



ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (AMTE) AU BENIN

EMPLOYMENT AND LABOUR MARKET ANALYSIS (ELMA)
IN BENIN REPUBLIC



Réalisé grâce à l'appui technique et financier du Projet de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (ProPME) dans le cadre de la Coopération entre la République du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Bureau de la GIZ à Cotonou

08 BP 1132 Tri Postal – Cotonou – République du Bénin

T + 229 21 30 81 28 – F + 229 21 31 13 35

E gizbenin@giz.de

I www.giz.de

Auteur/Responsable/Editeur :

Fortuné Célestin CODO

Marc-Henri FAGLA

Christoph David WEINMANN

Crédits/sources photo : © GIZ /

Lieu et année de publication : Cotonou, 2025

TABLE DES MATIERES

	AVANT-PROPOS	5
	REMERCIEMENTS	6
	RESUME DE L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI AU BENIN : PISTES ET OPTIONS DE REFORMES POSSIBLES	7
	LISTE DES TABLEAUX	14
	LISTE DES GRAPHIQUES	15
	LISTE DES ENCADRES	18
	LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	19
1	INTRODUCTION	21
2	CONDITIONS-CADRES ECONOMIQUES, DEMOGRAPHIQUES ET POLITIQUES POUR LA CREATION D'EMPLOI	23
	2.1.SITUATION GEOGRAPHIQUE	24
	QUE RETENIR ?	27
	2.2.DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	28
	QUE RETENIR ?	35
	2.3.DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE	36
	QUE RETENIR ?	39
	2.4.DEPLACEMENTS DE LA MAIN-D'ŒUVRE	40
	QUE RETENIR ?	46
	2.5.TENDANCES DU MARCHE DU TRAVAIL	46
	2.6.TENDANCES POUR LES PROFESSIONS ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES	47
	QUE RETENIR ?	57
3	LA DEMANDE EN MAIN-D'ŒUVRE : IMPACT DU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ET DE SECTEURS SUR LA CREATION D'EMPLOIS	59
	3.1. FACTEURS GENERAUX INFLUENÇANT L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES	61
	3.2. SITUATION DES INFRASTRUCTURES ET POLITIQUES ASSOCIEES	65
	3.3. CADRE REGLEMENTAIRE DES ENTREPRISES	66
	3.4. SITUATION DU MARCHE FINANCIER, DE L'INCLUSION FINANCIERE ET POLITIQUES ASSOCIEES	69
	3.5. IDENTIFICATION DES SECTEURS IMPORTANTS POUR LA CREATION D'EMPLOIS	71

3.6. ANALYSE SPECIFIQUE DES CONDITIONS DE LA DEMANDE EN MAIN-D'ŒUVRE PAR SECTEUR	74
3.7. PERSPECTIVES DE L'EMPLOI DANS LES MPME (INCLUANT L'ECONOMIE INFORMELLE)	77
3.8. L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC	80
RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES	81

4

LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE : ASPECTS QUALITATIFS DU DEVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE 83

4.1. QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE	84
4.2. LE FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE	84
4.3. MARCHE DE L'EMPLOI AU BENIN	85
4.4. EVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE	86
4.5. LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT DU PAYS	88
4.6. ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE	90
4.7. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	91
4.8. ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS	93
4.9. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE	96
4.10. EVOLUTION DE LA PART DU BUDGET CONSACREE A L'EDUCATION AU BENIN	97
4.11. DEFIS DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION	101
RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES	103
4.12. SALAIRES, DROIT ET REGLEMENTATIONS DU TRAVAIL	104
QUE RETENIR ?	105

5

L'INTERMEDIATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL 106

5.1. LES MESURES DU GOUVERNEMENT	107
5.2. LES RESULTATS DE CES MESURES	109

6

ANALYSE DU MARCHE DE TRAVAIL ET D'EMPLOI AU BENIN : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 110

6.1. LE « SYSTEME ELMA » AU BENIN	111
6.2. LE SYSTEME ELMA ET LA DEMANDE EN MAIN-D'ŒUVRE	115
6.3. LE SYSTEME ELMA ET LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE	119
6.4. PRECONISATIONS ET PISTES D'ACTIONS	120
6.5. OPTIONS ET APPROCHES DE REFORMES POSSIBLES FACE A CES DEFIS	122

7

SYNTHESE DES DEFIS ET CONCLUSIONS 126

AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les résultats d'une étude de type AMTE/ ELMA et constitue une amorce pour une compréhension de l'ensemble des facteurs qui influencent le fonctionnement du marché du travail et l'emploi au Bénin. L'AMTE/ELMA suit l'approche intégrée de la promotion de l'emploi de la coopération allemande au développement selon ses piliers que sont : la demande en main-d'œuvre, l'offre en main-d'œuvre, l'intermédiation sur le marché du travail ainsi que les conditions du cadre général de l'emploi.

L'AMTE/ELMA cherche à obtenir une vision plus large des facteurs influençant le marché du travail et l'emploi plutôt qu'une perspective étroite. Les terminologies consacrées dans ce cadre telles que « éléments actifs », « éléments passifs », « éléments critiques » ou « éléments tampons », font référence à des éléments du système influençant le marché du travail et l'emploi. Ces éléments peuvent être entendus comme « facteurs » (terminologie plutôt linéaire).

D'un point de vue scientifique, cette approche ELMA peut être qualifiée d'éclectique, du fait qu'elle combine différentes méthodes. Cependant, comme il n'existe pas encore de théorie générale acceptée expliquant comment la demande de main-d'œuvre, l'offre de main-d'œuvre par le système éducatif, l'intermédiation sur le marché du travail et l'encadrement du marché du travail interagissent, l'ELMA demeure un moyen pratique pour pouvoir identifier les problèmes et les opportunités, tout en gardant une perspective globale. Elle admet l'usage des méthodes variées et le recours à différentes perspectives pour mieux comprendre la situation globale.

L'ELMA étant un outil évolutif, il est recommandé de l'actualiser, de l'améliorer ou de la compléter au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles et que des analyses supplémentaires sont effectuées. La mise à jour et la discussion avec une perspective d'ELMA ne dépendent pas nécessairement d'équipes d'experts. Elles peuvent également être organisées par un personnel dévoué au cœur de tout programme, à condition que le temps nécessaire y soit alloué.

Christoph David WEINMANN

Co-auteur, spécialiste de l'ELMA et de l'analyse de la main-d'œuvre

REMERCIEMENTS

Les présentes analyses de la situation de l'emploi et du marché du travail au Bénin ont été élaborées par Christoph David WEINMANN (cabinet PROTEAN CONSULTING, expert indépendant international spécialiste de l'ELMA et de l'analyse de la main-d'oeuvre), Marc Henri FAGLA (expert indépendant des questions d'éducation et de formation), et Fortuné CODO (expert des questions de promotion du secteur privé). Les auteurs tiennent à remercier les différentes personnes rencontrées durant la collecte de données tout au long de l'étude, qui ont apporté des informations et contribué d'arrache-pied à la disponibilité des informations collectées dans le cadre de cette étude. Les auteurs sont reconnaissants pour l'incalculable soutien apporté par les membres du Comité de Pilotage de l'ELMA Bénin au moment de la collecte, de la rédaction, des contributions lors de la relecture du présent document. Ils adressent leurs remerciements tout particulièrement à l'équipe du ProPME/GIZ Bénin, notamment Aristide DJIMGOU, Owolabi BAMIKOLE et Stéphanie ZIRPINS pour leurs contributions lors de la rédaction, de la mise en page et du formatage. La synthèse de l'analyse des défis à la création d'emplois et de leur importance relative, ainsi que les propositions d'options et approches de réformes possibles objet du présent document, ont été élaborées dans le cadre de la coopération allemande au développement, notamment du Projet Promotion des (micro) Petites et Moyennes Entreprises (ProPME) mandaté par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) auprès du Gouvernement de la République du Bénin et sous tutelle du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi du Bénin.



RESUME DE L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI AU BENIN : PISTES ET OPTIONS DE REFORMES POSSIBLES

LE SYSTÈME « ANALYSE DE MARCHÉ DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI » ET LA DEMANDE EN MAIN-D'OEUVRE

Le système ELMA (Employment and Labour Market Analysis) en français « Analyse du Marché de Travail et de l'Emploi (AMTE) » examine les principaux sous-secteurs économiques du Bénin et leur impact sur l'emploi et le marché du travail. Il analyse comment ces sous-secteurs tels que l'artisanat, l'agriculture, le tourisme, l'agroalimentaire, le BTP et les TIC, ainsi que les conditions-cadres comme le climat des affaires et la migration, les écarts milieu rural/urbain, la réglementation du marché du travail, etc. influencent systématiquement la variation de l'emploi et les incidences économiques.

Influences des TIC sur les autres sous-secteurs économiques ou éléments.

Il n'est pas possible de prédire dans quelle mesure ces éléments conduiront à une augmentation du nombre d'emplois à court terme. Cependant, les TIC devraient globalement à l'avenir élargir les opportunités commerciales et augmenter les marges bénéficiaires des artisans, renforçant ainsi le développement de l'artisanat à moyen terme. Investir dans les TIC aura des effets similaires sur les sous-secteurs de l'agroalimentaire, du BTP et de l'agriculture, ainsi que sur le climat des affaires et l'écart entre les milieux urbains et ruraux. Ils devraient améliorer le climat des affaires, augmenter les capacités de production et de commercialisation, faire saisir davantage d'opportunités commerciales, et renforcer le développement de ces secteurs à moyen terme. Toutefois, un certain usage des TIC renvoie à la nécessité de renforcer les dispositifs de lutte contre la cybercriminalité qui tire sa source, entre autres, du développement du numérique.

Influence de l'écart entre milieu rural et milieu urbain sur les autres sous-secteurs économiques ou éléments.

L'écart entre le milieu rural et urbain influence différemment les sous-secteurs économiques de l'agriculture, de l'artisanat, du BTP et de l'agroalimentaire. Réduire les écarts entre le milieu rural et le milieu urbain à moyen terme, diminuerait

la disponibilité de la main-d'oeuvre pour l'agriculture, affectant négativement la production et l'efficacité. En revanche, il améliorera à court terme l'accès des jeunes ruraux à l'emploi dans l'agroalimentaire et le BTP et à moyen terme dans l'artisanat. Globalement, la réduction de cet écart élargira légèrement les opportunités commerciales et augmentera modérément les marges des entreprises de ces sous-secteurs, renforçant leur développement à court et moyen termes.

Influence du climat des affaires sur les autres sous-secteurs économiques ou éléments.

Le climat des affaires influence activement la performance du secteur privé et la demande de main-d'oeuvre. À moyen terme, s'il est entretenu et plus favorable, il améliorera les perspectives de l'emploi, les conditions de travail et la formation, réduisant les risques d'accident et augmentant la productivité et la qualité des services. Il renforcera les capacités de production et la performance des sous-secteurs comme l'agriculture, l'artisanat, l'agroalimentaire, le BTP, le tourisme et les TIC. À court terme, il réduira légèrement la propension à la migration, diminuant ainsi le taux d'émigration du pays.

Influence du sous-secteur économique « BTP » sur les autres sous-secteurs économiques ou éléments.

Le BTP comprend les infrastructures qui relèvent de la responsabilité du secteur public et la construction privée (pour les ménages et pour les entreprises). Il s'agit d'un élément du tissu économique qui renforce les performances de tous les secteurs de l'ensemble de l'économie (bénéficiant également aux deux sexes) en favorisant le commerce et la circulation des biens, des services et de la population en général, y compris en établissant un accès vers les établissements d'enseignement. Il est également l'élément clé de la fourniture d'un logement. Le secteur lui-même a la capacité d'employer directement un grand nombre de personnes, généralement des hommes, et peut devenir un outil de création d'opportunités d'emploi grâce à des programmes de politique active du marché

du travail, y compris des investissements à haute intensité de main-d'œuvre. Le sous-secteur des constructions offre des emplois aux jeunes ruraux, et reste pertinent compte tenu de l'élargissement de l'écart rural-urbain.

Influence de l'agroalimentaire sur les autres sous-secteurs économiques ou éléments.

Le sous-secteur agroalimentaire stimule la production et l'offre de biens et services, en répondant aux besoins croissants des consommateurs urbains en produits alimentaires transformés et artisanaux. En promouvant la mise aux normes des entreprises pour un accès élargi aux marchés internationaux ou régionaux, l'agroalimentaire jouera ainsi un rôle clé dans l'économie nationale et l'emploi rural. Avec le renforcement des capacités des acteurs du secteur tourisme, l'agroalimentaire offre des

expériences alimentaires authentiques, soutient les producteurs locaux en répondant aux préoccupations environnementales. Tout ceci permet de diversifier l'économie locale et d'accroître l'attrait régional. De plus, le tourisme contribue à la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel local, renforçant les identités et le tissu communautaire.

Influence de l'artisanat sur les autres sous-secteurs économiques ou éléments.

L'artisanat exerce à moyen terme une influence avec une intensité moyenne sur l'écart milieu rural/urbain à travers l'attraction des jeunes du milieu rural pour ce sous-secteur dans les villes. Il renforce légèrement les sous-secteurs agriculture et agroalimentaire ; mais il a des effets plus élevés à court terme sur les sous-secteurs BTP et tourisme.

DÉFIS À LA CRÉATION D'EMPLOIS SELON L'ELMA ET IMPORTANCE RELATIVE

Les principaux défis pour la création d'emplois au Bénin peuvent être résumés comme suit :

- 1 Le pays est confronté aux défis de revenus faibles, d'éducation limitée et de productivité insuffisante, exacerbés par un marché restreint, une diminution de la biocapacité, des conflits liés aux ressources naturelles et une croissance démographique rapide. Pour surmonter ces obstacles complexes, une approche holistique et durable guidée par un leadership efficace et une unité dans les efforts, est cruciale pour assurer un développement national viable à long terme.
- 2 Un autre défi réside dans la faiblesse persistante de la demande finale de biens et services, entravant la croissance en raison des niveaux de revenus insuffisants qui limitent l'accès des clients aux produits disponibles. Cette situation restreint non seulement la diversité des produits mais aussi les opportunités professionnelles, favorisant encore largement les activités de subsistance. Malgré

les avancées vers une agriculture commerciale et l'émergence croissante de vraies MPME, une part significative de la population active continue de dépendre du secteur informel pour son revenu.

- 3 La faiblesse de la demande finale pour les biens et services affecte indirectement la demande de main-d'œuvre, incitant les employeurs à préférer des aides familiales et une main-d'œuvre facilement licenciable. Il y a un excès de main-d'œuvre potentielle malgré des qualifications parfois inadéquates, favorisant le travail informel et l'auto-emploi par nécessité. Les jeunes sont particulièrement touchés, souvent frustrés par les limites du marché du travail, puisqu'ils sont exclus du marché du travail, de l'éducation et de la formation (NEET).
- 4 Le défi se pose d'une part, d'améliorer les compétences entrepreneuriales des promoteurs de MPME pour qu'ils soient plus disposés à prendre des risques ainsi que d'autre part, de

SENS DES TERMES "ACTIF", "PASSIF", "TAMPON" OU "CRITIQUE" DANS LA TERMINOLOGIE DE SYSTEME DE L'ELMA

- **Élément actif** : Dans la théorie des systèmes, un élément actif est un élément qui exerce plus d'influence sur d'autres éléments qu'il n'est influencé par d'autres éléments.
- **Élément passif** : Un élément passif est un élément qui est plus fortement influencé par d'autres éléments qu'il n'influence d'autres éléments du système.
- **Élément critique** : Un élément critique du système est un élément qui est à la fois fortement influencé par d'autres éléments et qui influence fortement d'autres éléments du système. Son comportement est difficile à prévoir.
- **Élément tampon** : Un élément tampon est un élément qui a peu d'influence sur les autres éléments et qui, en même temps, n'est pas très influencé par les autres.

combler le déficit de compétences personnelles (par exemple le savoir-être et l'éthique de travail) parmi la main-d'oeuvre nationale. Renforcer ces compétences dès le début de la vie professionnelle pourrait stimuler l'embauche par les MPME, exploitant ainsi de nouveaux marchés et opportunités méconnues.

- 5 La productivité et l'innovation sont entravées par la faiblesse de la proportion des personnes ayant un niveau d'éducation adéquat parmi la population active : cela limite la capacité d'innovation ou de gestion des tâches techniques telles que la lecture, le dessin et la gestion comptable. De plus, l'inadéquation des formations techniques aux exigences actuelles du marché aggrave cette situation.
- 6 Plusieurs facteurs agissent comme des facteurs tampons dans le système socio-économique du Bénin, créant une inertie significative difficile à modifier. C'est le cas par exemple de l'importance cruciale de l'économie informelle pour l'emploi, le rôle central de l'agriculture dans l'économie, ainsi que la culture du coton qui joue un rôle prépondérant dans les exportations. D'autres facteurs actifs et critiques incluant la croissance rapide de la population active, la proximité avec le Nigeria, le statut de plaque tournante régionale du Bénin, et la sécurité aux frontières avec le Sahel sont difficiles à influencer mais ont un impact majeur sur la situation actuelle du pays.
- 7 Les TIC apparaissent comme le seul domaine avec un potentiel significatif pour impulser des améliorations avec des risques à impacts limités, comme la fuite des cerveaux. Les secteurs de l'agriculture et du tourisme restent passifs et ne sont pas des moteurs de dynamisme actuellement. En revanche, les secteurs du BTP, de l'agroalimentaire et de l'artisanat montrent un potentiel de changement, nécessitant un suivi attentif en raison de leur complexité et de leur imprévisibilité.
- 8 L'étude ELMA vise à utiliser les élasticités de l'emploi¹ pour orienter les interventions sur le marché du travail, bien que soutenir les secteurs disposant d'une élasticité d'emploi plus élevée ne garantit pas automatiquement une augmentation des emplois dans ces secteurs : un des défis structurels qui pourraient limiter cette approche, réside dans le manque actuel de données statistiques détaillées et à jour nécessaires pour ces calculs.
- 9 La question du ciblage des activités du projet ProPME en fonction des élasticités d'emploi n'est pas pertinente de manière objective, car si le projet vise une transformation économique structurelle comme objectif, la transformation des secteurs eux-mêmes peut influencer cette élasticité d'emploi.
- 10 Les NEET constituent un véritable problème à résoudre, surtout avec la croissance continue de la population en âge de travailler. Leur nombre devant augmenter davantage, des méthodes innovantes deviennent nécessaires pour les inspirer, les intégrer, valoriser leur potentiel afin d'en tirer un bon dividende démographique pour le développement national. Ignorer cette part de la population inactive ou exclue du marché du travail n'est pas une option viable.
- 11 La navigation à vue ou le manque de prévision quant aux évolutions futures de la main-d'oeuvre sur le marché, en se basant uniquement sur son état actuel et les orientations stratégiques à long terme, peut entraîner des insuffisances dans la planification. Or, pallier cela faciliterait la gestion stratégique de la Politique Nationale d'Emploi. Du côté des entreprises, on note une faible capacité à anticiper les évolutions contextuelles du marché de l'emploi pour y répondre convenablement (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).

¹ L'élasticité de l'emploi est une mesure de la variation de l'emploi en fonction de la production économique. Une élasticité de l'emploi de 1 signifie que pour chaque point de pourcentage de croissance du PIB, l'emploi augmente de 1 %. Ainsi, par exemple, une «croissance sans emploi» signifie que la forte croissance du PIB ne s'accompagne pas d'une croissance similaire de l'emploi, ce qui se traduit par une faible élasticité de l'emploi

PRÉCONISATIONS ET PISTES D'ACTIONS

- 1** Les TIC jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'accès aux ressources pédagogiques, réduisant les disparités entre milieux rural et urbain. L'exemple de Sèmè City illustre leur impact dans la création d'environnements d'apprentissage favorisant la professionnalisation. L'intégration précoce des TIC dans l'éducation, notamment à travers des initiatives de téléenseignement expérimentées pendant la crise de la COVID-19, pourrait être une voie prometteuse à explorer.
- 2** L'EFTP (Enseignement et Formation Techniques et Professionnels) est positionné comme un socle stratégique dans les réformes et les politiques actuelles visant à résoudre les défis de l'emploi, en intégrant les politiques actives d'emploi et en ciblant les secteurs clés tels que l'artisanat, l'agriculture et l'agroalimentaire. Ensemble, ces secteurs fournissent 80% des emplois au Bénin. L'EFTP par alternance, l'amélioration de la formation des formateurs, la création d'environnements d'apprentissage adaptés aux besoins et évolutions dans la pratique des métiers sur le marché et le renforcement de la synergie avec les territoires et les acteurs économiques via les CTS, promettent des effets significatifs dans les années à venir.
- 3** En dépit des revues sectorielles effectuées par le Conseil National de l'Education et qui sont destinées exclusivement au Président de la République, instaurer une étude baromètre national à périodicité régulière sur la demande en main-d'oeuvre, les statistiques sur les emplois les plus demandés, les pénuries de compétences, ainsi que les emplois en déclin, peut permettre d'obtenir une compréhension précise du marché du travail, une surveillance des effets de la politique d'EFTP en vue de savoir adapter celle-ci au mieux.
- 4** Renforcer l'artisanat béninois et impliquer les artisans activement dans l'EFTP permettront d'améliorer leurs compétences, d'en tirer quelques avancées sur le tableau de l'emploi généré et d'assurer une meilleure adaptation aux exigences du marché du travail.

OPTIONS ET APPROCHES DE RÉFORMES POSSIBLES FACE À CES DÉFIS

Option 1 : Les politiques visant à résoudre les problèmes d'emploi existants devraient avoir le temps de porter leurs fruits et ne pas être modifiées tous les deux ans. Toutefois, leur mise en oeuvre devra également s'accompagner d'efforts d'évaluation systématiques afin de permettre un processus d'amélioration continue, similaire aux procédures de gestion de la qualité dans les secteurs d'activité avancés. Il s'agit de souligner dans le discours politique que la transformation structurelle est un processus à long terme.

Option 2 : Si la faiblesse de la demande finale est un obstacle à la croissance, il faut identifier les marchés où il y a une croissance plus élevée, ou des marchés hors de la demande existante, pour accélérer la croissance. Si la demande nationale est limitée et que la demande externe offre des opportunités d'élargir l'espace de produits et d'augmenter la qualité et la productivité, l'offre béninoise peut aussi suivre la demande d'autres pays. Les opportunités en présence résident surtout dans la transformation et l'exportation des produits agricoles. Les stratégies d'exportation des produits agricoles doivent prendre en compte l'importance de la transformation agroalimentaire nationale qui joue un rôle important pour l'emploi mais est souvent informelle.

Option 3 : Lorsque le marché exige une meilleure qualité de produits et services, et est prêt à rémunérer cette exigence, les entreprises sont incitées à s'améliorer et à employer à long terme un personnel fiable et qualifié. Il sera important de saisir toutes les opportunités qu'offrent les marchés internationaux dans cette perspective. Cibler des activités économiques dans lesquelles le Bénin a de l'expérience est une étape

importante pour réussir à pénétrer les marchés d'exportation. Normalement, les produits concernés proviendront du secteur agroalimentaire. Cela suppose des politiques et des appuis à l'égard des MPME pour l'accréditation selon des normes de marché afin de pénétrer le marché régional ou international, mais aussi de bâtir un niveau de qualité consistant pour les produits à mettre en marché.

Option 4 : Il est prévisible qu'un nombre considérable de jeunes accédant au marché du travail et/ou au marché des produits et services en tant que fournisseurs au cours de la décennie actuelle le feront dans les prochaines années sans disposer des compétences nécessaires. Il est crucial donc d'intégrer l'éducation commerciale et financière tôt dans les programmes scolaires, ainsi que de développer des compétences non techniques avant la sortie de l'école. Mieux, intégrer un programme de préincubation dans les parcours scolaires permettrait in fine aux élèves de développer leur propension à l'entrepreneuriat, indépendamment du diplôme académique. Cela assure aux jeunes, qu'ils soient diplômés ou décrocheurs, une alphabétisation financière essentielle pour réussir en tant que travailleurs indépendants dans le secteur informel ou pour gérer leurs propres petites entreprises. Cela est porteur à long terme d'impact favorable à l'essor de l'entrepreneuriat féminin.

Option 5 : La systématisation de la formation par alternance au niveau de l'EFTP ou le développement des centres de formation inter-entreprises (avec des entreprises phares dans les différents secteurs) ou l'approche des « Chantiers Ecoles » ou « Ecole-Entreprise », peuvent être des éléments importants pour une amélioration des résultats de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels ou peut-être même de l'accompagnement à l'insertion des jeunes sans expériences en début de carrière.

Option 6 : Etant donné que l'analyse de la répartition des données de l'emploi selon les catégories de professions et d'activités économiques avant la pandémie (2011, 2015, 2018) ainsi que des exportations et importations (2023), révèle une structure peu complexe de l'économie béninoise, la question du ciblage des activités du projet ProPME se pose très tôt. Même en l'absence de données pour le calcul des élasticités, une analyse du nombre d'emplois pourrait nous orienter vers les activités les plus prédominantes, facilitant ainsi la création d'emploi à court terme. Un mécanisme de surveillance de la main-d'oeuvre comme un baromètre national régulier de la demande en main-d'oeuvre, avec des statistiques sur les emplois les plus demandés, les pénuries de compétences et les emplois en déclin, est essentiel.

Option 7 : Pour soutenir le développement d'entreprises spécifiques, notamment dans les secteurs des transports, du BTP et de l'industrie agroalimentaire, une structure d'appui spécialisée regroupant des experts en développement d'entreprises et en commercialisation peut être envisagée. Le secteur des transports, bien que dominé par des multinationales, pourrait bénéficier de programmes de formation technique pour les transitaires confrontés à une demande croissante et à un manque de formation spécialisée.

Option 8 : Bien que le secteur des industries agroalimentaires n'affiche que la moitié du taux de croissance du secteur du BTP dans la dernière décennie, son taux de croissance est toujours supérieur au taux de croissance de la population en âge de travailler. De plus, le nombre total d'employés dans ce secteur reste supérieur à celui du BTP. Il peut offrir des opportunités pour la transformation des produits agricoles en produits à valeur ajoutée, renforçant ainsi l'économie locale par la création et la sécurisation des emplois, tout en améliorant la qualité et la productivité du travail et en stimulant potentiellement les exportations avec un soutien approprié.

Option 9 : Ainsi, il est envisageable de valoriser le groupe des NEET en les impliquant dans la construction du pays. Cette démarche n'a certainement pas pour objectif l'exploitation du travail bénévole, mais plutôt l'échange contre des formations de chantier utiles pour leur survie, ainsi que des activités de motivation et

de connexion facilitant leur intégration dans la population active. Cette option peut s'inspirer des programmes travail contre rémunération et des investissements à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO).

Option 10 : La GDIZ est un projet phare du gouvernement béninois et vise entre autres la création d'emplois et l'auto-emploi. Il serait important de connaître les secteurs d'intervention des entreprises en instance d'installation et analyser les futurs besoins en main-d'œuvre pour une mise à jour ou une reconversion en vue de maximiser les chances. En plus, l'Etat fait obligation aux entreprises de libérer sur les marchés béninois ou sous régionaux, 20% de leurs produits. Ceci pourrait catalyser la création de nouvelles entreprises ou la reprise d'entreprises pour la distribution des produits. Cette opportunité a un double intérêt : création ou reprise d'entreprises et création d'emplois notamment commerciaux et autres petites entreprises de distribution à l'intérieur du Bénin.

Option 11 : La promotion de l'économie verte constitue une source importante de création d'emplois et d'entreprises. En effet, elle permettra de créer des entreprises et des emplois verts avec le développement de la finance verte au niveau des banques et SFD (conseillers en produits financiers verts, etc.) et des commerciaux pour la distribution des produits des entreprises vertes. Mais il va falloir que l'Etat travaille à mettre en place le cadre légal et réglementaire pour par exemple l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Option 12 : Appuyer les entreprises à prendre en compte la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) en vue de suivre de façon permanente, d'évaluer et d'anticiper les besoins futurs en ressources humaines, tant d'un point de vue qualitatif (compétences) que quantitatif (effectifs), en lien avec les objectifs stratégiques et les éventuelles évolutions contextuelles.



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: Facteurs importants influençant l'emploi	21
Tableau 2	: Portée et limites de l'AMTE/ ELMA	22
Tableau 3	: Nombre de migrants du Bénin à l'étranger 2010 (OIM)	41
Tableau 4	: Répartition des immigrants internationaux au Bénin par région et pays de résidence antérieure 2013	44
Tableau 5	: Répartition de la population en âge de travailler par statut migratoire au Bénin par branche d'activité 2013	45
Tableau 6	: Comparaison de la structure des statistiques disponibles (emploi dans les activités	52
Tableau 7	: Description du marché du travail au Bénin, 2015-2018	85
Tableau 8	: Proportion des personnes sans éducation, sans emploi et sans formation	87
Tableau 9	: Evolution de la population et de la structure par âge scolaire au Bénin, 2015-2030	92
Tableau 10	: Classement des communes/ou départements par ordre de prépondérance de la problématique de l'offre d'éducation (publique et totale) dans les cycles du primaire et du secondaire	93
Tableau 11	: Ventilation et justification des emplois au supérieur 2014-2023	96
Tableau 12	: Secteurs de la carte active-passive « MICMAC » de l'analyse du système « ELMA » au Bénin	112
Tableau 13	: Liste des variables du système AMTE/ ELMA au Bénin selon secteur et zone de « MICMAC ».	113
Tableau 14	: Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2011 (sans présentation des 25% [837 milliers] que comprend la plus prévalente activité – culture de maïs)	140
Tableau 15	: Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2011 (sans présentation des 25% [837 milliers] que comprend la culture de maïs) présentée par sexe.	142
Tableau 16	: Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2015 (sans présentation des 22% [758 milliers] que comprend la plus prévalente activité -- culture de maïs).	143
Tableau 17	: Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2018 (sans présentation des 27% [1,009 milliers] que comprend la plus prévalente activité -- culture de maïs).	145
Tableau 18	: Secteurs de la carte active-passive « MICMAC» de l'analyse du système «ELMA» au Bénin	146
Tableau 19	: Liste des variables du système AMTE/ ELMA au Bénin selon secteur et zone de « MICMAC ».	147
Tableau 20	: Zones dans les secteurs de la carte active-passive « MICMAC » du système ELMA au Bénin	147
Tableau 21	: Influence de l'élément «X » sur l'élément « Y" (système ELMA au Bénin)	151
Tableau 22	: Liste des personnes rencontrées	155

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	: Rendement céréalier par hectare 1961-2021	24
Graphique 2	: Estimations de la biocapacité par habitant en ha globaux par personne en 2022 et tendance pour le Bénin.	25
Graphique 3	: Estimations pour la biocapacité par habitant en ha globaux par personne en 1970 (en haut), 2019 (au milieu) et en 2022 (en bas)	26
Graphique 4	: Découplage mondial du PIB et des flux de matières de 1992 à 2021 : Position du Bénin.	26
Graphique 5	: Tendances de la productivité (bilans matériels et économiques) au Bénin.	27
Graphique 6	: Évolution du PIB par habitant 1990-2022 Bénin et pays limitrophes (\$ internationaux à prix constants 2017)	28
Graphique 7	: Productivité du travail 2001-2024 (production par travailleur, en dollars PPA internationaux de 2017) en comparaison avec les pays limitrophes.: : :	29
Graphique 8	: Nombre des personnes (en millions) au Bénin qui restent vulnérables à l'extrême pauvreté (modérément pauvre") 1992-2022 (parts de la population qui travaillent et vivent au-dessous du seuil de \$3.20) ou qui vivent en pauvreté extrême	30
Graphique 9	: Pourcentage de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale 2022.	30
Graphique 10	: Pourcentage de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale 2022	31
Graphique 11	: Exportations de produits par produit 2003-2022 (USD 1,000)	31
Graphique 12	: Valeur des importations de produits 2003-2022 : trois importations importantes (1000 USD).	32
Graphique 13	: Exportations et importations de produits et services 2003-2022 (USD 1000).	32
Graphique 14	: Potentiel d'exportation par destination 2023	33
Graphique 15	: Contribution des sous-secteurs économiques dans la valeur ajoutée 2010-2022 (prix constants).	33
Graphique 16	: Contribution des sous-secteurs économiques sans « agriculture » et « commerce » dans la valeur ajoutée 2010-2022 (prix constants).	34
Graphique 17	: Estimations pour les pyramides des âges en 1950 et 2023.	36
Graphique 18	: Proportion des populations urbaine et rurale au Bénin 1950-2050.	37
Graphique 19	: Estimations DAES 2022 pour les groupes d'âge de la population 1950-2100.	38
Graphique 20	: Nombre de migrants du Bénin à l'étranger par sexe 1990-2020 (ONU).	40
Graphique 21	: Nombre de migrants du Bénin à l'étranger par pays d'accueil 1990-2020 (ONU)	42
Graphique 22	: Nombre d'immigrants d'accueil au Bénin par pays 1990-2020 (ONU).	43
Graphique 23	: Taux d'activité selon le sexe et l'âge.	47
Graphique 24	: Répartition de l'emploi dans les activités économiques par sexe 2011, 2015 et 2018	48
Graphique 25	: Taux de participation à la population active selon le sexe et l'âge (15-24 et 25+) 1991-2021	48
Graphique 26	: Nombre des NEET (la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation / Not in Education, Employment or Training) en milliers selon le sexe	49

2006-2022.

Graphique 27 : Nombre des personnes (en millions) selon le statut de l'emploi 1991-2021.	49
Graphique 28 : Nombre des personnes (en millions) selon le secteur de l'emploi 1991-2021.	50
Graphique 29 : Evolution du taux de chômage au Bénin (%).	50
Graphique 30 : Aperçu de la répartition de l'emploi par profession 2011, 2015 et 2018 : importance des cultivateurs.	52
Graphique 31 : Aperçu de la répartition de l'emploi par activité économique 2011, 2015 et 2018 par sexe : importance de la culture de maïs.	53
Graphique 32 : Sélection de données concernant des professions.	54
Graphique 33 : Facteurs les plus problématiques pour les entreprises.	61
Graphique 34 : Evolution de l'indice de perception de la corruption au Bénin de 2013 à 2022.	63
Graphique 35 : Evolution de l'indice de perception de la corruption au Bénin et dans la sous-région de 2018 à 2022.	64
Graphique 36 : Dépenses générales des administrations publiques (en pourcentage du PIB).	64
Graphique 37 : Evolution du ratio des dépenses publiques, 2000 à 2020 (en pourcentage du PIB).	65
Graphique 38 : Contribution des différents secteurs à la création d'emplois au Bénin.	71
Graphique 39 : Contribution des différents secteurs en termes d'emplois.	72
Graphique 40 : Emplois formels et informels.	72
Graphique 41 : Utilisation des estimations réalisées à partir des données du dispositif de suivi des emplois créés et de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel.	73
Graphique 42 : Structure de la population et l'offre de main-d'oeuvre.	74
Graphique 43 : Evolution des parts sectorielles dans le PIB réel.	74
Graphique 44 : Processus de recrutement et adéquation des compétences plutôt faibles chez les entreprises de taille modeste	76
Graphique 45 : Nombre d'emplois créés par les secteurs public et privé.	80
Graphique 46 : Taux d'emploi selon le diplôme.	85
Graphique 47 : Evolution du taux de chômage 2015-2018.	86
Graphique 48 : Taux de chômage des 15-29 ans par niveau d'étude.	87
Graphique 49 : Evolution du Taux brut de scolarisation au niveau national de 2012 à 2021.	88
Graphique 50 : Schéma de la nouvelle architecture du système éducatif dans une approche holistique pour PSE 2015.	89
Graphique 51 : Taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %) 2012-2021.	90
Graphique 52 : Taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %) 2012-2021, féminin.	90
Graphique 53 : Taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %) 2012-2021, masculin.	91
Graphique 54 : Enseignement Secondaire 1er cycle : évolution du taux brut de scolarisation sur la décennie 2012-2021.	91

Graphique 55 :	Enseignement Secondaire 2ème cycle : évolution du taux brut de scolarisation sur la décennie 2012–2021.	92
Graphique 56 :	Comparaison des dépenses totales d'éducation du budget de l'Etat en % du PIB, 2019	93
Graphique 57 :	Répartition du budget de l'éducation par sous-secteurs (allocation intrasectorielle).	97
Graphique 58 :	Evolution de la part du budget de l'Etat allouée à l'éducation	98
Graphique 59 :	Evolution des ressources du MESTFP allouées à l'EFTP de 2017 à 2022	98
Graphique 60 :	Part des enfants exerçant une activité économique par sexe, âge et zone rurale / urbaine (%).	104
Graphique 61 :	Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement (MICMAC) de ELMA au Bénin.	112
Graphique 62 :	Croissance des exportations mondiales depuis 2018 en pourcentage (axe vertical) par rapport à la part des importations mondiales du Bénin en 2022 en pourcentage (axe horizontal).	132
Graphique 63 :	Croissance des importations mondiales depuis 2018 en pourcentage (axe vertical) par rapport à la part du marché mondial de la Guinée en 2022 en pourcentage (axe horizontal).	133
Graphique 64 :	Comparaison entre le potentiel d'exportation actuel et l'exportation actuellement réalisée.	134
Graphique 65 :	Potentiel pour la diversification des exportations du Bénin (globalement).	135
Graphique 66 :	Classification révisée des personnes dans le cadre de la main-d'oeuvre	136
Graphique 67 :	Composantes de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre liée à l'absorption insuffisante de l'offre de travail.	137
Graphique 68 :	Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement (MICMAC) de ELMA au Bénin.	146

LISTE DES ENCADRES

Que retenir ? Encadré n° 1	27
Que retenir ? Encadré n° 2	35
Que retenir ? Encadré n° 3	39
Que retenir ? Encadré n° 4	46
Que retenir ? Encadré n° 5	57
Que retenir ? Encadré n° 6	81
Que retenir ? Encadré n° 7	103
Que retenir ? Encadré n° 8	105

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AnpE	: Agence nationale pour l'Emploi
BAD	: Banque Africaine de Développement
BIT	: Bureau International du Travail
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
CEDEAO	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFP	: Centre de Formation Professionnelle
CIST	: Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
ICLS	: International Conference of Labour Statisticians (ICLS)
CLIDE	: Comité Locaux pour l'Insertion et le Développement Economique
CMA	: Chambre des Métiers de l'Artisanat
CPI	: Centre de Promotion des Investissements
CQM	: Certificat de qualification au Métier
COPIL	: Comité de Pilotage
DAES	: Département des Affaires Economiques et Sociales (des Nations Unies)
ELMA	: Employment and Labour Market Analysis
AMTE	: Analyse du Marché de Travail et de l'Emploi
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ETP	: Enseignement Technique et Professionnel
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EUR	: Euro
FEM	: Forum Economique Mondial
FMI	: Fonds Monétaire International
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
GCI	: Global Competitiveness Index (indice de compétitivité mondiale)
GHCI	: Global Human Capital Index (indice mondial du capital humain)
HIMO	: Haute Intensité de Main-d'oeuvre
IDI	: Indice de développement des TIC (ICT development index)
IIEPE	: Institut International de Planification de l'Education
INFRE	: Institut National de Formation et de Recherche en Education
INSTAD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPC	: Indice de Perception de la Corruption
ITU	: International Telecommunications Union (Union Internationale des Télécommunications)
MBP	: Manuel de la Balance des Paiements (du Fonds Monétaire International)
MEMP	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MESFTP	: Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
MESRS	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

NEET	: Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (en % de la population des 15-24 ans) - - Not in Education, Employment or Training
NLTP	: Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
NU	: Nations Unies
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OIM	: Organisation Internationale de la Migration
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAC	: Port Autonome de Cotonou
PC2D	: Programme de Croissance pour le Développement Durable
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PFR	: Pays à Faible Revenu
PME	: Petite(s) et Moyenne(s) Entreprise(s)
PMEPE	: Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi
PND	: Plan National de Développement
PPA	: Parité de Pouvoir d'Achat
PPP	: Partenariat Public-Privé
PSIE	: Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi
RESEN	: Rapport d'Etat du Système Educatif National
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SFD	: Système Financier Décentralisé
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SNIF	: Stratégie Nationale d'Inclusion Financière
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ULPE	: Unité Locale de Promotion de l'Emploi
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
USD	: Dollar des Etats-Unis d'Amérique
WEF	: World Economic Forum/ Forum économique mondial

1. INTRODUCTION

Promouvoir la disponibilité de l'emploi et du travail décent aux populations est un défi majeur à travers le monde. La mondialisation croissante et les problèmes environnementaux, tels que les changements climatiques et la pollution, rendent l'adaptation des sociétés difficile. Par conséquent, pour être efficaces, les solutions doivent être globales et non limitées à des secteurs spécifiques.

Ainsi, pour éliminer les cloisonnements entre la promotion des entreprises, l'emploi et l'éducation, et mieux intégrer les activités d'intervention connexes, il est devenu nécessaire de ne plus mener les études de manière indépendante, par exemple, sur le potentiel économique ou le marché du travail. Dans cette logique, la GIZ, mandatée par le BMZ, a développé une approche intégrée de la promotion de l'emploi. Cette approche postule que les études ou politiques de promotion de l'emploi doivent désormais adopter

une perspective exhaustive plutôt que de se concentrer séparément sur des aspects comme le potentiel économique ou le marché du travail. C'est ainsi qu'en 2012, la GIZ a élaboré une approche plus globale, baptisée « ELMA » (Employment and Labor Market Analysis), dérivée de l'abréviation anglaise.

L'ELMA est un outil méthodologique éclectique permettant une analyse exhaustive du marché du travail et de l'emploi, ainsi que des causes sous-jacentes. Elle vise à comprendre les divers facteurs influençant les défis et opportunités pour le développement d'emplois productifs et décents. L'ELMA prend en compte tous les facteurs influençant l'emploi, partant de l'hypothèse que les problèmes d'emploi ne proviennent pas uniquement des déficits du marché du travail, mais aussi d'autres conditions affectant l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Tableau 1 : Facteurs importants influençant l'emploi.

Main-d'œuvre disponible	Rapprochement / intermédiation	Demande en main-d'œuvre
● Offre de compétences et de qualification ● Malnutrition / état de santé ● Degré de protection sociale ● Déplacement de la main-d'œuvre ● Développement démographique	● Système d'intermédiation ● Politiques actives et passives de l'emploi ● Droit et réglementation du travail ● Négociation collective	● L'emploi dans le secteur privé : ■ Conditions-cadres économiques, en mettant particulièrement l'accent sur le degré et l'intensité de l'intégration internationale des marchés ; ■ Environnement général des entreprises (Infrastructures, cadre réglementaire, marchés financiers). ● Le secteur public en tant qu'employeur.
Politiques économiques et gouvernance du secteur public		

Source : GIZ.

Pour aborder les problèmes d'emploi de manière intégrée, il est essentiel de traiter les conditions influençant le marché du travail, de renforcer la main-d'œuvre et de stimuler la demande. Une étude ELMA se compose de cinq chapitres : analyse des problèmes d'emploi dans le contexte du pays, analyse de la demande en main-d'œuvre, analyse de la main-d'œuvre disponible, analyse de l'ajustement offre/demande, synthèse et conclusions. Les résultats de l'ELMA servent de base pour élaborer des stratégies et des plans d'action factuels, visant des objectifs stratégiques comme l'inclusion des groupes margi-

nalisés et la transition vers une économie verte. Les recommandations peuvent varier de l'analyse descriptive à des plans d'actions détaillés, en fonction des objectifs et des ressources disponibles.

Appartenant aux évaluations rapides, l'ELMA vise à alimenter les processus de programmation en rassemblant des informations et données existantes, plutôt que de lancer de nouvelles recherches. Elle exploite les connaissances disponibles pour une analyse ultérieure approfondie. Dans le cadre du projet Promotion

des Petites et Moyennes Entreprises (ProPME) de la GIZ, l'ELMA cherchait à cibler les sous-secteurs porteurs d'emplois. Cependant, le rapport initial a révélé que la méthode proposée ne pouvait pas être mise en oeuvre en raison de l'absence de données statistiques suffisamment précises et de l'inadéquation des calculs d'élasticité de l'offre de main-d'oeuvre pour des changements structurels à long terme. Le présent rapport a bénéficié d'une allocation supplémentaire limitée de ressources par le projet ProPME, qui a permis à l'équipe ELMA d'ajouter à la collecte d'informations et de compléter une partie de l'ana-

lyse en réponse aux observations faites par le Comité de Pilotage (COPIL) de l'ELMA.

L'équipe a intégré une analyse initiale basée sur la théorie des systèmes complexes pour mieux comprendre les rôles et interrelations entre les éléments de l'ELMA au Bénin. Cette méthode supplémentaire aide à définir les priorités et à développer la stratégie du projet ProPME. La méthodologie spécifique et les principaux résultats sont détaillés dans une annexe séparée.

Tableau 2 : Portée et limites de l'AMTE/ ELMA

L'AMTE/ELMA PERMET	L'AMTE/ELMA NE PEUT PAS SANS ETUDES/RESSOURCES SPECIFIQUES SUPPLEMENTAIRES
● Identifier et prioriser les contraintes et opportunités du marché de l'emploi et du travail dans des processus participatifs. ● Générer des faits et des chiffres pour soutenir les processus de dialogue stratégique avec la politique nationale et la communauté internationale des donateurs afin de développer systématiquement des recommandations, des stratégies d'emploi et des mesures. ● S'adapter de manière flexible aux différents besoins d'information de divers groupes d'utilisateurs et objectifs. ● Elaborer des mesures adaptées, sur la base d'une analyse des sphères nationale, régionale ou locale en vue de créer plus et de meilleurs emplois dans un pays/région/municipalité. ● Identifier les secteurs économiques ayant le plus de potentiel pour la création d'emplois productifs et décents selon une analyse sectorielle du potentiel de création d'emplois. ● S'ajuster à différentes situations (par exemple, les données disponibles et la recherche) en permettant explicitement une flexibilité méthodologique (utiliser des approximations, des données secondaires et des évaluations rapides). ● Analyser et visualiser le paysage/l'écosystème de base des parties prenantes importantes du marché de l'emploi. ● Ressortir des aspects d'intérêt pertinents à approfondir au regard d'un enjeu quelconque pour adresser les défis spécifiques identifiés par l'action publique, faisant ainsi de l'AMTE/ELMA un document vivant ou qui s'enrichit au fil des données complémentaires.	● Générer des données statistiques primaires et produire des résultats de recherche qui répondent aux normes académiques les plus élevées. ● Servir de base pour un suivi axé sur des preuves d'une planification d'action détaillée pour les projets. ● Tenir lieu de manière exhaustive d'évaluation approfondie pour développer des mesures d'intervention dans un projet de coopération technique. ● Fournir une analyse institutionnelle approfondie et une évaluation des capacités des acteurs importants ou une analyse approfondie du cadre réglementaire national pertinent. ● Déterminer et spécifier les compétences et les qualifications détaillées nécessaires pour les travailleurs dans des secteurs ou domaines spécifiques. ● Analyser la situation du travail forcé et de l'exploitation ou du travail des enfants dans un pays et les mesures appropriées. ● Assurer la collaboration des acteurs nationaux et internationaux pour participer activement au processus.



CONDITIONS-CADRES ECONOMIQUES,
DEMOGRAPHIQUES ET POLITIQUES POUR
LA CREATION D'EMPLOI

2.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Bénin est situé en Afrique de l'Ouest et couvre une superficie de 114.763 km². Il constitue une longue bande de terre perpendiculaire à la côte du Golfe de Guinée. Il est bordé au Nord par le Burkina Faso et le Niger, à l'Est par le Nigéria et à l'Ouest par le Togo. La situation géographique du Bénin contribue à l'intégration de la région et offre un accès direct aux États limitrophes par les transports routiers, fluviaux et aériens. La côte du pays où le port de Cotonou sert aussi comme conduite de transports pour les pays voisins, a une longueur de 124km.

La zone côtière offre aussi un accès à un réservoir halieutique qui d'après l'Inventaire national de collecte de données sur la pêche au Bénin, aurait un potentiel exploitable de poisson qui s'élève à 12 000 tonnes par an.

”

En l'absence de chocs tels que des épidémies ou des impacts liés aux changements climatiques, le secteur de l'agriculture devrait être en mesure d'assurer la sécurité alimentaire.

Le Bénin peut être divisé en cinq régions naturelles :

- Une zone côtière, basse, sablonneuse et large de 2 à 5 kilomètres², avec des variations locales liées à la dynamique côtière, délimitée par des lagunes ;
- Une zone de plateau appelée « La terre de barre

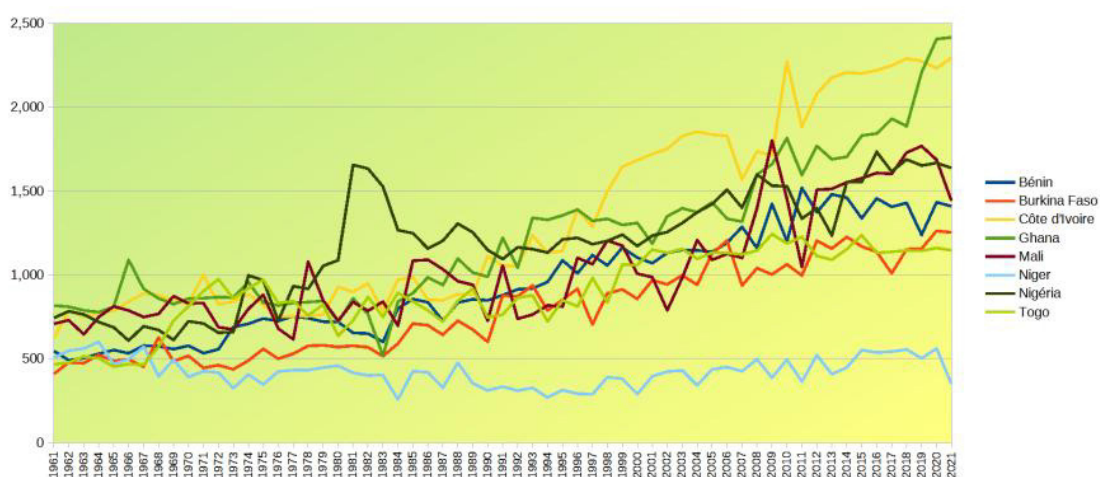
» constituée d'argile ferrugineuse entaillée de cuvettes marécageuses ;

- Un plateau silico-argileux à savane arborée s'étendant au Nord d'Abomey jusqu'aux contreforts des collines de l'Atacora ;
- Une région de collines au Nord-Ouest, l'Atacora, dont l'altitude varie de 500 à 800 mètres et qui constitue le réservoir d'eau pour le Bénin et le Niger ;

- Les plaines du Niger qui sont de vastes zones silico-argileuses fertiles.

En l'absence de chocs tels que des épidémies ou des impacts liés aux changements climatiques, le secteur de l'agriculture

devrait être en mesure d'assurer la sécurité alimentaire. Actuellement, lorsqu'il y a des précipitations régulières, le pays conserve la capacité d'exporter une partie de ses céréales et de ses produits agricoles. Les rendements céréaliers par hectare au fil des décennies ont progressé, et les performances agricoles du Bénin se situent approximativement à la moyenne des pays de la région.



Graphique 1 : Rendement céréalier par hectare 1961-2021.

Source : Banque Mondiale 2023 (données de la FAO)

(API_AG.YLD.CREL.KG_DS2_en_excel_v2_6299796.xls Fichier extrait en décembre 2023).

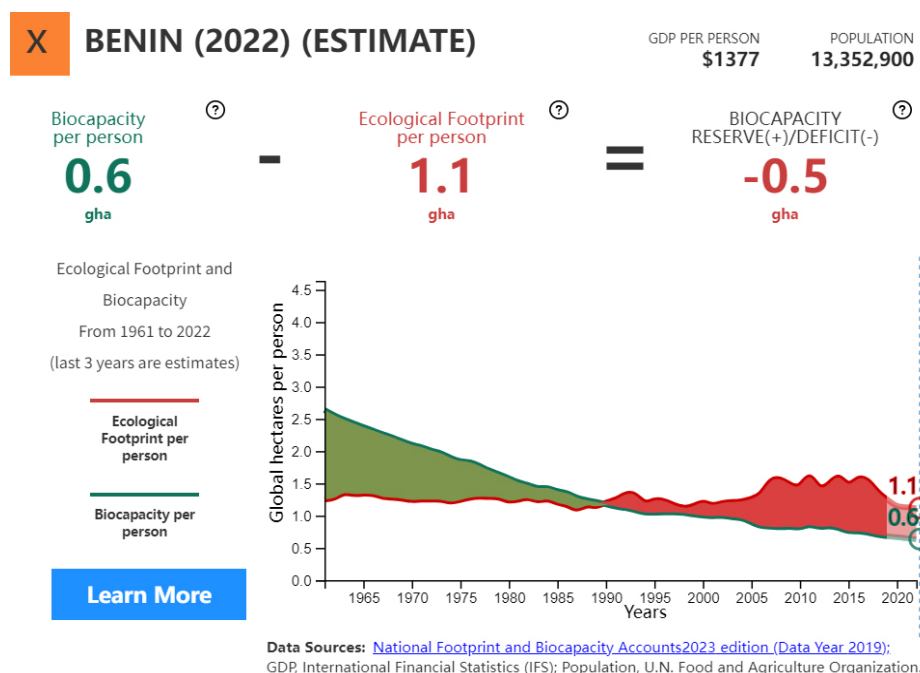
L'agriculture béninoise est dépendante des précipitations et dominée par la production de coton. Malgré un écosystème fertile, la productivité alimentaire ne suit pas la croissance démographique. Le Sud du Bénin, autrefois couvert de forêts tropicales, souffre de déforestation, entraînant une diminution des précipitations. La dégradation des terres agricoles affecte 1,8 million de personnes, avec un coût annuel de 490 millions USD. Le Bénin vise à atteindre

” Malgré un écosystème fertile, la productivité alimentaire ne suit pas la croissance démographique.

” Le Bénin vise à atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici 2030.

la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici 2030. Depuis les années 1970, la biocapacité du Bénin a fortement diminué, entraînant un déficit écologique. Dans la zone côtière, la surpêche et la dégradation des ressources halieutiques

persistent malgré les efforts de sensibilisation et les actions en collaboration avec la FAO.



Graphique 2 : Estimations de la biocapacité par habitant en ha globaux par personne en 2022 et tendance pour le Bénin.

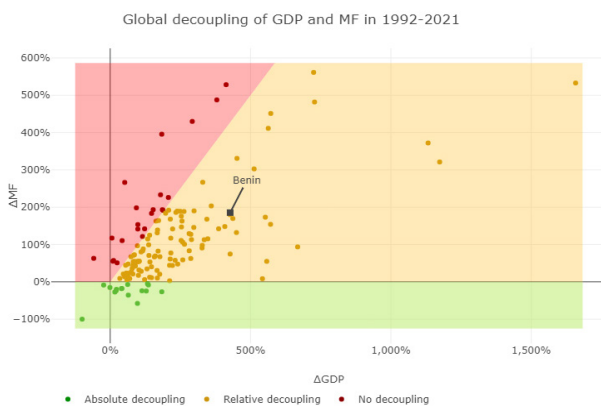
Source: Global Footprint Network, 2023. National Footprint Accounts. (<http://data.footprintnetwork.org>)

Les changements les plus importants sont : une augmentation des terres cultivées et une réduction de la part de la sylviculture et des pâturages.





Graphique 3 : Estimations pour la biocapacité par habitant en ha globaux par personne en 1970 (en haut), 2019 (au milieu) et en 2022 (en bas).
 Source : Global Footprint Network, 2023. National Footprint accounts, (<http://data.footprintnetwork.org>).



Graphique 4 : Découplage mondial du PIB et des flux de matières de 1992 à 2021 : Position du Bénin.

Source : www.materialflows.net

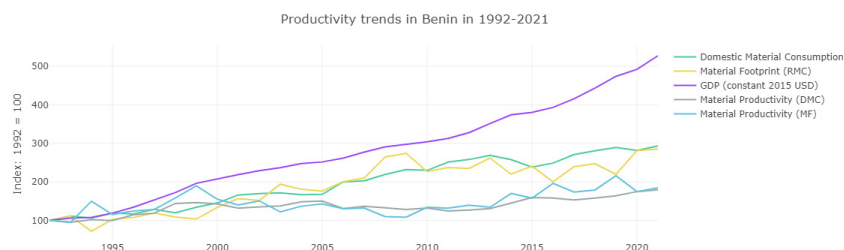
La productivité matérielle est une mesure de l'efficacité avec laquelle une économie utilise ses matières premières. Elle est calculée comme le rapport entre

le PIB et la consommation intérieure des matières (CIM3) ou le flux des matières (FM4). Une augmentation de la productivité est synonyme de découplage

entre l'utilisation des matières et la performance économique.

Pour identifier le découplage relatif (mieux) ou absolu (désiré), les variations du PIB et du FM sont

comparées. Entre 1992 et 2021, le Bénin a atteint un découplage relatif (ΔFM de 186% et ΔPIB de 427%), mais des améliorations sont encore nécessaires pour parvenir à un découplage absolu.



Graphique 5 : Tendances de la productivité (bilans matériels et économiques) au Bénin.

Source : www.materialflows.net

Selon materialflows.net, entre 1970 et 2021, l'extraction de matières premières au Bénin a quadruplé, passant de 9,9 millions de tonnes à 51,7 millions de tonnes. En 2021. Avec 4 tonnes par habitant, le Bénin se classait 64ème sur 237 pays, bien en dessous de la moyenne mondiale de 11,4 tonnes par habitant. Le Bénin dépend également de l'extraction de matières comme d'autres pays tel que la RDC, le Guatemala et le Burkina Faso. En 2021, l'empreinte matérielle

(FM) du Bénin était de 58,8 millions de tonnes, et sa consommation intérieure de matières était de 58,1 millions de tonnes. Comparé aux autres pays, avec 4,5 tonnes par habitant, le Bénin se classait 35ème, à 66 % en dessous de la moyenne mondiale. La productivité matérielle (PM) a augmenté de 85 %, atteignant 0,3 USD par kilogramme, soit 65,3 % en dessous de la moyenne mondiale de 0,8 USD par kilogramme.

QUE RETENIR ?

La situation géographique du pays se trouve dans un processus de transformation qui est accéléré par les changements climatiques et d'autres interventions humaines. Les éléments qui étaient d'un caractère tampon pendant des siècles sont devenus des éléments passifs. Des stratégies bien conçues ne suffisent pas. Seule la sensibilisation, la négociation, l'identification et l'application des mesures appropriées pour protéger l'environnement permettront d'éviter le déclin. Des améliorations sont encore possibles.

- ❑ Élément de caractéristique critique : Le pays est situé à côté du Nigeria et de plusieurs pays enclavés (Burkina-Faso, Niger) qui comptent sur lui comme plaque tournante. Les éléments critiques doivent faire l'objet d'un suivi attentif. Actuellement, la situation sur fond de tension marquée par la fermeture des frontières entre le Niger et le Bénin vient toutefois compromettre cette position avantageuse du pays.
- ❑ Élément de caractéristique passif : Le climat et les sols favorables font que le Bénin possède un avantage comparatif global dans la production de coton et d'autres cultures tropicales.
- ❑ Élément de caractéristique passif : La situation côtière offre des possibilités de développement de l'industrie de la pêche.
- ❑ Élément de caractéristique actif (variable motrice) : Le changement de climat (aidé par les changements dans l'utilisation de la terre) a transformé une structure qui était stable (la situation des sols) en une situation de dégradation.
- ❑ Élément de caractéristique actif (variable motrice) : La surpêche risque de transformer une structure qui était stable (les ressources marines) en une situation de dégradation.
- ❑ Élément de caractéristique passif : La biocapacité en voie de déclin (soulignant la nécessité de veiller à ce que les modèles de production durable soient encouragés pour la création d'emplois).
- ❑ Élément de caractéristique actif (variable motrice) : L'augmentation de la productivité favorisera le découplage entre la production économique et la production matérielle. (Dans le monde globalisé, il ne faut pas oublier les chaînes d'approvisionnement mondiales dans la conception des stratégies durables.)

2.2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Sur la base des données à fin 2019, la Banque Mondiale a annoncé le passage du Bénin au sein de la catégorie des économies à revenu intermédiaire inférieur. Le Bénin quitte pour la première fois de son histoire, la catégorie des pays à faible revenu. Le pays occupe, à l'échelle mondiale, une position entre le quatrième et le cinquième quintile si on le classe en fonction du PIB par habitant (tant en valeur nominale qu'en parité de pouvoir d'achat).⁵ Dans l'Indice mondial de la faim (GHI) 2023, le Bénin se classe 86ème sur 125 pays, tombant dans la catégorie

”

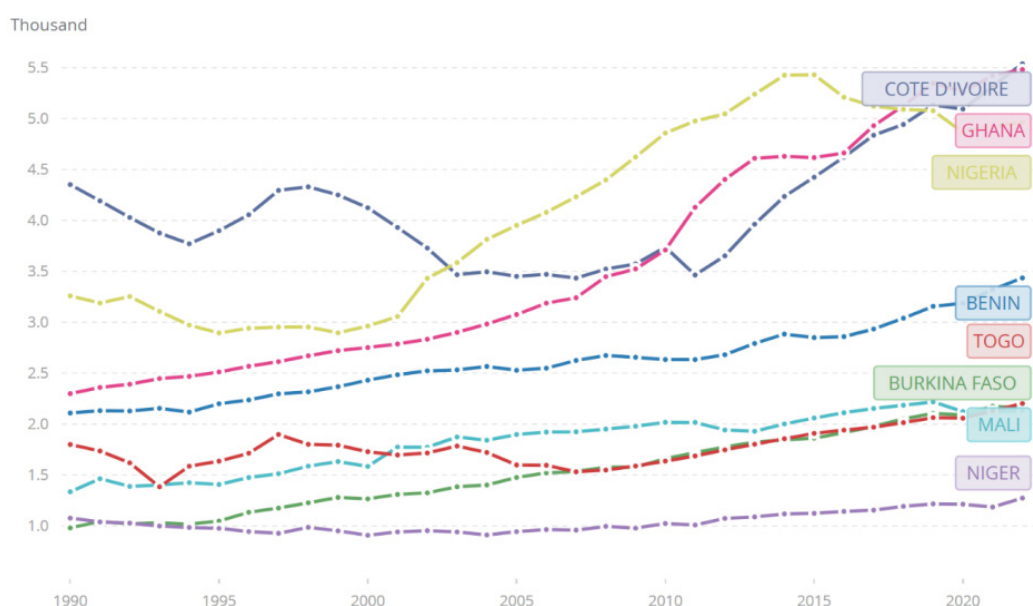
Le Bénin quitte pour la première fois de son histoire, la catégorie des pays à faible revenu.

”

Sans croissance de la productivité du travail, on ne peut pas s'attendre à une croissance des revenus individuels au niveau de la population

« état de faim grave ».⁶ Dans la région (Afrique subsaharienne et Afrique de l'Ouest), le pays occupe une « position moyenne » entre les économies les plus fortes et les plus faibles si l'on se réfère au PIB par habitant (à la fois nominal et en parité de pouvoir d'achat).

Ce développement moyen de la croissance du PIB par habitant est reflété dans une position similaire dans le contexte sous-régional de croissance de la productivité du travail selon les modélisations de l'OIT. Sans croissance de la productivité du travail, on ne peut pas s'attendre à une croissance des revenus individuels au niveau de la population.

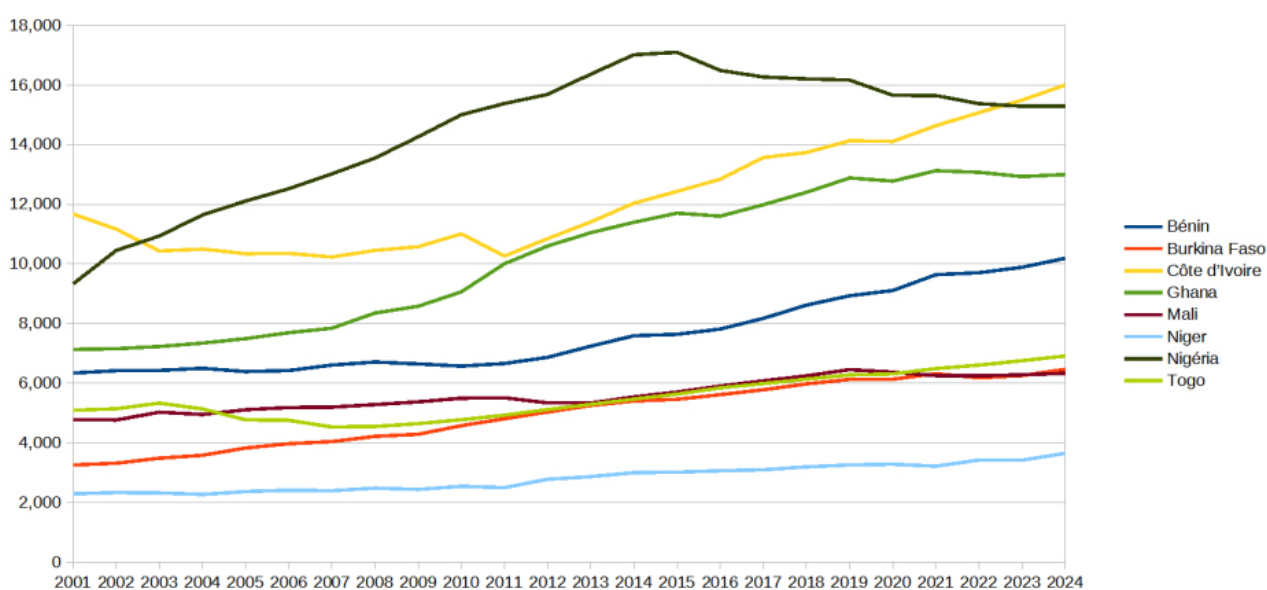


Graphique 6 : Évolution du PIB par habitant 1990-2022 Bénin et pays limitrophes (\$ internationaux à prix constants 2017).

Source : Worldbank open data. Source : www.materialflows.net

⁵ V. <https://data.worldbank.org/>.

⁶ V. <https://www.globalhungerindex.org/benin.html>. Cette catégorie est la même que pour les pays voisins où seul le Ghana échappe à la catégorie (comme « état de faim modéré ») et le Niger tombe en dessous (comme « état de faim alarmant »).

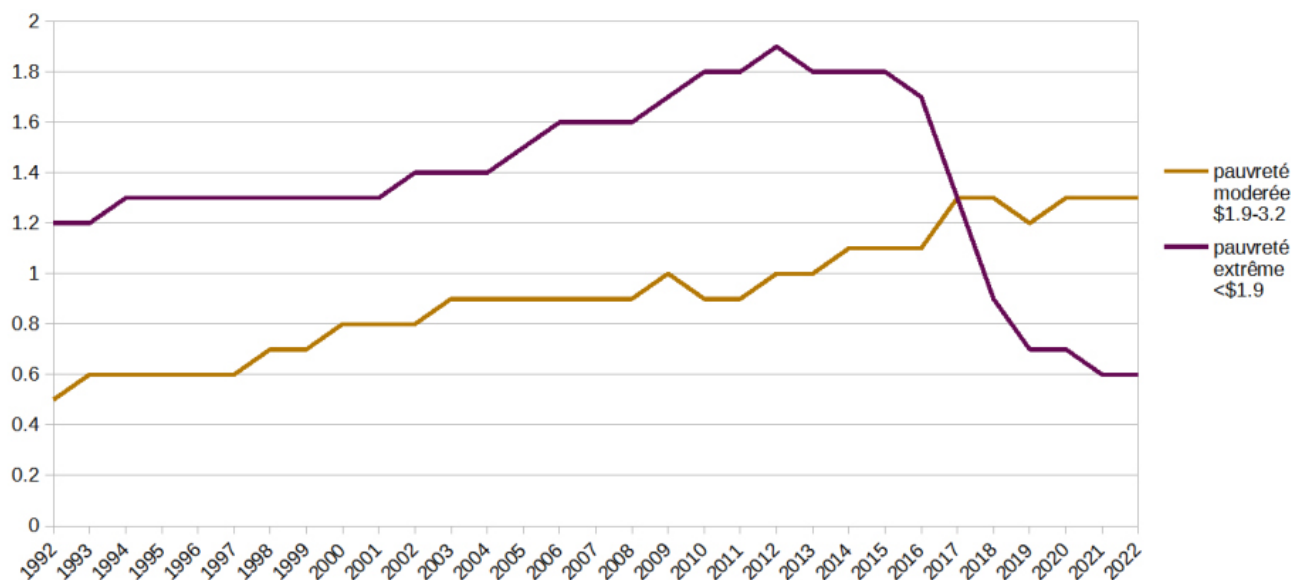


Graphique 7 : Productivité du travail 2001-2024 (production par travailleur, en dollars PPA internationaux de 2017) en comparaison avec les pays limitrophes.

Source : ilo.org (modélisations).

L'attention rigoureuse portée au développement ces derniers temps a permis d'améliorer considérablement la situation de la population, de sorte qu'un nombre important de personnes a échappé à la pauvreté extrême. Depuis le début de la dernière décennie, 1,2 million de personnes sont sorties de l'ex-

trême pauvreté. Cependant 600.000 vivent toujours dans la pauvreté extrême, et 1,3 million se trouvent dans la couche voisine de la pauvreté modérée où le risque de retomber ou de tomber dans la pauvreté extrême reste critique.



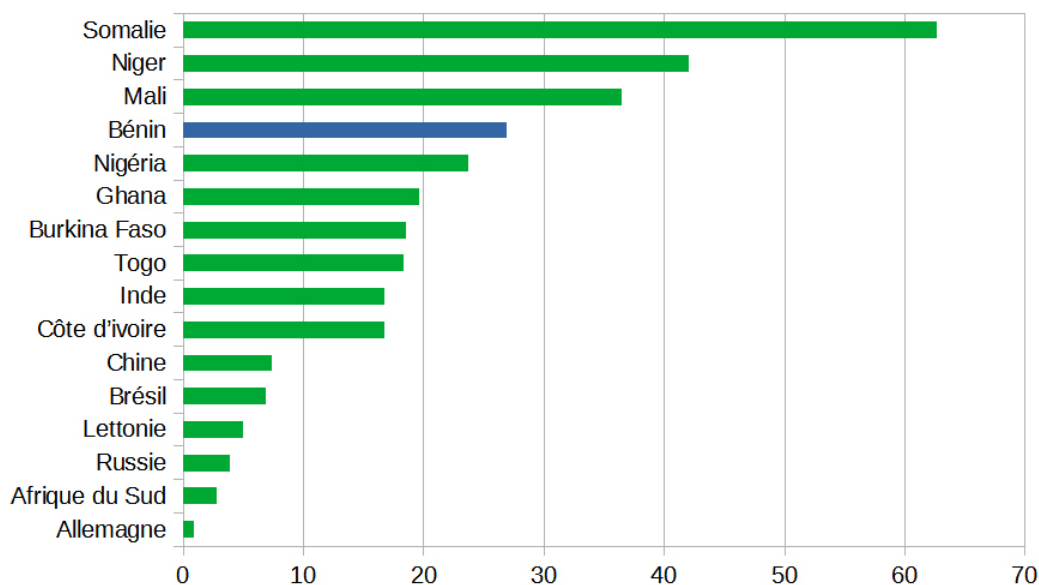
Graphique 8 : Nombre des personnes (en millions) au Bénin qui restent vulnérables à l'extrême pauvreté (modérément pauvre) 1992-2022 (parts de la population qui travaillent et vivent au-dessous du seuil de \$3.20) ou qui vivent en pauvreté extrême

Source : ilo.org (modélisations).

Ainsi, bien que les tendances de développement soient positives, la croissance économique n'est manifestement pas suffisante pour garantir des conditions économiques stables à la population. L'économie du Bénin reste peu diversifiée et par conséquent vulnérable aux chocs extérieurs, y compris la fermeture des frontières par les pays voisins, aux changements de politiques commerciales et au changement du climat à cause de sa dépendance du secteur agricole dans un environnement fragile.

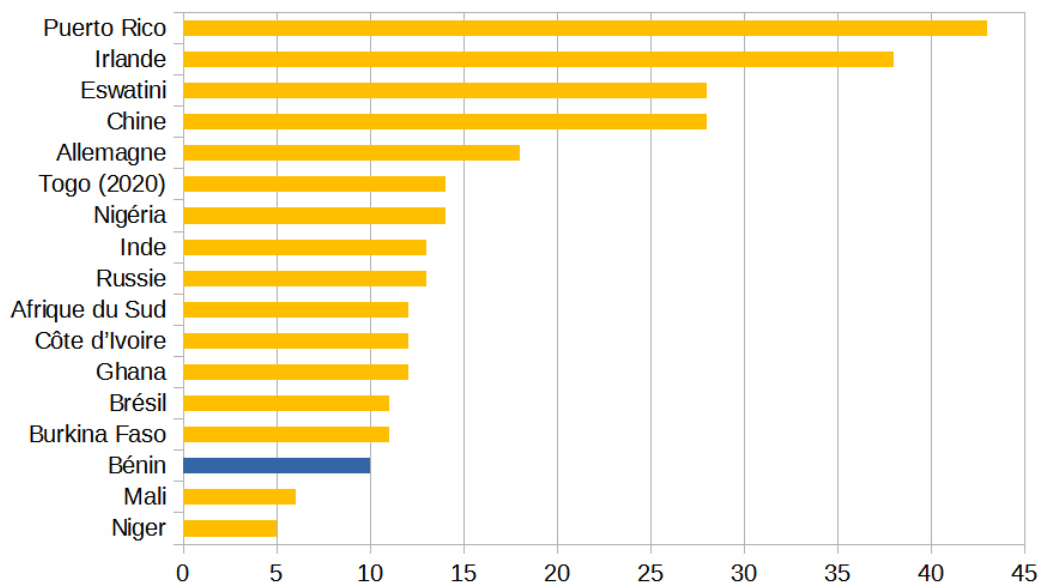
„ L'économie du Bénin reste peu diversifiée et par conséquent vulnérable aux chocs extérieurs

L'agriculture est la première activité économique du Bénin. En 2019, avant la pandémie COVID-19, l'agriculture représentait 28% du PIB et employait 70% de la population active. L'agriculture est principalement pratiquée par de petits exploitants. Une part importante de la population pratique l'agriculture de subsistance pour subvenir à ses besoins essentiels.



Graphique 9 : Pourcentage de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale 2022.

Source : https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?most_recent_value_desc=true

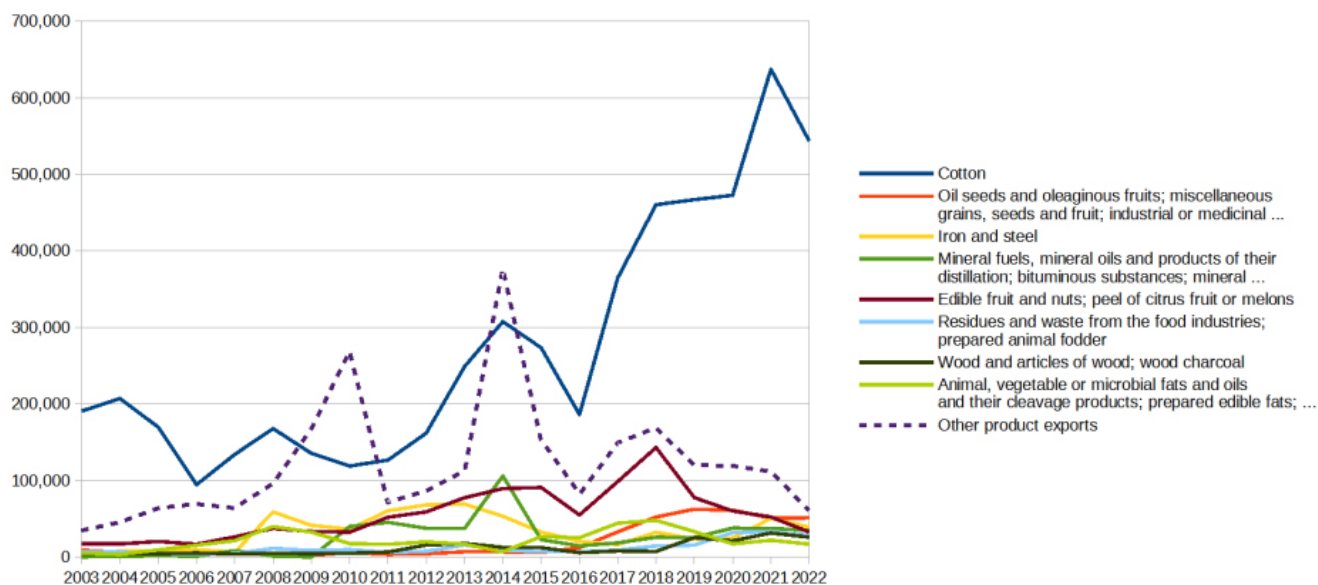


Graphique 10 : Pourcentage de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale 2022.

Source : https://data.worldbank.org/indicator/NV.IND.MANF.ZS?most_recent_value_desc=true.

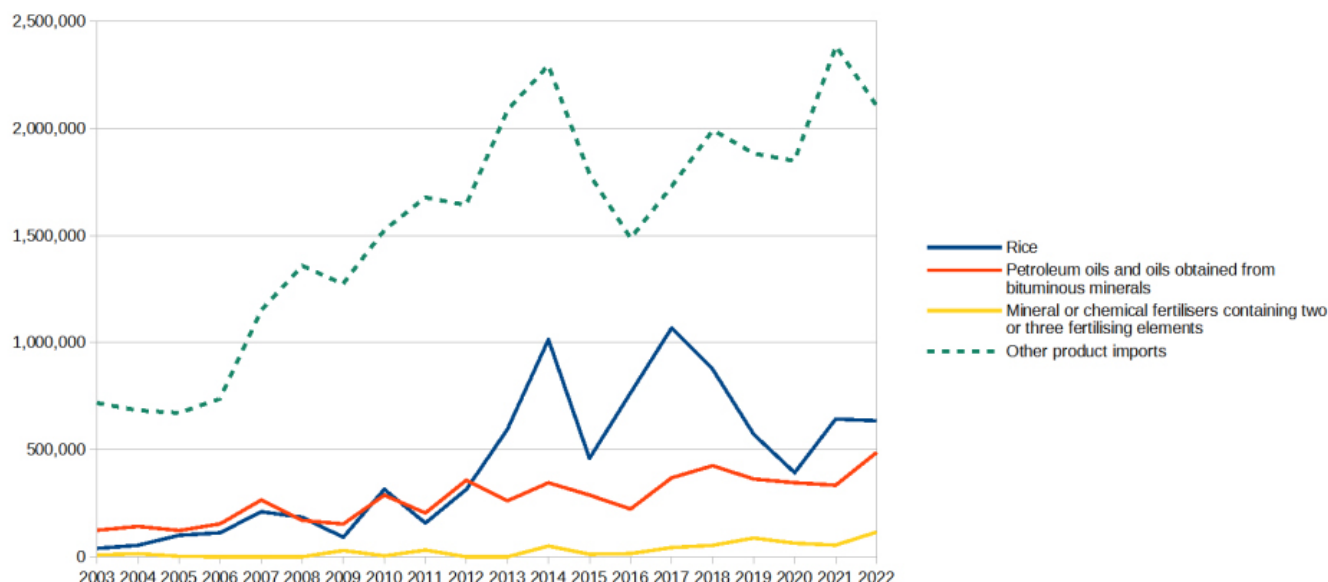
L'industrie manufacturière, qui a été le principal moteur de croissance pour de nombreux pays au cours du siècle dernier, connaît une stagnation similaire à celle observée dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, se maintenant à un niveau relativement peu développé. Dans ces circonstances, l'économie dépend de l'exportation de produits agricoles

peu transformés (coton et noix de cajou). Cette exportation est complétée par la réexportation de certains biens et des produits de base importés vers le Nigéria (soumis à l'évolution de la gestion des frontières et des politiques d'importation de ce pays voisin).



Graphique 11 : Exportations par produit 2003-2022 (USD 1,000).

Source : <http://www.trademap.org/>



Graphique 12 : Valeur des importations de produits 2003-2022 : trois importations importantes (1,000 USD).
Source : <http://www.trademap.org/>.

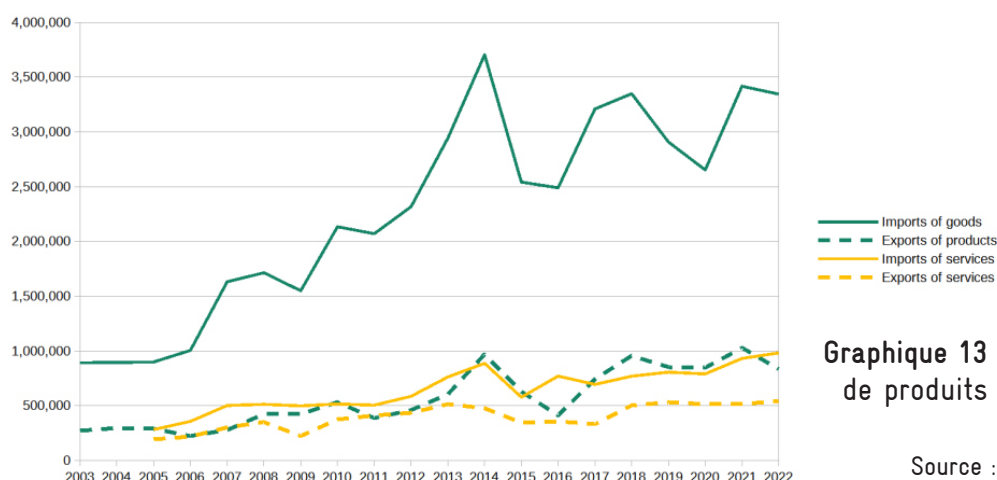
La balance commerciale (produits et services) du pays est généralement déficitaire. La gamme des produits est limitée.

L'Annexe 1 du rapport présente les importations du Bénin en 2022. Les importations augmentent plus lentement que les exportations, limitant la balance commerciale et la disponibilité des devises.

L'Annexe 2 présente les exportations béninoises en 2022. Le coton demeure le produit phare, malgré un recul du marché mondial. En revanche, les exportations de fruits comestibles sont en baisse et nécessitent des efforts accrus pour être revitalisées.

L'Annexe 3 identifie les produits béninois à potentiel d'exportation non exploité : or, noix de cajou, fèves de soja et coton.

L'Annexe 4 liste les produits à potentiel de diversification : cacao, café, huile de palme, bananes et graines de sésame. Diversifier les exportations est crucial pour le Bénin, en se concentrant sur les produits proches de son espace de production.

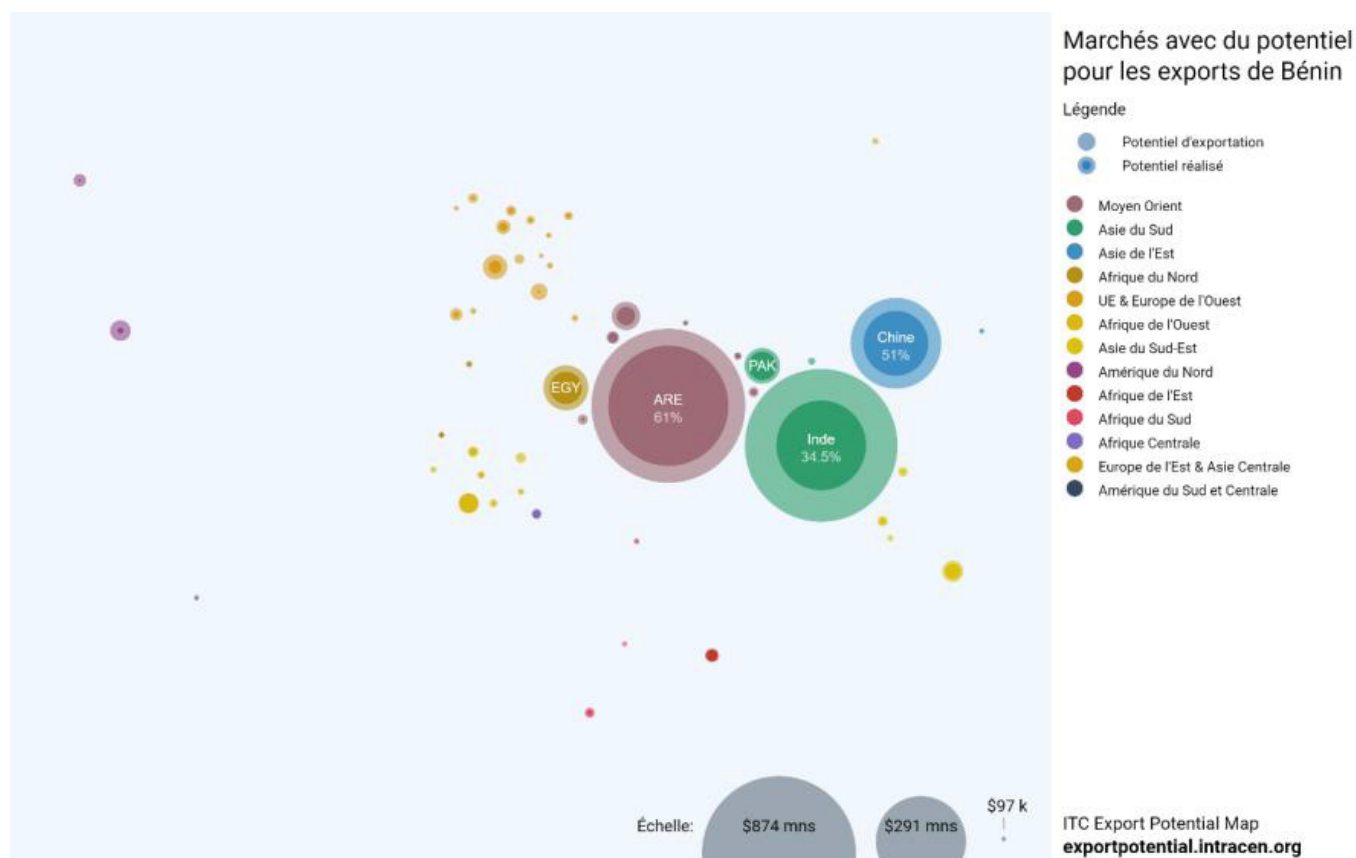


Graphique 13 : Exportations et importations de produits et services 2003-2022 (USD 1.000).

Source : <http://www.trademap.org/>

La diversité des pays partenaires commerciaux du Bénin pour l'exportation reste limitée. Les principaux importateurs de produits du Bénin sont les Emirats Arabes Unis pour les métaux, l'Inde, le Pakistan et l'Egypte pour le coton, la Chine pour des produits divers. Pour renforcer le potentiel d'exportation exis-

tant, ces pays seraient les premiers visés. Un petit nombre de clients de confiance établis constitue la meilleure voie à suivre à cette fin. Mais il est également possible de diversifier les acheteurs dans la région ou de cibler d'autres marchés.



Graphique 14 : Potentiel d'exportation par destination 2023.

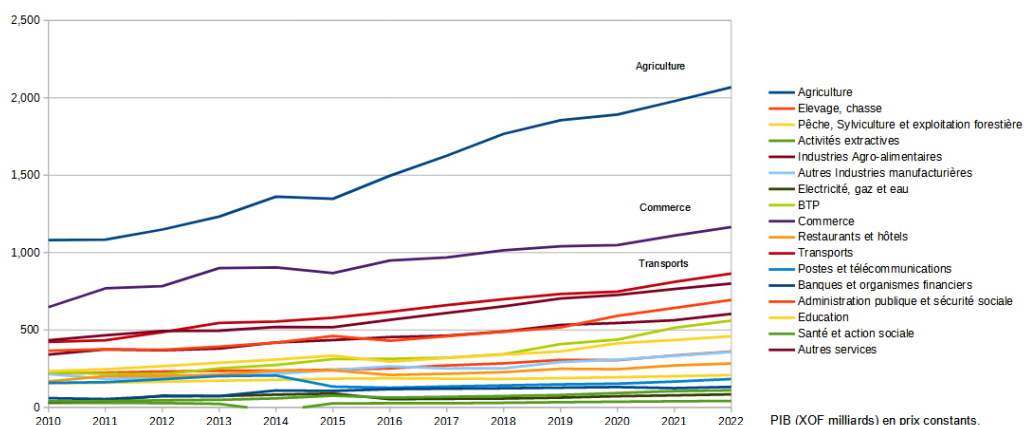
Source : exportpotential.intracen.org.

Si le marché d'exportation n'est pas encore bien développé et que la pénétration de ces marchés est normalement plus difficile, parce que les exigences de qualité sont plus élevées, le marché interne reste le pilier principal pour développer l'économie. Il s'agit

d'une tâche difficile compte tenu de la faiblesse des revenus et du pouvoir d'achat locaux. Mais tous les efforts doivent être faits pour produire à la fois pour les exportations et pour la consommation intérieure.

Graphique 15 : Contribution des sous-secteurs économiques dans la valeur ajoutée 2010-2022 (prix constants).

Source : INStatD.



En revenant sur le PIB qui comprend toute la production interne du pays, il ne fait aucun doute que l'agriculture reste le pilier de l'économie béninoise et qu'elle le restera dans les années à venir, tant que l'impact des changements climatiques le permettra. Non seulement l'agriculture constitue la plus grande part des secteurs clés de l'économie, mais sa valeur ajoutée continue aussi de croître. Au cours des deux dernières décennies, sa production a pratiquement doublé en termes réels, comme le montre le graphique 16 qui est exprimé en prix constants. Le taux de croissance moyen composé (TCMC) de la dernière décennie est de 6%. La simple production agricole sans autre transformation a contribué à hauteur de 21% au PIB total en 2022.

Le deuxième secteur qu'il faut noter, c'est le commerce qui a contribué à hauteur de 12% au PIB total

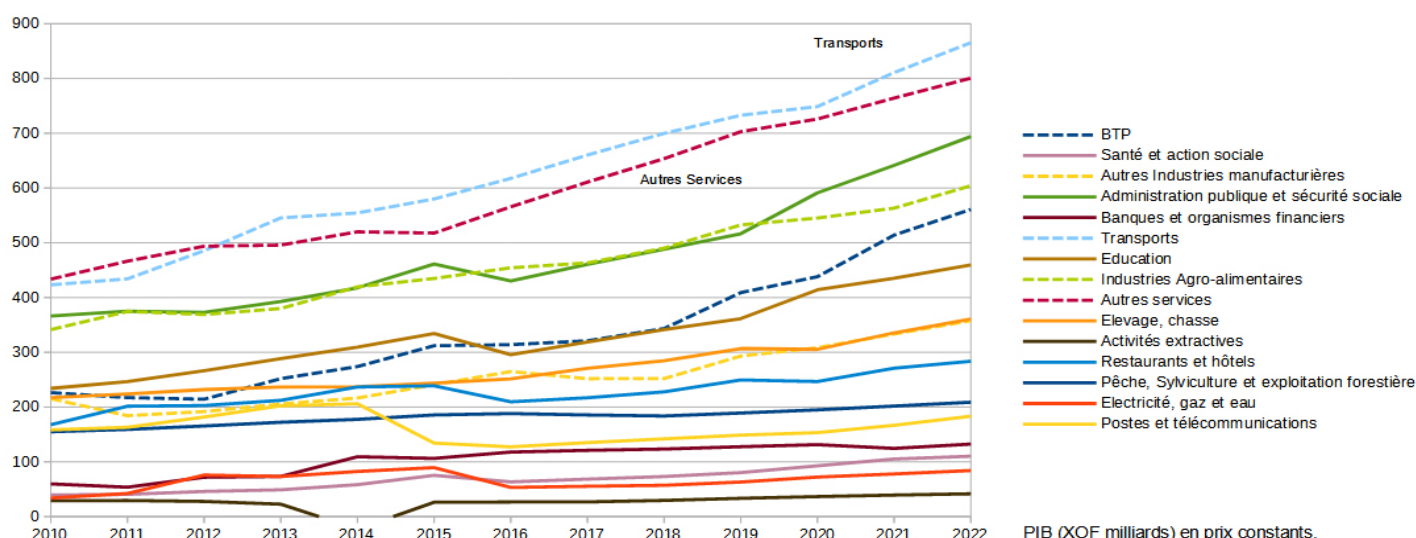
en 2022 et dont la croissance sur la dernière décennie est de 4% (TCMC). Le troisième secteur contribuant le plus au PIB en 2022 est le secteur des transports, avec une contribution de 9% et un TCMC de 6% (similaire à l'agriculture).

”

il ne fait aucun doute que l'agriculture reste le pilier de l'économie béninoise et qu'elle le restera dans les années à venir

Le graphique 17 montre également l'évolution du PIB, mais il ne contient pas la présentation des secteurs de l'agriculture et du commerce afin de permettre une meilleure résolution des secteurs plus petits.

Les autres services qui suivent le secteur des transports ne représentent pas un type de services spécifique. Il s'agit uniquement d'une position collective de sous-secteurs encore plus petits qui peuvent être ignorés dans la présente étude, car ceux-ci individuellement ne contribuent pas significativement au produit intérieur brut.



Graphique 16 : Contribution des sous-secteurs économiques sans « agriculture » et « commerce » dans la valeur ajoutée 2010-2022 (prix constants).

Source : INStad.

L'évolution du PIB montre que la croissance économique nationale agrégée au cours de la dernière décennie est la plus forte (volume multiplié par le taux de croissance) dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, des transports, des industries agroalimentaires et du bâtiment et travaux publics (BTP). L'administration publique et la sécurité sociale

étant généralement financées par les taxes et impôts perçus, et leurs services n'étant pas commercialisés sur le marché, la croissance de leurs activités dépend du budget de l'État. Par conséquent, bien qu'elles connaissent une expansion, elles ne sont pas analysées dans le contexte des secteurs moteurs de croissance

QUE RETENIR ?

- Le pays occupe une position entre le quatrième et le cinquième quintile si on le classe en fonction du PIB par habitant (nominal, et en parité de pouvoir d'achat).
- Dans la région (Afrique subsaharienne et Afrique de l'Ouest), le pays occupe une « position moyenne » entre les économies les plus fortes et les plus faibles, si l'on se réfère au PIB par habitant (à la fois nominal et en parité de pouvoir d'achat).
- Élément de caractéristique critique : Le voisinage direct avec un des plus grands marchés nationaux de l'Afrique apporte des conséquences mixtes pour l'économie béninoise et son développement.
- Élément de caractéristique tampon : La culture, le transport et la transformation du coton contribuent directement et indirectement à la subsistance de la population.
- Élément de caractéristique tampon : Les activités commerciales informelles y compris transfrontalières sont d'une grande importance pour l'économie du Bénin.
- Élément de caractéristique actif (variable motrice) : Opportunité de développer une capacité à produire des produits et des services pour les marchés régionaux et internationaux et non pas seulement se contenter du commerce transfrontalier, y compris informel, avec des pays voisins.
- Élément de caractéristique actif (variable motrice) : Les secteurs avec un taux de croissance moyen composé (TCMC) de la dernière décennie bien supérieur au taux de croissance de la population en âge de travailler inclus les BTP (10%), agriculture (6%) , autres industries manufacturières (6%), transports (6%), industries agroalimentaires (5%).

Que retenir ? | Encadré n° 2

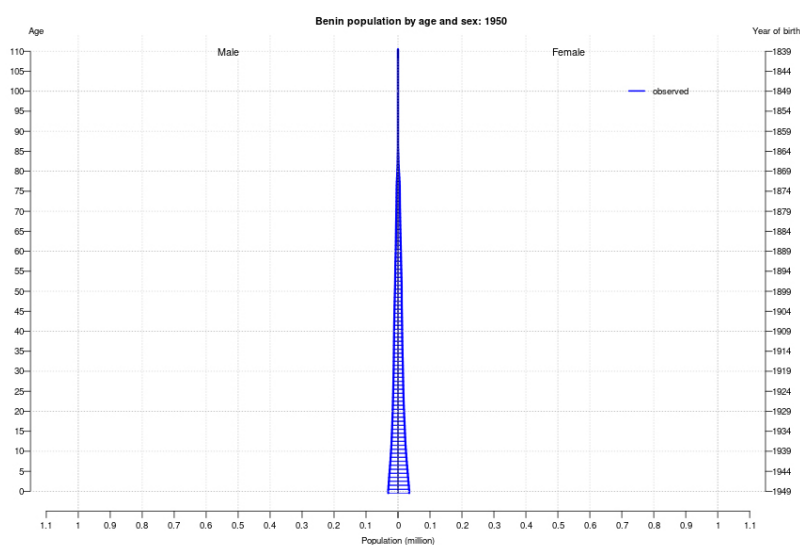


2.3. DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE

L'évolution de la population est un facteur majeur qui influence la forme des marchés du travail. Il existe de fortes similitudes dans la forme que prennent les pyramides des âges des pays au fil du temps. Et les données disponibles à l'échelle mondiale depuis longtemps sont suffisantes pour que les méthodes statistiques soient bien affinées et per-

” La forme de la pyramide des âges du Bénin devrait normalement indiquer que l'accélération de la croissance démographique n'en est qu'à ses débuts et qu'elle ne ralentira qu'après plusieurs décennies.

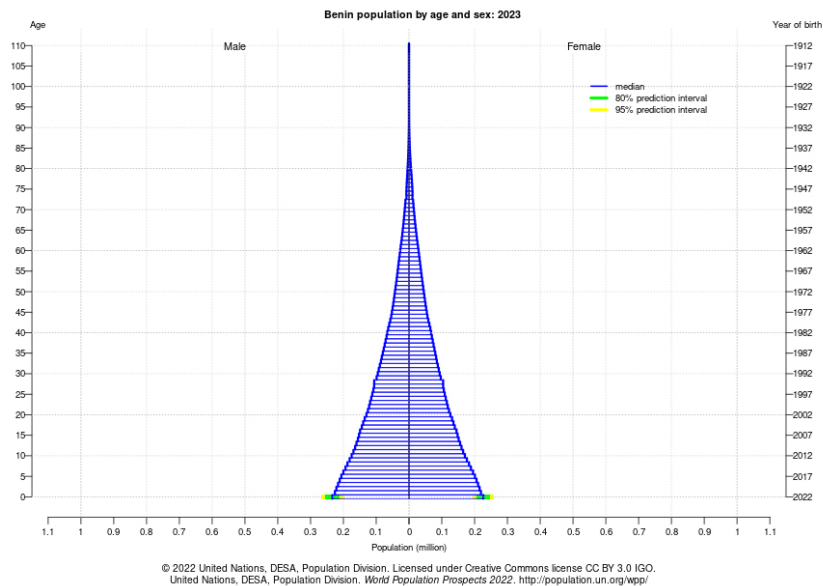
mettent d'estimer l'évolution de la population dans le monde. La forme de la pyramide des âges du Bénin devrait normalement indiquer que l'accélération de la croissance démographique n'en est qu'à ses débuts et qu'elle ne ralentira qu'après plusieurs décennies.



© 2022 United Nations, DESA, Population Division. Licensed under Creative Commons license CC BY 3.0 IGO. United Nations, DESA, Population Division. World Population Prospects 2022. <http://population.un.org/wpp/>

Graphique 17 (a) : Estimations pour les pyramides des âges entre 1950 et 2023.

Source : <https://population.un.org/wpp>.



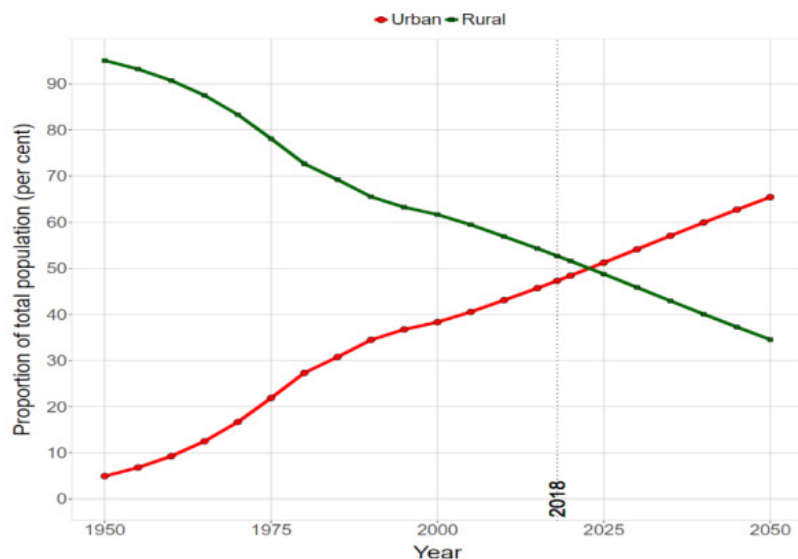
Graphique 17(b) : Estimations pour les pyramides des âges entre 1950 et 2023.

Source : <https://population.un.org/wpp>.

Traditionnellement, de nombreux pays visent à développer une population jeune et active pour pouvoir financer et développer des institutions de sécurité sociale avant que la génération des baby-boomers ne prenne sa retraite, ce qu'on appelle le « dividende démographique ». Cependant, l'augmentation du chômage chez les jeunes remet en question cette attente automatique de dividende démographique basé sur l'emploi des jeunes. De plus, dans les pays à faible revenu et déficitaires sur le plan alimentaire, les revenus des travailleurs pourraient ne pas suffire à financer des systèmes de sécurité sociale robustes.

Seule la Chine a mis en oeuvre des mesures draconiennes, comme la politique de l'enfant unique, pour gérer la croissance démographique et assurer la viabilité des systèmes de sécurité sociale face à une population vieillissante. Cette politique a récemment été assouplie pour l'ajuster à une nouvelle dynamique démographique.

L'urbanisation au Bénin devrait s'intensifier, avec une croissance soutenue de la population urbaine et une diminution progressive de la population rurale, selon les estimations des Nations Unies.



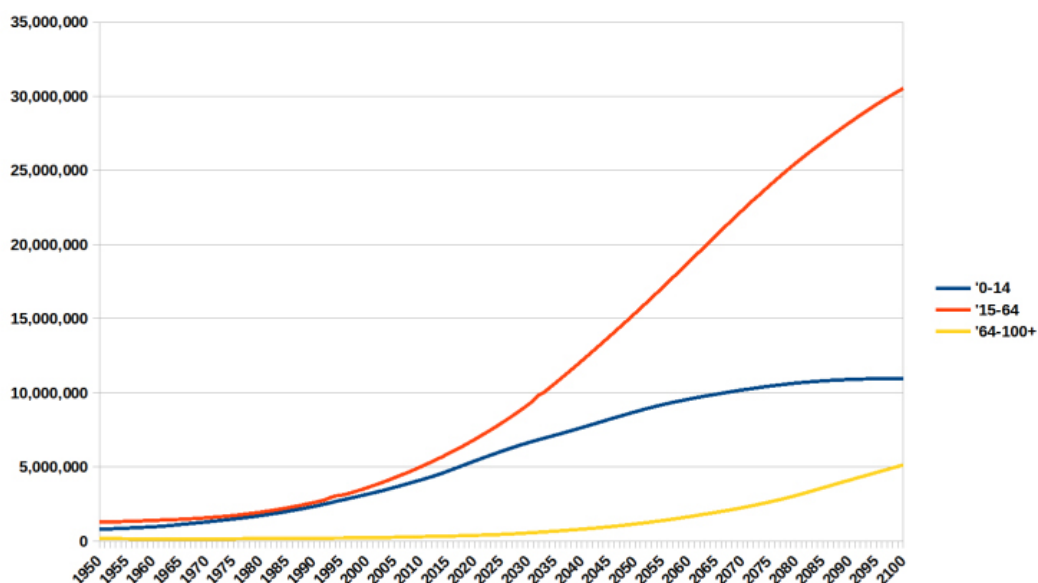
Graphique 18 : Proportion des populations urbaine et rurale au Bénin 1950-2050.

Source : NU DAES 2018. World Population Prospects, Profile démographique du pays.

La population en âge de travailler est définie comme les individus âgés de 15 à 64 ans, période pendant laquelle ils sont généralement actifs sur le marché du travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Cette définition peut varier entre les pays en raison de différences dans les systèmes de sécurité sociale et les responsabilités familiales envers les personnes âgées. Bien que certains pays utilisent une définition pratique incluant des 15 ans, l'activité économique diminue significativement après 64 ans.

Le travail des enfants de moins de 15 ans est généralement considéré comme nuisible à leur développement physique. Bien que son incidence soit limitée au Bénin, il est recensé séparément sans affecter la définition de la population en âge de travailler.

Le graphique 19 présente des estimations de l'évolution de la population en âge de travailler (15-64 ans) et des deux segments dépendants de la population (0-14 ans et 65 ans et plus) sur la base des dernières révisions.



Graphique 19 : Estimations DAES 2022 pour les groupes d'âge de la population 1950-2100.

Source : NU DAES 2022. World Population Prospects, Profile démographique de pays ; et propres calculs.

Au Bénin, les tendances démographiques indiquent clairement une accélération actuelle de la croissance de la population en âge de travailler. D'après les projections, le point d'inflexion de cette croissance ne devrait survenir qu'aux alentours de 2080, soit dans plus de 50 ans (v. Graphique 19). D'ici la fin du siècle, cette population pourrait atteindre environ 30 millions de personnes.

Actuellement, en 2023 selon les projections du DAES 2022 (v. Graphique 18), la taille de la population en âge de travailler s'élève à 7.8 millions de personnes.

Les personnes âgées de 0 à 14 ans font 5.8 millions, et celles qui ont plus de 64 ans sont estimées à 421 000. Le total de la population s'élève à 13,7 millions d'habitants, répartis en deux moitiés égales entre les zones urbaines et les zones rurales avec respectivement 6,85 millions de personnes, si les estimations disponibles concernant leur répartition sont justes.

À chaque année la population en âge de travailler va croître de 288 000 nouveaux entrants. Ce chiffre va augmenter pour atteindre 379 000 personnes.

QUE RETENIR ?

- Nous nous trouvons actuellement dans une phase d'accélération de la population en âge de travailler. □ Si cette population occupe un emploi rémunéré ou lucratif, la situation peut mener à un « dividende démographique » qui peut servir pour élargir la couverture de la sécurité sociale.
 - Si cette population n'occupe pas d'emploi rémunéré ou lucratif, la situation peut mener à une crise démographique où la couverture par la protection sociale resterait faible ou ne serait pas assurée.
 - La question qui se pose est de savoir si l'économie du Bénin sera en mesure d'absorber les 288 000 de nouveaux arrivants annuels dans la population en âge de travailler.
- Élément de caractéristique actif (variable motrice) : La croissance de la population en âge de travailler est un élément très actif qui change la structure du marché du travail.
- Élément de caractéristique passif : Si le taux de croissance de la population est un élément actif, le nombre absolu des personnes est un élément passif. Il peut être influencé par la croissance et la migration.
- Élément de caractéristique actif (variable motrice) : La tendance croissante à l'urbanisation influencera profondément la structure des centres urbains et ruraux, renforçant le rôle central des villes. Selon leur capacité de gestion, ces dernières pourront soit tirer profit de cette évolution, soit en subir les conséquences. Il est donc essentiel de renforcer à temps les infrastructures et services liés au marché du travail afin de s'adapter efficacement aux mutations urbaines. Par ailleurs, la concentration de la population en milieu urbain permettra de réduire le coût moyen de l'assistance aux populations, grâce aux économies d'échelle réalisées dans les différents services.

Que retenir ? | Encadré n° 3



2.4. DEPLACEMENTS DE LA MAIN-D'OEUVRE

Comme dans toute la région, le Bénin a une forte tradition migratoire ancrée dans l'histoire, la société et la culture. Partageant un passé colonial, une langue commune, une culture et une monnaie similaires avec les États voisins, les migrations peuvent être individuelles ou collectives, temporaires, saisonnières (comme dans l'agriculture et pour la transhumance ou l'évolution des conditions et des pratiques, y compris la sédentarisation des éleveurs qui sont à l'origine de conflits parfois violents), ou encore permanentes. Des conflits peuvent survenir à cause de la sédentarisation des éleveurs. De plus, il existe des flux migratoires réguliers de cultivateurs béninois vers le Nigéria, attirés par la productivité plus élevée des terres nigérianes.

2.4.1. MIGRATION INTERNATIONALE

En 2020, selon les données du DAES de l'ONU, 681.827 Béninois (316.489 femmes et 365.338 hommes) vivaient à l'étranger, tandis que 394.276 migrants étrangers (208.657 femmes et 185.619 hommes)

étaient enregistrés au Bénin. L'immigration représente 3% de la population béninoise, alors que l'émigration en représente 5%. En termes nets, le solde migratoire du Bénin est en faveur de l'émigration.

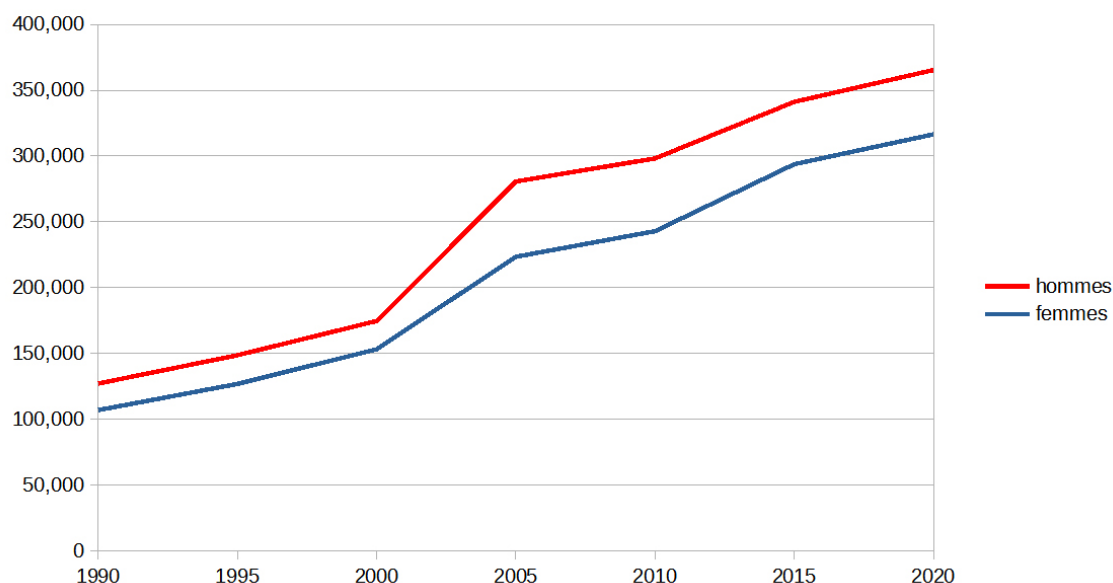
Les chiffres de la migration internationale publiés par les institutions béninoises diffèrent de manière significative de ceux de l'ONU. Les statistiques du Bénin se basent sur des données concernant les citoyens étrangers, la population née à l'étranger, ainsi que le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile. En d'autres termes, les estimations présentées par l'ONU n'ont pas été imputées.

Les raisons pour lesquelles les données de l'ONU indiquent un nombre beaucoup plus élevé d'immigrés internationaux au Bénin (surestimations par rapport aux chiffres béninois) et un nombre beaucoup plus faible de Béninois émigrés (sous-estimations par rapport aux chiffres béninois) méritent une analyse plus approfondie que l'ELMA ne peut fournir.

◇ ÉMIGRATION

Il y a plus d'hommes (54%) que de femmes (46%)

parmi la population émigrée du Bénin, et plus de femmes (53%) que d'hommes (47%) parmi la population immigrée.



Graphique 20 : Nombre de migrants du Bénin à l'étranger par sexe 1990-2020 (ONU).

Source: ONU DAES (undesa_pd_2020_ims_stock_by_sex_destination_and_origin.xlsx).

Le chiffre de l'effectif des migrants existants enregistrés par le DAES de l'ONU contraste fortement avec les données fournies par le gouvernement béninois pour 2009, telles que rapportées par l'OIM en 2011. Les chiffres de l'ONU se basent sur des recensements effectués dans les pays étrangers de résidence.

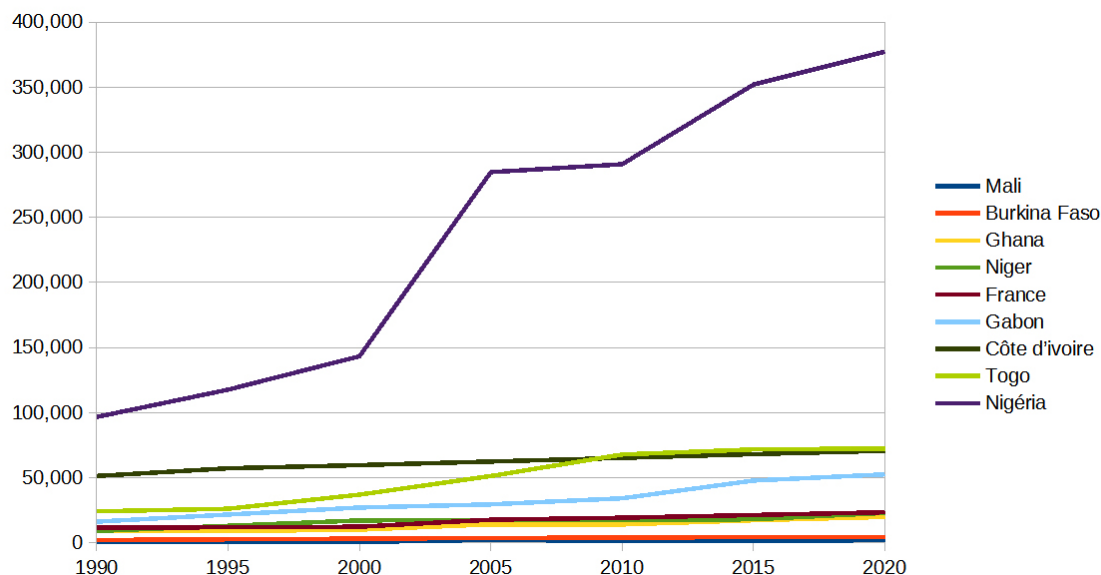
Il est possible que certaines des personnes enregistrées comme migrants à la sortie de la frontière aient été naturalisées dans certains pays au fil du temps. Par conséquent, elles pourraient ne pas être répertoriées comme citoyens béninois dans ces pays. Mais l'écart est énorme et ne peut pas être clarifié dans le contexte de cette ELMA.

Tableau 3 : Nombre de migrants du Bénin à l'étranger 2010 (OIM).

Régions	Effectif	%
CEDEAO	4 298 300	98,0
Reste de l'Afrique	49 221	1,1
Amérique	4 080	0,1
Asie	433	0,0
Europe	32 652	0,7
Total	4 384 686	100,0

Source : Données DRBE/ MAEIAFBE, 2010

Source : OIM 2011 : 48, Tableau 11.



Graphique 21 : Nombre de migrants du Bénin à l'étranger par pays d'accueil 1990-2020 (ONU).

Source: NU DAES (undesa_pd_2020_ims_stock_by_sex_destination_and_origin.xlsx).

Même s'il y a un écart entre les chiffres absolus, toutes les statistiques démontrent que les déplacements de la main-d'œuvre sont essentiellement de nature régionale. Les principales destinations pour les émigrants béninois sont le Nigéria (377 169 en 2020 selon l'ONU), le Togo (72 330), la Côte d'Ivoire (70 576) et le Gabon (52 460). Selon l'OIM (2011), 98% de ces déplacements se font dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'émigration au Bénin est principalement motivée par des facteurs économiques, notamment la hausse du coût de la vie qui n'est pas accompagnée d'une augmentation proportionnelle des salaires, ainsi que le faible pouvoir d'achat de la population. De nombreux Béninois cherchent de meilleures perspectives pour leurs enfants, une plus grande sécurité de l'emploi et un environnement de travail plus agréable. Cependant, il n'existe pas de chiffres fiables sur les motivations des émigrés.

Selon le seul profil migratoire existant de l'OIM qui date de 2011, quarante-et-un pourcent (41%) des migrants du Bénin ont terminé l'enseignement primaire, 11% l'enseignement secondaire et 34% l'enseignement supérieur. Du point de vue du développement, une telle proportion témoigne d'une fuite des cerveaux, car le pays doit objectivement accroître la

proportion des personnes bien formées sur le marché du travail, afin d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre dans tous les secteurs de son économie.

Cette migration se produit même si les travailleurs migrants ayant fait des études supérieures hors du Bénin font face au défi de la non-reconnaissance de leurs compétences et qualifications. Cette situation résulte du manque de concordance dans les définitions des compétences et qualifications entre le Bénin et les pays de destination.

En raison du niveau d'études achevé au Bénin, la plupart des travailleurs migrants béninois occupent des emplois peu qualifiés dans les pays de destination, tels que les ouvriers agricoles, forestiers et pêcheurs (20%), les opérateurs d'usines et de machines (20%), ainsi que le personnel des services directs, les commerçants et vendeurs (11%).

Les migrants irréguliers béninois se trouvent principalement dans les économies informelles, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Ils travaillent dans les services domestiques, la construction, l'agriculture, la santé, l'éducation, le commerce et la pêche. Les femmes migrantes béninoises se concentrent dans la restauration et les services domestiques. Une recherche qualitative

parmi ces migrants pourrait aider à expliquer l'écart entre les chiffres de l'ONU et ceux publiés par les autorités Béninoise.

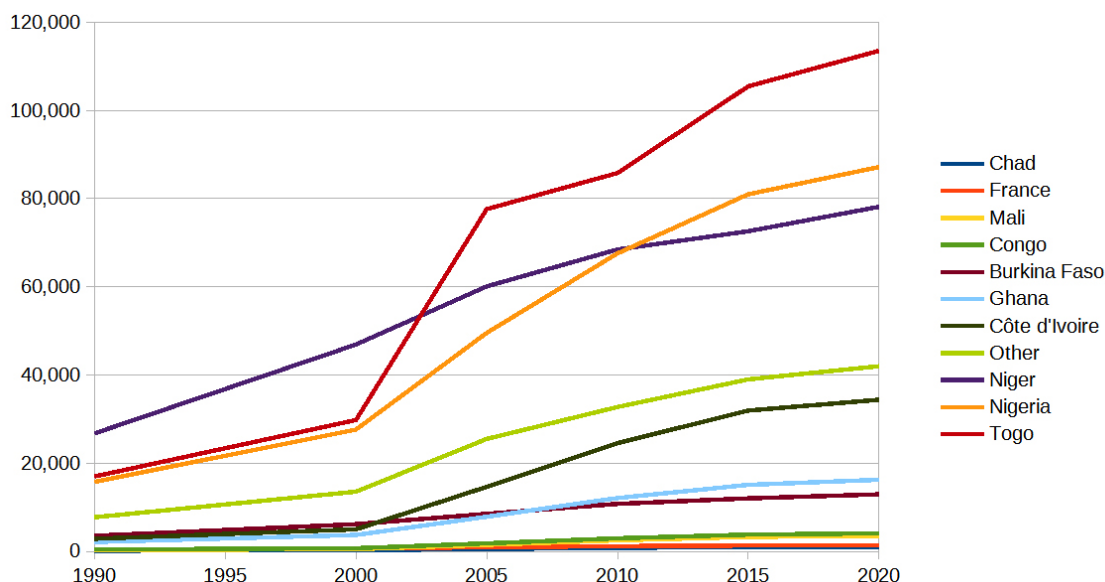
◇ IMMIGRATION

Les principaux pays d'origine des immigrants au Bénin sont le Togo (113 502), le Nigéria (87 145), le Niger (78 124), la Côte d'Ivoire (34 358) et le Ghana (16 226).

Les informations sur les immigrants au Bénin sont plus accessibles. Publiées en 2017, elles ont été examinées dans une revue sur la migration et le développement hu-

” Du point de vue du développement, une telle proportion témoigne d'une fuite des cerveaux, car le pays doit objectivement accroître la proportion des personnes bien formées sur le marché du travail, afin d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre dans tous les secteurs de son économie.

main sur la base des données de l'INStAD de 2002 et 2013. Cette étude a également analysé la migration interne au Bénin, comparant les segments de la population selon leur statut migratoire : non migrant, migrant interne et migrant international. Dans le cadre d'une ELMA, au niveau national, la différence entre les migrants internes et les non migrants n'est pas importante car les droits des migrants internes normalement sont les mêmes que pour les non migrants. Le marché de travail national est automatiquement ouvert pour les deux catégories.



Graphique 22 : Nombre d'immigrants d'accueil au Bénin par pays 1990-2020 (ONU).

Source: NU DAES (undesd_pd_2020_ims_stock_by_sex_destination_and_origin.xlsx).

Les immigrants internationaux proviennent beaucoup plus des pays limitrophes, particulièrement du Nigéria, du Togo, du Niger et du reste de l'Afrique, en dehors de l'Afrique de l'Ouest. Ceux qui proviennent du reste de l'Afrique de l'Ouest, de l'Europe et du reste du monde sont peu nombreux. Ces proportions

correspondent aux proportions calculées sur la base des chiffres publiées par l'ONU, bien que le nombre absolu de migrants et le constat d'une baisse de l'immigration entre 2002 et 2013 ne concordent pas parfaitement⁷.

⁷ ONU DAES : 309,225 en 2010 et 366,284 en 2015, INStAD 2017 : 139,774 en 2013.

Tableau 4 : Répartition des immigrants internationaux au Bénin par région et pays de résidence antérieure 2013

Répartition (en %) des immigrants internationaux par lieu de résidence actuelle selon le pays de résidence antérieure																				
Pays de résidence antérieure	Résidence actuelle																			
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Abomey	Lokossa	Natitingou	Parakou	Porto-Novo	Total	Effectif	%
Burkina Faso	21,5	26,6	4,0	13,2	3,0	0,5	6,6	10,2	1,0	2,8	0,3	1,1	0,2	0,1	3,5	3,5	1,7	100,0	3 741	2,7
Niger	19,2	3,7	5,0	15,4	4,5	1,0	4,3	21,1	1,7	5,1	1,1	3,0	0,4	0,2	2,1	10,2	1,9	100,0	20 625	14,8
Nigéria	6,7	8,0	9,2	7,6	10,0	4,3	10,7	8,3	7,8	10,6	5,1	4,5	0,1	0,5	2,5	1,4	2,7	100,0	50 160	35,9
Togo	0,9	1,7	15,1	3,0	11,9	6,9	13,1	19,7	10,5	4,5	1,0	2,7	0,4	1,4	1,8	2,5	2,8	100,0	34 693	24,8
Reste Afrique Ouest	4,7	4,1	10,1	3,6	4,8	0,9	4,4	9,1	2,0	10,4	15,9	19,8	1,6	0,2	0,7	3,3	4,6	100,0	1 842	1,3
Reste Afrique	0,8	1,3	18,0	1,3	9,0	2,8	2,8	28,6	10,1	4,6	2,2	5,7	0,4	0,7	0,3	2,4	8,8	100,0	22 774	16,3
France	0,0	0,0	12,8	0,1	1,1	0,1	1,3	67,0	3,0	3,3	0,4	1,3	0,4	0,7	0,3	1,4	6,6	100,0	696	0,5
Reste Europe	5,3	1,7	44,1	2,7	1,8	4,8	1,2	19,8	2,4	6,8	2,1	0,8	0,4	0,2	0,8	0,9	4,2	100,0	1 988	1,4
Reste Monde	9,7	1,2	30,4	7,6	2,5	3,3	2,2	23,1	1,2	5,2	3,3	2,8	0,4	1,0	0,1	3,1	2,8	100,0	3 255	2,3
Total	6,5	4,9	12,4	6,6	8,9	4,0	8,5	17,2	7,4	6,8	2,9	4,1	0,3	0,7	1,8	3,3	3,6	100,0	139 774	100,0

Source : INSAE, RGPH4, 2013.

Ces immigrants internationaux sont plus concentrés dans les départements du Littoral (17.2%), de l'Atlantique (12.4%), des Collines (8.9%) et de la Donga (8.5%). Les départements et villes Abomey, Lokossa, Natitingou et Plateau en reçoivent très peu. Se référant aux statistiques de l'INStAD en 2013 (publiées en 2017) :

Le taux d'activité des migrants internationaux était de 61.2% et variait entre les départements, de 73% (Collines) à 48% (Alibori).

Parmi les migrants internationaux actifs au Bénin, selon les classifications du Système de Comptabilité Nationale (SCN) des Nations Unies, 89% sont occupés dans le secteur informel et 8% sont occupés dans le secteur formel. 3% sont des chômeurs ou des

chercheurs du premier travail.⁸

Le taux d'emploi des migrants internationaux était de 59.6% et variait également entre les départements, avec 72% (Collines) et 48% (Alibori).

Trois quarts des migrants internationaux actifs sur le marché du travail en 2013 se trouvaient dans les branches commerce, restauration et hébergement (35%); agriculture, pêche et chasse (29%); autres services (14%), et industries manufacturières (10%).

70% de ces migrants internationaux actifs sur le marché du travail le faisaient en tant qu'indépendants, c'est-à-dire travailleurs autonomes.⁹

Tableau 5 : Répartition de la population en âge de travailler par statut migratoire au Bénin par branche d'activité 2013.

Répartition en (%) de la population de 15 à 64 ans par statut migratoire selon le statut d'occupation, la situation dans l'emploi et la branche d'activité					
Statut d'occupation/Situation dans l'emploi/ Branche d'activité	Statut Migratoire				Effectif
	Non migrants	Migrants			
		Ensemble	Internes	Externes	
Branche d'activité					
Agriculture, Pêche et Chasses	43,5	14,8	8,1	6,7	1 192 722
Industries extractives	0,1	0,5	0,4	0,1	6 179
Industries manufacturières	10,9	13,8	11,4	2,4	346 943
Eau, Électricité, Gaz, Assainissement, Traitement des déchets et Dépollution	0,2	0,3	0,3	0,0	5 311
Bâtiment et Travaux publics	3,9	5,4	4,5	0,9	125 580
Commerce, Restauration et Hébergement	23,0	29,9	21,7	8,2	734 176
Transport et Communication	5,3	7,8	6,6	1,2	172 476
Banque et Assurance	0,3	0,6	0,6	0,1	9 753
Autres services	11,8	25,6	22,4	3,2	425 291
ND	1,0	1,3	1,0	0,3	31 277
Total	100,0	100,0	76,8	23,2	3 049 708

Source : INSAE, RGPH4, 2013.

Source : INStAD 2017 :
48, T.3.2.

Le taux d'emploi des immigrants internationaux en 2013 était de 60%. Ce chiffre était le plus élevé dans le département des Collines (72%) et le plus bas dans l'Alibori (46%). La plupart des migrants internationaux vivent dans les régions méridionales du pays, principalement dans le Littoral. Ils travaillent principalement dans le secteur du commerce (47% de la population totale des migrants internationaux en 2019).

Les migrants peuvent être victimes de discrimination, principalement en ce qui concerne les frais de scolarité des enfants d'immigrés qui sont disproportionnellement plus élevés que ceux des nationaux.

2.4.2. MIGRATION INTERNE

Quant à la migration interne, selon l'étude de l'INStAD de 2017, pour tous les départements, le premier motif de déplacement est le désir de suivre l'autorité familiale suivi du motif de mariage. Pour les mariages, c'est la femme qui se déplace le plus souvent. En ce qui concerne la migration pour des raisons professionnelles, quatre fois plus d'hommes que de femmes sont concernés.

En 2013, la migration interne au Bénin était princi-

palement d'une zone rurale à une zone urbaine, avec des migrants internes provenant principalement des départements du Littoral, de l'Atlantique, des Collines et de Porto-Novo. Le taux d'emploi des migrants internes était de 58%, légèrement supérieur au taux de 55% pour la population non migrante.

Le département de l'Ouémé affiche les taux d'emploi les plus élevés pour les migrants internes, atteignant 68%. Les secteurs d'emploi prédominants pour ces migrants incluent le commerce, la restauration et l'hôtellerie (22%), ainsi que les autres services (22%). Les industries manufacturières (11%) et l'agriculture (8%) sont également significatives.

D'autre part, il y a l'impact du changement climatique au Bénin qui oblige des populations à se déplacer vers l'intérieur du pays. Les principaux problèmes sont la dégradation des sols et l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles.

Au Bénin, les déplacements de population liés au changement climatique sont principalement causés par la dégradation des sols, la recrudescence des catastrophes naturelles, notamment les inondations, ainsi que la baisse de la production piscicole due à la congestion des lacs Nokoué et Ahémé.

En 2021, environ 10.000 déplacements ont été enregistrés au Bénin en raison du climat, principalement dû aux inondations. Les conflits et la violence constituent également des facteurs de déplacement, avec 2701 déplacements enregistrés pour cette raison en 2021.

◇ TRAFIC

Au Bénin, la traite des personnes constitue une problématique préoccupante qui touche particulièrement les enfants issus des familles à faibles revenus. La pratique du «vidomègon», couramment utilisée, conduit au recrutement d'enfants des zones rurales vers les centres urbains, les exposant ainsi à diverses formes d'exploitation. Ces pratiques exploitent la vulnérabilité des enfants issus de familles pauvres et souvent marginalisées, en l'occurrence les filles qui sont particulièrement exploitées dans le cadre du trafic sexuel à Cotonou et à Malanville. De nombreuses jeunes, victimes de la traite, sont recrutées dans les départements de l'Ouémé et de Djougou. En outre, il a été constaté que les trafiquants ciblent particulièrement les zones de Djougou, Bassila, Parakou, Za-Kpota, Djidja, Agbangnizoun, Lobogo, Pobè, Sakété et la région adjia.

À l'échelle internationale, des groupes criminels

transfrontaliers exploitent des enfants béninois dans le cadre du travail forcé au Nigéria, au Gabon et en République du Congo. Par ailleurs, ces réseaux recrutent de manière frauduleuse de jeunes femmes béninoises pour des emplois domestiques au Koweït, en Arabie Saoudite, au Liban et en Algérie, où elles sont ensuite soumises à l'exploitation par le travail forcé ou à la traite à des fins sexuelles.

◇ REFUGIES

Selon le HCR, le Bénin a enregistré 1396 personnes ayant le statut de réfugié et 464 demandeurs d'asile en 2020. La majorité des réfugiés sont originaires de la République Centrafricaine (75%), de la Côte-d'Ivoire (12%), du Mali (3%) et du Cameroun (3%). Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile pour l'année 2020 étaient la République Centrafricaine (37%), le Cameroun (14%) et la République Démocratique du Congo (11%). Les mouvements de réfugiés concernent davantage les hommes (70%) que les femmes (29%). Les principales causes de déplacement forcé des populations vers le Bénin sont les conflits armés et les crises politiques dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Les réfugiés s'installent principalement dans les départements méridionaux du pays, notamment dans l'Atlantique et le Mono.

QUE RETENIR ?

- Le nombre des migrants internationaux (émigrants et immigrants) n'est pas élevé. La structure en général reflète l'intégration du Bénin dans l'économie régionale de l'Afrique de l'Ouest.
- La fuite des cerveaux constitue une préoccupation majeure pour le développement du pays, car le taux d'émigration est nettement plus élevé parmi les personnes ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur que parmi celles n'ayant pas encore atteint ce niveau d'éducation.
- Ce serait utile d'investiguer sur la raison de l'écart entre les statistiques de ONU DEAS et celles des autorités béninoises pour avoir plus de certitude concernant les chiffres absolus des migrants.
- Élément de caractéristique neutralisant : La migration, internationale comme interne, au Bénin est un élément neutralisant, quelque part entre actif, passif, tampon et critique. Ce genre d'élément n'est pas important pour les interventions qui doivent déclencher un changement systémique. Toutefois, ils peuvent être utiles dans le cadre de l'autorégulation ou pour l'autorégulation du système.
- Élément de caractéristique actif (variable motrice) : La traite est un élément illégal mais actif qui laissera des traces profondes s'il n'est pas suffisamment combattu et systématiquement contrôlé.

2.5. TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le suivi des tendances du marché du travail au Bénin s'avère complexe en raison de la rareté des enquêtes et sondages exhaustifs.

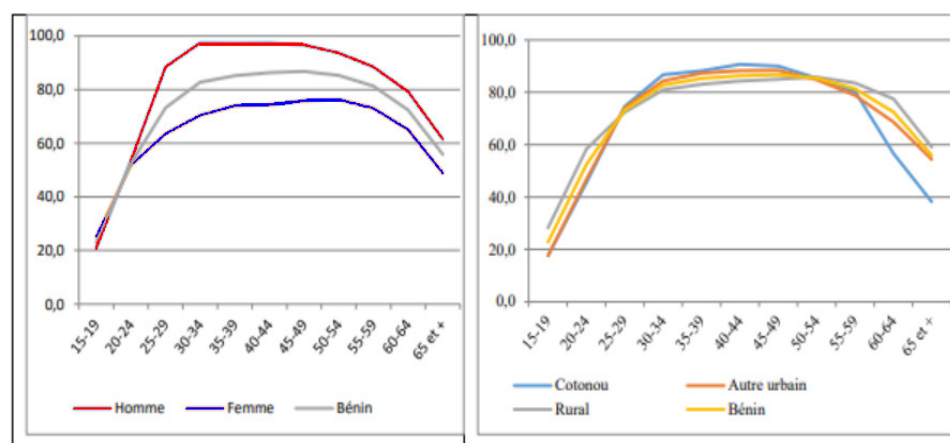
Les données les plus récentes datent de 2018, pré-pandémie, ce qui empêche d'analyser les impacts ou conséquences de la COVID-19, faute de données postérieures. Les enquêtes antérieures en 2011 et 2015 ne sont pas alignées sur les classifications modernes des occupations comme détaillée par la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST, 2013). La collecte de 2018 a déjà été ajustée, car elle prend en compte des populations toujours actives, par exemple celles oeuvrant dans l'agriculture de subsistance, qui n'étaient pas considérées dans les classifications antérieures. Cette adaptation vise à améliorer la qualité des statistiques en tenant compte des évolutions récentes.

Bien que la structure économique du pays semble re-

lativement stable, des enquêtes plus fréquentes sur la force de travail (EFT) seraient essentielles pour mieux appréhender les tendances actuelles et ajuster les interventions en conséquence. De plus, dans un contexte de cycles saisonniers, la composition de la main-d'oeuvre peut varier considérablement d'un cycle à l'autre, influencée par la nécessité de revenus monétaires à certaines périodes de l'année.

2.5.1. TENDANCES GENERALES

Selon l'INStAD, la population active du Bénin était estimée à 5,6 millions de personnes en 2018, soit 51% de la population totale. Le taux d'activité était de 71% pour les hommes et de 32% pour les femmes. Le taux d'activité diminue légèrement. En corrélation, le niveau d'étude de la population augmente, mais il suit une progression constante d'une génération à l'autre.



Source : INSAE, EMICoV-2015

Graphique 23 : Taux d'activité selon le sexe et par âge.

Source : Voir graphique.

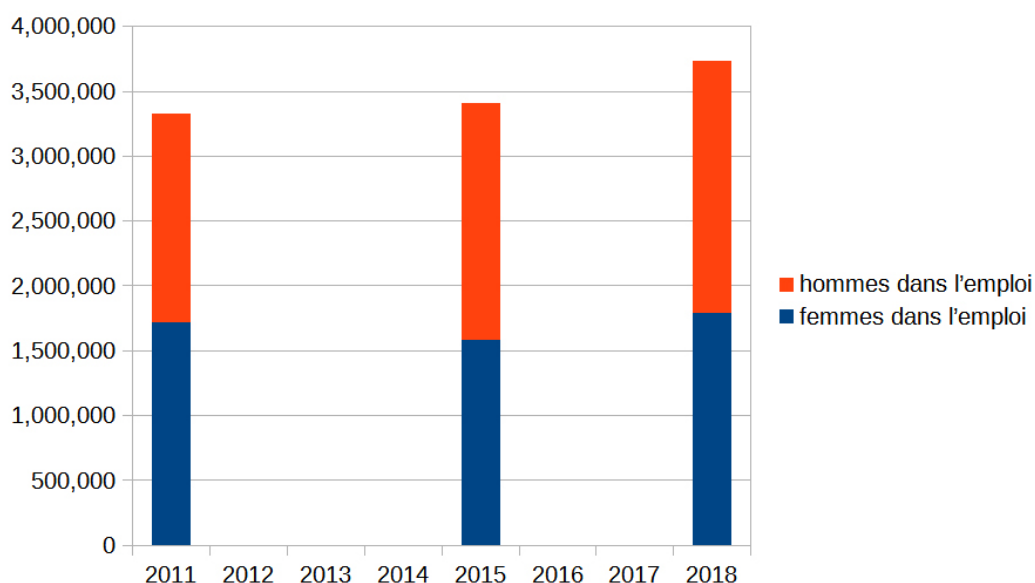
Du graphique 24, nous observons qu'à l'âge de 15-19 ans, plus de 20% de la population est déjà actif, exerçant un emploi ou cherchant activement un emploi. Les hommes âgés de 30 à 49 ans sont les plus actifs, avec un taux d'activité approchant les 100% en 2015. En ce qui concerne les femmes, elles sont plus actives entre 50 et 54 ans avec un taux d'activité d'environ 75%.

Les pentes de la courbe de Cotonou observée dans le graphique 23 se distinguent par une inclinaison plus marquée, notamment par un déclin plus pro-

noncé après l'âge de travail par rapport aux autres courbes. En revanche, les tendances observées dans les autres zones urbaines, les zones rurales et à l'échelle nationale restent globalement similaires. Deux variations notables émergent : d'une part, les zones rurales affichent un taux d'activité de 30 % pour la tranche d'âge 15-19 ans ; d'autre part, les employés de Cotonou semblent avoir accès à des options de retraite plus précoces que ceux des autres zones, quittant ainsi le groupe économiquement actif dès l'âge de 60 ans.

Selon l'INStAD (2015), la population béninoise est légèrement plus active en milieu rural (69 %) qu'en milieu urbain (67 %). Par ailleurs, les départements des Collines (77 %), du Plateau (73 %), du Zou (72 %), de l'Ouémé (72 %) et du Mono (72 %) comptent

environ trois quarts d'actifs parmi leur population. En revanche, les départements de l'Atacora et de l'Alibori enregistrent les taux d'activité les plus faibles, avec respectivement 56 % et 59 %.

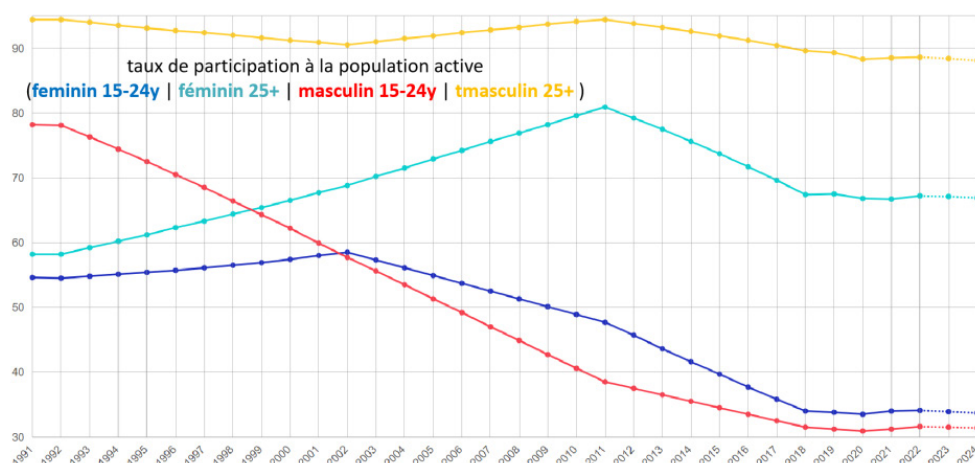


Graphique 24 : Répartition de l'emploi dans les activités économiques par sexe 2011, 2015 et 2018.

Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStAD.

Le taux de croissance annuel de l'emploi est influencé par la forte croissance de la population en âge de travailler. Ainsi, ce n'est pas étonnant que le taux moyen composé de l'emploi sur les sept années entre 2011 et 2018 s'élève à 2,3% (3,2% pour les femmes et 1,5% pour les hommes). En moyenne, l'emploi augmentait de 58 000 personnes par an, dont 11 000 femmes et 48 000 hommes. Il est possible que la proportion entre femmes et hommes varie au fil des années.

En général, les données nationales sont toujours privilégiées pour l'analyse. Cependant, la production d'estimations sur l'emploi et le chômage au Bénin n'est pas encore totalement continue et n'est pas très détaillée. Nous présentons donc dans ce sous-chapitre les statistiques nationales disponibles ainsi que certaines estimations (modèles) du BIT afin d'obtenir différentes perspectives de l'ensemble.



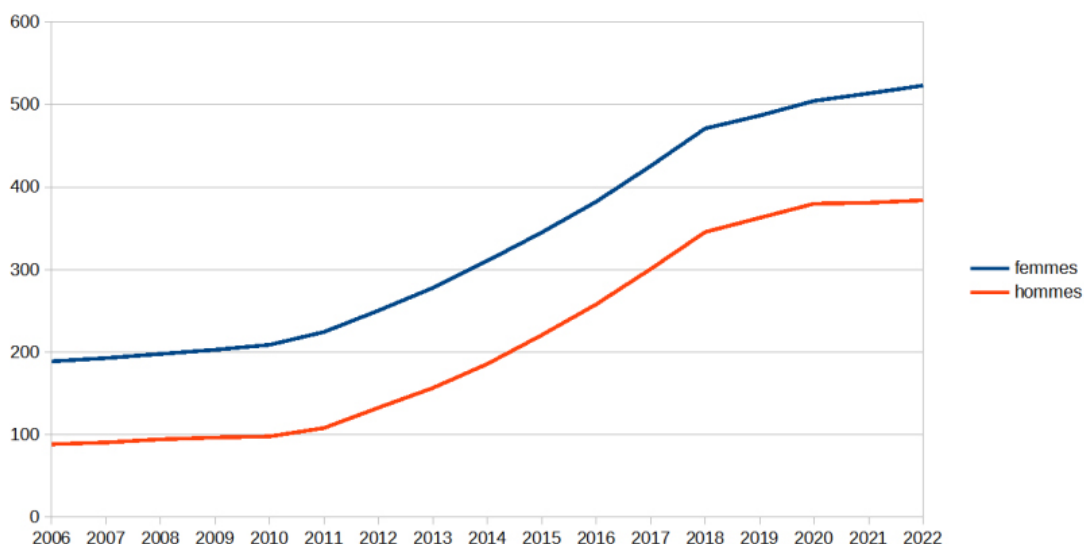
Graphique 25 : Taux de participation à la population active selon sexe et âge (15-24 et 25+) 1991-2021.

Source : ilo.org (modélisations).

Cependant, ces chiffres sont en contraste avec l'augmentation moyenne de la population en âge de travailler au cours de la même période, laquelle s'élève à 231 000 personnes par an (suivant l'analyse de la courbe de la population en âge de travailler). L'explication se trouve dans les graphiques 25 et 26 (ci-dessus et ci-dessous).

Les modélisations de l'OIT suggèrent un déclin spectaculaire du taux de participation des jeunes (15-

24 ans) au marché du travail depuis le début des années 1990 (graphique 26). Elles suggèrent également, tel qu'observé dans graphique 27, une augmentation significative du nombre de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET = Not in Education, Employment or Training) au cours de la dernière décennie, atteignant un total de 900 000 personnes en 2022 (520 000 femmes, 380 000 hommes).

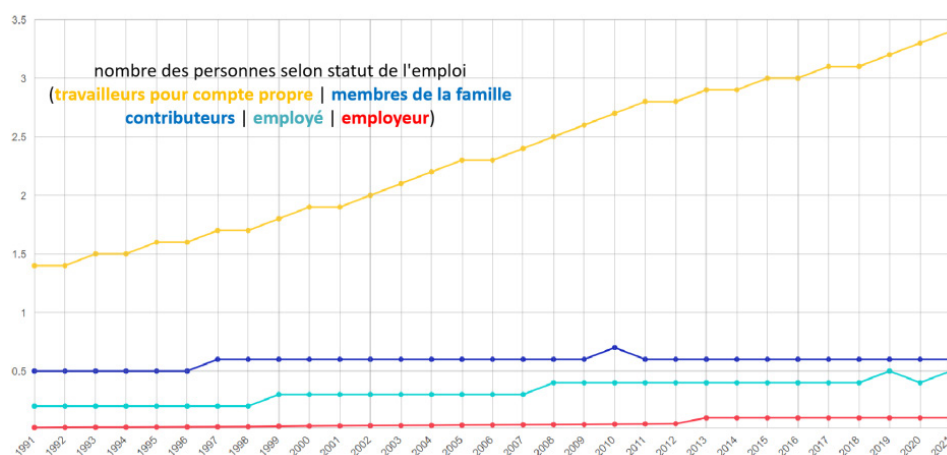


Graphique 26 : Nombre des NEET (la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation / Not in Education, Employment or Training) en milliers selon sexe 2006-2022.

Source : ilo.org (modélisations).

Au Bénin, le secteur informel mobilise 89% des actifs occupés. Plus du tiers des personnes actives sont touchées par le sous-emploi visible, tandis que plus de la moitié est en sous-emploi invisible (INSTaD 2020). L'économie béninoise est fortement dominée par l'activité informelle qui reste prépondérante dans le secteur primaire. Le secteur de l'agriculture re-

présente 27,1% du Produit Intérieur Brut (PIB) réel et 45,7% des emplois totaux, contre 41,0% du PIB et 34,8% des emplois totaux pour le secteur tertiaire. Le tissu industriel est peu développé malgré l'attention qui lui est portée ces dernières années. Il ne contribue qu'à hauteur de 16,6% au PIB, générant 19,5% des emplois.

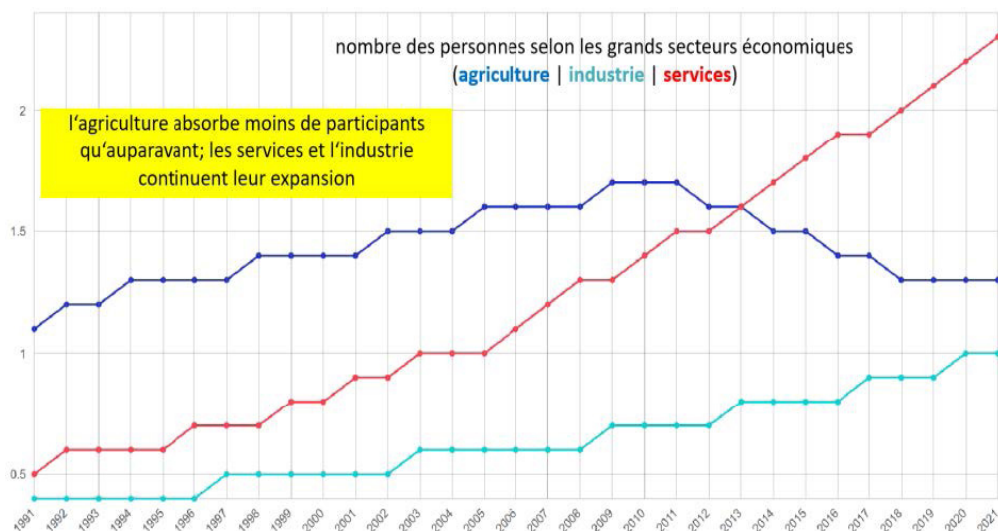


Graphique 27 : Nombre des personnes (en millions) selon le secteur de l'emploi 1991-2021.

Source : ilo.org (modélisations).

L'OIT recueille généralement des statistiques sur la situation de l'emploi afin d'obtenir une vue d'ensemble des différentes formes d'emploi. Les catégories observées sont les suivantes : les employeurs (qui emploient d'autres personnes, mais travaillent également eux-mêmes en tant qu'employeurs), les salariés (qui travaillent pour d'autres personnes dans le cadre de contrats formels), les membres de la famille non rémunérés et les travailleurs indépendants.

D'après leurs simulations dans le graphique 28, le nombre d'indépendants sur le marché du travail n'a cessé d'augmenter au cours des 30 dernières années. Si c'est le cas, cela signifierait que la part du travail informel augmente en continue sur le marché du travail. De tendances similaires existent également dans d'autres pays de la sous-région.



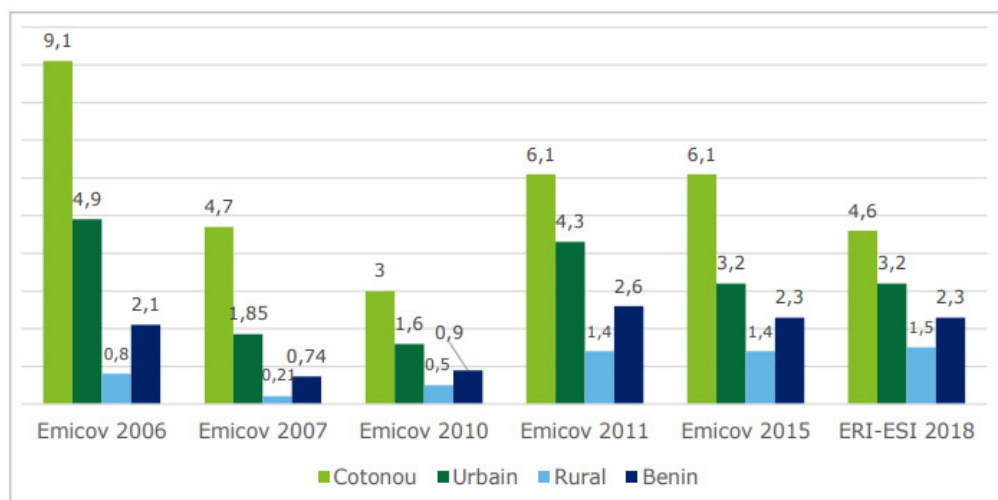
Graphique 28 : Nombre des personnes (en millions) selon le secteur de l'emploi 1991-2021.

Source : ilo.org (modélisations).

L'autre tendance générale qui apparaît également dans ces modélisations sur le marché du travail est que l'emploi se déplace du secteur primaire (essentiellement l'agriculture) vers le secteur secondaire (qui comprend l'extraction, la construction et l'industrie manufacturière) et le secteur tertiaire (tous les types de services) tel qu'observé dans le graphique 29.

taux de chômage de 2,2% au niveau national pour les personnes âgées de 15 ans et plus. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (3,6%) qu'en milieu rural (1,1%). Le taux de chômage est sensiblement le même en 2019 chez les femmes (2,3%) et chez les hommes (2,1%). En milieu urbain, le chômage frappe aussi bien les hommes que les femmes avec la même ampleur (3,6%). Tandis qu'en milieu rural, il touche davantage les femmes (1,3%) que les hommes (0,9%).

Les estimations d'ILOSTAT pour 2019 indiquent un



Graphique 29 : Evolution du taux de chômage au Bénin (%).

Source : Voir graphique.

Source : INSAE

Selon les dernières données de l'INStAD, le taux de chômage des jeunes au Bénin est de 14,3% en 2023. Ce taux est plus élevé chez les femmes (18,1%) que chez les hommes (11,0%). Cependant, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur est particulièrement élevé. Selon l'enquête ILO 2012, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur est de 39,3%. Ce taux est plus élevé chez les femmes (46,4%) que chez les hommes (32,2%).

Ces taux élevés de chômage des jeunes, notamment des diplômés du supérieur, sont dus à plusieurs facteurs, notamment :

- ◇ La croissance démographique rapide du Bénin, qui entraîne une augmentation de la population active, notamment des jeunes.
- ◇ La croissance économique du Bénin, qui n'a pas encore atteint une cadence suffisante pour générer un nombre d'emplois adéquat en réponse à la demande croissante.
- ◇ Le manque de compétences des jeunes, qui ne correspondent pas aux besoins du marché du travail.

2.6. TENDANCES POUR LES PROFESSIONS ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Pour les programmes, projets, actions et initiatives destinés à faciliter l'entrée des jeunes au marché de travail ou à orienter les chômeurs vers les professions ou opportunités de création d'entreprise, il est utile d'avoir plus de détail sur les activités économiques et les professions qui existent.

Lorsqu'on observe une croissance dans certaines activités économiques ou une demande accrue d'emploi par les entreprises, cela constitue des signaux forts pour les demandeurs d'emploi à la recherche de nouvelles opportunités et pour les petites entreprises cherchant à investir dans des secteurs prometteurs. Ces informations détaillées peuvent également être utilisées par le gouvernement et d'autres organisations pour développer des stratégies spécifiques de soutien par sous-secteur et lancer des services ciblés de développement d'entreprises.

L'analyse des chiffres de l'emploi permet également de déterminer clairement quels secteurs attirent moins de candidats, indiquant ainsi les domaines plus difficiles d'accès ou nécessitant des stratégies

de niche particulières. Dans les économies avec une diversité limitée de produits, une liste détaillée des activités économiques et des professions peut être précieuse. Dans certains pays, les statistiques officielles identifient les professions les plus recherchées ou populaires pour guider les individus intéressés.

Le tableau 5 donne un aperçu des statistiques sur la répartition de la main-d'oeuvre entre les activités économiques. Il donne les chiffres de l'emploi total pour chaque année et décrit ensuite combien d'activités économiques sont concernées et pour quelle part de l'emploi.

La différence entre le nombre de secteurs entre 2011 et 2015 et ceux de 2018 montre clairement qu'un changement de méthodologie a eu lieu. Cette rupture dans la série est regrettable, mais ces ruptures sont parfois nécessaires pour améliorer ou moderniser les statistiques. On constate cependant qu'en se limitant à 36 (2011), 38 (2015) et 21 (2018) activités économiques, on peut capter 70 % de l'emploi.

Tableau 6 : Comparaison de la structure des statistiques disponibles (emploi dans les activités économiques).

Comparaison de la structure des statistiques disponibles pour l'analyse de la distribution de l'emploi sur les activités économiques			
	2011	2015	2018
Population dans l'emploi (en milliers)	3,327	3,408	3,736
Dont femmes dans l'emploi	1,717	1,580	1,793
Dont hommes dans l'emploi	1,610	1,828	1,942
Nombre de sous-secteurs qui emploient 50% du total	12	14	7
Nombre de sous-secteurs qui emploient 70% du total	36	39	21
Nombre de sous-secteurs qui emploient 80% du total	58	69	35
Nombre de sous-secteurs qui emploient 90% du total	116	133	66
Autres sous-secteurs qui emploient 10% du total	256	279	112

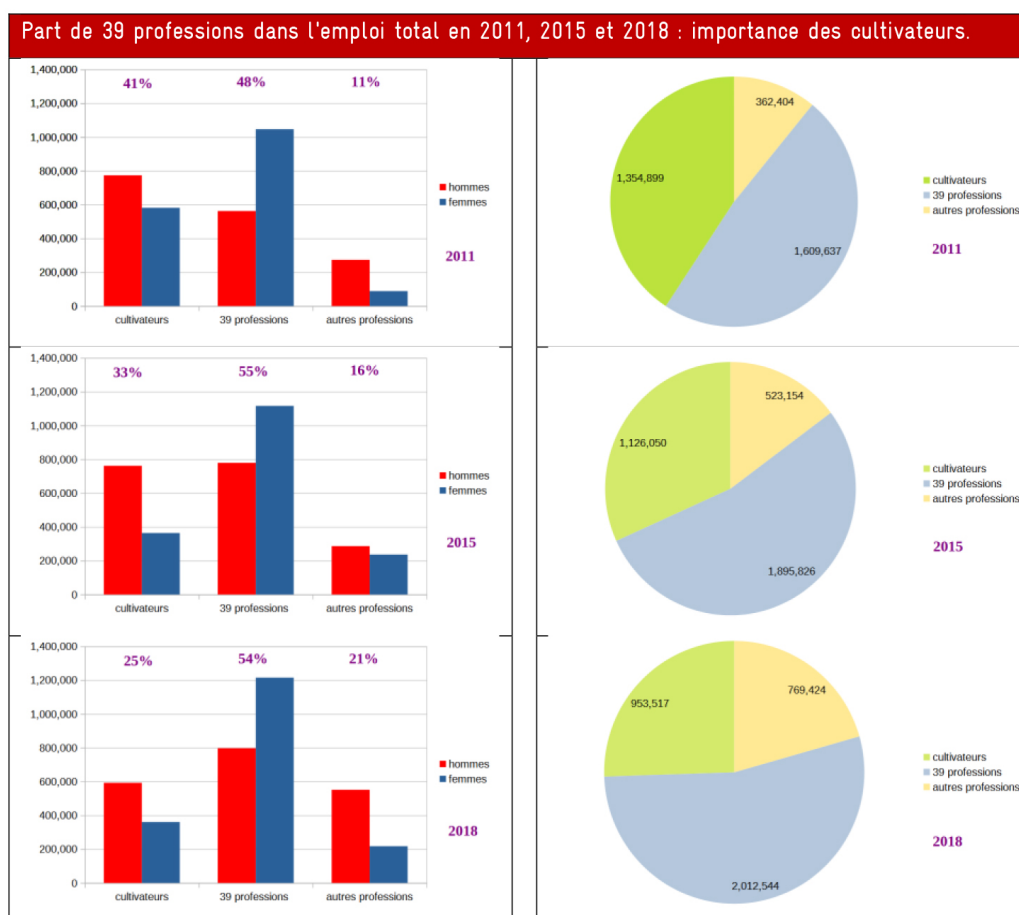
Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStAD. Source : ilo.org (modélisations).

Comme pour les activités économiques, nous avons également réduit le nombre de professions en nous concentrant sur 40 professions, à savoir les cultivateurs et 39 autres professions. Ce faisant, nous couvrons 89 % de tous les employés en 2011 ; 88 % en 2015 et 79 % en 2018.

Dans le graphique 30, le diagramme à barres montre les pourcentages couverts et la répartition des sexes dans les trois sous-groupes. Le graphique circulaire montre les tailles relatives des trois sous-groupes pour toutes les années et ajoute les nombres totaux pour référence.

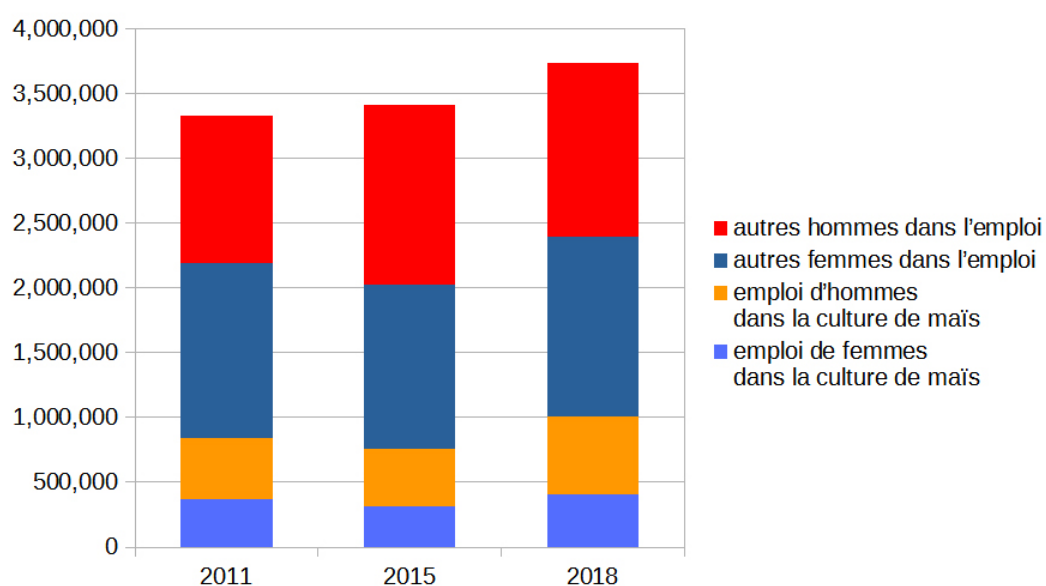
Graphique 30 :
Aperçu de la répartition de l'emploi par professions 2011, 2015 et 2018 : importance des cultivateurs.

Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStAD.





Le maïs revêt une importance particulière dans une économie en déficit alimentaire. C'est pourquoi de très nombreux agriculteurs concentrent leurs efforts sur le maïs. Les graphiques illustrent les proportions pour les années concernées.



Graphique 31 : Aperçu de la répartition de l'emploi par activités économiques 2011, 2015 et 2018 par sexe : importance de la culture de maïs.

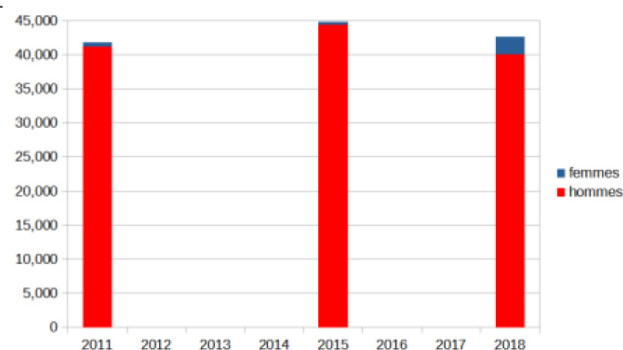
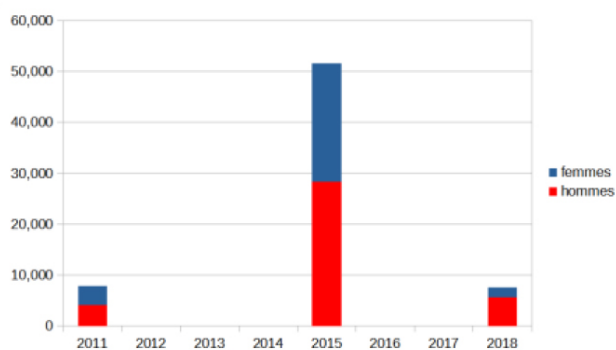
Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStad.

Dans les pages suivantes, nous présentons les chiffres de professions importantes de deux manières. D'une part, en fonction du nombre total d'emplois et, d'autre part, en fonction de la part des deux sexes dans les activités et les professions respectives. Les lecteurs qui souhaitent cibler les professions les plus répan-

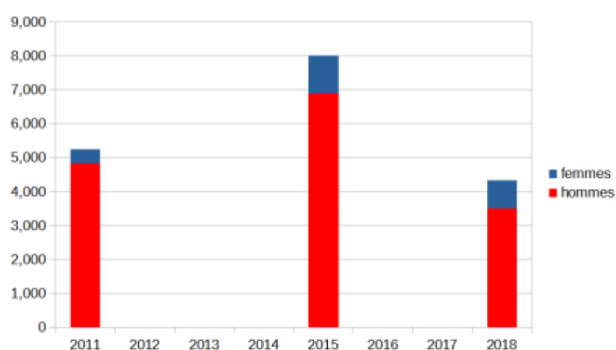
dues peuvent commencer par les graphiques 32.

Ceux qui souhaitent calibrer la participation des deux sexes selon les activités économiques peuvent commencer par regarder les tableaux respectifs dans l'annexe.

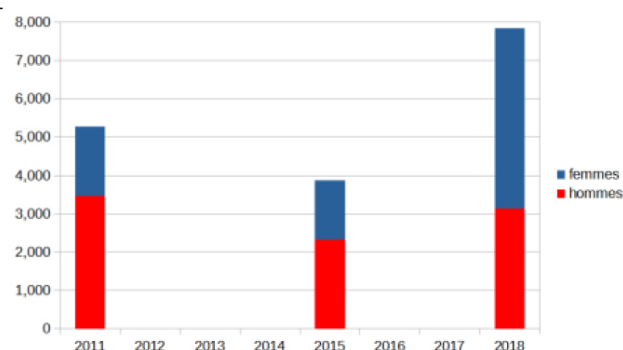
Sélection de données concernant des professions.



ouvriers qualifié de l'agriculture



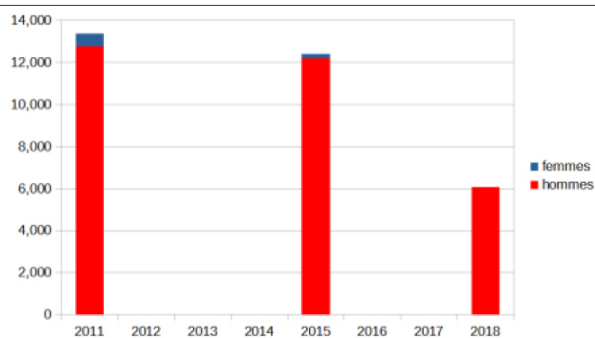
charpentiers et menuisiers



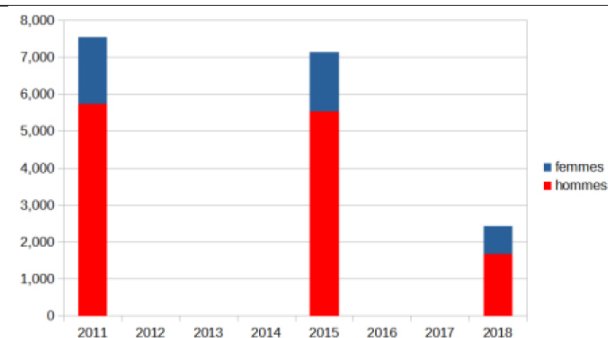
Comptables y compris chefs, experts et cadres mais sans aides

Cuisiniers sans restauration rapide

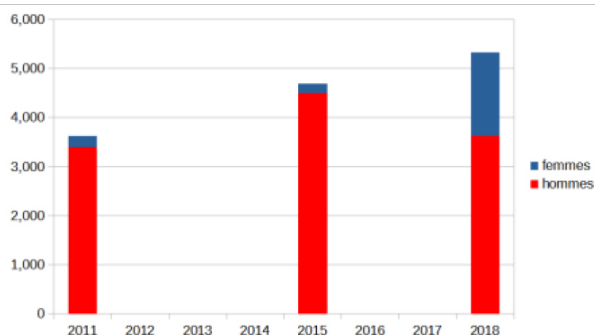
Sélection de données concernant des professions.



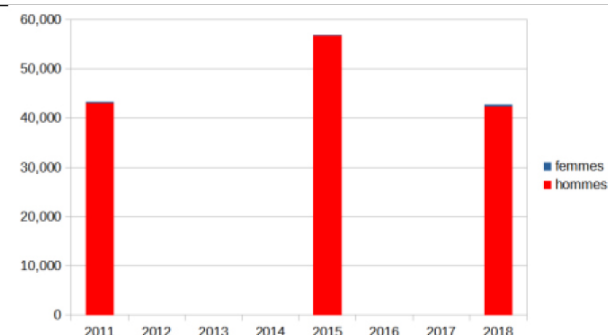
électriciens



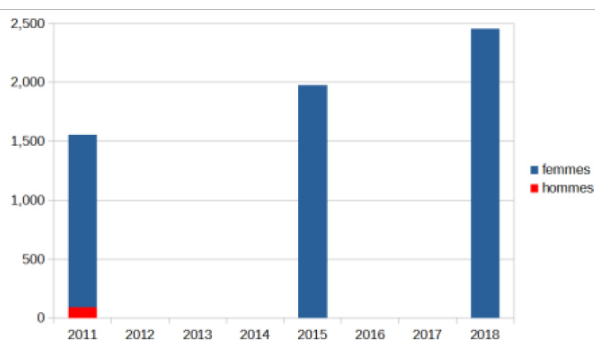
informaticiens et programmeurs



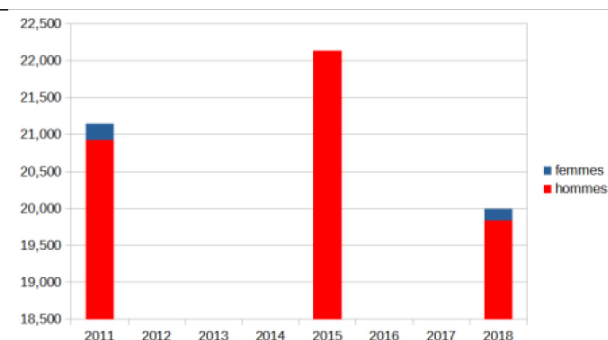
ingénieurs et architectes



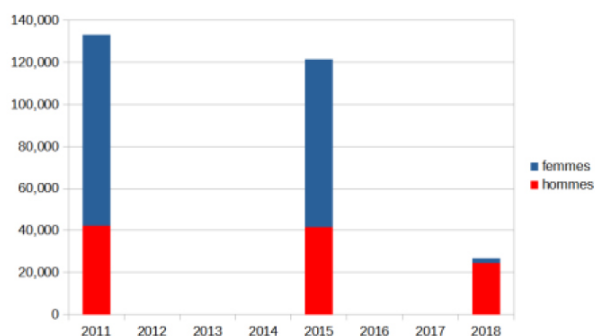
mécaniciens (y compris élektromécanciens)



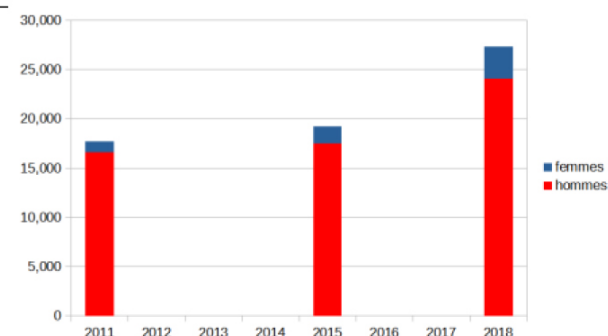
sage-femme d'Etat, spécialisée,
diplômée/ niveau intermédiaire



soudeurs

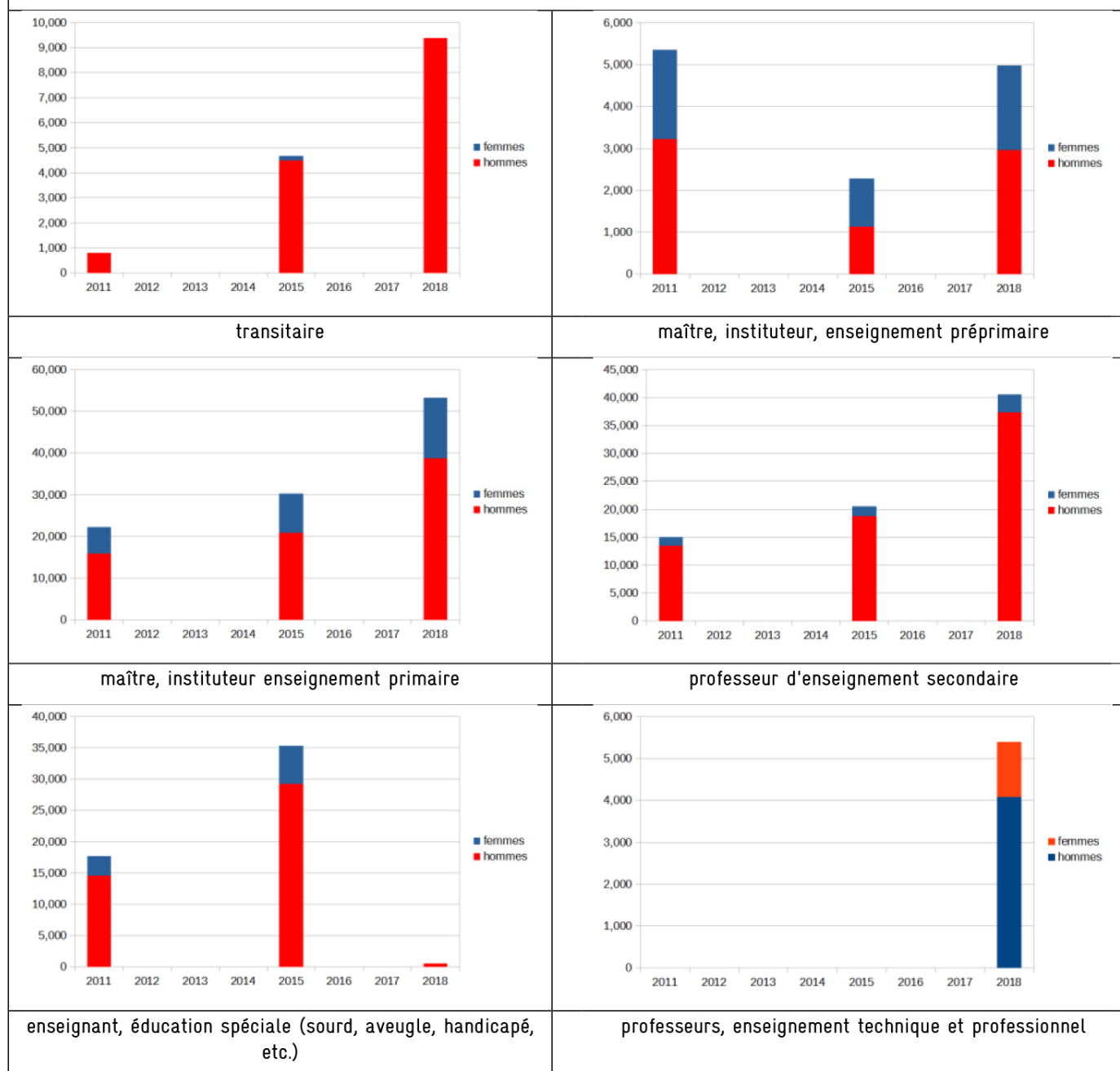


tailleur/ brodeur



techniciens

Sélection de données concernant des professions.



Graphique 32 : Sélection de données concernant des professions.

Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStAD.

QUE RETENIR ?

- Élément de caractéristique tampon : L'agriculture emploie environ la moitié de la population active du Bénin. Cependant, la structure agricole du pays est caractérisée par une certaine inertie, ce qui souligne la nécessité d'explorer des moyens innovants pour stimuler la croissance et améliorer la productivité dans ce secteur clé de l'économie béninoise.
- Élément de caractéristique tampon : L'économie informelle, qui représente 86% de l'emploi (INStAD, RGE3), est particulièrement vulnérable, car les micro-entreprises s'efforcent de survivre face à la globalisation et à l'évolution rapide des marchés. Une grande partie de la population active est constituée de travailleurs pauvres. □ Élément de caractéristique passif : L'auto-emploi (en tant que travail indépendant) au Bénin est dans la plupart des cas le résultat d'un manque d'opportunités d'emploi direct, une solution de survie, et non le résultat d'un processus de création d'un produit ou d'un service avec une motivation commerciale. L'auto-emploi ne conduit généralement pas à une augmentation de la productivité, car celle-ci repose habituellement sur une division du travail visant à réaliser des économies d'échelle ou d'autres synergies.
- Élément de caractéristique passif : Le phénomène des NEET (part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation = Not in Education, Employment or Training) est aussi un résultat du manque de capacité du marché de travail à absorber davantage d'entrants, ce qui pose le problème d'insertion des jeunes. Ce phénomène est fortement influencé par la croissance de la population en âge de travailler. Il peut se transformer en un élément de caractéristique critique qui doit être suivi et observé afin de prévenir tout éclatement qui pourrait résulter de la frustration et de la démotivation des jeunes.
- Élément de caractéristique passif : Le taux de chômage au Bénin, comme ailleurs, est un élément passif. Son niveau est le résultat de l'interaction de différents éléments, par exemple le niveau de salaire, la productivité et l'adéquation des compétences. Il est très probable que les niveaux de chômage dans les villes augmenteront progressivement avec la migration croissante de la population vers les villes.
- Le taux de chômage actuel ne présente pas de niveau élevé en comparaison avec les pays voisins du Bénin. Cependant, la situation est plus préoccupante dans la capitale que dans les régions.
- Élément de caractéristique passif : Le travail des enfants est un élément passif qui résulte d'une multiplicité de facteurs d'un sous-système complexe qui requiert une stratégie indépendante. Il existe le travail des enfants, surtout dans les zones rurales.
- Élément de caractéristique actif (variable motrice) : La productivité du travail est un élément actif qui est actuellement très faible. Il est essentiel de nourrir et de développer la productivité pour sortir du piège de la faible productivité.
- Les emplois dans le commerce et les métiers offrent plus de perspectives économiques que le travail dans l'agriculture.
- La participation de la femme dans la population active est inférieure à la participation des hommes.
- La demande pour les qualifications élevées (par exemple universitaires) n'est pas étendue. Il se peut qu'il y ait une inadéquation des compétences.
- Élément de caractéristique neutralisant : Les statistiques de l'emploi de l'INStAD sont utiles pour identifier des branches d'activités qui ont du potentiel d'emploi. Les statistiques relatives aux professions fournissent des données sur le nombre d'emplois dans différents secteurs en fonction du sexe. Ces informations sont précieuses pour orienter les jeunes et d'autres individus vers des domaines d'emploi spécifiques, voire les inspirer à créer leur propre entreprise. De même, les données organisées par activités économiques offrent une vision claire du marché du travail, facilitant ainsi les choix de carrière et les opportunités entrepreneuriales. Ce type d'information indépendante est très important pour la gestion du marché de travail et la promotion de l'emploi. Elle peut aussi être utile pour l'élaboration de stratégies et plans pour le développement de sous-secteurs économiques.
 - ◇ Par exemple, il y a une probabilité élevée que la création d'un service dans le domaine de la restauration par des femmes aurait de bonnes perspectives, de même pour les hommes dans les BTP.

- ◇ Si la promotion des MPME vise à se focaliser sur le nombre d'emplois créés, une forme de ciblage serait de se limiter aux professions et activités économiques ayant une probabilité majeure de survie. Le triage des candidats pourrait se concentrer sur les aspects techniques du plan d'affaires ou plan d'investissement et les compétences des candidats.
- ◇ Les statistiques peuvent aussi contribuer à l'identification des lacunes du marché qui peuvent être comblées. Si les statistiques peuvent être désagrégées au niveau inférieur régional (non pas national), on pourrait, par exemple, essayer d'identifier des agglomérations, regroupements d'entreprise pour l'application d'une approche de gestion des clusters avec la finalité d'augmenter la productivité.
- ◇ Il y a la possibilité d'identifier des tendances de marché concernant la demande des différentes professions ou des activités économiques. Par exemple, les statistiques confirment ce qui nous avait été communiqué lors des entretiens avec les représentants de secteurs sélectionnés, à savoir qu'il y a un fort besoin de transitaires et que ce serait important d'établir un centre de formation pour les jeunes transitaires. Même les efforts du gouvernement d'augmenter l'effectif d'enseignants et professeurs sont confirmés par les données de la recherche indépendante concernant les professions.

Certes, il faudra connaître l'erreur statistique pour mieux apprécier les chiffres pour les professions ou activités économiques qui engendrent des nombres inférieurs d'emploi. Mais si ces erreurs sont connues et clairement apposées dans le document, les résultats pourront être de grande utilité pour tous les acteurs qui ont des interactions avec la promotion de l'emploi et le marché du travail.

Que retenir ? | Encadré n° 5





LA DEMANDE EN MAIN-D'OEUVRE :
IMPACT DU DEVELOPPEMENT
D'ACTIVITES ET DE SECTEURS SUR LA
CREATION D'EMPLOIS



L'un des défis majeurs auxquels le monde est confronté aujourd'hui, à l'instar du Bénin, est la création d'un nombre suffisant d'emplois de qualité pour soutenir la croissance économique et l'inclusion sociale. Dans ce contexte, les nouveaux secteurs émergents, les entreprises innovantes et les startups, la mondialisation et le commerce international jouent un rôle essentiel en tant que moteurs d'innovation, de productivité et d'emploi. L'émergence de nouveaux secteurs tels que les technologies vertes, l'intelligence artificielle, et la biotechnologie, crée de nouvelles opportunités d'emploi. Ces secteurs nécessitent souvent des compétences spécifiques et des formations adaptées, ce qui peut entraîner une demande accrue pour des professionnels qualifiés. Les start-ups et les entreprises innovantes contribuent à la création de nouveaux types d'emplois, souvent dans des niches de marché spécifiques ou des technologies de pointe. Ces entreprises peuvent

” Une autre problématique importante est l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail. Fort heureusement, la situation a évolué et les réformes de l'EFTP sont mises en œuvre pour corriger cette inadéquation.

également dynamiser l'économie locale et créer des emplois dans les services connexes. De même, la mondialisation ouvre de nouveaux marchés pour les entreprises et stimule la croissance économique, ce qui peut conduire à la création d'emplois dans des secteurs liés à l'exportation et à l'importation. Cependant, elle peut aussi entraîner des ajustements structurels dans l'économie, affectant certains emplois traditionnels.

Une autre problématique importante est l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail. Fort heureusement, la situation a évolué et les réformes de l'EFTP sont mises en œuvre pour corriger cette inadéquation. Dès lors, les entreprises sont encouragées à participer activement à la formation des jeunes afin de combler ce fossé.

Cette collaboration pourrait non seulement renforcer la productivité des entreprises et augmenter la production, mais aussi offrir des opportunités d'emploi à une main-d'œuvre jeune et relativement abordable.

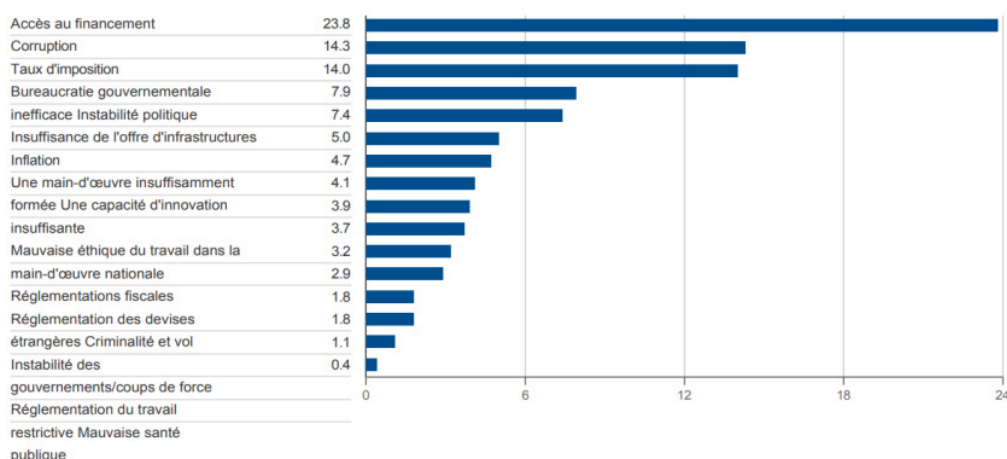
Ainsi, la question clé est de déterminer comment les entreprises peuvent efficacement contribuer à la formation des jeunes pour répondre aux besoins du marché du travail.

3.1. FACTEURS GENERAUX INFLUENÇANT L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

L'analyse des facteurs généraux influençant l'environnement des entreprises vise à identifier les principaux éléments impactant la compétitivité des MPME. Selon le rapport sur la compétitivité mondiale 2017-2018, ces éléments comprennent la corruption, l'accès au financement, la qualité de la main d'œuvre, l'offre d'infrastructures, la criminalité, l'instabilité politique, l'éthique de travail nationale, la santé publique, la régulation des devises étrangères, l'inflation, la bureaucratie gouvernementale, la réglementation du travail, le taux d'imposition, la capacité d'innovation, et la réglementation fiscale. En complément à ces facteurs généraux, il y a plus spécifiquement i) la situation des infrastructures et

des politiques associées (routes, télécommunication, prestations de services, taux de couverture nationale de l'accès à internet, etc.) ; ii) le cadre réglementaire des entreprises, y compris les dispositifs de facilitation accordées aux entreprises ; et iii) la situation de l'inclusion financière, du marché financier et des politiques associées.

De ces facteurs généraux, ceux identifiés comme étant les plus problématiques, selon le classement fait par le rapport sous revu sont, par ordre de gravité, l'accès au financement, la corruption, le taux d'imposition, etc. (voir graphique ci-dessous).



Graphique 33 : Facteurs les plus problématiques pour les entreprises

Source : Indice de compétitivité mondiale, édition 2017-2018

Agir sur les facteurs généraux influençant l'environnement des entreprises et, par conséquent, leur compétitivité, est essentiellement du ressort du gouvernement.

Une analyse approfondie sur la base des entretiens réalisés auprès des promoteurs-dirigeants d'entreprise, de la revue documentaire et selon les statistiques disponibles, a permis d'avoir un aperçu de l'état des lieux de quelques-uns des facteurs généraux identifiés :

3.1.1. L'ACCES DIFFICILE AU FINANCEMENT

Les principaux moyens de financement de l'économie sont d'une part, les financements publics domestiques et internationaux et, d'autre part, les financements privés domestiques et internationaux. Pour soutenir leur développement, les entreprises peuvent recourir aux dispositifs de financements publics dédiés au développement de l'entrepreneuriat et/ou au financement privé. Les financements publics domestiques ou financements internes publics composés des recettes budgétaires, des emprunts bancaires (émis-

sion de titres publics, comme les bons du trésor) et des financements directs de la Banque centrale à l'Etat, financent les dépenses d'investissements publics et de développement ainsi que les besoins courants de trésorerie. Les financements publics internationaux ou financements extérieurs publics sont composés de dons et de prêts. Ils sont sous forme d'endettement extérieur de l'Etat, d'aide publique au développement (APD), d'aide à la coopération Sud-Sud, de financements islamiques, de financements liés au changement climatique pour soutenir le développement. La préoccupation est aussi de financer les programmes liés au changement climatique, à l'environnement et à la santé ainsi que les projets d'infrastructure et d'assistance technique. Tous ces moyens de financements publics créent un environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat et permettent un effet de levier sur toutes les autres sources de financement envisagées par l'entreprise. Par exemple, obtenir une subvention permet de conserver plus de trésorerie, de diminuer le recours à de nouveaux investisseurs, de diminuer son endettement bancaire. Les entreprises financent également leur développement en recourant aux financements privés domestiques et extérieurs. Les financements privés domestiques sont constitués des participations au capital des sociétés et des crédits accordés par les établissements bancaires et systèmes financiers décentralisés. Tandis que les financements extérieurs privés sont composés essentiellement des investissements directs étrangers (IDE), des transferts de la diaspora et des financements dans le cadre du partenariat public-privé. Les résultats issus des entretiens auprès des promoteurs-dirigeants des petites et moyennes entreprises révèlent que si l'offre de financement des entreprises existe, elle demeure peu disponible, difficilement accessible et d'une qualité qui ne répond pas aux besoins spécifiques des entreprises. L'accès au financement auprès des institutions financières (Banques, SFD, établissements financiers, etc.) est très difficile pour plusieurs raisons, notamment l'insuffisance des mé-

”

Or, faciliter les conditions d'accès au financement aux MPME leur permettrait de développer leurs activités et de pouvoir acquérir davantage de main-d'œuvre qualifiée.

”

Le Gouvernement accorde désormais une place particulière au développement et à la promotion des MPME en tant qu'axe stratégique pour densifier le tissu économique du pays et maintenir la dynamique de croissance afin de continuer à relever le défi de formalisation de l'économie et de création d'emplois décents.

canismes de garanties mis en place, le faible niveau de rentabilité de certaines activités notamment agricoles, le niveau élevé d'analphabétisme de certains acteurs économiques tels que les exploitants agricoles, la carte de la sécurité que jouent les banques qui se refusent souvent à prendre le risque de transformer l'épargne de leur clientèle

en crédit aux entreprises. Il y a également le faible niveau d'éducation financière des promoteurs des MPME, le non-financement des jeunes promoteurs et des startups par les institutions financières (banques, SFD, etc.). Les quelques SFD qui financent les jeunes osent franchir le pas seulement quand le jeune promoteur a une formation de base en adéquation avec son projet d'entreprise et s'il a une certaine expérience dans son domaine d'activité. En général, les SFD sont prompts à financer les jeunes promoteurs lorsqu'il y a un fonds/mécanisme de garantie porté par les PTF. Or, faciliter les conditions d'accès au financement aux MPME leur permettrait de développer leurs activités et de pouvoir acquérir davantage de main-d'œuvre qualifiée. C'est d'ailleurs pour contribuer à remédier à cette situation que dans le cadre du pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement 2021 – 2026 (PAG 2), pilier intitulé « Poursuivre la transformation structurelle de l'économie », le Gouvernement du Bénin a initié la réforme instaurant un Guichet Unique de promotion et de développement des MPME et MPMI (micro, petites et moyennes industries). Le Gouvernement accorde désormais une place particulière au développement et à la promotion des MPME en tant qu'axe stratégique pour densifier le tissu économique du pays et maintenir la

dynamique de croissance afin de continuer à relever le défi de formalisation de l'économie et de création d'emplois décents. Cette volonté est consacrée par la promulgation de la loi n° 2020-03 du 20 mars portant promotion et développement des MPME en République du Bénin puis la création de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises

(ADPME) en Conseil des Ministres du 23 mars 2022. La loi a pour objectif de (i) créer un cadre juridique,

institutionnel et financier propice au développement de l'entrepreneuriat au Bénin et (ii) d'établir un régime spécifique des aides de l'État et des collectivités territoriales en faveur des entreprises pour tenir compte de leur spécificité et de leur vulnérabilité face à la concurrence régionale et internationale.

Placée sous la tutelle du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), l'ADPME a pour vocation de fédérer



ADPME

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

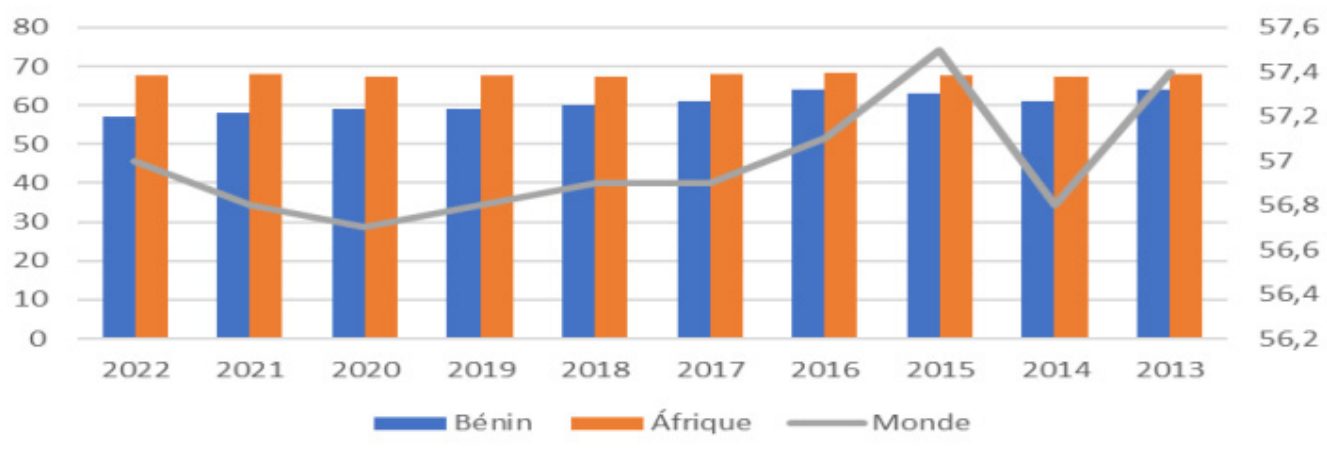
et de mettre en cohérence l'ensemble des interventions publiques en appui aux MPME avec une offre intégrée d'accompagnement, d'orientation et de financement des MPME. L'ADPME, dans sa position fédératrice, assure dorénavant la coordination des projets financés par les partenaires techniques et financiers dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ainsi, elle met en oeuvre divers projets, à travers lesquels le Gouvernement du Bénin souhaite opérationnaliser le Guichet Unique et déployer son offre de services aux MPME.

3.1.2. UNE LEGERE BAISSSE DE SON INDICE DE CORRUPTION EN 2022

La corruption est aujourd'hui largement considérée comme une menace pour le développement économique. Elle impacte négativement la croissance économique, nuit à l'état de droit et entraîne un gaspillage

de compétences et du capital humain. L'inefficacité des poursuites judiciaires et l'impunité des actes de corruption peuvent encourager cette dernière et la recherche de gain facile. Classé deuxième problématique majeure de la compétitivité des entreprises au Bénin (Indice de compétitivité mondiale, édition

2017-2018), l'indice de perception de la corruption dans le secteur public¹⁰ était de 57 points en 2022 pour une échelle allant de 0 à 100 (voir graphique ci-dessous). Par rapport à l'année 2021 (78ème place), une légère baisse de la corruption a été enregistrée. Elle est régulièrement plus faible dans les pays à régime démocratique et plus élevée dans les pays à faible revenu. Le Bénin est un pays démocratique où le revenu par habitant est de 1.330 euros par an, ce qui est extrêmement bas par rapport au reste du monde. Plus l'indice de corruption est élevé, plus les entreprises hésitent à investir face au coût nettement plus élevé de l'activité économique, et cela va au détriment des opportunités d'emploi. La corruption est donc un phénomène qui ne favorise pas la valorisation d'une main d'oeuvre qualifiée. Le Bénin a défini un cadre législatif et institutionnel de lutte contre la corruption à travers l'adoption et l'opérationnalisation de la loi n° 2020-09 du 23 avril 2020 portant création, mission, organisation et fonctionnement du Haut-Commissariat à la prévention de la corruption en République du Bénin.



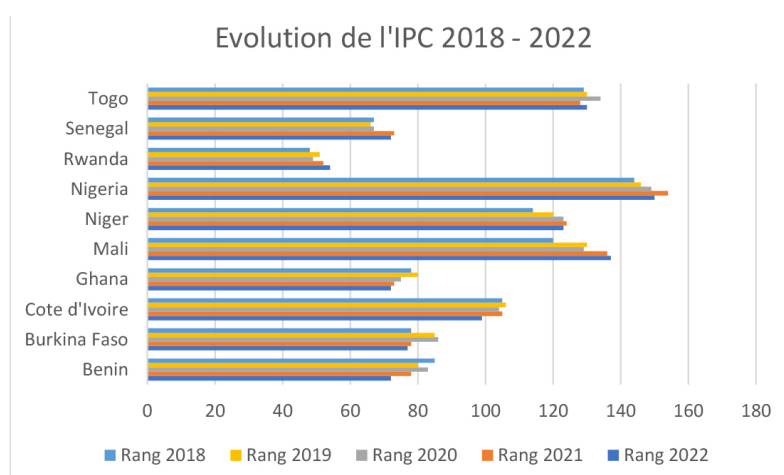
Graphique 34 : Evolution de l'indice de perception de la corruption au Bénin de 2013 à 2022.

Source : Développement de la corruption au Bénin, Transparency International.

¹⁰ <https://www.donneesmondiales.com/afrique/benin/corruption.php>

Comparé à ses voisins, le Bénin obtient, après le Rwanda (54ème), les meilleurs résultats comme le Ghana et le Sénégal en 2022. Sur la période 2018-2022, le Bénin a amélioré son IPC en passant du

85ème rang au 72ème (voir graphique 34) ; ce qui démontre que le gouvernement est sur le bon chemin dans sa lutte contre la corruption.



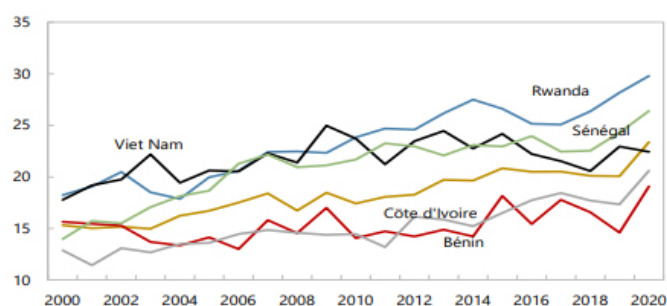
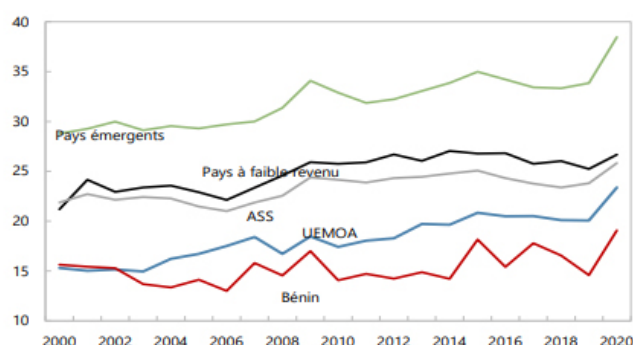
Graphique 35 : Evolution de l'indice de perception de la corruption au Bénin et dans les pays de la sous-région de 2018 à 2022.

Source : Corruption Perceptions Index 2022 : Global scores.

3.1.3. NIVEAU DES DEPENSES PUBLIQUES SOCIALES ET CAPACITE DE SERVICES PUBLICS ESSENTIELS ET FONCTIONS NON-TRADITIONNELLES¹¹

L'amélioration des facteurs déterminants l'environnement des entreprises et leur compétitivité, tels qu'ils sont identifiés nécessite par ailleurs l'amélioration des dépenses publiques et sociales¹² du Bénin et celles dédiées à l'appui à la disponibilité d'une main d'oeuvre qualifiée nationale répondant à la demande du secteur privé. Or, de 2000 à 2020, elles ont représenté en moyenne 15,3% du PIB, une proportion nettement moindre que dans les pays à faible re-

venu (PFR) (25%), les pays d'Afrique subsaharienne (23,4%) et les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (18,2%) (graphique 36-1). Les dépenses publiques au Bénin sont aussi relativement faibles par rapport à celles de pays comparables comme le Rwanda (23,3%) et le Sénégal (21%) (graphique 36-2). Le Bénin s'est constamment retrouvé dans le dernier décile à l'échelle mondiale sur ce plan. De plus, alors que le ratio des dépenses publiques au PIB dans les pays en développement a connu une tendance haussière, celui du Bénin a stagné, si l'on fait abstraction du pic de 2020, au plus grave de la crise de la COVID-19¹³.



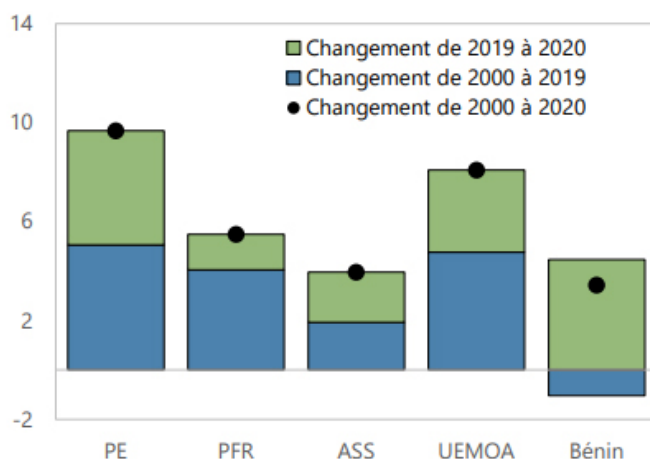
Graphique 36 : Dépenses générales des administrations publiques (en pourcentage du PIB).

Source : base de données des PEM du FMI

¹¹ Rapport du FMI n° 22/246, 2022

¹² Selon le FMI (2019), les dépenses sociales englobent les dépenses de protection sociale, d'éducation et de santé.

¹³ En 2020, les dépenses publiques au Bénin ont augmenté de 4,5 points de pourcentage du PIB, pour s'établir à 19,1% du PIB, en partie en raison des dépenses engagées en riposte à la pandémie de COVID-19



Graphique 37 :
Evolution du ratio des dépenses publiques, 2000 à 2020 (en pourcentage du PIB).

Source : Base de données des PEM du FMI,

3.2. SITUATION DES INFRASTRUCTURES ET POLITIQUES ASSOCIEES



Le Programme d'Actions du Gouvernement au Bénin accorde une importance significative aux infrastructures et aux transports, représentant 25% du PAG 2021-2026. Sous la tutelle du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, une Direction est spécifiquement dédiée au désenclavement et aux pistes rurales. Plusieurs réformes ont été mises en oeuvre, notamment la création de la Société des Infrastructures routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) et la gestion déléguée du Port Autonome de Cotonou confiée au Port d'Anvers International. Parmi les projets en

” Des infrastructures de haute qualité sont essentielles pour réduire les coûts et les délais de livraison, renforçant ainsi les liens entre fournisseurs et clients et améliorant la compétitivité des PME.

cours et d'ailleurs très avancés pour certains, on trouve la construction de la zone économique spéciale de Glo-Djigbé dont l'objectif est de faire du Bénin une véritable plateforme de services logistiques et d'exportation et l'amélioration du Port Autonome de Cotonou avec la construction de nouveaux terminaux et quais pour accroître sa capacité. L'objectif du gouvernement est d'augmenter l'indice général du réseau routier de 46% en 2016 à plus de 80% d'ici 2026, plaçant ainsi

le pays en tête de la sous-région en matière d'indice routier.

Des réformes législatives sont également en cours, telles que la révision de la loi sur le transport routier pour professionnaliser le métier de transporteur, ainsi que l'adoption d'une politique nationale de sécurité routière et de promotion des investissements dans les infrastructures logistiques. La SIRAT a pour mission de construire, gérer, exploiter et entretenir les infrastructures routières et les édifices publics, ainsi que de gérer les postes de péage. Le Bénin a significativement amélioré ses infrastructures au cours des trois dernières décennies. Mais il reste encore des besoins importants en investissements dans les infrastructures de base pour faciliter le commerce local. La qualité des infrastructures est cruciale pour permettre aux entreprises de respecter leurs délais de livraison. Selon le rapport de l'étude sur « Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin Covid 19 – une voie inclusive vers la résilience (ITC, 2020), environ une entreprise sur cinq identifie les infrastructures comme une difficulté majeure. Ainsi, les entreprises au Bénin dépendent largement des réseaux d'infrastructures comme les routes et les télécommunications pour leurs opérations. Des infrastructures de haute qualité sont essentielles pour réduire les coûts et les délais de livraison, renforçant ainsi les liens entre fournisseurs et clients et améliorant la compétitivité des PME. Faciliter l'accès aux zones agricoles et réduire les coûts de transport peuvent également contribuer à réduire la pauvreté. Les investissements dans les infrastructures sont cruciaux pour que le Bénin exploite son potentiel agricole, accède aux marchés de la CEDEAO et serve de corridor économique vers la sous-région. Ces investissements favoriseront le

développement des échanges en Afrique de l'Ouest et soutiendront une croissance inclusive au Bénin. Le pays dispose d'un potentiel considérable à l'export, avec l'anacarde, l'ananas et les jus de fruit frais. Toutefois, la faible qualité des services logistiques et leurs coûts élevés compliquent l'accès aux chaînes de valeur internationales et l'exportation des entreprises agricoles et agroalimentaires. La résorption de la problématique des infrastructures pourrait amplement réduire les coûts logistiques, permettant ainsi aux PME du secteur agricole et agroalimentaire de

recourir à ces services et de se créer des opportunités commerciales.

” Les investissements dans les infrastructures sont cruciaux pour que le Bénin exploite son potentiel agricole, accède aux marchés de la CE-DEAO et serve de corridor économique vers la sous-région.

La Gestion déléguée du Port Autonome de Cotonou est confiée au Port d'Anvers International, appuyée au niveau de la

gouvernance par un plan directeur du Port, un code d'éthique et un Comité des Concessions. Mais, le PAC connaît actuellement un ralentissement de ses activités dont la majeure partie est orientée vers les ports voisins suite à la tension actuelle et la fermeture des frontières entre le Niger et le Bénin. Au sein du PAC, divers projets sont envisagés, notamment le renouvellement des équipements navals, l'acquisition de grands remorqueurs de grande puissance, la rénovation de la vigie et de la tour de contrôle. De plus, un nouveau terminal vraquier de 20 hectares est actuellement en construction, arborant un linéaire de 550 mètres pouvant accueillir les plus grands navires et les gros-porteurs. L'un des objectifs spécifiques du PAC est de doubler la capacité actuelle de traitement des marchandises, passant ainsi de plus de 12 millions 300 mille tonnes à 25 millions de tonnes de marchandises.

3.3. CADRE REGLEMENTAIRE DES ENTREPRISES

Le cadre législatif et réglementaire qui régit les entreprises au Bénin repose sur la Constitution du Bénin du 11 décembre 1990 révisée qui a opté pour le libéralisme économique équitable et raisonnable. La Cour Suprême, compétente en matière administrative, judiciaire et des comptes de l'État, exerce le pouvoir

judiciaire. Le dispositif judiciaire comprend également les Tribunaux de Commerce et les Cours d'appel de Commerce facilitent le règlement des litiges commerciaux, renforçant ainsi la justice commerciale et la sécurité juridique pour la promotion des investissements. Le Ministère en charge des PME joue un

rôle central dans la formulation et la mise en œuvre de la politique de promotion des PME. Le cadre réglementaire est soutenu par l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), issue de la fusion de tr
les investissements, les
veille économique aux e
des instruments mis en
pour promouvoir les inv
tations et assurer la vei
nomique aux entreprises
le cadre de référence er
nification qui comprend
de Perspectives à Long
le Programme d'Action
(PAG 2021-2026), le Pla
veloppement 2018-2025 (...
le Programme de Croissance pour le Développement
Durable (PC2D 2018-2021).



Le Bénin est un pays où il existe un fort encadrement juridique régissant l'emploi non seulement en raison de facteurs historiques mais aussi en raison du rapport de force entre les partenaires sociaux¹⁵. Face au constat de la rigidité du travail au Bénin et dans le cadre de la promotion de l'emploi, le cadre législatif et réglementaire des entreprises a été examiné afin de stimuler l'entrepreneuriat, d'encourager la création de l'emploi et de booster ainsi la demande globale de la main d'œuvre. Dans cette dynamique, le Bénin a initié différents projets et des réformes à travers des lois, dont entre autres

- ◇ La loi n° 2015-18 du 21 septembre 2017 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- ◇ La loi n°2017-05 du 29 août 2017 fixant les conditions et la procédure d'embauche, de placement de la main-d'œuvre et de résiliation de contrat de travail en République du Bénin ;
- ◇ La loi n° 2016-24 portant cadre juridique de partenariat public-privé en République du Bénin ;
- ◇ Le décret n°2021-566 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) ;

- ◇ La révision du Code des investissements qui crée d'importants avantages et garanties aux entreprises ;

20 mars 2020 portant pro
ppement des micros, petites
ntreprises en République du
décrit d'application n°2023-
juillet 2023 fixant les moda-
fication des dispositions de

é décret n°2022-199 du 23
2022 portant création de
ance de Développement des
tes et Moyennes Entreprises
(AUPME) et approbation de ses

statuts en tant que guichet unique de l'entreprise
au Bénin ;

- ◇ Le décret n°2015-481 du 07 septembre 2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE), guichet unique de l'emploi au Bénin ;
- ◇ La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin dont les statuts actuellement en vigueur sont consacrés par le décret 2011-502 du 25 juillet 2011 ;
- ◇ Le décret n°2021-444 du 08 septembre 2021 portant approbation des statuts du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) par lequel ce dernier a été investi comme la structure stratégique de financement des actions au profit des artisans ;
- ◇ Le décret N° 2017 304 du 21 juin 2017 créant le Fonds National pour le Développement de l'Agriculture (FNDA) en tant qu'instrument de financement de la politique agricole basée sur des principes de solidarité nationale, régionale ou internationale, destiné à faciliter les activités aux opérateurs du secteur agricole ;
- ◇ Le Fonds National de Microfinance (FNM) régi par la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin et

de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. Le FNM a pour mission de contribuer au renforcement des capacités financières et techniques des acteurs du secteur de la Microfinance, en particulier des Systèmes Financiers Décentralisés, pour satisfaire les besoins de services financiers et non financiers exprimés par les populations à faible revenu ;

- ◇ Le décret n°2022-575 du 19 octobre 2022 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Arts et de la Culture, consacrant le FDAC comme l'outil de financement du secteur de la culture et des arts, en lien avec la vision et les orientations du Gouvernement ;



Toute cette batterie de textes et de dispositifs fournit une base importante pour impacter le développement des activités et la création d'emplois.

- ◇ La loi n°2020-24 du 02 septembre 2020 portant création de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA Bénin) et de ses deux décrets d'application : le décret n°2021-271 du 02 juin 2021 portant approbation des statuts de la CMA et le décret n°2021-272 du 02 juin 2021 portant régime électoral à la CMA Bénin.

A ce stade, l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire est bouclée par le décret du 22 mars 2023 portant sur les modalités d'octroi du label start up.

Le cadre réglementaire est également renforcé par une multitude d'institutions qui interviennent dans l'assistance aux entreprises et dans la défense de leurs intérêts corporatistes.

On distinguera à ce titre :

- ◇ Les organisations consulaires patronales : la

Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-Bénin), le Conseil National du Patronat du Bénin (CNPB), le Conseil des Investisseurs Privés du Bénin (CIPB), la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin (CONEB).

- ◇ Les autres associations professionnelles : ATEP (Association des Transformateurs et Exportateurs des produits de la Pêche) ; GREXPOB (Groupement des Exportateurs de Produits Oléagineux et tropicaux du Bénin) ; GEA-BENIN (Groupement des Exploitants Agricoles du Bénin) ; ANUB (Association Nationale des Usagers du Bois) ; ANECA (Association Nationale des Entreprises de Construction, de travaux publics et Activités connexes) ; ASNIB (Association Nationale des Industriels du Bénin) ; FENAB (Fédération nationale des Artisans du Bénin) ; ANOPRITOB (Association Nationale des Opérateurs Privés Touristiques au Bénin) ; ATOV (Association des Tours Opérateurs et agences de Voyage) ; APBEF-Bénin (Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Bénin) ; FEFA (Fédération des Femmes Entrepreneurs et Femmes d'Affaires du Bénin), etc.

- ◇ Les structures d'appui non financiers sous la forme individuelle, de société, ou d'associations dont le nombre dépasse deux cents.

- ◇ Les structures financières au nombre de 14 banques et un établissement financier agréés auprès de la BCEAO.

Toute cette batterie de textes et de dispositifs fournit une base importante pour impacter le développement des activités et la création d'emplois.

3.4. SITUATION DU MARCHE FINANCIER, DE L'INCLUSION FINANCIERE ET POLITIQUES ASSOCIEES

Selon le rapport d'analyse de l'évaluation du financement du développement du Bénin (MDP et PNUD, 2020), pour financer son développement, le Bénin recourt à différentes sources de financement notamment :

- ◇ Les recettes fiscales, en progression continue, qui sont passées à 10,2% du PIB en 2018 à 11% du PIB en 2019, bien en dessous cependant du seuil de 20% fixé par l'UEMOA ;
- ◇ La dette intérieure qui a connu une montée sensible à partir de 2015 pour atteindre 64% et 36,7% respectivement en 2017 et 2019 de la dette publique ;
- ◇ La coopération au développement dont le taux d'accroissement annuel moyen est d'environ 15,3% (sur la période 2011-2019 ; elle est passée d'environ 706 Milliards FCFA en 2011 à près de 2189 Milliards FCFA en 2019) ;
- ◇ Le financement intérieur pour le secteur privé par les banques, établissement financier et institutions de microfinance ;
- ◇ Le financement extérieur pour le secteur privé composé des soldes de la balance des Investissements étrangers (47%), des transferts courants du privé (33%) et des transferts en capital reçus par les ONG & OSC (20%) ;
- ◇ Les financements innovants (capital-risque, leasing, banques spécialisées, philanthropie, finan-

”

Le Gouvernement béninois a considéré l'inclusion financière comme une priorité clé pour promouvoir des moyens de subsistance durables, pour créer de la richesse et des emplois et pour faciliter l'égalité des sexes.

”

L'accès aux services financiers aide les ménages et les entreprises à planifier à long terme, à faire face aux imprévus et à améliorer leur niveau de vie, augmentant ainsi la demande de main-d'œuvre qualifiée et favorisant la création d'emplois.

cement islamique, fonds mondiaux, fonds climat et environnement, fonds de la diaspora, PPP, etc.) qui restent néanmoins insuffisamment exploités, et dans certains cas méconnus d'une grande frange des acteurs concernés.

Au Bénin, le secteur financier est dominé par 14 banques, 1 établissement financier et 53 SFD agréés, constituant les principaux pourvoyeurs de crédits à l'économie et au secteur privé. Le taux de bancarisation était de 27,2% en 2018. Les ressources collectées par le système bancaire proviennent principalement de dépôts à court terme, représentant plus de 80% des ressources, avec une croissance continue depuis 2010. Cette structure limite la capacité des banques à financer des actifs à long terme, avec des prêts généralement limités à moins de 2 ans, ce qui entrave les MPME dans l'accès aux crédits d'investissement et d'équipement nécessaires pour développer leurs activités et créer des emplois.

En ce qui concerne l'inclusion financière, elle a suscité au cours de ces dernières années un intérêt grandissant de la part des organismes internationaux, des gouvernements et des décideurs politiques du monde entier. L'accès aux services financiers est considéré comme un facteur de progrès pour huit (8) des dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD), d'où l'engagement du

G20 à faire progresser l'inclusion financière dans le monde. L'inclusion financière continue ainsi d'être un

facteur clé de création de richesses, de réduction de la pauvreté et d'amélioration des moyens de subsistance de milliards de personnes appartenant au groupe des pays en développement.

Dans son programme d'actions, le Gouvernement béninois a considéré l'inclusion financière comme une priorité clé pour promouvoir des moyens de subsistance durables, pour créer de la richesse et des emplois et pour faciliter l'égalité des sexes, conformément aux piliers du programme d'actions du Gouvernement 2021-2026 (Stratégie Nationale d'Inclusion Financière du Bénin (SNIF) 2023-2027). La SNIF se veut être le référentiel fédérateur des interventions de l'ensemble du système financier inclusif. Elle s'adresse à l'ensemble de la population du Bénin touchée par l'exclusion financière, mais privilégie des segments clés plus vulnérables et plus exclus financièrement notamment les femmes, les jeunes, les populations rurales, les minorités, y compris les personnes vivant avec un handicap, les réfugiés et autres groupes vulnérables, et les micros, petites et moyennes entreprises. L'accès aux services financiers aide les ménages et les entreprises à planifier à long terme, à faire face aux imprévus et à améliorer leur niveau de vie, augmentant ainsi la demande de main-d'œuvre qualifiée et favorisant la création d'emplois.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, le Gouvernement du Bénin a créé par décret n° 2023-677 du 20 décembre 2023, le Secrétariat Permanent de la SNIF

(SP-SNIF). Le SP-SNIF a été mis en place le 02 août 2024 par le Ministre du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale. Par ailleurs, le numérique est reconnu comme un levier d'inclusion financière et de croissance économique au Bénin. Le pays a engagé des réformes et des investissements pour sa transformation numérique, visant à devenir une plateforme de référence en Afrique de l'Ouest, favorisant ainsi l'innovation, la réduction des inéga-



Par ailleurs, le numérique est reconnu comme un levier d'inclusion financière et de croissance économique au Bénin.

lités sociales et le partage des connaissances. De ces réformes basées sur la réalisation d'infrastructures numériques et de dématérialisation des services de l'administration publique, on relève principalement i) le dé-

ploiement de plus de 2 000 km de fibre optique sur toute l'étendue du territoire national rendant possible l'accès à internet haut débit ; ii) la mise en place des points numériques communautaires qui permettent aux populations des localités non-urbaines d'accéder au haut débit ; iii) la mise en place d'une infrastructure d'interopérabilité permettant à l'ensemble des bases de données de l'administration publique d'être interconnectées en toute sécurité ; iv) la mise en place d'une infrastructure à clé publique qui délivre les certificats numériques conformes aux normes de l'industrie ; v) la création du portail national des services publics « service-public.bj » et le e-visas pour les ressortissants d'une cinquantaine de pays ; vi) l'adoption d'un Code du numérique ; vii) la création du Fonds National d'Appui à l'entrepreneuriat Numérique ; viii) la création de l'école des métiers du numérique ; etc.

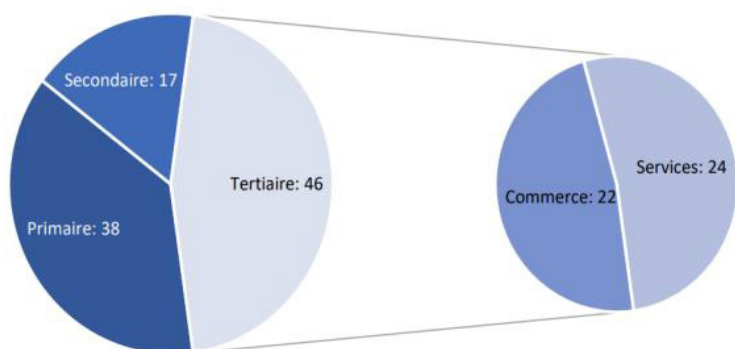
3.5. IDENTIFICATION DES SECTEURS IMPORTANTS POUR LA CREATION D'EMPLOIS

Au Bénin, les secteurs à fort potentiel de développement incluent l'agriculture, l'agro-industrie, les transports, les infrastructures, et les services tels que la logistique, le numérique, le tourisme et les services financiers. Le pays a investi dans l'augmentation de la productivité agricole via les chaînes de valeur, les normes de sécurité et la recherche-développement, stimulant la production de cultures comme le coton, les légumes, les oignons, le soja, le riz et les tomates.

Concernant le commerce extérieur, le Bénin exporte principalement des matières premières (71% des ex-

portations), notamment le coton, les noix de cajou et les oléagineux, avec des marchés clés incluant le Bangladesh, l'Inde, le Vietnam et le Nigeria. En revanche, il importe principalement des biens de consommation et intermédiaires.

Le secteur privé est le principal créateur d'emplois au Bénin, générant environ 77% des nouveaux emplois, comparé à environ 23% pour le secteur public. Le marché du travail est dominé par le secteur primaire (38% des emplois), suivi par le secteur tertiaire avec une forte présence dans les services (24%) et le commerce (22%) (ERI-ESI, 2018).



Graphique 38 : Contribution des différents secteurs à la création d'emplois au Bénin

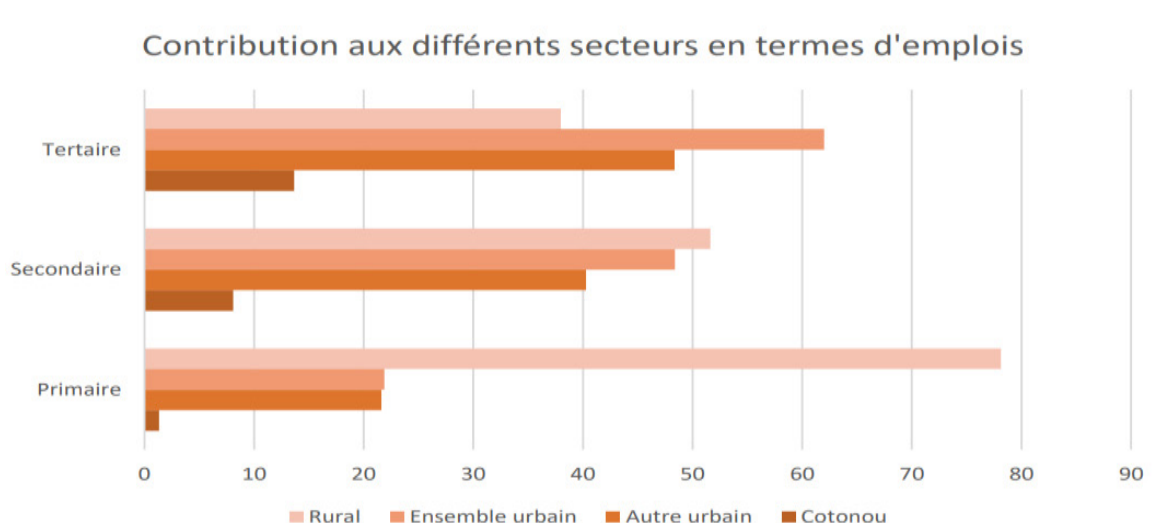
Source : INStaD 2023. Note sur la création d'emplois au Bénin : avril 2016 – décembre 2021.

Source : Estimations réalisées à partir des données du dispositif de suivi des emplois créés et de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel 2018 (ERI-ESI 2018)



La même source indique qu'il y a une nette concentration des emplois du secteur primaire en milieu rural (78%), que le secteur secondaire est plus uniformément réparti entre les zones urbaines (48%)

et rurales (52%) et que les emplois dans le secteur tertiaire sont plus fréquents dans les zones urbaines (62%) avec un pourcentage de 14% à Cotonou.



Source : Estimations réalisées à partir des données du dispositif de suivi des emplois créés et de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel 2018 (ERI-ESI 2018)

Graphique 39 : Contribution des différents secteurs en termes d'emplois.

Source : INStAD 2023. Note sur la création d'emplois au Bénin : avril 2016 – décembre 2021.

De l'ensemble des emplois créés, environ 214 000 sont formels et 984 000 sont informels (voir graphique 40). Les emplois informels dominent largement, constituant environ 82% de tous les emplois créés.

Les emplois indirects représentent la majorité des emplois formels au Bénin, environ 63%. Cela indique

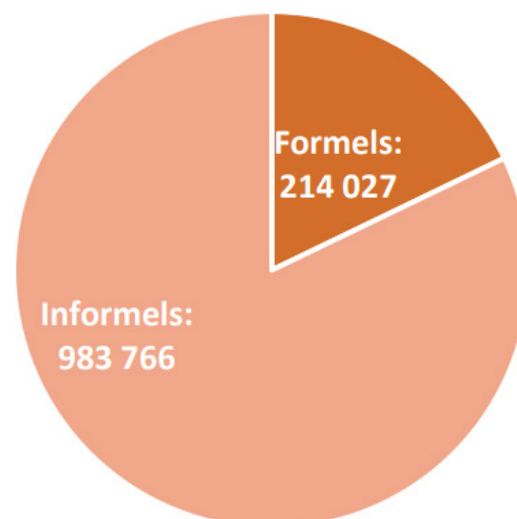


Cet impact, il est nécessaire de renforcer les chaînes de valeur locale, ce qui pourrait nécessiter des stratégies ciblées visant à soutenir et développer ces secteurs.

un potentiel effet multiplicateur dans l'économie, où la création d'un emploi dans un secteur peut entraîner la création d'autres emplois dans des secteurs connexes. Cette répartition souligne l'importance des investissements dans des secteurs clés pour stimuler l'emploi global. Pour maximiser cet impact, il est nécessaire de renforcer les chaînes de valeur locales, ce qui pourrait nécessiter des stratégies ciblées visant à soutenir et développer ces secteurs.



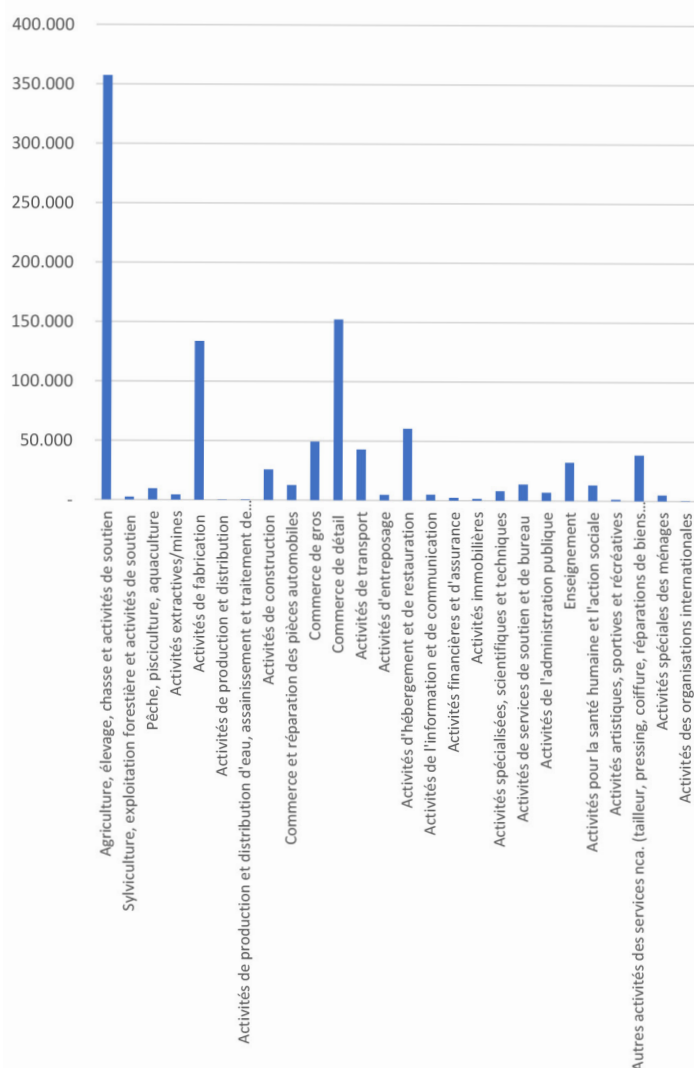
Cela indique un potentiel effet multiplicateur dans l'économie, où la création d'un emploi dans un secteur peut entraîner la création d'autres emplois dans des secteurs connexes.



Graphique 40 : Emplois formels et informels.

Source : INStAD 2023. Note sur la création d'emplois au Bénin : avril 2016 – décembre 2021.

Principaux domaines d'activités pourvoyeurs d'emplois



Graphique 41 : Utilisation des estimations réalisées à partir des données du dispositif de suivi des emplois créés et de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel.

Source : INStAD . 2023. Note sur la création d'emplois au Bénin : avril 2016 – décembre 2021

L'agriculture reste un important générateur d'emplois informels au Bénin, mais les secteurs du commerce et de la fabrication jouent également un rôle crucial (voir graphique 41).

Des initiatives sont nécessaires pour formaliser ces secteurs et répondre aux besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée afin de stimuler la production. La mécanisation agricole crée une demande accrue pour les réparateurs de machines agricoles, mais il existe une pénurie de compétences qualifiées dans ce domaine.

L'activité agricole varie saisonnièrement, tandis que l'élevage offre des emplois permanents. De nombreux jeunes migrent vers le Nigeria pour travailler dans les champs pendant les périodes de plantation et de récolte, revenant chez eux pendant la saison sèche.

Le secteur des énergies renouvelables est en plein essor, créant une forte demande d'emplois qualifiés, notamment pour la fabrication et l'installation d'équipements solaires et autres infrastructures connexes.

Le secteur du transit et du transport au Bénin manque d'un centre certifié de formation, les professionnels s'initiant souvent sur le terrain. Ce

” L'agriculture reste un important générateur d'emplois informels au Bénin, mais les secteurs du commerce et de la fabrication jouent également un rôle crucial

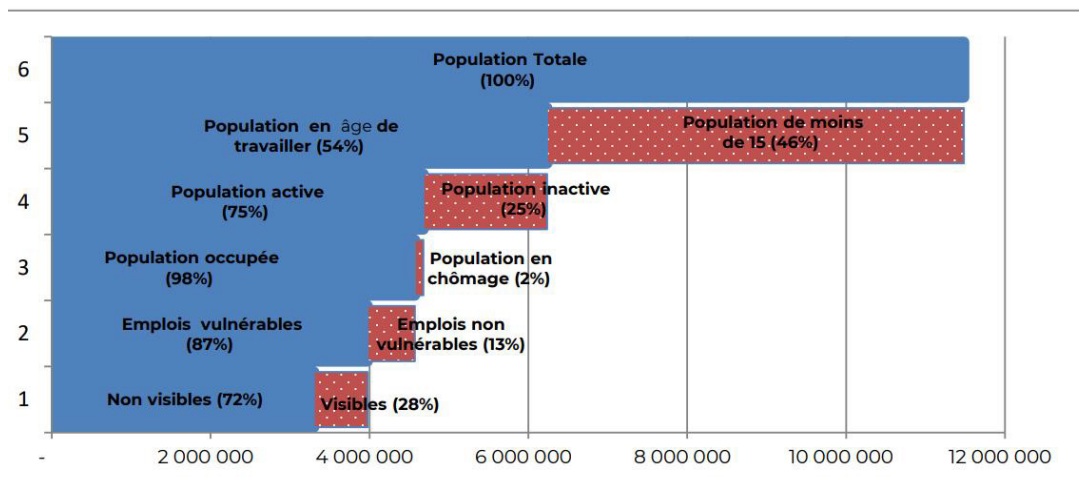
secteur nécessite également une main-d'œuvre importante pour gérer les opérations au port autonome de Cotonou, qui traite environ 10 millions de tonnes de marchandises par an.

Dans le secteur du BTP, il y a un déficit de main-d'œuvre qualifiée pour répondre à la demande croissante.

3.6. ANALYSE SPECIFIQUE DES CONDITIONS DE LA DEMANDE EN MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR

Ces dernières années, l'économie du Bénin a bénéficié d'une croissance améliorée grâce à des réformes économiques, fiscales, institutionnelles et politiques. Toutefois, elle reste largement informelle, dominée par le secteur primaire, en particulier l'agriculture avec une forte dépendance à l'exportation du coton et au commerce informel de réexportation avec le Nigeria. Les performances économiques récentes ont

été soutenues par les activités portuaires et la production agricole, ainsi que par des investissements publics importants ces dernières années. L'inflation est restée modérée dans l'UEMOA, avec une amélioration du déficit budgétaire et une stabilisation du ratio dette/PIB, notamment grâce à une diminution de la dette intérieure. (INStAD. 2022. Analyse structurelle de l'activité économique au Bénin).

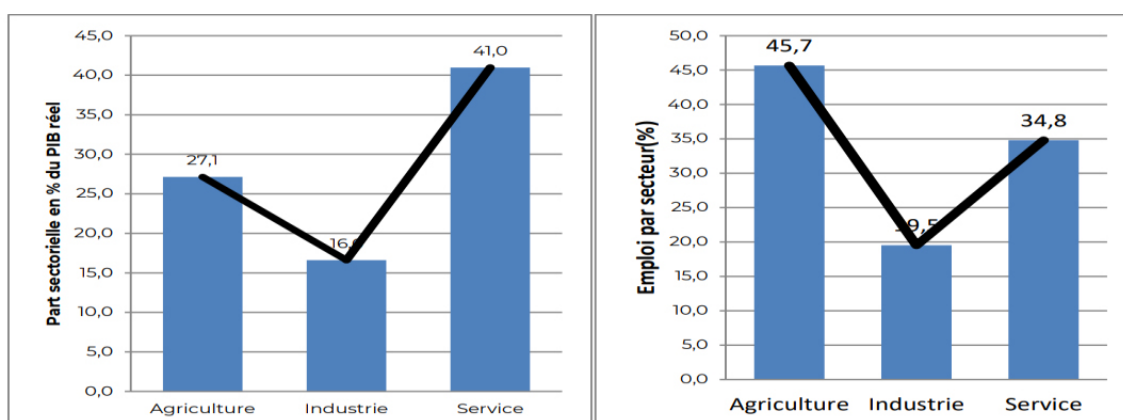


Graphique 42 : Structure de la population et l'offre de la main-d'oeuvre.

Source : Illustration des auteurs, données estimées, INStAD (2020)

L'analyse révèle que malgré le fait que l'agriculture contribue à environ 27,1 % du PIB réel, elle emploie 45,7 % de l'ensemble des emplois, tandis que le secteur tertiaire, contribuant à 41,0 % du PIB, n'emploie que 34,8 % des emplois. Cette répartition soulève des questions sur l'efficacité du secteur primaire en termes de productivité, où une main d'oeuvre abon-

dante est utilisée mais où la valeur ajoutée reste relativement faible. Cette situation met en lumière la prédominance du secteur informel, particulièrement marquée dans l'agriculture par rapport au secteur tertiaire. Malgré une attention récente, le tissu industriel demeure peu développé, ne contribuant qu'à 16,6 % du PIB et représentant 19,5 % des emplois.



Graphique 43 : Evolution des parts sectorielles dans le PIB réel.

Source : INStAD 2022. Analyse structurelle de l'activité économique au Bénin. Figure 6

Sur la base des études précédentes et des résultats des entretiens auprès des promoteurs-dirigeants d'entreprises, l'analyse des conditions de la demande de main d'œuvre montre qu'à peine 20% des entreprises béninoises offrent une formation formelle pour renforcer les compétences de leurs employés – une proportion bien plus faible comparée aux autres pays d'Afrique subsaharienne. En effet, les PME sont plus susceptibles que les grandes entreprises d'être confrontées à des contraintes en termes de ressources, ce qui signifie qu'il leur est plus difficile d'investir dans les compétences de leurs employés.

En conséquence, les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) sont particulièrement affectées par les faiblesses dans la disponibilité de compétences sur le marché du travail, principalement en raison de leurs ressources limitées qui entravent leurs investissements dans la formation. Pour ces MPME, l'éducation, y compris la formation continue et les programmes fournissant des compétences recherchées, est cruciale pour maintenir leur compétitivité. L'analyse des conditions de la demande en main-d'œuvre par secteur montre également le déséquilibre entre les postes vacants non pourvus et l'offre excédentaire de main-d'œuvre (chômeurs). Cette analyse met en lumière les dynamiques du marché de l'emploi, notamment la facilité avec laquelle les travailleurs trouvent des emplois et si les compétences recherchées par les employeurs diffèrent de celles disponibles sur le marché. La mesure des emplois non comblés est cruciale pour évaluer la tension sur le marché de l'emploi.

L'étude intitulée « Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin – COVID19 : Une voie inclusive vers la résilience » conduite par l'ITC en novembre 2020, souligne que le Bénin fait face à un double défi : un taux de chômage de 2,3% avec un niveau de sous-emploi de 72% de la population active (BM, 2022), et un faible niveau de compétitivité des PME qui emploient une proportion significative de jeunes non qualifiés, de l'ordre de 20% environ contre 6% seulement pour les entreprises. Pour résoudre ces problèmes, il est crucial de promouvoir la qualification des jeunes, une

qualification orientée sur les besoins des MPME. Beaucoup de jeunes béninois ont des qualifications formelles mais manquent des compétences spécifiques recherchées par les employeurs, ce qui se traduit par un faible taux d'employabilité des diplômés. En réponse à cette situation, le gouvernement béninois travaille à développer un système éducatif adapté aux besoins du marché du travail, en partenariat avec le secteur privé et les institutions éducatives

”

...il est crucial de promouvoir la qualification des jeunes, une qualification orientée sur les besoins des MPME. Beaucoup de jeunes béninois ont des qualifications formelles mais manquent des compétences spécifiques recherchées par les employeurs, ce qui se traduit par un faible taux d'employabilité des diplômés.

locales à travers les chambres consulaires, les CTS et les CLAPE (organes opérationnels). Les programmes d'apprentissage intégrant des stages en entre-

prise offrent l'avantage d'être particulièrement efficaces pour combler l'écart de compétences chez les jeunes.

Ce système éducatif développé en réponse par l'Etat est aligné sur les caractéristiques de la demande, en accord avec les exigences des employeurs. Les partenariats entre le secteur privé, le gouvernement et les institutions éducatives locales, y sont entretenus pour améliorer le niveau de qualification et ajuster les compétences enseignées. Les programmes d'apprentissage intégrant l'alternance des formations en savoir-faire et savoir-être entre les centres ou lycées de formation professionnelle et les entreprises peuvent également appuyer le développement de compétences dont les jeunes ont besoin. Ils sont particulièrement efficaces lorsque toutes les parties prenantes sont impliquées et utilisent des modèles de cofinancement. Ce système, inspiré du modèle de formation professionnelle allemand, a un fort potentiel pour augmenter l'employabilité des jeunes.

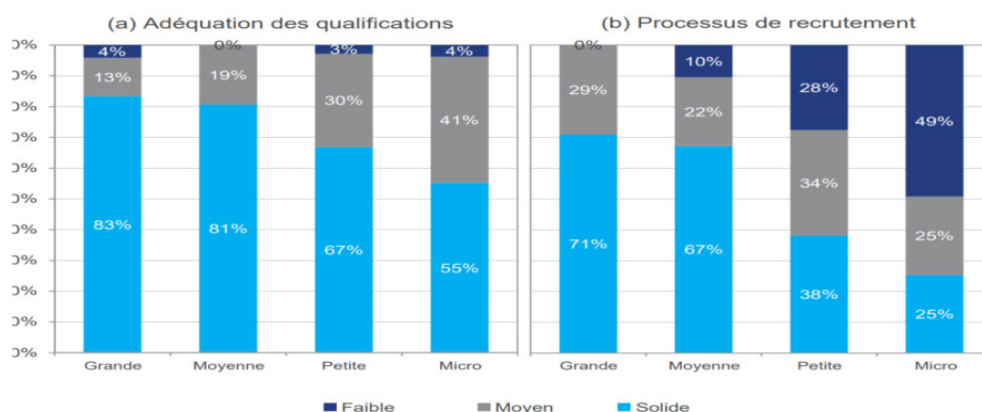
Cette approche est idéale dans le présent contexte où les micros et petites entreprises ont plus de mal que les grandes entreprises à trouver du personnel qualifié en adéquation avec leurs besoins (graphique de gauche ci-dessous). Ceci s'explique par le fait que, même s'il est possible dans une certaine mesure de trouver des travailleurs qualifiés sur le marché, les MPME manquent souvent de processus établis

pour sélectionner les meilleurs candidats (graphique de droite ci-dessous), du fait d'un manque de conditions internes, tant en ce qui concerne l'organisation de base du personnel (sensibilité au genre) et le recrutement que le développement (forma-

”

Les programmes d'apprentissage intégrant l'alternance des formations en savoir-faire et savoir-être entre les centres ou lycées de formation professionnelle et les entreprises peuvent également appuyer le développement de compétences dont les jeunes ont besoin. Ils sont particulièrement efficaces lorsque toutes les parties prenantes sont impliquées et utilisent des modèles de cofinancement. Ce système, inspiré du modèle de formation professionnelle allemand, a un fort potentiel pour augmenter l'employabilité des jeunes.

tion et perfectionnement) du personnel existant et nouveau. Selon les résultats de l'Enquête sur la compétitivité des entreprises, un examen plus global de la situation de la main-d'œuvre au Bénin montre que la jeunesse manque de compétences pertinentes, ce qui entrave la productivité.



Graphique 44 : Processus de recrutement et adéquation des compétences plutôt faibles chez les entreprises de taille modeste

Source : ITC. 2020. Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin - COVID-19 :

Une voie inclusive vers la résilience. Figure 20.

Les conclusions de l'Etude de l'ITC (2020) soulignent que la formation de la main-d'œuvre, l'expérience, et les compétences cognitives et non cognitives sont essentielles pour la productivité et la capacité des entreprises à exporter et diversifier leurs produits. Une main-d'œuvre qualifiée est cruciale pour atteindre la résilience en tirant parti des avancées technologiques et de l'innovation. L'étude recommande de créer des programmes de formation sur mesure pour inclure les jeunes et les femmes des régions économiques éloignées du Sud. La formation en ligne apparaît comme une solution pour surmonter les contraintes et améliorer le niveau de qualification de la population active. Pour promouvoir la formation en ligne, le gouvernement béninois doit poursuivre son programme d'investissement en cours dans les infrastructures numériques, notamment en garantissant un accès internet rapide et des réseaux mobiles virtuels. Cela est particulièrement important pour renforcer les liens commerciaux et l'inclusion. Cela montre que les entreprises ont besoin d'accéder à des informations pertinentes sur les marchés, y compris les demandes des consommateurs, les com-

portements des concurrents, la disponibilité des intrants, ainsi que les exigences juridiques pour vendre ou exporter et les statuts des accords commerciaux. Dans le contexte actuel, où les technologies numériques ont révolutionné la gestion des données et les connexions entre les acteurs du marché, l'accès à l'information est devenu un élément clé pour la survie des entreprises, notamment celles situées en dehors de Cotonou. Ceci est particulièrement important pour celles détenues par les femmes, car elles ont plus de difficultés à se connecter aux acheteurs et fournisseurs comparativement à celles dirigées par des hommes.

Mais en plus des conclusions de cette étude, il faut signaler que l'analyse de l'écart entre l'offre de compétence et la demande sur le marché du travail par les employeurs montre que les compétences non techniques ou soft skills sont un point de défaillance majeure à combler au sein de la main d'œuvre disponible, dans la mesure où elles sont devenues un facteur qui compte fortement tant pour l'insertion des diplômés sans emploi, que dans la capacité du

personnel d'entreprise à maintenir son emploi sur le long terme, ou encore dans la capacité individuelle d'un entrepreneur à réussir son projet d'entreprise.

Pour exploiter pleinement le dividende démographique, il est crucial de renforcer les compétences

des jeunes au Bénin, où près de 65% de la population a moins de 25 ans. Cette main-d'œuvre jeune et croissante pourrait être un atout majeur pour la transformation économique du pays, à condition qu'elle possède les compétences appropriées.

3.7. PERSPECTIVES DE L'EMPLOI DANS LES MPME Y COMPRIS DANS L'ECONOMIE INFORMELLE



Il est établi depuis quelques décennies que le secteur privé est l'espace où la croissance émerge de façon durable, où des emplois à haute valeur ajoutée sont créés, et dont la vitalité et le dynamisme sont essentiels pour le recul de la pauvreté. Dès lors, le Développement du Secteur Privé (DSP) est devenu une préoccupation majeure pour l'État béninois, qui initie depuis quelques années des programmes de développement combinés étroitement à un ensemble de réformes macroéconomiques. Le but de ces initiatives est de renforcer le rôle et les performances du secteur privé et de faire en sorte qu'il soutienne une croissance inclusive et durable.

”

Le secteur privé est l'espace où la croissance émerge de façon durable, où des emplois à haute valeur ajoutée sont créés, et dont la vitalité et le dynamisme sont essentiels pour le recul de la pauvreté.

Ces réformes en appui au secteur privé impactent l'ensemble du cycle de vie et d'activité des entreprises et ont couvert en particulier trois champs d'actions : macroéconomique, méso-économique et micro-économique :

Champ macro-économique : politique fiscale, politique commerciale, développement des marchés financiers, marché du travail, accès

au foncier, développement des infrastructures physiques, gouvernance.

Champ méso-économique : politiques de stimulation de l'entrepreneuriat, dialogue public-privé, mécanisme de règlement des litiges commerciaux, dispositif de promotion des investissements.

Au titre de ces deux champs ci-dessus, un ensemble de textes de lois a été pris pour compléter le cadre législatif et réglementaire, qui vise à organiser un environnement réglementaire efficace où les règles du jeu peuvent être claires, transparents, de sorte à favoriser la prise de risque des promoteurs et des investisseurs. Il s'agit entre autres de :

- ◇ La loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 qui prévoit la liberté d'entreprendre ;
- ◇ La loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises du Bénin, qui consacre la transposition au plan national des dispositions de la Charte communautaire des MPME de l'UEMOA adoptée en décembre 2015 ;
- ◇ La loi n°2016-24 du 28 juin 2017 qui précise le cadre juridique et réglementaire des partenariats publics-privés (PPP) et renforce la contribution du secteur privé au financement public ;
- ◇ La loi modificative n°2017-15 du 10 août 2017 du code foncier qui a amendé et complété les textes sur le foncier au Bénin, permettant de raccourcir les délais d'obtention des titres de propriété, ce qui est très attractif pour les entreprises et investisseurs ;
- ◇ La loi sur les Zones économiques spéciales adoptée en 2017 ;
- ◇ La loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ;
- ◇ La loi sur le bureau d'information et de crédit adopté en 2016 ;
- ◇ La loi sur le crédit-bail et l'affacturage adoptée en 2017 ;

Champ micro-économique : politique d'incitation et de promotion de l'entrepreneuriat privé, formation et renforcement des capacités, développement de centres communs de service¹⁶, développement de l'intermédiation financière, programme d'accès aux marchés (BAD. 2019. Etude sur l'environnement des affaires au Bénin. Rapport final).

Agence de Développement SEME CITY lancée en 2017 par l'Etat et dont la mission est de concevoir, planifier et développer une ville intelligente et durable axée sur l'innovation et le savoir, offrant un cadre stimulant et favorisant une synergie renforcée entre l'enseignement, la recherche et l'entrepreneuriat pour répondre aux besoins de compétences des marchés africains.

L'implémentation du régime de l'entrepreneur dont l'objectif principal est d'encourager l'enregistrement des opérateurs économiques du secteur informel, facilitant ainsi leur transition vers l'économie formelle et leur accès aux services bancaires et financiers. Entré en vigueur depuis 2013 au Bénin, premier¹⁷ pays membre de l'OHADA à le mettre en oeuvre, le Statut de l'Entrepreneur est un nouveau régime juridique simplifié, gratuit et ouvert à toute personne physique exerçant une activité civile, commerciale, artisanale ou agricole.

Les réformes mises en oeuvre par le Gouvernement pour la modernisation du secteur privé au Bénin portent leurs fruits. Au terme de la troisième édition du Recensement Général des Entreprises, le nombre d'unités économiques énumérées s'élève à 252 155 en 2023 contre 154 839 en 2008, soit une augmentation de 62,2%. Bien qu'une partie importante des entreprises béninoises opère toujours dans l'informel, le taux d'informalité des entreprises a baissé de 11,1%, passant de 97,0% en 2008 à 85,9% en 2023. Cette situation traduit le renforcement progressif de la modernisation des entreprises et des efforts d'accompagnement de la transition des entreprises vers le formel.

Les emplois créés par le secteur informel sont en général le fait des activités de subsistance peu rémunératrices qui n'exigent pas de qualifications, et

n'ont pas suffisamment de rendement pour améliorer les conditions de vie des ménages de ceux qui les exercent (PND 2018 – 2025).

L'économie informelle au Bénin recouvre donc des réalités diverses : l'artisanat traditionnel, le commerce de rue, l'emploi non déclaré, la microentreprise, le travail à domicile, les prestations de services, les activités de transport, et la contrebande. Malgré son incapacité à développer et à transformer ses activités en des structures modernes, elle demeure néanmoins un secteur d'amortissement des tensions sociales avec la création de richesses suffisamment importantes pour participer à l'amélioration de la croissance économique et au renforcement de la valeur du PIB (65% du PIB et 90% des emplois).

La presque totalité des activités du secteur primaire se déroule dans l'informel (99%). Dans le secteur secondaire, la part de l'informel est également très importante (environ 70%) avec la particularité qu'avec le temps, la part du secteur formel dans le secteur secondaire diminue au profit de l'informel à cause des contraintes liées à la fiscalité, à l'accès au marché et au crédit. Dans le tertiaire, la part de l'informel est en moyenne de 49,5%.

Aussi les activités informelles au Bénin se caractérisent-elles par : (i) de faibles investissements, à l'exception de ceux pratiqués dans l'immobilier et le transport routier de marchandises ; (ii) des stocks réduits au minimum, à l'exception de certaines activités commerciales de gros et de détail ; (iii) une très lente évolution des progrès technologiques ; (iv) une quasi-absence d'outils de gestion ; (v) une faible productivité ; et (vi) l'absence apparente de barrières à l'entrée pour le commerce de certains produits et certaines activités artisanales de production de biens et de services.

Les difficultés auxquelles sont confrontés les entrepreneurs de l'informel sont : (i) le coût élevé des matières premières, outils et équipements ; (ii) les difficultés d'approvisionnement ; (iii) le manque de formation ; (iv) la faible capacité financière ; (v) l'accès très difficile au crédit.

Face à l'héritage d'inefficacité de la politique de développement du secteur privé pendant plus de 15 ans après les années quatre-vingt-dix, le Gouvernement béninois et ses partenaires ont retenu depuis peu une approche stratégique visant : (i) la rationalisation des services de facilitation du commerce par la suppression des rivalités institutionnelles qui génèrent de lourdes pesanteurs sur le secteur privé ; (ii) l'amélioration du règlement judiciaire des litiges commerciaux, à travers la mise en place des tribunaux de commerce et d'un dispositif institutionnel approprié ; (iii) l'instauration d'un cadre de référence efficace propice à la création des TPE et PME : simplification des procédures, dématérialisation du processus de création d'entreprise, réduction notable du coût de création d'une entreprise individuelle et de création d'une SARL ; (iv) l'amélioration du cadre de dialogue Etat-secteur privé ; (v) un élargissement de l'offre de production en particulier agricole ; (vi) la dématérialisation des procédures de raccordement à l'électricité pour tous, ainsi que la gratuité du raccordement à l'eau et à l'électricité pour les PME et PMI ayant des besoins de consommation évalués à 140-160 Kva pour l'électricité ; (vii) la simplification des démarches d'obtention du permis de construire et leur dématérialisation ; (viii) la rationalisation et la dématérialisation des procédures de transfert de propriété avec réduction significative des délais ; (ix) la simplification et la dématérialisation des échanges d'information directement avec l'administration fiscale ; (xi) la transparence renforcée de l'accès aux marchés publics grâce à la publication et à la gestion en ligne ainsi que des mesures d'encouragement à la concurrence ; (xii) la contribution à la facilitation de l'obtention de prêt à travers la dissémination de l'information de crédit pour faciliter la bancarisation, l'adoption et l'opérationnalisation de la loi n° 2016-36 du 23 janvier 2017 portant réglementation des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) en République du Bénin, etc.

Grâce à ces réformes, le Bénin dispose depuis 2017 des tribunaux de commerce, d'une agence dédiée à la promotion des investissements et des exportations (APIEx) opérationnelle depuis 2016, d'un cadre législatif pour réglementer le partenariat public – privé (PPP), d'une nouvelle loi sur le foncier, d'un dispositif fiscal allégé et adapté au profit des PME et PMI et de

nombreux appuis aux filières agricoles mis en place pour élargir l'offre de production et renforcer la part du secteur privé dans la production de la richesse nationale.

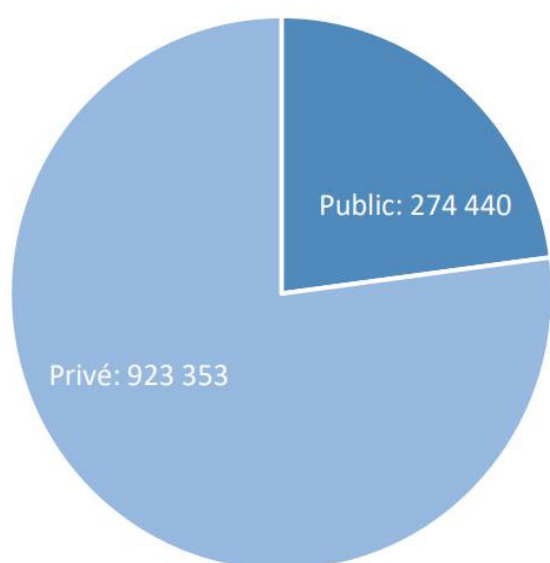
Toutefois, si la bonne tenue de la croissance ces dernières années résulte essentiellement des performances de la filière coton qui domine le secteur privé béninois, la contribution de ce dernier à la création de la richesse nationale reste insuffisante et mérite d'être renforcée. Ainsi, malgré l'établissement d'un cadre pour le PPP et l'implication du Bénin à l'initiative G20 du Compact with Africa, des efforts restent à accomplir pour impliquer davantage le secteur privé dans le développement des infrastructures nécessaires à l'amélioration de la productivité dans l'agriculture, l'industrie, les services ou le commerce.

Les résultats des entretiens avec les acteurs du secteur privé, notamment ceux issus du secteur informel qui représentent plus de 85,9% du secteur privé, montrent d'ailleurs qu'il subsiste un sentiment de décalage entre les efforts consentis par les autorités, les résultats obtenus en matière d'amélioration de l'environnement des affaires et la perception des principaux acteurs dudit secteur privé principalement ceux de l'informel. Les réformes ont porté principalement sur les acteurs du secteur privé formel. Toutefois, la dématérialisation des processus de formalisation, la simplification des délais, la réduction des coûts de formalisation, l'entrée en vigueur du Régime de l'Entreprenant sont autant de choses qui ont incité à une formalisation plus accrue au sein du paysage des entreprises.

3.8. L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les emplois publics sont constitués des recrutements organisés à l'effet de doter les services publics de personnel. Autrement dit, c'est l'ensemble des agents recrutés et rémunérés sur le budget national

Selon les statistiques fournies par l'INStAD, depuis 2016, il a été créé un total de 274 440 emplois dans le secteur public et 923 353 dans le privé, soit un total de 1 197 793 emplois (voir Graphique 45).¹⁸



Graphique 45 : Nombre d'emplois créés par les secteurs public et privé.

Source : INStAD 2023. Note sur la création d'emplois au Bénin : avril 2016 – décembre 2021.

Source : Estimations réalisées à partir des données du dispositif de suivi des emplois créés et de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel 2018 (ERI-ESI 2018)

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

Au terme de l'étude, il est formulé les principales recommandations ci-après pour réaliser l'adéquation entre l'offre et la demande de main d'oeuvre :

- ☐ Encourager les entreprises à la mise en place de la fonction de renforcement des capacités et d'accompagnement des ressources humaines ; cette recommandation connaît un début de mise en oeuvre avec le démarrage des activités de l'ADPME.
- ☐ Disposer d'une base de données de la demande de main-d'oeuvre des MPME auprès de l'ADPME.
- ☐ Effectuer périodiquement une étude sur les besoins présents et futurs des entreprises en vue de la mise à jour périodique de l'offre nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels, non seulement en termes de bouquet de filières à promouvoir mais aussi en termes de contenu de formation par filière, ce qui permettra de s'assurer de l'adéquation continue des offres de formation avec les besoins de compétences des secteurs de l'économie nationale.
- ☐ Répertorier les métiers connexes aux filières phares de l'économie nationale pour pouvoir en dégager prévisionnellement les besoins de main-d'oeuvre des entreprises, notamment en termes de qualité et de quantité.
- ☐ Développer un programme de reconversion de la main-d'oeuvre, en synergie avec les programmes spécifiques de requalification existants tant au niveau de l'AnpE et au niveau sectoriel, au profit des actifs adultes ne répondant pas à la demande de main-d'oeuvre des entreprises.
- ☐ Développer au profit des demandeurs d'emploi un programme d'acquisition ou de renforcement des compétences non cognitives ou non techniques pertinentes pour la performance en entreprises.
- ☐ Définir une stratégie permettant à tous les jeunes bien formés d'être absorbés par les entreprises.
- ☐ Accompagner la constitution et le fonctionnement des branches professionnelles conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 2022-01 du 25 janvier 2022 portant loi-cadre sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels en République du Bénin.
- ☐ Etablir au sein des branches professionnelles des mécanismes d'études prospectives et de remontée d'informations relatives aux besoins en compétences et aux évolutions des métiers dans une perspective de mise à jour continue de l'offre de formation par rapport aux besoins des secteurs de l'économie.
- ☐ Appuyer davantage les institutions en charge de l'intermédiation entre l'offre et la demande de main d'oeuvre notamment l'AnpE, tant pour l'information et l'orientation des jeunes vers les métiers porteurs que pour la création et l'animation de creusets novateurs de mobilisation d'acteurs pertinents par territoire autour des problématiques de promotion de l'emploi.
- ☐ Accélérer la réforme d'EFTP pour atteindre rapidement le stade de mise en oeuvre complète.
- ☐ Promouvoir au sein des centres et établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels la création et l'animation de dispositifs internes en charge de la préparation des apprenants à la transition vers le marché du travail, incluant un rôle de pont entre la formation en cours et les acteurs sur le marché du travail (entreprises, structures et organismes de promotion de l'emploi).
- ☐ Développer des mécanismes innovants de facilitation de l'accès au financement des entreprises.
- ☐ Promouvoir l'accès à la formation professionnelle pour les personnes non scolarisées, non en emploi et non en formation professionnelle, notamment les femmes et les jeunes des milieux éloignés du Sud du Bénin.
- ☐ Accompagner les entreprises à la certification, au respect des dispositions réglementaires de mise sur le marché et aux normes de qualité pour exporter.

- ❑ Promouvoir les joint-ventures et la création de réseaux d'entreprises.
- ❑ Promouvoir des entreprises non pas individuelles mais solidaires.
- ❑ Promouvoir la formation des jeunes actifs dans les métiers des secteurs porteurs tels que l'énergie renouvelable, le numérique, etc.
- ❑ Renforcer le cycle alternat (couplage formation continue – emploi).
- ❑ Encourager auprès des entreprises le recrutement de personnel sur place à travers la création de mécanismes ou facilités de formation à frais partagés par le privé et le public : le coût de la formation peut être supporté par l'entreprise avec une compensation en abattement de charges fiscales.
- ❑ Redynamiser les canaux dédiés à l'appropriation des réformes et des outils d'analyse par le secteur privé.

Que retenir ? | Encadré n° 6





LA MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE : ASPECTS QUALITATIFS DU DEVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

4.1. QUALIFICATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Selon, le document de Politique Nationale de l'emploi 2020-2025, « le taux de chômage au Bénin, au sens du Bureau International du Travail, est de 0,7% mais il s'élève à 2,3% en prenant en compte les chômeurs découragés. Le chômage se concentre chez les jeunes urbains ayant suivi une éducation secondaire ou supérieure. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans ayant suivi un cursus d'enseignement supérieur sont les plus touchés avec un taux de chômage de 16% ; 99,3% de la population active travaillent mais 72% de ces actifs sont en situation de sous-emploi. Le sous-emploi est un défi majeur. 72% des actifs occupés occupent un emploi de moins de 35 heures et/ou un emploi moins rémunéré que le SMIG. »



La qualification de la main d'œuvre est un facteur important du développement économique. Une main-d'œuvre qualifiée est plus productive et plus susceptible de trouver un emploi dans le secteur formel que les autres catégories d'actifs.

La qualification de la main d'œuvre est un facteur important du développement économique. Une main-d'œuvre qualifiée est plus productive et plus susceptible de trouver un emploi dans le secteur formel que les autres catégories d'actifs.¹⁹

Le secteur formel offre généralement de meilleures conditions de travail et de rémunération. Au Bénin, la qualification de la main-d'œuvre est encore un défi.

Selon l'INStAD, seulement 16,1% de la population active béninoise à un niveau d'éducation supérieur au primaire. Ce taux est encore plus faible chez les jeunes, avec seulement 10,9% des 15-24 ans ayant un niveau d'éducation supérieur au primaire (INStAD, Note sur la création d'emploi au Bénin, 2023).

Le manque de qualification constitue un obstacle majeur au développement économique du Bénin, réduisant la productivité de la main-d'œuvre et compliquant l'intégration des jeunes dans le marché du travail. Le secteur informel, dominant au Bénin, est caractérisé par

une faible productivité et des conditions de travail précaires. Les travailleurs y sont souvent moins qualifiés que ceux du secteur formel. L'exode rural est un phénomène important, où les jeunes quittent les campagnes pour les villes en quête d'emploi, mais se retrouvent souvent désavantagés par leur manque de qualification et de compétences. Le secteur informel regroupe les activités économiques échappant au contrôle et à la régulation de l'État, employant la majorité de la main-d'œuvre béninoise.

4.2. LE FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE

Selon le rapport du Forum Economique Mondial (FEM), le Bénin se classe au 121ème rang sur 141 pays en termes d'indice global de compétitivité en 2019. Le Bénin obtient des scores faibles sur les piliers liés à l'environnement des affaires, à la capacité d'innovation, à la sophistication des entreprises et à la dynamique du marché. Selon cet indice, la main-d'œuvre béninoise est considérée comme peu innovante, ce qui limite son potentiel de création de valeur ajoutée et de richesse.

La population active est caractérisée par un faible niveau de qualification. La faiblesse du taux d'alphabétisation de la population béninoise constitue un

premier indicateur du faible niveau du capital humain dans le pays.

En 2023, les statistiques relatives à l'alphabétisation au Bénin montrent une situation préoccupante, selon les données disponibles sur le site web de la Banque Mondiale¹⁹ :

- ◇ Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) : environ 47%
- ◇ Taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et plus) : Environ 53%

¹⁹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.ZS?locations=BJ>

4.3. MARCHÉ DE L'EMPLOI AU BENIN

Voici un tableau qui présente la description du marché du travail au Bénin :

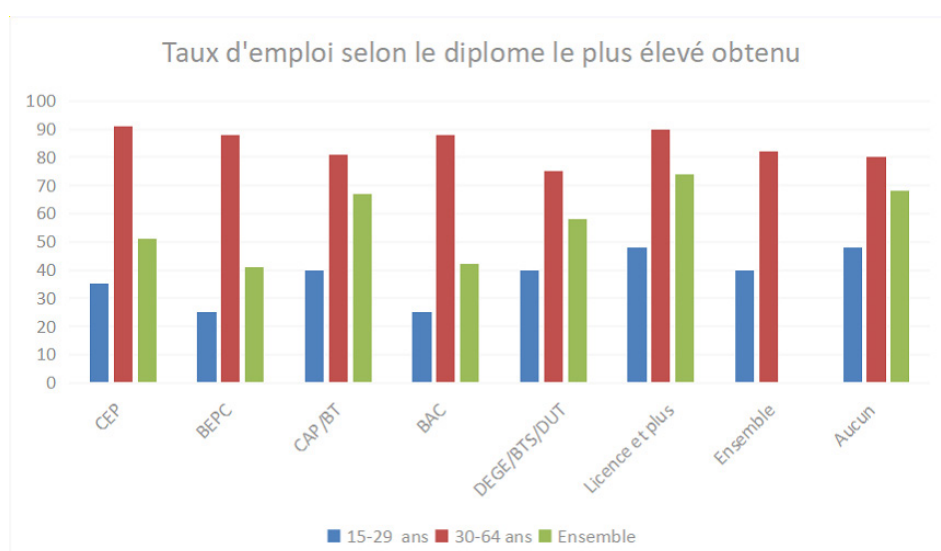
Tableau 7 : Description du marché du travail au Bénin, 2015-2019

	2015	2019
Population totale	10.008.749	11.719.300
Population 15-64 ans active	3.355.233	3.682.355
Actifs occupés	3.277.477	3.594.725
Chômeurs	77.756	87.630
Taux d'activité	32,7%	31,4%
Taux d'emploi	32,7%	30,7%
Taux de chômage	2,3%	2,4%

Source : Enquêtes EMICoV-2015 et EHCVM-2019, INStad

L'efficacité externe d'un système éducatif est évaluée en observant le parcours des diplômés sur le marché du travail, en relation avec le coût de leur éducation.

Cette section se concentre sur l'emploi et le chômage, différenciés selon le niveau d'enseignement.



Graphique 46 : Taux d'emploi selon le diplôme.

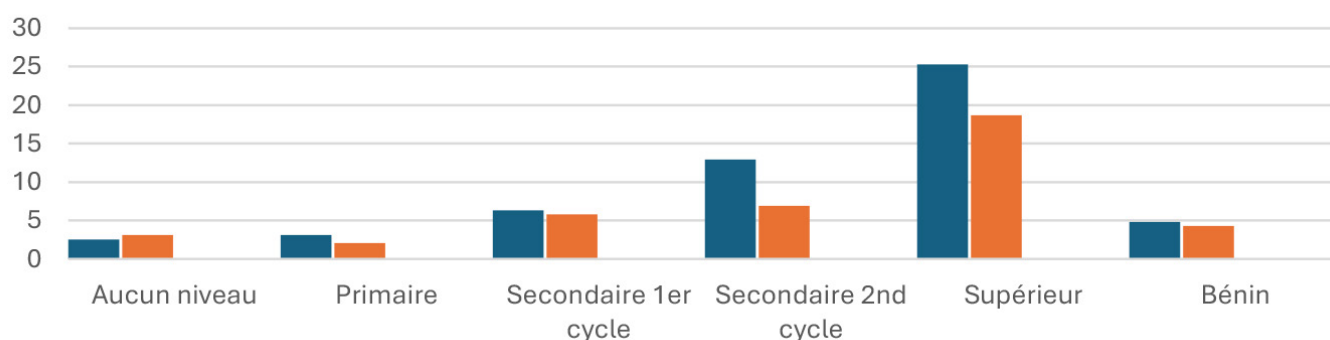
Source : INStad, EMICoV-2015 et ERI-ESI 2018

Le taux d'emploi global est estimé à 62% et augmente avec le niveau de diplôme. Les diplômés de l'enseignement supérieur et du CAP/BT affichent des taux d'emploi relativement élevés, respectivement de 74% et 67%. Pour les autres diplômés, ces taux sont de 41% et 62%. Pour les jeunes de 15-29 ans, les niveaux terminaux de formation offrent un meilleur accès à l'emploi, avec 48% des jeunes titulaires d'une licence ou d'un DEUG/BTS/DUT ayant un emploi,

contre 40% pour ceux ayant un CAP/BT. Cependant, la participation économique des jeunes de 15-29 ans est inférieure à celle de l'ensemble de la population active, quel que soit le niveau de diplôme. Notons que les non-diplômés présentent des taux d'emploi relativement élevés : 68% pour l'ensemble de la population en âge de travailler et 48% pour les jeunes de 15-29 ans, indiquant que la relation entre le taux d'emploi et le niveau de diplôme n'est pas linéaire.

4.4. EVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE

Taux de chômage au Bénin 2015-2018



Graphique 47 : Evolution du taux de chômage 2015_2018

Source : Plan sectoriel de l'Éducation post 2015 : 2017

La population active au Bénin, incluant les personnes occupées et les chômeurs, a augmenté de 9,7% entre 2015 et 2018, passant de 3 355 233 à 3 682 355.

En 2018, le nombre de chômeurs était de 87 630, ce qui représente un taux de chômage de 2,3%. Depuis 2015, la situation de l'emploi n'a pas beaucoup évolué. La majorité des jeunes diplômés se trouve dans la tranche d'âge de 15 à 29 ans. L'analyse du taux de chômage montre que plus le niveau d'études est élevé, plus il est difficile de trouver un emploi, une tendance observée dans d'autres pays également. Les diplômés moins qualifiés sont souvent plus flexibles concernant le type d'emploi qu'ils acceptent, tandis que les diplômés de niveaux supérieurs sont plus sélectifs, recherchant des postes en adéquation avec leur spécialité, ce qui limite leurs opportunités. Cependant, une fois employés, les diplômés de niveaux supérieurs bénéficient généralement de rémunérations plus élevées. Le secteur formel au Bénin étant limité, les opportunités pour les diplômés du supérieur sont réduites.

Au Bénin, en 2023, un jeune sur trois n'est ni dans le système éducatif, ni en formation, ni en emploi, un

indicateur crucial appelé NEET (Not in Education, Employment, or Training). Environ 25,7% des jeunes sont dans cette situation, avec une majorité de femmes (61,1%). En milieu rural, 36,6% des jeunes sont inactifs, contre 25,7% en milieu urbain. Les jeunes sans diplôme sont principalement inactifs (46,7%), tandis que ceux avec des diplômes supérieurs sont généralement en emploi ou poursuivent leurs études.

L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) ainsi que l'Enseignement supérieur réduisent les risques d'occuper un emploi vulnérable. Selon l'OIT, un emploi vulnérable inclut les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés, souvent sans protection sociale. Près de deux jeunes sur trois au Bénin occupent des emplois vulnérables, une situation d'emploi précaire. Cependant, les diplômés de l'enseignement supérieur et de l'EFTP sont moins susceptibles d'occuper de tels emplois. Environ 68% des personnes sans éducation occupent un emploi vulnérable, avec un taux plus élevé chez les femmes (71%) comparé aux hommes (64%). Globalement, indépendamment du niveau de diplôme, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans des emplois vulnérables.

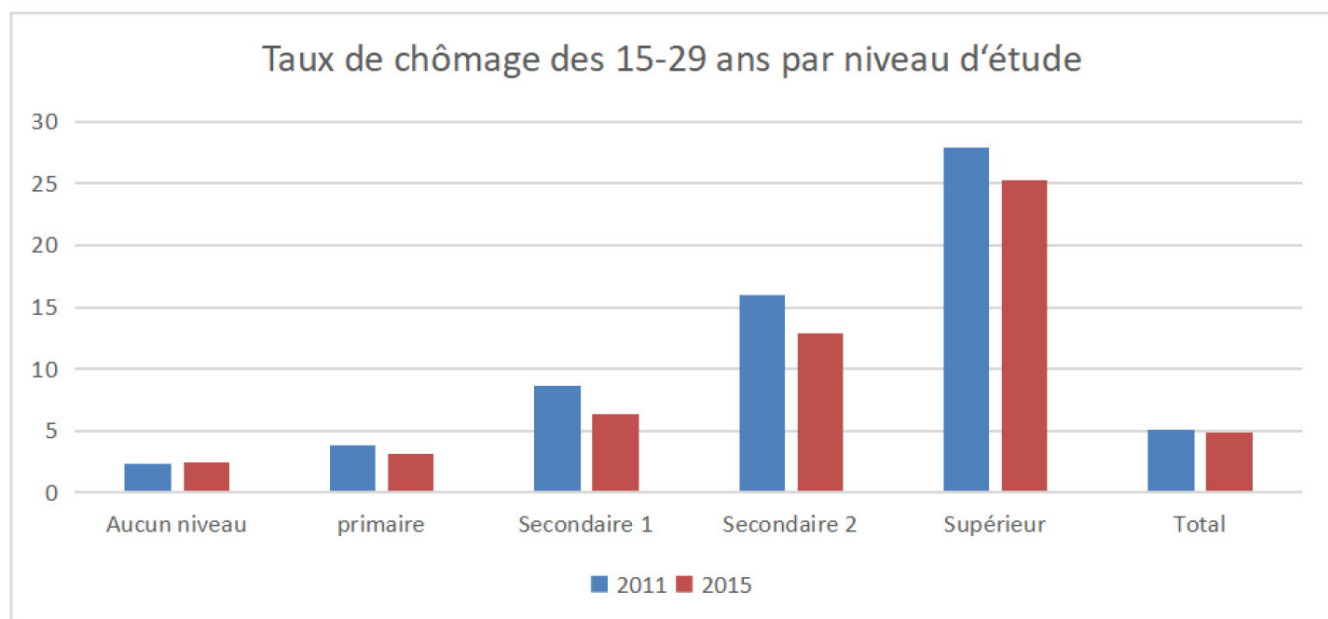
Tableau 8 : Proportion des personnes sans éducation, sans emploi et sans formation

	Occupé ou scolarisé	NEET chômeur	NEET Inactif	Ensemble
Masculin	74,3	1,8	23,9	100
Féminin	59,6	2,1	38,3	100
Milieu				
Urbain	72,1	2,2	25,7	100
Rural	61,6	1,8	36,6	100
Diplôme				
Aucun	51,6	1,7	46,7	100
CEP	80,1	1,4	18,4	100
BEPC	89,3	1,7	9,1	100
CAP/ BT	78,8	0,0	21,2	100
BAC	92,1	2,4	5,5	100
DEUG/BTS/Licence et plus	76,6	13,3	10,1	100
Ensemble	66,5	2,0	31,5	100

Source : EHCVM, 2019

Par rapport au milieu de résidence, les données du tableau 58 montrent que parmi les sans-emplois et qui ne sont pas dans le système éducatif, les inactifs sont plus nombreux dans le milieu rural (36,6%), comparativement au milieu urbain (25,7%). Une ana-

lyse selon le diplôme montre que les sans diplômes sont majoritairement inactifs (46,7%) alors que les plus diplômés sont en général en emploi ou en train de continuer les études.



Graphique 48 : Taux de chômage des 15-29 ans par niveau d'étude.

Source : Plan sectoriel de l'Éducation post 2015 : 2017, p.56. Source : INStAD, EMICoV-2015 et ERI-ESI 2018

4.5. LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT DU PAYS

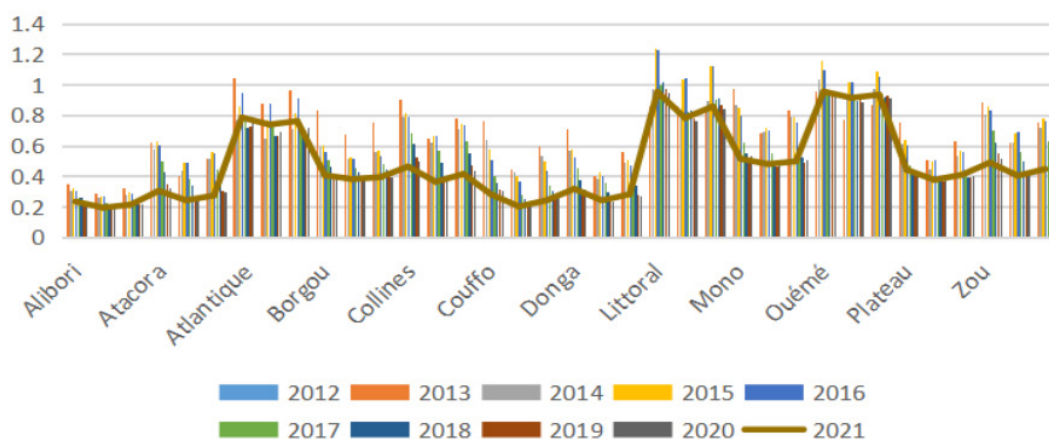
Les politiques éducatives au Bénin ont pour objectifs d'améliorer l'employabilité des jeunes et de réduire le chômage. Elles se concentrent sur les quatre niveaux d'enseignement suivants :

- ◇ Les enseignements maternel et primaire visent à assurer la scolarisation des enfants. L'alphabétisation est essentielle pour l'employabilité, car elle permet aux individus de lire, d'écrire et de compter. La scolarisation permet aux individus d'acquérir des connaissances et des compétences de base, qui sont également essentielles pour l'employabilité.
- ◇ L'enseignement secondaire doit préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la vie active. L'enseignement secondaire offre aux élèves une formation plus complète que l'enseignement primaire.
- ◇ L'enseignement et la formation techniques et professionnels visent à former les jeunes aux

métiers du secteur formel, en leur offrant une formation pratique qui leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer des métiers qualifiés.

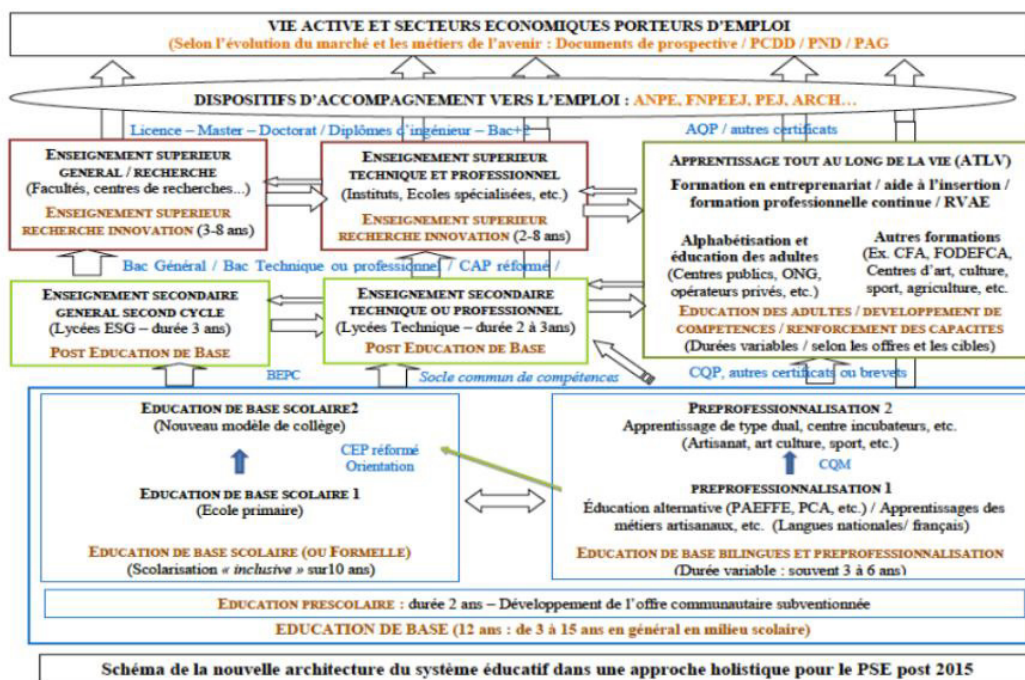
- ◇ L'enseignement supérieur doit fournir aux étudiants les compétences nécessaires pour accéder à des emplois qualifiés. L'enseignement supérieur offre aux étudiants une formation théorique et pratique, qui leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer des professions à forte valeur ajoutée.

L'éducation de base dans le contexte béninois intègre l'éducation formelle et l'éducation non formelle et couvre une période de douze (12) ans et vise à doter tout apprenant d'un socle de connaissances et de compétences de base permettant de comprendre et d'interagir avec son environnement, de poursuivre son éducation et sa formation afin de participer efficacement au développement économique, social et culturel.



Graphique 49 : Evolution du Taux brut de scolarisation au niveau national de 2012 à 2021.

Source : Annuaire statistique du MEMP.



Graphique 50 : Schéma de la nouvelle architecture du système éducatif dans une approche holistique pour PSE 2015

Source : Annuaire statistique MESTFP, 2018.

Cette architecture comprend donc six (06) sous secteurs : l'éducation préscolaire (maternelle), l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire général, l'enseignement secondaire technique et professionnel, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, et l'éducation non formelle.

L'enseignement maternel est gratuit et facultatif. Il vise à préparer les enfants à l'entrée à l'école primaire. L'enseignement primaire est gratuit et obligatoire. Il vise à donner aux enfants les connaissances et les compétences de base nécessaires pour

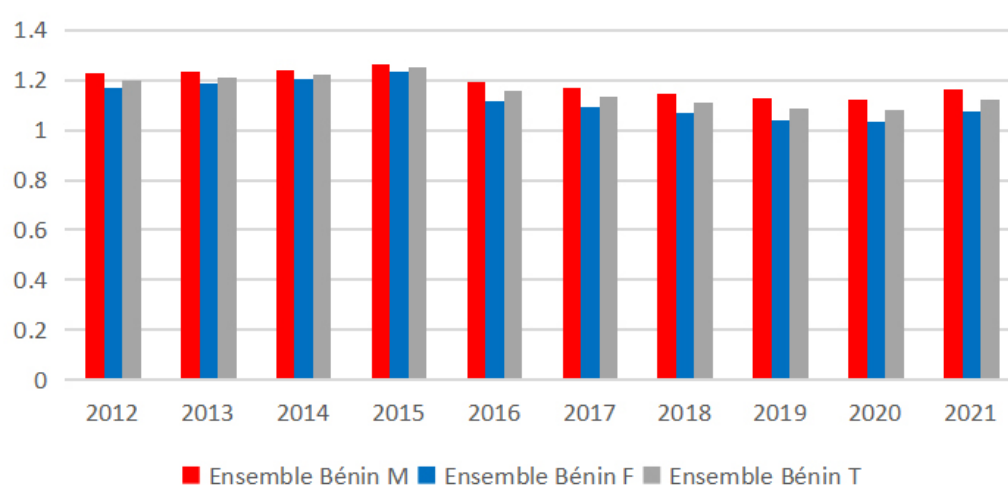
poursuivre leurs études ou entrer dans la vie active. L'enseignement secondaire est divisé en deux cycles : le premier cycle (4 ans) et le second cycle (3 ans). Le premier cycle vise à consolider les connaissances et les compétences acquises au primaire, tandis que le second cycle vise à préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la vie active. L'enseignement supérieur est offert par les universités, les instituts supérieurs et les écoles spécialisées. Il vise à former des cadres et des professionnels qualifiés pour répondre aux besoins du développement du pays.

4.6. ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

Entre 2021 et 2022, il a été relevé une augmentation de 5% des effectifs d'élèves, entraînant une amélioration du Taux Brut de Préscolarisation (TBP) qui est passé de 112,09% à 117,43% et une légère progression de la parité de 0,93 contre 0,92 en 2021.

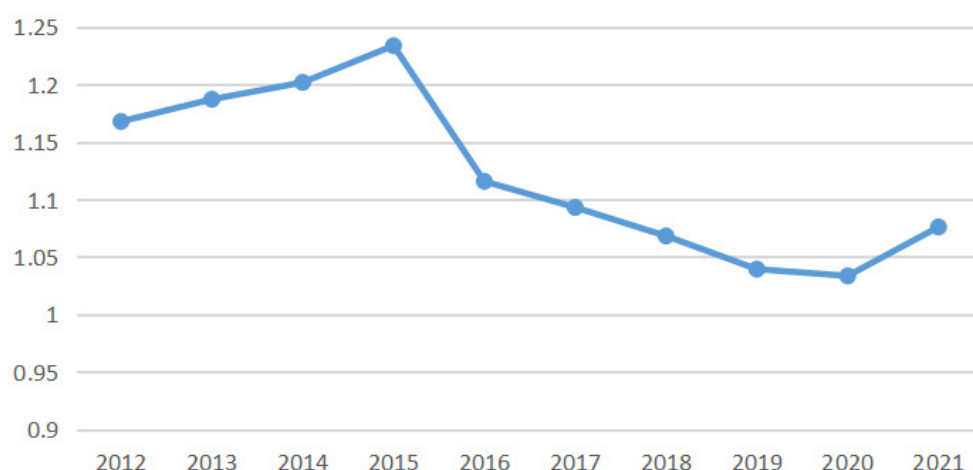
Le TBS des filles particulièrement a connu une évolution de 5,5 points. Dans le cadre du Sommet Mondial sur la Transformation de l'Éducation de septembre 2022, le Bénin a réaffirmé son engagement pour la mise en place des actions transformatrices du système éducatif béninois afin de le rendre plus performant et résilient aux chocs. Le Gouvernement a organisé un forum national pour l'accélération de l'éducation des filles durant lequel l'élaboration d'un

programme spécifique axé sur une approche intersectorielle de l'éducation et du bien-être des filles a été décidée. Afin de faciliter les apprentissages scolaires, la révision des programmes d'enseignement du primaire initiée en 2021 s'est poursuivie avec la réalisation de celle des classes fondamentales. Les résultats aux examens de la fin du primaire montrent que le taux de réussite au niveau national a évolué timidement, passant de 81,56% à 81,90% entre 2021 et 2022. De même, au niveau des départements jadis considérés comme non performants, il a été noté une tendance de 84,17% à 87,45% pour le Borgou et de 72,39% à 74,39% pour l'Alibori.



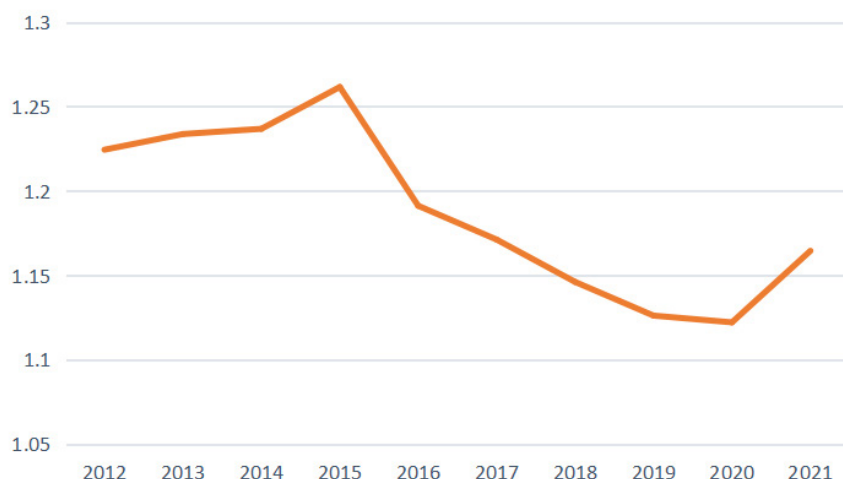
Graphique 51 : Taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %) 2012-2021.

Source : MEMP 2023.



Graphique 52 : Taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %) 2012-2021, féminin.

Source : MEMP 2023.



Graphique 53 : Taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %) 2012-2021, masculin.

Source : MEMP 2023.

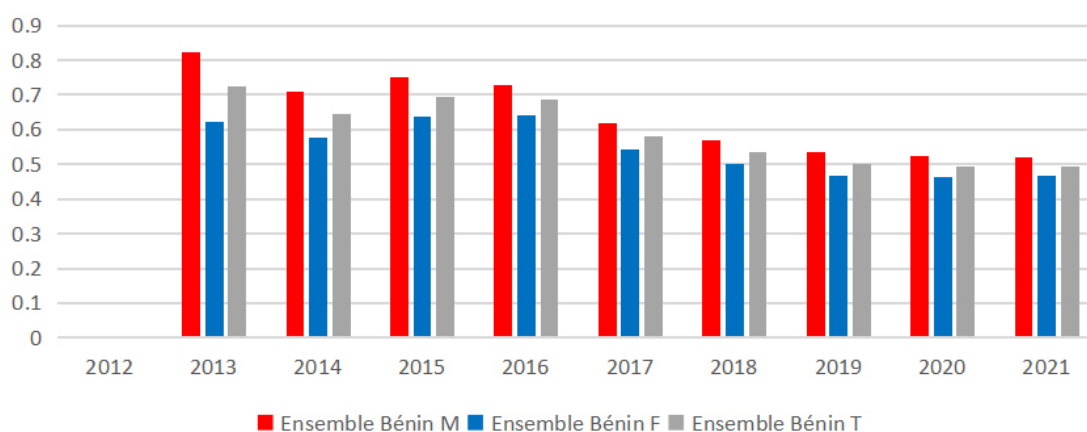
Selon la Section des Statistiques du ministère des Enseignements Maternel et Primaire (SES-MEMP), l'analyse des indicateurs du secteur éducatif en termes d'accès, d'équité, de qualité et de rétention montre que le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) était de 15,9% en 2022, contre un objectif de 25,9% fixé par le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) 2018-2030, soit un écart de 10 points. Ce taux a stagné

autour de 16% par an depuis 2018. Cette faiblesse dans le taux de préscolarisation est en partie due à un développement limité du sous-secteur préscolaire, souvent perçu comme un luxe par les populations rurales. Cette perception justifie les réformes en cours visant à développer le préscolaire communautaire pour surmonter ces préjugés.

4.7. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

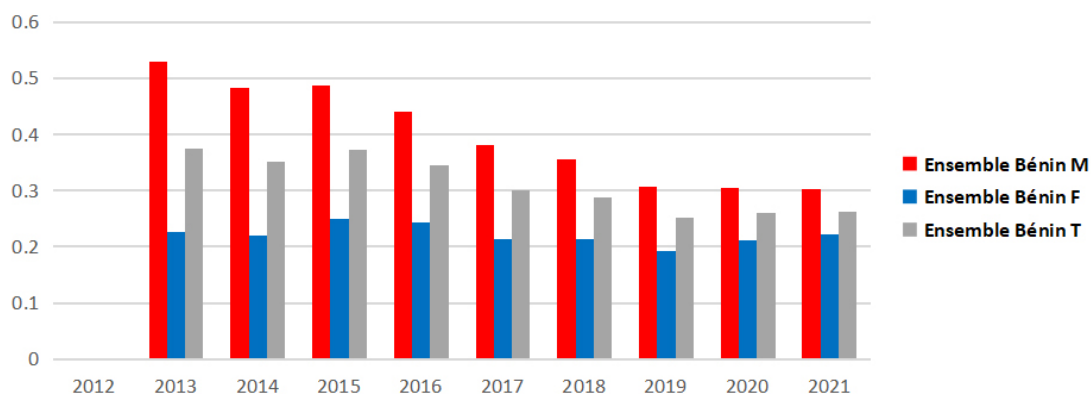
Selon les données du ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, le taux brut de scolarisation (TBS) dans le secondaire 1er cycle a connu une baisse entre 2012 et 2021 (voir graphique ci-dessous). Il en a été de même

pour le secondaire second cycle au cours de cette période. Il est important de réaliser une étude pour comprendre la baisse du taux brut de scolarisation de 2017 à 2021.



Graphique 54 : Enseignement Secondaire 1er cycle : évolution du taux brut de scolarisation sur la décennie 2012-2021.

Source: DPAF/MESFTP.



Graphique 55 : Enseignement Secondaire 2ème cycle : évolution du taux brut de scolarisation sur la décennie 2012-2021.

Source : DPAF/MESFTP.

L'enseignement général au Bénin est caractérisé par l'insuffisance de l'offre éducative. Malgré les efforts du gouvernement pour augmenter le nombre d'établissements scolaires, le pays souffre encore d'un déficit d'infrastructures, d'équipements et de matériels pédagogiques. Selon les informations de l'INSTATD, le taux brut de scolarisation au Bénin a augmenté de manière significative entre 2012 et 2021. Le taux brut de scolarisation primaire a atteint 96,7% en 2021, ce qui est un niveau élevé. Ce résultat encourageant est le fruit des efforts de réduction des coûts supportés par les familles et des engagements communautaires. Malgré cette performance au niveau du primaire, la continuité de l'éducation au second

naire n'est toujours pas assurée pour certains enfants, notamment ceux issus des familles démunies, à cause de l'abandon scolaire qui touche particulièrement les filles, qui restent exposées à de multiples contraintes socio-économiques. Le taux brut de scolarisation secondaire a atteint 79,4% en 2021, ce qui est un niveau encore insuffisant.

On retient donc que le taux brut de scolarisation au Bénin a progressé de manière significative ces dernières années, mais il reste encore des efforts à faire pour atteindre l'universalisation des enseignements primaire et secondaire.

Tableau 9 : Evolution de la population et de la structure par âge scolaire au Bénin, 2015-2030

	2015	2022	2030	Evolution	
				2015-2022	2022-2030
Population totale (en milliers)	10585	12788	15788	20,8%	23,5%
Taux annuel de croissance (%)	2,8	2,7			
Effectifs de la population scolarisable (3-24 ans)	5870	6968	8135	18,7 %	16,7 %
En % de la population totale	55,5 %	54,5 %	51,5 %		
Préscolarisation (3-5 ans)	1053	1102	1326	4,6%	20,4%
Primaire (6-11 ans)	1965	2057	2379	4,7%	15,7%
Secondaire 1 ^{er} cycle (12- 15 ans)	1079	1330	1423	23,2%	7,00 %
Secondaire 2 ^{ème} cycle (16-18 ans)	661	969	999	46,6%	3,1 %
Supérieur (19- 24 ans)	1112	1510	2008	35,8 %	32,9
En % de la population scolarisable					
Préscolarisation (3-5 ans)	17,9%	15,8%	16,3%		
Primaire (6-11 ans)	33,6%	29,5%	29,2%		
Secondaire 1 ^{er} cycle (12- 15 ans)	18,4%	19,1%	17,5%		
Secondaire 2 ^{ème} cycle (16-18 ans)	11,3%	13,9%	12,3%		
Supérieur (19- 24 ans)	18,9%	21,7%	24,7%		

Source : RGPH 4, estimation à partir de 2015

Tableau 10 : Classement des communes/ou départements par ordre de prépondérance de la problématique de l'offre d'éducation (publique et totale) dans les cycles du primaire et du secondaire.

Problématique d'offre éducative uniquement			Problématique d'offre et de demande éducative		
Adja-Ouèrè	Kandi*	Pobè	Aguégués*	Gogounou*	Ouaké
Banikoara	Karimama*	Ségbana*	Aplahoué	Kalalé*	Péhunco
Bassila	Kétou	Sinendé*	Bembèrèkè	Kérou*	Pèrèrè
Bopa	Matéri	Tanguiéta	Boukoubé*	Klouékanmin*	So-Ava*
Cobly	N'dali	Tchaourou	Copargo*	Kouandé	Toucounouna*
Djidja	Ouèssè	Za-Kpota	Dangbo*	Lalo	Toviklin
Djougou	–	–	Djakotomè	Malanville*	Zè
–	–	–	Glazoué	Nikki*	–

* = Communes caractérisées en 2011 par un TBS ou un TAP respectivement inférieur à 90% ou 50% et déclarées communes prioritaires



Graphique 56 : Comparaison des dépenses totales d'éducation du budget de l'Etat en % du PIB, en 2019
Source : IIPE, base de données, 2022

4.8. ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Selon les informations contenues dans le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) Post 2015 (2018-2030), l'offre publique en ce qui concerne la formation technique et professionnelle est en majorité axée sur les filières industrielles (35%) et agricoles (38%). L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) constituent une priorité pour le gouvernement.

L'offre de formation technique et professionnelle au

Bénin est diversifiée. Elle est proposée par différents acteurs, notamment :



L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) sont des éléments essentiels pour le développement économique et social du Bénin. Ils permettent de former des compétences qualifiées pour répondre aux besoins du marché du travail, de réduire le chômage et de promouvoir l'entrepreneuriat.

- ◇ Le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) ;
- ◇ Les établissements privés ;

- ◇ Les entreprises ;
- ◇ Les organisations non gouvernementales.



4.8.1. LA DEMANDE DE FORMATION EN EFTP

La demande de formation technique et professionnelle est forte au Bénin. Depuis 2023, environ 150 000 jeunes entrent en formation technique et professionnelle chaque année. Cependant, la demande de formation est inégalement répartie sur le territoire national. Elle est plus forte dans les zones urbaines que dans les zones rurales. A cet effet, le Bénin a mis en place un plan d'action pour améliorer la qualité et l'adéquation de l'offre de formation.

Ce plan d'action prévoit notamment :

- ◇ La diversification de l'offre de formation
- ◇ La modernisation des infrastructures de formation ;
- ◇ Le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs de l'EFTP.

”

La formation duale est ainsi un programme qui transmet à l'apprenant aussi bien des notions théoriques que pratiques relatives à un métier.

La mise en oeuvre de ce plan d'action devrait permettre de rendre l'EFTP plus attractif et de répondre aux besoins du marché du travail.

Selon le décret n°2005-118 du 17 mars 2005 portant orientation et introduction du système d'apprentissage dual dans l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels au Bénin, « l'apprentissage dual est régi d'une part, par un contrat écrit entre une entreprise ou un maître-artisan et un apprenti et d'autre part, par un contrat écrit entre une entreprise ou le maître-artisan, l'apprenti et le centre de formation professionnelle. Il repose également sur un contrat de coopération permanent entre l'entreprise/l'atelier et le centre de formation technique et professionnelle. » Ce système vise à former les jeunes aux métiers du secteur formel, en leur offrant une formation pratique et théorique.

L'introduction du système de l'apprentissage dual dans l'enseignement et la formation techniques et

professionnels a pour objectifs principaux :

- ◇ d'offrir une formation qualifiante et complète, pratique et théorique aux apprentis sous contrat d'apprentissage dans les secteurs artisanal, industriel ou agricole ;
- ◇ de former une main-d'œuvre performante capable de s'insérer sur le marché du travail ;
- ◇ d'améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises/ateliers du secteur productif.

La formation duale est ainsi un programme qui transmet à l'apprenant aussi bien des notions théoriques que pratiques relatives à un métier.

Elle est introduite dans l'enseignement national par l'Etat et est donc formelle. Le nombre d'apprentis au Bénin est passé de 10 000 en 2005 à 25 000 en 2023. Ce chiffre représente une augmentation de 150% en 18 ans. Cette augmentation est due à la réforme de l'apprentissage dual, qui a rendu ce type de formation plus accessible et plus attractif. La formation en entreprise permet aux apprentis de mettre en pratique leurs connaissances théoriques et de développer leurs compétences techniques. Cette expérience pratique est essentielle pour leur insertion professionnelle.

4.8.2. DES DYNAMIQUES POSITIVES AU NIVEAU DU SOUS-SECTEUR DE L'EFTP

Au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, les dernières années ont vu une amélioration significative de la situation, grâce aux efforts du gouvernement béninois. Ces efforts s'expriment en termes d'amélioration de l'offre de formation, une tendance en cours vers la généralisation de la formation par alternance. En ce qui concerne les avancées constatables, l'offre de formation est régie du point de vue pédagogique par des normes de plus en plus précises et harmonisées en termes de curricula à travers les acteurs que sont le MESTFP, la Chambre des Métiers de l'Artisanat. Ainsi, désormais, sur toute l'étendue du territoire, le Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) est le mécanisme de validation des qualifications pour les

formations aux métiers d'artisan et le seul Certificat de fin d'apprentissage reconnu par l'État béninois.

L'on peut constater une meilleure coordination du sous-secteur avec une répartition claire des rôles et responsabilités entre les divers acteurs que sont le MESTFP, le CNCP-EFTP (Cadre National de Concertation pour la Promotion de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels), les Commissions Techniques Sectorielles (CTS), les Comités Locaux d'Appui à la Promotion de l'EFTP (CLAPE), la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA).

Au regard des dynamiques actuelles soulignées par les acteurs rencontrés, l'on peut noter en opposition au diagnostic effectué lors de l'élaboration de la stratégie nationale du sous-secteur :

- ◇ Une meilleure réactivité du sous-secteur face aux réalités et mutations économiques ;
- ◇ Une augmentation de la capacité d'accueil ;
- ◇ Une répartition géographique progressivement de plus en plus équilibrée ;
- ◇ Des initiatives avérées en matière de formation et d'encadrement du personnel enseignant (relecture et mise à jour des offres de formation de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique, formation en 2022 de 1739 enseignants pour l'obtention du BAPES, du BAPET, du CAPES et CAPET) ;
- ◇ Une amélioration croissante de l'offre en qualité et en quantité des équipements techniques et pédagogiques ainsi que des infrastructures ;
- ◇ Des projets structurants comme la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ) avec une forte demande en ouvriers qualifiés contribuent à rendre plus attractif le système EFTP ;
- ◇ Des initiatives en gestation pour une systématisation de la formation par alternance dont la part actuellement est assez limitée ;
- ◇ La rénovation et la généralisation du dispositif de certification et de qualification ;

- ◇ Un financement de l'EFTP mieux diversifié et plus consistant que par le passé.

devraient être accrus et systématisés. De même, ce modèle mérite d'être étendu progressivement à certaines entités universitaires.

En résumé, les efforts en cours au niveau de l'EFTP

4.9. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Selon les prévisions du MESRS dans le tableau suivant (Annuaire statistique 2013-2014), le nombre d'enseignants au supérieur augmenterait pour toutes les catégories entre 2014 et 2023. L'augmentation la plus importante pour la catégorie A atteindrait près

de 593, et serait liée à une tendance d'augmentation du nombre d'enseignants dans toutes les catégories, à l'exception de la catégorie E. La catégorie A est la plus importante.

Tableau 11 : Ventilation et justification des emplois au supérieur 2014-2023.

Programme 055 : Enseignement Supérieur	Catégorie	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	A	1081	1096	1172	1225	1335	1455	1559	1674	1674	1674
	B	69	61	67	70	62	68	69	72	72	72
	C	51	46	55	55	53	59	63	65	65	65
	D	67	65	68	67	62	65	66	67	67	67
	E	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1
	Total des effectifs	1270	1270	1364	1419	1514	1648	1758	1880	1880	1880

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), Annuaire statistique 2013-2014.

L'enseignement supérieur est marqué ces six dernières années par des réformes majeures en ce qui concerne :

- ◇ La gouvernance des universités publiques et entités avec une répartition des rôles entre les Secrétaires Généraux et les équipes rectorales ;
- ◇ L'élargissement continu de la carte universitaire ;
- ◇ L'avènement du Conseil National de l'Education comme organe fournissant des orientations quant aux projets de stratégie, de politique et de budget du sous-secteur ;
- ◇ La transformation numérique globale en cours

depuis 2016 avec l'opérationnalisation de plusieurs plateformes numériques de formation ;

- ◇ Le renforcement des partenariats avec les entreprises et le développement des initiatives entrepreneuriales avec des initiatives phares comme le partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi et la Fondation Mastercard, l'avènement du programme d'Incubateurs UAC Startup Valley ;
- ◇ L'émergence de multiples partenariats entre les universités publiques et les universités privées dans l'optique de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants formés ;
- ◇ Les défis liés à l'employabilité des diplômés.

4.10. EVOLUTION DE LA PART DU BUDGET CONSACREE A L'EDUCATION AU BENIN

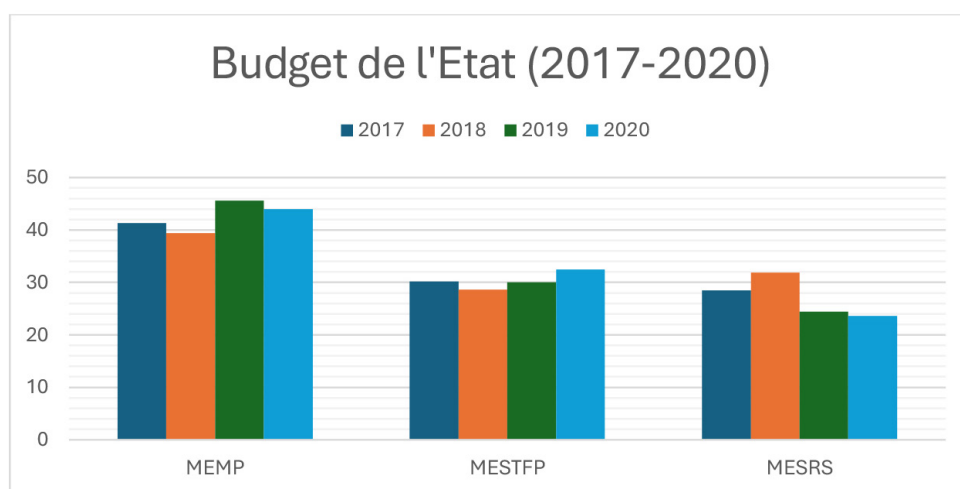
La part de budget consacrée à l'éducation au Bénin a connu une évolution fluctuante au cours des dernières décennies. En 2010, elle représentait 22,7% du budget total. Elle a ensuite augmenté progressivement pour atteindre un maximum de 24,2% en 2019. Cependant, elle a légèrement diminué pour s'établir à 23,9% en 2023. On peut observer que la part de budget consacrée à l'éducation au Bénin est supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui est de 17,4%.

Cette évolution est en partie due à la mise en oeuvre du Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) post 2015. Ce plan vise à améliorer l'accès à l'éducation, la qualité de l'éducation et la gouvernance du système éducatif. Cependant, il reste encore des défis à relever pour l'éducation au Bénin. En effet, l'accès à l'éducation est encore inégal, notamment en milieu rural. De plus, la qualité de l'éducation est à améliorer, notamment en ce qui concerne les infrastructures et les ressources pédagogiques.

4.10.1. FACTEURS INFLUENÇANT L'EVOLUTION DE LA PART DU BUDGET CONSACREE A L'EDUCATION AU BENIN

L'évolution de la part de budget consacrée à l'éducation au Bénin est influencée par un certain nombre de facteurs, notamment :

- ◇ les priorités du gouvernement : le gouvernement béninois a fait de l'éducation, une priorité, comme en témoigne la mise en oeuvre du PSE post-2015 ;
- ◇ l'état de l'économie : l'état de l'économie a un impact sur le niveau des recettes publiques qui sont utilisées pour financer le budget de l'État ;
- ◇ les engagements internationaux : le Bénin a souscrit à un certain nombre d'engagements internationaux en matière d'éducation, tels que les Objectifs de Développement Durable.



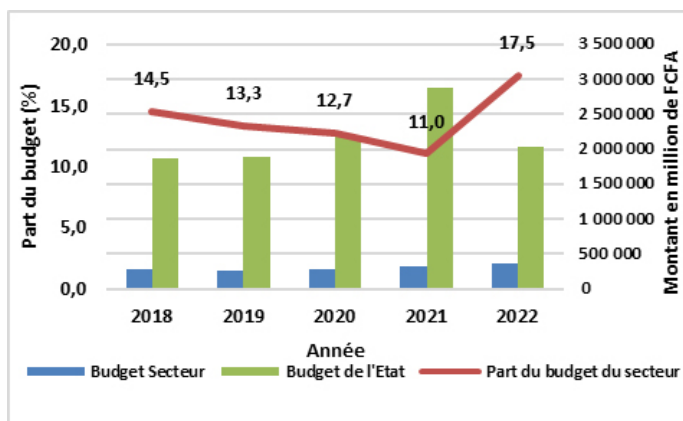
Graphique 57 : Répartition du budget de l'éducation par sous-secteurs (allocation intrasectorielle).

Source : Réalisés à partir des CDMT de 2018 à 2022 des ministères en charge de l'éducation

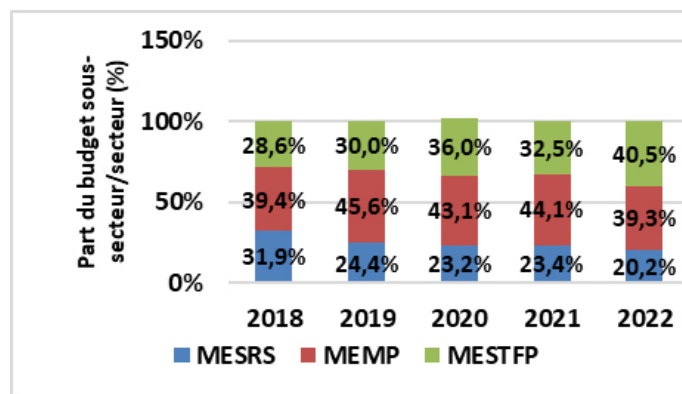
Le graphique 57 montre la répartition des budgets de l'État entre les trois ministères de l'éducation. Pour le ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), les budgets ont fluctué légèrement, mais sont restés élevés, passant de 41,3% en 2017 à 44% en 2020 et a atteint une minimale de 38% en 2023 selon les dernières informations obtenues auprès des autorités. Cela montre une priorité croissante pour l'éducation primaire. Le ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) a vu une augmentation progressive de 30,2% en 2017 à 32,5% en 2020 et a atteint une minimale de 39,3% en 2023 selon les dernières informations obtenues auprès des autorités, reflétant

l'attention accrue portée à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels. En 2023, le budget alloué à l'EFTP représentait 16,81% du budget de l'éducation. Pour le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), les budgets ont diminué après une hausse initiale, de 28,5% en 2017 à 23,6% en 2020, et avec 19,29% en 2023 selon les dernières informations obtenues auprès des autorités. Cette baisse pourrait indiquer une réallocation des fonds vers les niveaux d'éducation inférieurs. En moyenne, 32,40% des dépenses publiques courantes, hors services de la dette, ont été consacrées

Graphique 58-1 : Evolution de la part du budget de l'Etat allouée à l'éducation



Graphique 58-2 : Evolution de la répartition intersectorielle du budget de l'éducation

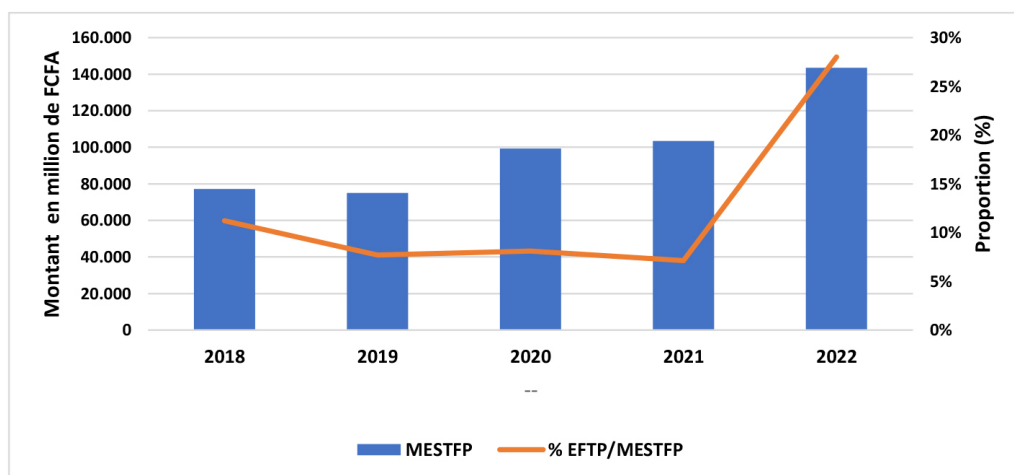


Graphique 58 : Evolution des budgets d'éducation

Source: Réalisé à partir des CDMT de 2018 à 2022 des ministères en charge de l'éducation

La part des ressources du MESTFP allouée au sous-secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels a chuté en passant de 11,18% en 2018 à 7,13% en 2021 avant de connaître

un accroissement considérable en 2022 avec un taux de 28,02% (voir graphique 59). Le budget alloué à l'EFTP représente 11,35% du budget de l'Education.



Graphique 59 : Evolution des ressources du MESTFP allouées à l'EFTP de 2017 à 2022

Source: Réalisés à partir des CDMT du MESTFP de 2018 à 2022.

L'Etat a alloué en moyenne sur la période de 2018 à 2021, 29% des dépenses courantes publiques hors services de la dette au secteur de l'éducation (graphique 59). La plus forte allocation est celle de 2021 (30,28%). En référence à la norme internationale qui est de 20%, le Bénin est largement au-dessus de celle-ci.

La part des dépenses courantes publiques du secteur de l'éducation allouées à l'enseignement primaire est en moyenne de 43,2% chaque année (graphique 59). On note une stabilité de 2018 à 2020 avec une légère augmentation en 2021 (44,98%).

En résumé, les budgets montrent une priorité accrue pour l'éducation primaire, ainsi que pour les Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP), avec une légère diminution pour l'enseignement supérieur, visant à renforcer les bases éducatives.

Les différents montants du budget de l'Etat béninois dans le secteur de l'éducation pour l'année 2024

- ◇ Enseignements maternel et primaire : **177.892.942.000** FCFA

Le gouvernement ambitionne d'atteindre un TBS à 121% au cours de l'année 2024. Dans ce cadre, les actions prioritaires ci-après sont initiées :

- Résorption du gap de manuels scolaires et d'équipements pédagogiques ;
- Construction d'infrastructures scolaires : 1200 salles de classe ;
- Prise en charge d'enfants déscolarisés et non scolarisés ;
- Couverture intégrale de la prise en charge des frais d'écologie des enfants à la maternelle et au primaire ;
- Poursuite du programme national d'alimentation scolaire sur toute l'étendue du territoire national avec l'octroi de deux repas chauds par jour à plus d'un million d'enfants ;

- Recrutements et reversement d'aspirants aux métiers de l'Enseignement (AME).
- ◇ Enseignements secondaire, technique et formation professionnelle : **199 milliards** FCFA

En 2024, les prévisions budgétaires du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle affichent 199 120 328 000 francs CFA. Au nombre des réalisations prévues, il y a :

- La construction de 6 Écoles de métiers dont 5 à Ouidah et 1 à Togbin ;
- La construction de 5 Lycées scientifiques dans les localités de Lokossa, Porto-Novo, Parakou, Abomey-Calavi, Abomey ;
- La construction de 3 Lycées Techniques Professionnels à savoir le LTP Tchaurou, le LTP Ouidah, le LTP Djougou, sur un total de 17 LTP prévus pour être construits/réhabilités ;
- La construction du Lycée Technique de Bohicon (Sodohomè) ;
- La réhabilitation du Lycée Technique Agricole d'INA et du Lycée de Jeunes filles d'Abomey.

Dans ce secteur, l'ambition de l'Etat est d'avoir un TBS au 1er cycle à 56%. Pour y parvenir, le gouvernement accorde au titre de l'année 2024 :

- La couverture intégrale de la prise en charge des frais d'écologie des filles des séries scientifiques dans les lycées ;
- L'extension à d'autres communes de la mesure de gratuité des frais de scolarité des filles de l'enseignement secondaire général ;
- La construction et la réhabilitation des lycées et centres de formation professionnelle ;
- L'octroi de bourses d'enseignement technique aux apprenants.

◇ Enseignement supérieur et recherche scientifique :
81.476.997.498 FCFA

Pour l'enseignement supérieur, l'Etat béninois envisage :

- La mise en place des Centres d'Excellence ;

- Le développement des universités thématiques ;
- La poursuite du projet Sèmè City ;
- Le recrutement massif d'enseignants : 400 enseignants sont à recruter au titre de l'année 2024.



4.11. DEFIS DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

4.11.1. DEFIS AU NIVEAU DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

L'enseignement maternel et primaire au Bénin fait face à plusieurs défis qui impactent la qualité de l'éducation et l'accès à l'apprentissage pour les jeunes enfants. Voici quelques-uns des principaux défis :

- ◇ de nombreuses écoles manquent de bâtiments adéquats et sont souvent en mauvais état ;
- ◇ l'insuffisance de matériel didactique adéquat pour la formation des enfants ;
- ◇ le nombre d'élèves par classe est souvent très élevé, ce qui rend difficile aux enseignants, la gestion efficace des classes et l'attention individuelle à chaque enfant ;
- ◇ les zones rurales et éloignées ne bénéficient pas assez d'infrastructures éducatives équipées avec des enseignants en quantité suffisante ; et les filles, en particulier dans certaines régions, sont victimes de pressions sociales, culturelles et économiques ;
- ◇ l'absentéisme des plus jeunes élèves dans les zones rurales en raison des longues distances à parcourir pour se rendre à l'école ;
- ◇ le déficit d'implication des parents dans le suivi scolaire des enfants, surtout dans les zones rurales ;
- ◇ la participation des enfants aux travaux champêtres, ce qui impacte sur leur présence à l'école.

4.11.2. DEFIS AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Le Bénin a fait des progrès importants en matière d'accès à l'éducation ces dernières années. Cependant, il reste encore des défis à relever, notamment dans les zones rurales et reculées :

- ◇ L'éloignement des écoles dans les zones rurales, les coûts de scolarité et les contraintes socio-

culturelles constituent des obstacles à l'accès à l'éducation, notamment pour les filles ;

- ◇ Les contraintes socioculturelles, telles que les mariages précoces des filles, peuvent entraver le maintien des filles dans le système éducatif ;
- ◇ Les disparités régionales et de genre dans l'éducation. En effet, le Bénin présente des inégalités importantes entre les régions, les zones urbaines et rurales, et entre les filles et les garçons en matière d'accès, de participation et d'achèvement scolaire.

4.11.3. DEFIS AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Malgré les efforts du gouvernement pour valoriser l'EFTP, notamment à travers la création du Ministère des Enseignements secondaire, technique et professionnel en 2016 et les nombreuses avancées en matière de formation des formateurs, de mobilisation de financements conséquents, d'équipements et d'infrastructures ainsi que les efforts d'une meilleure synergie avec le secteur privé, l'EFTP est confronté à plusieurs défis :

- ◇ La question de l'implémentation de la formation duale, formation par alternance, reste un défi à relever pour décupler l'employabilité de ceux qui sont formés, faire participer les entreprises et améliorer l'efficacité externe du système ;
- ◇ Le déficit de pratique dont souffrent les apprenants qui sortent du système de l'EFTP a été relevé par plusieurs dirigeants d'entreprise et experts du secteur de l'artisanat. En effet, la formation duale n'est pas encore généralisée ni implémentée suivant les normes de qualité requises ;
- ◇ La faible articulation entre l'EFTP et le système éducatif : l'EFTP au Bénin est peu intégré au système éducatif global, ce qui limite les possibilités de passerelles et de mobilité entre les différents niveaux et filières d'enseignement ;
- ◇ Il existe peu de mécanismes de reconnaissance

et de validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui rend difficile l'accès à l'EFTP pour les personnes ayant une expérience professionnelle, mais pas de diplôme ;

- ◇ Il existe peu d'options de poursuite d'études supérieures pour les titulaires d'un diplôme d'EFTP, ce qui réduit quelque peu leur employabilité et leur motivation ;
- ◇ La synergie entre les besoins actuels et à venir du marché du travail et l'offre éducative restent des défis encore entiers ;
- ◇ Les programmes de formation professionnelle sont souvent trop généraux et ne favorisent pas suffisamment le développement des compétences spécifiques recherchées par les entreprises ;
- ◇ Les jeunes diplômés manquent des compétences générales ou soft skills, telles que la communication, le travail en équipe et la résolution de problèmes. Ces compétences sont pourtant essentielles pour trouver un emploi et réussir dans la vie professionnelle.

4.11.4. DEFIS AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour faire face aux nombreux défis dans ce secteur de l'enseignement au Bénin, l'Etat a adopté dernière-

ment une Stratégie Nationale de Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 2018-2030 (SNDESRS), qui vise à assurer une offre d'enseignement supérieur diversifiée, inclusive et adaptée aux besoins socio-économiques du pays. Cependant l'enseignement supérieur devant poursuivre les efforts, fait face à plusieurs défis, tels que :

- ◇ La qualité et la pertinence des formations, la gouvernance et le financement des établissements ;
- ◇ L'adéquation entre l'offre et la demande de compétences, le développement de la recherche scientifique et technologique ;
- ◇ Le défi de la mise en place de la formation par alternance qui a le potentiel réel de décupler l'employabilité des étudiants formés en connexion avec les entreprises, notamment dans les filières des technologies et du numérique. Ceci est indispensable pour une meilleure efficacité externe du système ;
- ◇ Le défi de la généralisation et de l'efficacité de l'accompagnement à l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur pendant et après leur cursus.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

Pour relever les défis énumérés ci-dessus dans l'enseignement et la formation, le gouvernement béninois doit mettre en oeuvre les recommandations suivantes :

- ▣ Poursuivre la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires, d'EFTP et d'enseignement supérieur, notamment dans les zones rurales ;
- ▣ Renforcer la formation continue des enseignants, notamment dans les zones rurales ;
- ▣ Améliorer l'accès aux ressources pédagogiques pour un meilleur encadrement pédagogique, notamment dans les zones rurales ;
- ▣ Réformer les curricula de formation pour les rendre plus adaptés aux besoins du marché du travail ;
- ▣ Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs dans l'utilisation des données quantitatives et qualitatives générées par le système éducatif ;
- ▣ Renforcer l'égalité et l'équité dans la promotion de l'accès à l'offre d'EFTP surtout pour les populations éloignées du Sud, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes peu ou pas instruites, etc. ;
- ▣ Mettre en oeuvre un dispositif ou système d'évaluation continue des politiques décidées, en vue d'un réajustement progressif à l'aune des progrès observés ;
- ▣ Poursuivre l'engagement du Gouvernement quant à l'accélération de l'éducation des filles et la transformation du système éducatif avec une prise en compte des solutions socio-économiques adaptées dans les zones affectées et/ou à risque ;
- ▣ Maintenir le partenariat et les alliances stratégiques avec les partenaires clés pour garder un accroissement significatif des ressources financières par rapport au système éducatif ;
- ▣ Implémenter un système de suivi systématique de l'insertion des sortants de l'enseignement et formation techniques et professionnels autant que de la formation universitaire, de sorte à générer des données statistiques pouvant renseigner sur la trajectoire d'insertion effective des personnes formées et de disposer d'informations de réajustement des politiques sur la promotion de l'emploi ;
- ▣ Promouvoir des synergies sur les territoires entre mairies, établissements de formations, centres universitaires et entreprises autour des impératifs d'adéquation continue des contenus des formations aux besoins du marché et des initiatives novatrices en faveur de l'insertion professionnelle des formés.

Que retenir ? | Encadré n° 7

4.12. SALAIRES, DROIT ET REGLEMENTATIONS DU TRAVAIL

4.12.1. SALAIRES, DROIT ET REGLEMENTATIONS DU TRAVAIL

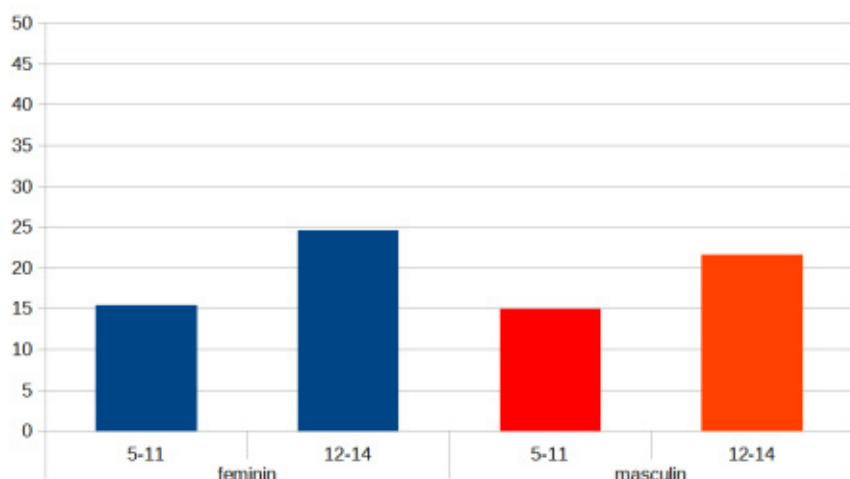
Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) actuel au Bénin, entré en vigueur le 1er janvier 2023, est de XOF 52 000 (EUR 79.27, USD 86.56) par mois. Il est basé sur le nombre légal d'heures de travail, soit 2 400 heures de travail par an pour les travailleurs agricoles et 40 heures de travail par semaine pour les autres travailleurs.

Le Bénin fait partie des pays d'Afrique de l'Ouest qui ont ratifié relativement peu de conventions de l'OIT. Il s'agit de 8 sur 10 des conventions fondamentales, 2 sur 4 des conventions prioritaires et de 22 conventions techniques (total de 32 dont 27 en vigueur). La dernière ratification a eu lieu en 2019 (Convention 102 concernant la sécurité sociale de 1952).

L'Etat reconnaît à tous les citoyens le droit au travail et s'efforce de créer les conditions qui rendent la jouissance de ce droit effective et garantissent au travailleur la juste rétribution de ses services ou de sa production. [Art. 30 de la Constitution.]

L'Etat reconnaît et garantit le droit de grève. Tout travailleur peut défendre, dans les conditions prévues par la loi, ses droits et ses intérêts, soit individuellement, soit collectivement ou par l'action syndicale. Le droit de grève s'exerce dans les conditions définies par la loi. [Art. 31 de la Constitution.]

Le travail des enfants est un domaine où la différence entre l'ambition politique et la réalité des conditions socio-économiques devient très apparente. La tâche de résoudre le problème dans une société dominée par l'agriculture est immense. Toutefois, la résolution continue à être nécessaire.



Graphique 60 : Part des enfants exerçant une activité économique par sexe, âge et zone rurale / urbaine (%).

Source : ILO stat 2023.

Si les activités économiques des enfants ne peuvent pas toujours être évitées dans les ménages pauvres et l'économie de subsistance, l'exploitation contraire à la convention 182 de l'OIT doit être traitée de toute urgence. (Voir aussi la pratique de *Vidomignon* abordée dans le paragraphe Trafic au niveau de la section sur la migration).

4.12.2. INSTITUTIONS ET POLITIQUES PASSIVES DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Les prestations de maladie et de maternité ont été introduites pour la première fois en 1952, les allo-

cations familiales en 1955 et l'assurance contre les accidents du travail en 1959. L'assurance vieillesse, invalidité et survivants existe depuis 1970.

Toutefois, les travailleurs indépendants, les travailleurs agricoles, les membres des coopératives, les travailleurs du secteur informel, les apprentis, les stagiaires et les étudiants des écoles techniques en sont exclus.

Les données semblent indiquer que les cotisants de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ne sont pas plus de 5 à 6% de la population en âge de travailler.

QUE RETENIR ?

- Élément neutralisant : Issus d'une tradition de république populaire, les droits constitutionnels consacrent même le droit au travail et certains éléments clés des conventions de l'OIT. La législation en vigueur suit largement les principes énoncés dans la constitution. L'intention est clairement établie de mettre en place un système conforme aux normes internationales les plus élevées.
- Élément de caractéristique tampon : Comme l'économie informelle représente environ 95% de l'emploi, il est évident qu'une réglementation des salaires, que le droit et des réglementations du travail et du système de négociation collective ne s'applique qu'à une minorité de la population du pays.
- Élément de caractéristique actif (variable motrice) : La traite est un élément illégal mais actif qui laissera des traces profondes s'il n'est pas suffisamment combattu et systématiquement contrôlé. L'exploitation, contraire à la convention 182 de l'OIT, doit être traitée de toute urgence.

Que retenir ? | Encadré n° 8



L'INTERMEDIATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

5.1. LES MESURES DU GOUVERNEMENT

Malgré les efforts importants déployés par l'État béninois – notamment à travers l'adoption de la Politique Nationale pour l'Emploi (PNE 2020–2025), la réforme de l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) via le décret n°2021–454 du 15 septembre 2021, qui l'érige en Guichet Unique de la promotion de l'emploi chargé de la mise en oeuvre opérationnelle de la PNE en partenariat avec les structures nationales et internationales – les mécanismes d'intermédiation entre l'offre et la demande de travail demeurent à un stade embryonnaire. Le renforcement du maillage territorial de l'AnpE, passé de 6 à 13 antennes à l'échelle nationale auxquelles s'ajoute une présence au sein de la GDIZ, représente une avancée importante. Mais le dispositif reste encore à renforcer pour répondre pleinement aux besoins.

Dans les faits, la majorité des jeunes accèdent à l'emploi par le biais de réseaux informels (famille, amis), limitant ainsi l'équité et la transparence du marché du travail.

L'AnpE demeure l'acteur public principal en matière d'intermédiation, mais ses ressources humaines, techniques et financières restent limitées pour couvrir efficacement l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, les agences privées d'emploi, en nombre restreint, ne sont accessibles que dans les grandes agglomérations. Face à ces défis, et avec le soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers, l'AnpE et la Direction de la Promotion de l'Emploi (Ministère des PME et de la Promotion de l'Emploi) pilotent des initiatives innovantes, telles que la création des Comités Locaux pour l'Insertion et le Développement Économique (CLIDE) au niveau départemental, et le déploiement des Unités Locales pour la Promotion de l'Emploi (ULPE) dans chacune des 77 communes sur le territoire afin de renforcer les capacités d'intermédiation à l'échelle locale.

Les dispositifs publics et privés de soutien à l'emploi – tels que les incubateurs, les programmes de formation et les systèmes de subvention, etc. – existent, contribuent à une amélioration de l'écosystème, mais

restent morcelés, peu évalués et manquent de coordination ou synergie.

Entre autres, on peut citer :

- ◇ L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) à travers :
 - ◇
 - Start Up VALLEY : créée en 2014 avec pour mission de i) encadrer les jeunes diplômés à créer au moins 30 entreprises innovantes par an pour 1 000 emplois directs et 5 000 emplois indirects au moins d'ici à 2025 ; ii) sensibiliser tous les acteurs de la communauté universitaire sur la nécessité de promouvoir la création d'entreprises pour résoudre le problème de chômage ; iii) contribuer à maîtriser le taux de chômage des diplômés de l'UAC à moins de 20% d'ici à 2025.
 - Centre pour l'Employabilité et l'Entrepreneuriat des Etudiants (C3E) créé en 2022 par arrêté rectoral avec mission de faciliter la transition des étudiants vers un emploi salarié ou vers l'auto-emploi par la création d'entreprises individuelles ou collectives.
- ◇ Le Programme Spécial d'Insertion à l'Emploi (PSIE) qui représente un soutien de l'Etat aux entreprises sur le volet social et par rapport au déficit éprouvé par bien de MPME à disposer de ressources humaines qualifiées à leurs frais. Il s'agit pour l'Etat d'une prise en charge du paiement à 100% des salaires et charges associées des employés, avec en contrepartie l'engagement de l'entreprise bénéficiaire à assurer par les moyens appropriés (tutorat, mentorat, atelier/séminaire thématique d'apprentissage de courte durée, etc.) l'encadrement technique et/ou professionnel du ou des allocataires mis à sa disposition.



Le gouvernement béninois a mis en place plusieurs mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Parmi celles-ci, on peut citer :

- ◇ Le programme spécial d'insertion dans l'emploi (PSIE), qui permet chaque année à 2000 jeunes diplômés d'être recrutés par l'État et placés dans des entreprises privées ou publiques sur une période de deux ans.
- ◇ Le Programme Spécial de Pré Insertion dans l'Enseignement (PSPIE) qui a permis de réaliser un recrutement massif d'enseignants, et de créer de nombreux emplois dans le secteur de l'éducation
- ◇ Les réformes dans l'enseignement supérieur qui visent à améliorer la qualité de la formation et à rendre les jeunes un peu plus compétitifs sur le marché du travail.
- ◇ L'adoption d'une politique nationale pour l'emploi (PNE 2020-2025) qui procède de la forte volonté de trouver des solutions adéquates au chômage, à travers l'identification des axes prioritaires et la création de dispositifs pertinents pour maintenir un traitement social efficace et efficient du chômage.
- ◇ La réforme de l'Agence nationale pour l'Emploi à travers le décret n° 2021-454 du 15 septembre 2021 faisant d'elle le Guichet Unique de promotion de l'emploi avec pour mission « la mise en oeuvre opérationnelle de la politique nationale de l'Emploi (PNE) en collaboration avec les structures nationales et internationales ».
- ◇ L'amélioration du maillage de la couverture de l'AnpE passant de 6 à 13 Antennes sur tout le territoire.
- ◇ La mobilisation d'un pool d'acteurs de coopération au développement pour la mise en oeuvre de grands programmes à travers différents ministères sectoriels notamment :
 - ◇ La Banque Mondiale à travers le Programme d'Inclusion des Jeunes (ProdIJ), et le projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi (FP2E) ;
 - ◇ La GIZ à travers plusieurs appuis dont le ProFoP

et le ProPME ;

- ◇ L'Union Européenne et l'Agence Française de Développement à travers le Programme d'appui à l'Entrepreneuriat au Bénin (PAEB)
- ◇ La création de l'Agence de Développement de

l'Enseignement Technique (ADET) par décret n° 2021-325 du 30 juin 2021, avec pour mission la coordination, la mise en oeuvre, la supervision et le suivi de l'ensemble des projets et programmes relatifs à la Stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP).

5.2. LES RESULTATS DE CES MESURES

Les résultats de ces mesures sont encourageants. Selon une étude récente de l'INStAD, entre avril 2016 et juin 2020, 807 427 emplois ont été créés, dont 596 844 dans le secteur informel. Le secteur formel a également créé des emplois, notamment dans l'enseignement, la santé et la justice. Le gouvernement béninois a mis en place plusieurs projets et programmes pour promouvoir l'emploi, notamment pour les jeunes. Ces projets et programmes sont mis en oeuvre par différents ministères et institutions, notamment le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) et

l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE).

En 2016, le Bénin a lancé un Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) pour la période 2016-2021. L'un des principaux objectifs de ce programme est la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Dans la même tendance, le nouveau PAG, couvrant la période 2021-2026, vise à accélérer le développement économique et social du pays en mettant l'accent sur la modernisation des infrastructures, la diversification de l'économie, l'amélioration de la gouvernance et la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale.





ANALYSE DU MARCHÉ DE TRAVAIL ET D'EMPLOI AU BENIN : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1. LE « SYSTEME ELMA » AU BENIN

Pour mieux comprendre la complexité de la situation de l'emploi au Bénin, une analyse des impacts croisés des différents éléments du « système ELMA » a été menée.

Selon la théorie générale des systèmes, tout système est défini par son objectif. Dans le cas d'une ELMA, l'objectif est l'emploi (maintien des emplois existants et création de nouveaux emplois). L'identification et l'analyse des interrelations des éléments les plus importants du système ELMA permettraient de mieux comprendre son fonctionnement au Bénin et de mieux cibler les interventions.

Pour analyser le système d'emploi au Bénin, nous avons identifié 15 à 20 éléments principaux en nous appuyant sur les piliers de l'ELMA (conditions cadres, demande et offre en main-d'oeuvre et mise en correspondance entre ces deux derniers sur le marché du travail). Ces éléments proviennent des analyses des conditions-cadres (comme les tendances migratoires et les politiques de développement), de la demande de main-d'oeuvre (comme les sous-secteurs économiques), de l'offre de main-d'oeuvre (comme les aspects de l'enseignement) et de l'appariement (comme la réglementation du marché du travail). La sélection des éléments a été effectuée après une discussion approfondie entre les membres de l'équipe, en s'appuyant sur leurs diverses perspectives et expériences²⁰

Après avoir identifié les éléments les plus importants, nous avons évalué les relations entre eux. Chaque élément a été examiné pour déterminer s'il influence directement les autres éléments et dans quelle mesure. Comme il n'existe pas de mesures directes de ces influences dans la grande majorité des cas, nous avons réalisé des évaluations qualitatives sur la nature, l'importance et le délai de l'influence

de chaque élément sur les autres.

Cette méthodologie est connue en langue française comme analyse MICMAC (Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement). Elle est acceptée et appliquée depuis les années 1990 dans les analyses pratiques de systèmes complexes. Nous avons utilisé un logiciel approuvé par la GIZ pour effectuer l'analyse.

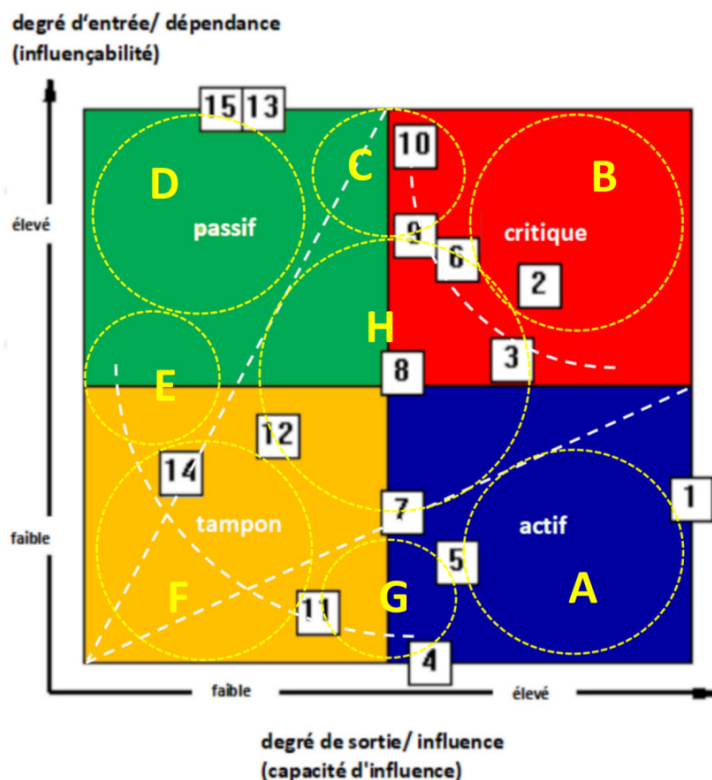
Les résultats de l'analyse sont présentés dans le graphique et les tableaux suivants. Les informations sous-jacentes concernant les éléments et les relations entre eux, figurent à l'annexe.

L'analyse des relations entre les éléments du système ELMA nous permet de comprendre leur rôle et d'orienter nos activités en conséquence :

- ◇ Les éléments «actifs» peuvent être utilisés comme leviers pour induire des changements positifs dans le système.
- ◇ Les éléments «passifs» sont moins utiles pour déclencher des changements et servent plutôt à observer les résultats.
- ◇ Les éléments «tampon» sont difficiles à modifier et nécessitent souvent une collaboration accrue ou l'acceptation des limitations du projet.
- ◇ Les éléments «critiques» sont imprévisibles et doivent être surveillés de près pour assurer le succès de nos initiatives.

Les caractéristiques spécifiques de ces éléments sont détaillées ci-dessous, avec des classifications précises

²⁰ Dans l'idéal, ce genre d'analyse approfondie pourrait être mené conjointement avec toutes les parties prenantes concernées, mais cela nécessiterait généralement la programmation d'un atelier de 3 à 5 jours. L'avantage d'un tel atelier serait non seulement de permettre à toutes les parties concernées de développer, tester et de s'approprier le modèle de système, mais aussi de l'approfondir et de l'affiner grâce à la mise en commun de toutes les informations disponibles et à leur transfert direct aux champs de travail des parties prenantes.



Graphique 61 : Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement (MICMAC) de ELMA au Bénin.

Source : Analyse par l'équipe de consultants utilisant le logiciel d'analyse des systèmes (HERAKLIT™ Professional) approuvé par la GIZ.

Tableau 12 : Secteurs de la carte active-passive « MICMAC » de l'analyse du système « ELMA » au Bénin

Localisation	Caractéristiques	Dénominations communes
Nord-Est	Influence et dépendance élevées, éléments hautement connectés	Éléments critiques, variables <u>relais</u>
Sud-Est	Influence > dépendance	Éléments actifs, variables <u>motrices</u> , <u>entrées</u>
Nord-Ouest	Influence < dépendance	Éléments passifs, variables <u>dépendantes</u> , <u>résultats</u>
Sud-Ouest	Influence et dépendance faibles	Éléments tampons, variables tampons

Source : Classification propre.

Notre analyse crue du système ELMA a identifié 4 éléments actifs, 6 éléments critiques (dont 1 élément effectivement placé entre les quatre secteurs), 2 éléments passifs et 3 éléments tampons, nécessitant une surveillance attentive en raison de leur comportement imprévisible.

- ◇ Les éléments critiques incluent surtout les sous-secteurs économiques de la construction, de l'agroalimentaire et de l'artisanat, ainsi que l'EFTP et l'enseignement supérieur.
- ◇ Les éléments actifs comprennent les TIC,

deux éléments liés aux conditions-cadres et un à l'enseignement.

- ◇ Les éléments tampons, difficiles à changer, sont liés à l'éducation, à l'intermédiation sur le marché du travail et aux conditions-cadres.
- ◇ Deux sous-secteurs économiques (l'agriculture et le tourisme) jouent un rôle très passif dans le système ELMA et nécessiteraient du temps pour produire des résultats.

Tableau 13 : Liste des variables du système AMTE/ ELMA au Bénin selon secteur et zone de « MICMAC ».

Code	Élément (variable)	Secteur	Zone
01	TIC	actif	A
02	EFTP	critique	B
03	Écart entre milieux rural et urbain	critique	H
04	Réglementation du marché de travail	actif	G
05	Climat d'affaires	actif	G
06	Constructions (sous-secteur économique)	critique	H
07	Enseignement secondaire	actif	H
08	Enseignement supérieur	critique	H
09	Agroalimentaire (sous-secteur économique)	critique	H
10	Artisanat (sous-secteur économique)	critique	C
11	Enseignement primaire	tampon	G
12	Politique active d'emploi	tampon	H
13	Agriculture (sous-secteur économique)	passif	D
14	Propension à la migration	tampon	F
15	Tourisme (sous-secteur économique)	passif	D

Source : Analyse et classification propres. Observation : Pour la matrice de qualité poids, et décalage de « MICMAC » v. Annexe 9.

Si l'on utilise une classification plus fine par zone,²¹ on peut préciser comme suit.

- ◇ Il y a un seul élément dans la zone A qui serait utile comme déclencheur, avec la capacité d'ailleurs de stabiliser le système à la suite d'un changement : les TIC. Cependant, du fait que certains pays mettent en oeuvre des politiques et des incitations attractives visant à attirer les experts des TIC pour qu'ils émigrent hors de leur pays, il faudra mettre en place des politiques de sauvegardes pour éviter, limiter, ou anticiper la fuite des cerveaux.
- ◇ Il y a un seul élément, l'EFTP, dans la zone

B qui contient des accélérateurs et des catalyseurs capables de donner une impulsion initiale au changement mais qu'il faut traiter avec précaution afin d'éviter une accumulation (saturation) et un renversement incontrôlée (non maîtrisée) du système.

- ◇ Il y a un seul élément dans la zone C, l'artisanat. Comme c'est le seul élément, cela ne pose pas de problème. Entretemps, comme l'artisanat est composé de sous-secteurs différents et que la zone se trouve en partie dans le secteur critique, il est recommandé de bien suivre les développements de l'artisanat.

Si l'on utilise une classification plus fine par zone,²¹ on peut préciser comme suit.

- ◇ Il y a un seul élément dans la zone A qui serait utile comme déclencheur, avec la capacité d'ailleurs de stabiliser le système à la suite d'un changement : **les TIC**. Cependant, du fait que certains pays mettent en oeuvre des politiques et des incitations attractantes visant à attirer les experts des TIC pour qu'ils émigrent hors de leur pays, il faudra mettre en place des politiques de sauvegardes pour éviter, limiter, ou anticiper la fuite des cerveaux.
- ◇ Il y a un seul élément, **l'EFTP**, dans la zone B qui contient des accélérateurs et des catalyseurs capables de donner une impulsion initiale au changement mais qu'il faut traiter avec précaution afin d'éviter une accumulation(saturation) et un renversement incontrôlée (non maîtrisée) du système.
- ◇ Il y a un seul élément dans la zone C, **l'artisanat**. Comme c'est le seul élément, cela ne pose pas de problème. Entretemps, comme l'artisanat est composé de sous-secteurs différents et que la zone se trouve en partie dans le secteur critique, il est recommandé de bien suivre les développements de l'artisanat.
- ◇ Comme déjà indiqué, les interventions dans les **sous-secteurs de l'agriculture et du tourisme** n'auraient que des effets cosmétiques dans le système ELMA, ce qui est confirmé par sa localisation dans la zone D.
- ◇ La **politique active de l'emploi**, localisée dans la zone E, est un élément tampon dans le système ELMA au Bénin. On ne s'attend pas à ce qu'elle change le fonctionnement du système ni qu'elle change elle-même à cause des changements dans le fonctionnement.
- ◇ La **propension à la migration** se trouve dans la zone F du graphique. Normalement, elle ne joue pas un rôle important pour changer le fonctionnement du système ELMA au Bénin ou même pour le contrôler. Mais elle peut agir ou réagir dès que certains seuils seront atteints, comme dans le cas d'événements particuliers.
- ◇ Il y a un groupe d'éléments déclencheurs dans la zone G à faible risque ou à risque de dommages collatéraux. L'on y trouve **la réglementation du marché du travail**, le climat des affaires et l'enseignement primaire. C'est une zone où l'engagement peut être utile et important, mais où il faut avoir de la patience et de l'endurance pour aller jusqu'au bout des processus.
- ◇ Les éléments du système ELMA tels que **l'écart milieu urbain/rural, des sous-secteurs constructions et agroalimentaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur**, et la politique active de l'emploi se trouvent dans la zone H de l'analyse MIC-MAC qui contient les éléments neutralisants. L'on ne s'attend pas à ce qu'ils déclenchent un changement systémique, mais ils peuvent être utiles pour l'autorégulation du système ELMA au Bénin.

²¹ Voir tableau dans l'Annexe 9.



6.2. LE SYSTEME ELMA ET LA DEMANDE EN MAIN-D'OEUVRE

La présente section cible et examine les principaux sous-secteurs économiques ou éléments pouvant influencer l'emploi et le marché de travail au Bénin. Elle analyse la qualité, l'intensité ainsi que la portée des influences réciproques ou non que ces sous-secteurs ou éléments ont l'un sur l'autre en termes de variation de l'emploi d'un point de vue systémique et des incidences économiques qu'ils pourraient générer.²³

L'analyse systémique a porté sur les sous-secteurs économiques : artisanat, agriculture, tourisme, agroalimentaire, constructions, TIC, etc. et sur les conditions-cadres : climat des affaires, propension à la migration, écart milieu rural/urbain, réglementation du marché du travail, etc.

6.2.1. INFLUENCES DES TIC SUR LES AUTRES SOUS-SECTEURS ECONOMIQUES OU ELEMENTS.

Les effets des TIC sur les sous-secteurs économiques comme l'artisanat ne sont pas uniformes, parce que

le sous-secteur lui-même est composé de différentes branches industrielles. Il y a :

- ◇ Des effets qui augmenteront l'accès des artisans en milieu urbain et (actuellement dans une moindre mesure) en milieu rural aux marchés qui résultent de l'amélioration des technologies de communication (publicité sur Internet, achats et ventes sur Internet, dématérialisation des processus des usagers de l'administration publique, etc.).

Ainsi que

- ◇ Des effets qui augmenteront l'efficacité de la production (y compris l'utilisation des installations mises à disposition à Sèmè City pour la reproduction à l'échelle d'objets artisanaux qui permettront également aux artisans de concurrencer les importations de copies et viser une exportation de produits artisanaux à des coûts compétitifs) ainsi que dans les opportunités

²² L'analyse elle-même (v. Annexe 9) est une analyse de système complexe où les variables s'influencent mutuellement selon trois dimensions (direction, poids et délai) et où la rétroaction est prise en compte. Pour analyser l'évolution du système, des simulations doivent être réalisées (dans le cadre d'un exercice distinct, qui prend plus de temps), car l'évolution des systèmes complexes ne peut être prédite. L'analyse de base mise en oeuvre constitue toutefois déjà une avancée importante, car elle nous permet de comprendre le rôle joué par les différents éléments et d'orienter nos interventions en conséquence.

croissantes qui peuvent résulter de la combinaison de la production artisanale avec les produits des industries créatives.

Il n'est pas possible de prédire dans quelle mesure ces éléments conduiront à une augmentation du nombre d'emplois à court terme.

Cependant, les TIC devraient globalement élargir les opportunités commerciales et augmenter les marges des artisans, renforçant ainsi le développement de l'artisanat à moyen terme. Les TIC auront des effets similaires sur les sous-secteurs de l'agroalimentaire, de la construction et de l'agriculture, ainsi que sur le climat des affaires et l'écart entre les milieux urbains et ruraux. Elles devraient améliorer le climat des affaires, augmenter les capacités de production et de commercialisation, saisir davantage d'opportunités commerciales, et renforcer le développement de ces secteurs à moyen terme.

6.2.2. INFLUENCE DE L'ECART ENTRE MILIEU RURAL ET MILIEU URBAIN SUR LES AUTRES SOUS-SECTEURS ECONOMIQUES OU ELEMENTS.

L'élément « écart entre milieu rural et urbain » influence différemment les sous-secteurs économiques de l'agriculture, de l'artisanat, des constructions et de l'agroalimentaire. Les effets de cet élément réduiront à moyen terme la disponibilité de la main-d'œuvre pour l'agriculture, diminuant ainsi les capacités de production et l'efficacité dans ce sous-secteur. En revanche, il renforce faiblement, à court terme, l'accès des jeunes ruraux à l'emploi dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la construction, et à moyen terme dans l'artisanat. Globalement, cet écart élargit quelque peu les opportunités commerciales et augmente légèrement les marges des entreprises de ces sous-secteurs, renforçant leur développement de manière modérée à court et moyen.

6.2.3. INFLUENCE DU CLIMAT DES AFFAIRES SUR LES AUTRES SOUS-SECTEURS ECONOMIQUES OU ELEMENTS.

Les effets du « climat des affaires » exercent une

influence active, contribuant à la performance du secteur privé et à l'augmentation de la demande de main-d'œuvre. À moyen terme, il améliore la sécurité de l'emploi, les conditions de travail, et la formation de la main-d'œuvre, réduisant ainsi les risques d'accidents et augmentant la productivité et la qualité des services. Un climat des affaires favorable renforce à moyen terme les capacités de production et la performance des sous-secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, de l'agroalimentaire, de la construction, du tourisme et des TIC. À court terme, il réduit légèrement la propension à la migration, diminuant ainsi le taux de sortie du pays.

6.2.4. INFLUENCE DU SOUS-SECTEUR ECONOMIQUE « CONSTRUCTIONS » SUR LES AUTRES SOUS-SECTEURS ECONOMIQUES OU ELEMENTS.

Les constructions augmenteront les capacités de production des secteurs de l'agriculture et du tourisme par l'aménagement des infrastructures, améliorant ainsi la productivité, la production et l'offre de biens et services avec une intensité moyenne, à moyen terme. Elles renforceront également les capacités de production des secteurs de l'agroalimentaire et de l'artisanat, mais de manière moins intense et également à moyen terme. Bien que les données disponibles ne permettent pas d'estimer précisément l'augmentation du nombre d'emplois à court terme, les TIC devraient, en général, élargir les opportunités commerciales et augmenter les marges des artisans, favorisant le développement de l'artisanat à moyen terme. Le sous-secteur des constructions offre des possibilités d'emploi aux jeunes des milieux ruraux, surtout lorsque l'écart entre les milieux rural et urbain se creuse.

6.2.5. INFLUENCE DE L'AGROALIMENTAIRE SUR LES AUTRES SOUS-SECTEURS ECONOMIQUES OU ELEMENTS.

Les effets du sous-secteur « agroalimentaire » augmenteront les volumes de production et d'offre des biens et services, en particulier les besoins en produits alimentaires transformés et artisanaux

des consommateurs urbains. Il améliore l'accès au marché et promeut l'adoption de bonnes pratiques de production, incluant les nouvelles technologies conformes aux normes requises. En étroite relation avec l'agriculture, l'agroalimentaire représente une part significative du PIB national et emploie une grande proportion des actifs ruraux. L'agroalimentaire et l'agriculture sont deux branches d'activités étroitement liées pouvant générer plus de 30% du PIB national et employer jusqu'à 60% des actifs ruraux (Banque mondiale, 2008).

L'agroalimentaire renforce significativement les capacités du secteur tourisme à répondre aux attentes des touristes cherchant des expériences alimentaires authentiques, marquées par la connexion à la nature, la fraîcheur, le goût et le soutien aux producteurs locaux ainsi que les préoccupations environnementales. Ces effets contribuent à diversifier les économies locales et à accroître l'attrait régional, renforçant ainsi tous les aspects de l'économie locale. De plus, l'agroalimentaire soutient l'environnement et le patrimoine culturel local, renforçant les identités locales et le tissu communautaire.

En établissant des liens en amont avec l'agricultu-

re locale, l'artisanat, l'industrie et les services auxiliaires, l'agroalimentaire réduit les pertes économiques et stimule la production alimentaire locale. Dans l'ensemble, il améliore les opportunités commerciales et les marges des acteurs impliqués, favorisant ainsi le développement de l'agriculture avec une intensité élevée, du tourisme avec une intensité moyenne, et de l'artisanat avec une intensité faible à moyen terme.

6.2.6. INFLUENCE DE L'ARTISANAT SUR LES AUTRES SOUS-SECTEURS ECONOMIQUES OU ELEMENTS.

Le sous-secteur Artisanat se situe dans la zone critique (à l'extrême du haut du cadran) où le système est très sensible aux interventions, et mérite d'être traité avec soin.

L'artisanat exerce à moyen terme une influence avec une intensité moyenne sur l'« écart milieu rural/urbain » à travers l'attraction des jeunes du milieu rural pour ce sous-secteur de l'artisanat dans les villes. Il renforce faiblement les sous-secteurs ure et agroalimentaire ; mais il a des effets plus élevés à court terme sur les sous-secteurs constructions et tourisme.





6.3. LE SYSTEME ELMA ET LA MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE

L'analyse systémique met en lumière l'importance du volet Éducation, composé de quatre sous-systèmes (enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement et formation techniques et professionnels, enseignement supérieur) et ses interactions avec plusieurs éléments clés tels que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la politique active de l'emploi, l'agroalimentaire, et l'écart entre milieu rural et urbain.

Les TIC agissent comme un catalyseur essentiel qui renforce la qualité de trois des quatre sous-systèmes éducatifs, avec une influence non clairement démontrée sur l'enseignement primaire. L'artisanat et les constructions jouent un rôle spécifique en stimulant l'absorption de la main-d'oeuvre formée au niveau de l'enseignement et formation techniques et profes-

sionnels (EFTP). Cette dynamique souligne comment ces différents secteurs et facteurs interagissent pour influencer la qualité de l'éducation et de la formation au Bénin, soulignant des opportunités d'amélioration et d'intégration pour renforcer l'impact positif sur le système éducatif et sur l'employabilité des jeunes.

Le tourisme renforce l'EFTP mais a une influence faible et sur le court terme.

La politique active de l'emploi renforce l'EFTP mais a une influence faible et à moyen terme

. L'enseignement primaire impacte positivement plusieurs secteurs économiques au Bénin. Il contribue de manière significative à l'agriculture avec une in-

tensité moyenne, renforce fortement l'artisanat et l'enseignement secondaire, et influence faiblement le tourisme. Ces effets sont prévus à moyen terme pour l'agriculture, l'artisanat et le tourisme, et à court terme pour l'enseignement secondaire. Ce dernier influence positivement plusieurs secteurs économiques au Bénin. Il contribue de manière moyenne à l'agriculture et à l'artisanat, et de manière élevée à l'enseignement supérieur, à l'EFTP ainsi qu'au tourisme. Ces effets sont prévus à moyen terme pour l'agriculture, l'artisanat et le tourisme, tandis qu'ils sont à court terme pour l'enseignement supérieur et l'EFTP.

L'enseignement supérieur influence positivement l'agriculture, l'agroalimentaire, les constructions, les TIC et la politique active d'emploi. Cette influence est de faible intensité sur le sous-système « Constructions » mais a une intensité élevée sur les sous-systèmes « agriculture », « agroalimentaire », « TIC » et « politique active d'emploi ». Elle s'exerce à court

terme sur les TIC et à moyen terme sur les autres sous-systèmes influencés.

L'EFTP exerce une influence positive sur l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, les Constructions, l'enseignement supérieur, la politique active de l'emploi et le tourisme, tout en ayant une influence négative sur l'écart milieu rural/urbain. Cette influence est de faible intensité au niveau de l'agriculture et de l'enseignement supérieur mais reste très élevée sur l'artisanat et le tourisme. L'influence exercée sur l'agroalimentaire, les constructions, l'écart milieu rural/urbain, la politique active de l'emploi reste de moyenne intensité. Elle s'exerce à moyen terme sur tous les sous-systèmes impactés (agriculture, agroalimentaire, artisanat, constructions, écart milieu rural, milieu urbain, enseignement supérieur, tourisme), à l'exception du sous-système « politique active d'emploi » qui est influencé à court terme.

6.4. PRECONISATIONS ET PISTES D'ACTIONS

- ◇ L'on constate que l'influence des TIC est déterminante dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la facilitation de l'accès aux ressources pédagogiques, la réduction des inégalités entre milieu rural et milieu urbain, la création d'environnements d'apprentissage propices à la professionnalisation comme on le constate par exemple au niveau de l'agence Sèmè City. Une familiarisation dès le primaire et une éducation aux TIC seraient des pistes à explorer au regard des expériences pilotes de télé-enseignement conduites lors de la crise de la COVID 19.

L'EFTP en tant que sous-système peut aussi servir de socle comme les réformes en cours dans le sous-secteur et la politique actuelle l'y destinent déjà pour

résoudre la question de l'emploi. En effet, il se trouve à l'intersection des politiques actives d'emploi, de l'artisanat, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, trois sous-secteurs offrant 80% des emplois disponibles au Bénin.

La systématisation de la formation par alternance, l'intensification de la formation des formateurs, la mise en place d'environnements d'apprentissage en phase avec les conditions d'exercice du métier, l'amélioration continue de la synergie entre le sous-système EFTP et les territoires d'une part et entre le sous-système EFTP et les acteurs économiques d'autre part, à travers les organes opérationnels (Comités Techniques Sectoriels) pour la mise à jour des curricula, sont des dynamiques en marche



dont les effets se feront sentir au cours des prochaines années.

◇ L'un des chaînons manquants au niveau de la chaîne des initiatives positives dans le sous-secteur de l'EFTP en particulier et du secteur éducatif en général, en dépit des revues sectorielles effectuées par le Conseil National de l'Education et qui sont destinées exclusivement au Président de la république, demeure l'absence d'études sur les itinéraires d'insertion des personnes formées tant au niveau de l'EFTP qu'au niveau de l'enseignement supérieur, l'absence cruciale d'études en bonne et due forme qualifiant et quantifiant la demande en main-d'oeuvre au niveau des différents sous-secteurs de l'économie. Il est essentiel d'établir régulièrement un baromètre national de la demande en main-d'oeuvre pour obtenir une compréhension précise du marché du travail. Ce baromètre devrait inclure des statistiques sur

les emplois les plus demandés, les pénuries de compétences, ainsi que les emplois en déclin. De plus, il est proposé que toutes les universités réalisent chaque année une étude d'insertion professionnelle de leurs diplômés sur le marché de l'emploi.

◇ L'artisanat joue un rôle essentiel et mérite une attention renforcée, surtout à la lumière des initiatives telles que le Projet ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain). Pour suivre l'investissement dans la qualité technique de l'artisanat béninois et surtout impliquer les artisans activement dans l'EFTP (Enseignement et Formation Techniques et Professionnels) dans l'implémentation des réformes engagées dans l'EFTP, permettra de renforcer leurs compétences et d'assurer une meilleure adaptation aux exigences du marché du travail.



6.5. OPTIONS ET APPROCHES DE REFORMES POSSIBLES FACE A CES DEFIS

Etant donné la situation de l'emploi du pays qui est étroitement liée à son développement, et demande persévérance et endurance pour apporter des améliorations durables, la mise en oeuvre des options et approches d'amélioration s'accompagnera d'effort d'évaluations systématiques afin de permettre un processus d'amélioration continue, similaire aux procédures de gestion de la qualité dans les secteurs d'activité avancés.

Les principales options et approches au Bénin peuvent être résumées comme suit :

1. Pour mettre en oeuvre des programmes holistiques dans le domaine du développement des petites entreprises, les approches de gestion des clusters, telles qu'elles sont utilisées dans les projets de développement économique local, constituent souvent un cadre adéquat car les processus de gestion rassemblent toutes les parties qui peuvent développer les solutions qui fonctionneront dans le contexte local et des chaînes de valeur connectée.
2. Si la faiblesse de la demande finale est un obstacle objectif à la croissance, **il faut identifier les marchés où il y a une croissance plus élevée ou les marchés hors de la demande existante, pour accélérer la croissance.** La croissance agrégée économique nationale au cours de la dernière décennie est la plus forte (volume x croissance) dans les secteurs économiques (moins administration publique et sécurité sociale) de l'agriculture, du commerce, des transports, des industries agroalimentaires et du bâtiment et travaux publics (BTP). Si la demande nationale est limitée et que la demande externe offre l'opportunité d'élargir l'espace de produits et d'augmenter la qualité et la productivité, l'offre béninoise peut aussi suivre, au moins en partie, la demande d'autres pays. Ici, les opportunités dérivent surtout de la transformation et de

”

Il faut identifier les marchés où il y a une croissance plus élevée ou les marchés hors de la demande existante, pour accélérer la croissance.

l'exportation des produits agricoles. L'expansion de la couverture de la sécurité sociale, devenue cruciale avec la transition de l'économie de subsistance à l'économie de marché, se révèle complexe dans un contexte où l'économie est largement informelle. Etant donné que 85,9% de l'activité économique a lieu dans

le secteur informel et que le niveau d'éducation n'est pas très élevé, cette expansion pourrait servir d'incitation à la formalisation, même si elle s'opère de manière progressive au départ.

3. Lorsque le marché exige une meilleure qualité de main-d'oeuvre avec des standards de rémunération selon cette exigence, les entreprises sont incitées à s'améliorer et à employer à long terme un personnel fiable et qualifié. Cependant, ce type d'incitation est très limité et existe principalement dans les niches, telles que les énergies renouvelables, avec impact limité sur l'emploi. Le marché d'exportation est une des voies qui facilitent et obligent à l'amélioration de la qualité et de la productivité au travail. Il sera important de saisir toutes les opportunités qu'offrent les marchés internationaux dans cette perspective. Dans ce sens, cibler des activités économiques dans lesquelles le Bénin a de l'expérience est une étape importante pour réussir à pénétrer les marchés d'exportation. A priori, les produits concernés proviendront du secteur agroalimentaire. La CNUCED / ITC, au cours de la dernière décennie, a poursuivi le développement de ses outils d'analyse des marchés d'exportation, qui ont désormais une application très pratique et sont facilement accessibles aux utilisateurs intéressés par l'élaboration de stratégies d'exportation.
4. Le gouvernement investit dans le développement de l'enseignement général et y fait des efforts louables. Ces efforts auront un effet transversal dans l'économie béninoise à moyen et long terme.



Cependant, malgré les efforts en cours (qui doivent continuer), il est prévisible qu'un nombre considérable de jeunes accédant au marché du travail, et/ou au marché des produits et services en tant que fournisseurs au cours de la décennie actuelle, le feront sans disposer des compétences nécessaires. Il devient donc important d'inclure des éléments d'éducation commerciale et financière dès le début des

5. programmes scolaires, ainsi que des programmes de développement de compétences non techniques transversales avant leur sortie de l'école. Cette approche garantira que les jeunes sortis de l'école (diplômés ou décrocheurs) possèdent une alphabétisation financière minimale, leur offrant ainsi une chance équitable de survivre en tant que travailleurs indépendants dans le secteur informel, voire pour savoir effectuer des calculs de coûts ou marges bénéficiaires, et devenir eux aussi propriétaires de petites entreprises. Ces types de connaissances relatives à la gestion élémentaire, aux compétences non techniques transversales
6. ou à l'éthique de travail, peuvent être poursuivis et renforcés au niveau secondaire et également au niveau des universités. En ce qui concerne une meilleure adéquation de l'enseignement aux réalités de la vie de travail et de l'économie, le modèle de «chantier école» (par exemple sur les sites de constructions et autres travaux publics), la systématisation de la formation par alternance au niveau de l'EFTP ou le développement des centres de formation inter-entreprises avec des entreprises phares dans des secteurs différents
7. peuvent être des options pour une amélioration des résultats de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels ou peut-être même dans des secteurs sélectionnés de l'enseignement universitaire.
8. Selon les règles de la cybernétique, pour être viable, la solution d'un problème doit toujours prendre en compte chacune de ses facettes. Sans cela, la solution « trouvée » devient un nouveau problème. L'ELMA en tant qu'outil pour éta-

blir des liens entre les trois composantes et les conditions cadres du marché du travail, pourrait servir de point de départ pour le développement d'une compréhension mutuelle et systémique du système du marché du travail au Bénin.

Considérer cette ELMA comme un document évolutif et dynamique permettra d'augmenter et de mettre à jour les informations disponibles. Cela informera également les processus de développement de stratégies et d'approches visant à résoudre les problèmes identifiés, favorisant ainsi un meilleur fonctionnement du marché de travail et de la promotion de l'emploi.

9. L'analyse initiale systémique indique que la concentration sur les principaux sous-secteurs stratégiques ne garantit pas un impact accru en ce qui concerne le maintien ou la création d'emplois. De ce point de vue, les régimes de soutien aux MPME devraient être ouverts à tous les types d'entreprises qui peuvent démontrer le bien-fondé de leurs plans d'investissement (ou qui sont en mesure de développer un tel plan et potentiel grâce au projet). De même, des projets à fort potentiel peuvent résulter d'une collaboration avec des entreprises de la construction, de l'agroalimentaire et de l'artisanat, etc. L'analyse systémique a toutefois montré qu'un suivi plus intensif, une approche d'intervention plus intégrée entre projets sous la forme de Cluster ou une collaboration multidisciplinaire avec d'autres partenaires dans le domaine d'appui à la promotion de l'intermédiation pour l'emploi, ou de la promotion des MPME, ou par exemple de l'EF-TP ou du développement d'un secteur d'activité, pourrait être porteur de plus d'impacts, afin de réduire les risques encourus.

10. La suggestion de sélectionner des sous-secteurs sur la base des élasticités d'emploi qu'ils pourraient avoir, n'est pas pertinente dans une situation qui demande un changement structurel de l'économie. Par conséquent, cette idée peut être écartée sans incidence préjudiciable. Même en l'absence de données pour le calcul des élasticités, une analyse du nombre d'emplois pourrait nous orienter vers les activités prédominantes,

facilitant ainsi la création d'emploi à court terme. A ce propos, l'analyse de la répartition des données de l'emploi par catégories de professions et d'activités économiques avant la pandémie (2011, 2015, 2018), ainsi que des échanges commerciaux (exportations et importations en 2023), met en lumière une structure peu complexe de l'économie béninoise. Dans ce contexte, la question de cibler certains secteurs d'activités dans le cadre du projet bilatéral de Promotion des PME apparaît prématurée. En effet, si l'objectif principal de la promotion des MPME est de créer des emplois – qu'il s'agisse d'emplois décents offrant des perspectives à court, moyen ou long terme – tout projet visant un tel objectif de création d'emplois devrait être jugé sur ses propres mérites. Ainsi, que ce soit la création d'une PME employant 12 agriculteurs, 12 coiffeurs, 12 cuisiniers, 12 ébénistes, 12 électriciens, 12 programmeurs, 12 sages-femmes, le résultat en termes d'emploi reste le même, c'est-à-dire 12 emplois créés. Limiter l'éligibilité des secteurs d'activité ne ferait que restreindre les options de sélection de projets viables et, potentiellement, l'impact qu'ils peuvent réaliser. De plus, cela irait à l'encontre du besoin de diversifier la structure de l'économie et d'élargir la gamme des produits et services béninois. Mais il peut s'agir d'établir une structure d'appui plus spécialisée, regroupant des experts en développement d'entreprises ainsi que des spécialistes en commercialisation de certains produits ou d'une chaîne de valeur spécifique afin de donner une profondeur à l'appui que peut offrir la promotion générale du développement d'entreprise. Dans ce cas, les secteurs les plus pertinents, en dehors de l'agriculture (responsabilité d'une autre structure du gouvernement) et du commerce (normalement bien servi par les institutions de microfinance avec des outils établis), sont les transports (services), les BTP et l'industrie agroalimentaire. Cette sélection repose sur les données relatives à l'évolution du PIB. Le secteur des transports (de marchandises) est généralement dominé par des entreprises multinationales qui organisent le secteur en fonction de leurs besoins et selon les critères de qualité établis à l'échelle internationale. En principe, ce secteur ne nécessite pas de soutien

aux MPME. Toutefois, un volet d'enseignement et formation techniques et professionnels pourra appuyer la profession de transitaires où une demande croissante rencontre un manque de formation qualifiée. Par ailleurs, il est attendu que le gouvernement poursuive le développement des infrastructures nécessaires. Le secteur des BTP a enregistré la croissance la plus élevée de tous les secteurs au cours de la dernière décennie, offrant ainsi de nombreuses opportunités d'emploi pour les entreprises de toutes tailles. Les travaux publics présentent des opportunités pour la création de chantiers de formation, lesquels contribueront à garantir le respect des normes de qualité établies par les fournisseurs dans tous les métiers concernés. La supervision obligatoire des travaux par les ingénieurs du secteur public ou par un bureau de contrôle mandaté, impose aux bénéficiaires des contrats d'améliorer leurs capacités et savoir-faire. Cette expertise nouvellement acquise peut être préservée par les entreprises en vue de futurs contrats avec des entités du secteur privé, notamment dans la construction de logements individuels. Le soutien ainsi apporté contribuera à la création ou à la garantie d'emplois, à l'amélioration de la qualité et à la productivité du travail. Il pourrait être complété par d'autres mesures d'appui telle que la tenue de livres, le calcul d'investissements, le financement, etc. Bien que le secteur des industries agroalimentaires n'affiche que la moitié du taux de croissance du secteur des BTP dans la dernière décennie, son taux de croissance est toujours supérieur au taux de croissance de la population en âge de travailler. De plus, le nombre

total d'employés dans ce secteur reste supérieur à celui des BTP. Ce secteur est prometteur, car il facilitera la transformation des produits du secteur primaire – l'agriculture – en produits avec une valeur ajoutée qui sera captée par le pays. Un soutien à ce secteur permettra de créer des emplois. Cela pourrait en outre améliorer la qualité et la productivité du travail, stimuler les exportations, et pourrait être également combiné avec d'autres mesures d'accompagnement, telles que la gestion comptable, l'élaboration de projets, le financement, etc. Le ciblage d'autres secteurs est possible, mais la probabilité d'effets transversaux et généralisés dans l'économie, sous réserve des risques identifiés par l'analyse systémique, sera maximale dans les secteurs du BTP et de l'industrie agroalimentaire.

11. Les travaux publics offrent un champ d'activités qui peut aussi être utilisé pour l'intégration des NEET. De nombreux projets utilisent l'approche HIMO qui travaille avec la contribution volontaire des communautés concernées. Ainsi, il est envisageable de valoriser le groupe des NEET en les impliquant à la construction du pays. Cette démarche n'a certainement pas pour objectif l'exploitation du travail bénévole, mais plutôt l'échange contre des formations de chantier, utiles pour leur survie, ainsi que des activités de motivation et de connexion facilitant leur intégration dans la population active. Cette approche est plus facile à mettre en oeuvre dans les zones rurales où les distractions des grandes villes n'occupent pas l'esprit.



7. SYNTHÈSE DES DÉFIS ET CONCLUSIONS



Les principaux défis pour la création d'emplois au Bénin peuvent être résumés comme suit.

1. Le pays fait face à des défis majeurs tels que des revenus faibles, un niveau d'éducation limité et une productivité insuffisante. Ces problèmes sont exacerbés par un marché étroit, une perte de biocapacité, des conflits liés aux ressources naturelles et une croissance démographique rapide parmi la population active. Il est crucial d'adopter une approche holistique et durable, avec un leadership efficace, une concentration continue, l'unité dans les efforts et la persévérance pour guider le développement national, car des solutions partielles ne suffiront pas dans ce contexte complexe.
2. La faiblesse de la demande finale de biens et services, résultant des niveaux de revenus bas, est un obstacle objectif à la croissance. En effet, les producteurs se retrouvent dans l'incapacité de vendre des produits que les clients ne peuvent pas se permettre d'acheter. L'offre suit la demande. La demande finale est limitée à la couverture des besoins de base, ce qui réduit l'espace de produits. Cette étroitesse dans la variété des produits conduit à une gamme restreinte de professions et d'occupations. Les activités de subsistance existent encore dans une large mesure, ainsi que la dépendance d'une

part non négligeable de la population en âge de travailler à l'égard du marché du travail ou de la vente de produits et de services. Mais il faut noter que le pays expérimente actuellement un remarquable progrès d'une agriculture de subsistance vers une agriculture commerciale, ainsi que de plus en plus de vraies MPME au lieu de simples activités génératrices de revenus tapies dans l'informel.

3. La faiblesse de la demande finale pour les biens et services affecte indirectement la demande de main-d'œuvre, incitant les employeurs à préférer des aides familiales et une main-d'œuvre facilement renvoyable. Il y a un excès de main-d'œuvre potentielle, malgré des qualifications parfois inadéquates, favorisant le travail informel et l'auto-emploi par nécessité. Les jeunes sont particulièrement touchés, souvent frustrés par les limites du marché du travail, car ils sont exclus du marché du travail, de l'éducation et de la formation (NEET).
4. D'autres raisons de la faible demande de main-d'œuvre sont d'une part le manque de compétences entrepreneuriales chez les entrepreneurs, ce qui leur fait hésiter à prendre des risques, d'autre part le déficit de compétences non techniques ainsi que d'éthique de travail chez une partie de la main-d'œuvre nationale. Ces compétences non techniques sont devenues essentielles pour accéder et maintenir un emploi à long terme. En effet, si ces compétences pouvaient être renforcées dès le début de la vie professionnelle, de nombreux promoteurs de PME seraient plus enclins à embaucher, puisqu'il existe encore beaucoup de marchés et de domaines d'affaires non explorés.
5. La faible proportion de personnes ayant un niveau d'éducation adéquat parmi la population en âge de travailler limite la productivité, l'innovation et les niveaux de qualité dans les processus de production. Les compétences techniques nécessaires pour

lire des dessins techniques, des schémas de câblage, des instructions et des manuels d'utilisation, ainsi que pour gérer la comptabilité et produire des factures, font défaut. De plus, l'inadéquation des formations techniques et professionnelles aux pratiques commerciales et aux technologies actuelles aggrave ce problème.

Plusieurs facteurs agissent comme des facteurs tampons dans le système socio-économique du Bénin, créant une inertie significative difficile à modifier. Parmi eux, on trouve l'importance cruciale de l'économie informelle pour l'emploi, le rôle central de l'agriculture et la place majeure de la culture du coton dans les exportations. D'autres facteurs, bien qu'essentiels et complexes à influencer, ont un impact important sur les dynamiques actuelles : la croissance rapide de la population active, la proximité avec le Nigeria, le positionnement stratégique du Bénin en tant que plaque tournante régionale, et la question de la sécurité aux frontières du Sahel au Nord du pays.

6. L'analyse initiale du système ELMA révèle que les sous-secteurs économiques clés ont des rôles différents. Le secteur des TIC semble être le seul à avoir un potentiel significatif pour déclencher des améliorations sans risques préjudiciables, bien qu'il y existe un risque potentiel de fuite des cerveaux à long terme. Les secteurs de l'agriculture et du tourisme ont un rôle passif et ne sont pas actuellement des moteurs de dynamique. En revanche, les secteurs des constructions, de l'agroalimentaire et de l'artisanat ont le potentiel de stimuler des changements, mais nécessitent un suivi intensif en raison de leur complexité et de leur imprévisibilité. L'EFTP joue un rôle similaire et nécessite une surveillance étroite pour éviter toute saturation ou retournement incontrôlé. Les facteurs d'intermédiation sur le marché du travail ne jouent pas de rôle décisif dans le développement du système.

La question du ciblage des activités du projet

ProPME est complexe, en raison des contraintes systémiques. Bien que les PME dans les secteurs des TIC, de l'agroalimentaire et de l'artisanat bénéficient déjà d'un soutien, concentrer les efforts uniquement sur ces sous-secteurs stratégiques pourrait en limiter les bénéfices à long terme. Une approche systémique qui adresse l'ensemble du développement de l'offre de main-d'œuvre, la demande de main-d'œuvre et l'intermédiation, est plus prometteuse. Cette approche holistique pourrait avoir un impact plus significatif à moyen et long terme que des actions fragmentées uniquement axées sur la promotion des PME.

7. Le calcul des élasticités de l'emploi est souhaité dans le cadre de l'étude ELMA pour guider les interventions sur le marché du travail. Cependant, soutenir les secteurs ayant une élasticité d'emploi plus élevée ne garantit pas automatiquement une augmentation des emplois dans ces secteurs. Les défis structurels pourraient remettre en question une telle approche conjoncturelle, bien que les données statistiques nécessaires pour calculer ces élasticités ne soient pas actuellement disponibles à un niveau suffisant de détail ni de mise à jour.

Cibler les activités du projet ProPME en fonction des élasticités d'emploi n'est pas pertinent de manière objective. Si le projet vise une transformation structurelle, il est crucial de comprendre que la transformation des secteurs eux-mêmes peut influencer les élasticités d'emploi. Les investissements publics peuvent affecter l'intensité de l'emploi, par exemple en utilisant des approches à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) pour les projets de construction. Pour les investissements du secteur privé par contre, chaque entreprise détermine l'intensité d'emploi optimale pour contribuer à ses objectifs.

8. La situation des NEET mérite une attention particulière parce que la croissance de la population en âge de travailler continue à battre son plein, entraînant une hausse probable de leur nombre. Il est essentiel de trouver des moyens pour motiver, intégrer et valoriser cette partie de la population dans le processus de développement national. Cette tranche de la population, qui a quitté ou n'a jamais pu intégrer le marché du travail, ne peut être ignorée.



LISTE DES PUBLICATIONS

- ADEKOU, Raoul Christian. 2019. Education au Bénin : état des lieux et rôle des parlementaires et de l'Etat béninois.
- AKIND, A. S. Cahiers de l'IPE no. 61 Enseignement supérieur et emploi au Benin (analyse prospective).
- Association Internationale pour le Développement. 2020. Document d'évaluation de projet. Rapport No : PAD3528. Pôle de compétences pour la Protection Sociale & l'Emploi ; Région Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Banque Africaine de Développement. 2019. Etude sur l'environnement des affaires au Bénin, Rapport final.
- Banque Mondiale. 2022. Rapport sur le développement dans le monde 2022. Washington : Banque mondiale.
- Ministère en charge de l'éducation et de l'alphabétisation. 2017. Analyse sectorielle du secteur de l'éducation. République du Benin. 2014.
- UNESCO IIEP Dakar. Bureau pour l'Afrique [155], Benin. Ministère en charge de l'éducation et de l'alphabétisation. Bénin : rapport d'état du système éducatif : pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation, 2014
- BIT 2013. Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) 2013. Statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre. ICLS/19/2013/2. Genève : BIT.
- DECRET N°2005-118 du 17 mars 2005 portant orientation et introduction du système d'apprentissage dual dans l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle au Bénin.
- GIZ 2022. Employment and Labour Market Analysis (ELMA). 3e édition. Bonn et Eschborn: GIZ.
- GIZ 2022b. Guidelines for Employment-Oriented Growth Sector Identification and Selection. Sector Project «Employment Promotion in Developing Countries».
- ICON Institut.2023. Rapport Initial (Rapport de Démarrage). Analyse du marché du travail et de l'emploi (ELMA) Bénin. PN : 21.2042.6-001.00, VN : 81295324.
- IIEP-UNESCO Dakar. 2021. Le système éducatif béninois. Dakar : IIEP-UNESCO Dakar.
- INStaD, EMICOV. 2015.
- INStaD. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, 2018-2019. Cotonou, Bénin : INStaD.
- INStaD. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, 2018-2019. Cotonou, Bénin : INStaD.
- La question enseignante au Benin (<https://teacherworkforce.org/sites/default/files/2020-07/benin.pdf>.)
- MEMOIRE ONLINE. 2023. Éducation alternative accélérée : Réalités et perspectives.
- Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire. 2018. Plan sectoriel de l'éducation post 2015, tome 1.
- Ministère des Enseignements Secondaires Technique et de la Formation Professionnelle. 2022. Annuaire Statistique, 2021. Cotonou, Bénin : MESTFP.
- Ministère de l'Economie et des Finances. 2020. Mémoire sur les réformes mises en oeuvre par le gouvernement du Bénin en faveur de l'amélioration du climat des affaires.

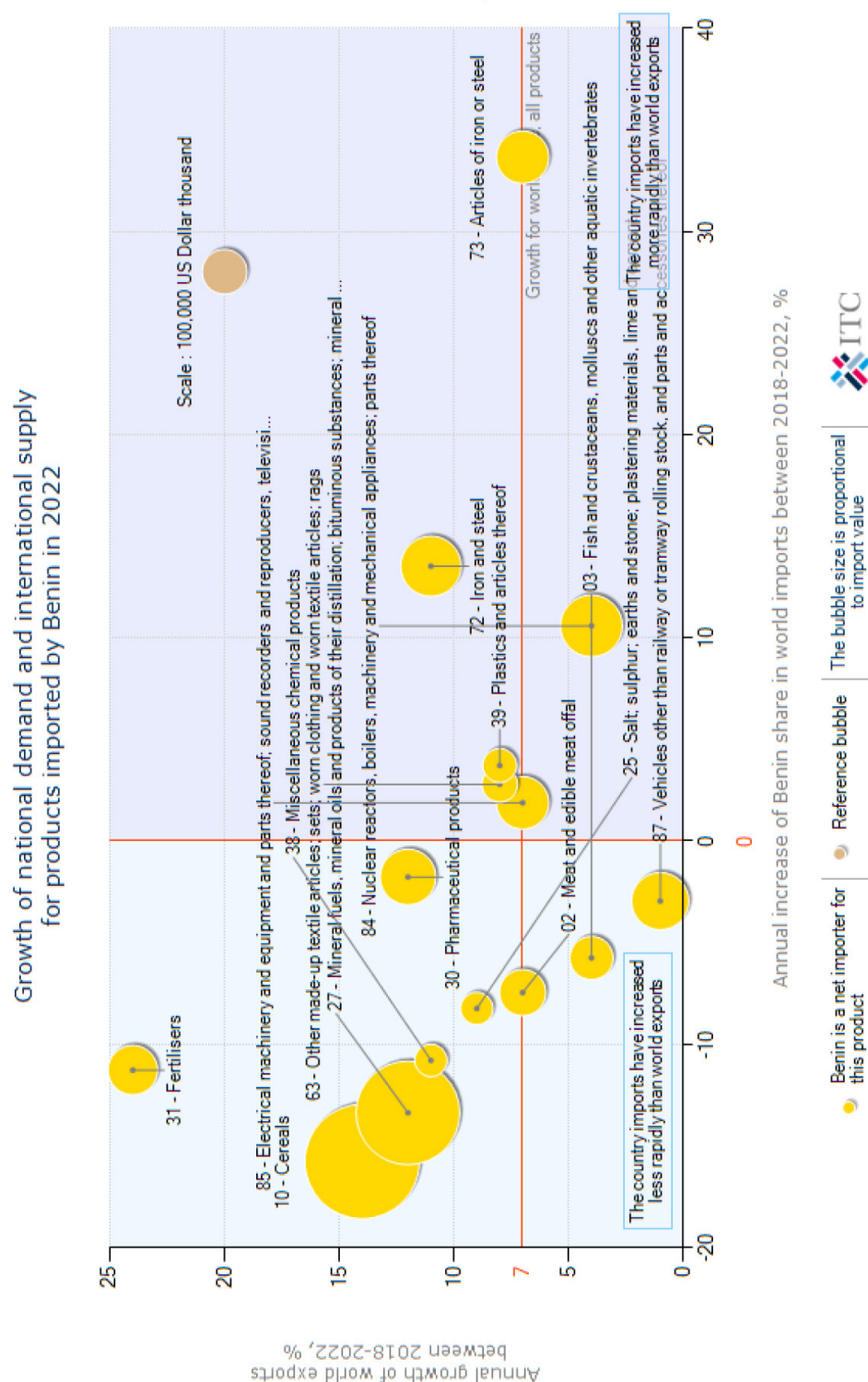
- NOTE d'information sur le CNCP'EFTP et ses organes opérationnels (CTS et CLAPE).
- PAG (PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT) 2021-2026.
- PASEC 2014. Performances du Système Éducatif Béninois Compétences et Facteurs de Réussite au Primaire.
- PASEC. 2015. PASEC 2014-Performance des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne Francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar, 236p.
- Plan sectoriel de l'éducation post 2015 (2018-2030)
- Plan National de Développement, 2018-2025.
- Banque Mondiale : Project Appraisal Document Projet d'Inclusion des Jeunes.ProdIJ (Final Fr).
- République du Bénin. 2022. Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2021-2026.
- République du Bénin. 2020. Étude prospective sur l'éducation en République du Bénin.
- RESEN, 2011, Bénin.
- RESEN BÉNIN. 2023.
- Recensement général de la population et de l'habitat du Bénin. Cotonou : INStaD (site web l'instad - institut national de la statistique et de la démographie)
- Gouvernement de la République du Bénin. Stratégie Nationale d'Inclusion Financière du Bénin 2022.
- UNESCO. 2022. Rapport mondial sur l'éducation 2022. Paris : UNESCO.
- UNESCO-UNEVOC International Centre for Technical and Vocational Education and Training UN Campus. 2010. Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11. Bénin. Genève : UNESCO-BIE.
- UNICEF. 2023. Rapport mondial sur la situation des enfants 2023. New York : UNICEF.
- UNICEF, 2020. Analyse des budgets des secteurs sociaux au Bénin, UNICEF BENIN

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

- APIEX 2023. [<https://APIEx.bj/vous-accompagner/principaux-secteurs-porteurs-pour-les-investissements>]
- Dicastère du Vatican pour le service du développement humain intégral (DHI), Section des Migrants et des Réfugiés 2022. Migration Profile: BENIN. (<https://www.vatican.va/content/roman-curia/fr/dicasteri/dicastero-per-il-servizio-dello-sviluppo-umano-integrale/profilo.html>) July.
- Emploi et chômage. Pdf (EMICOV 2015) INStAD, EMICoV-2015. ([https://instad.bj/images/docs/in-sae-statistiques/sociales/emploi-chomage/Emploi%20et%20ch%C3%B4mage%20\(Emicov%202015\)](https://instad.bj/images/docs/in-sae-statistiques/sociales/emploi-chomage/Emploi%20et%20ch%C3%B4mage%20(Emicov%202015))).
- Gouvernement de la République du Bénin.2023 [<https://www.gouv.bj/article/1814/-gouvernement-action-secteur-infrastructures-transport-%E2%80%93-elles-sont-grandes-realizations-dans-secteur-infrastructures-transport-benin-/>]
- ILOstat.2023a. [https://www.ilo.org/dyn/lfsurvey/lfsurvey.list?p_lang=fr&p_country=BJ]
- NOTE-DINFORMATION-BENIN-2020; 1.pdf; <https://www.umoatitres.org/wpcontent/uploads/2021/04/Note-dinformation-Benin-2020-1.pdf>.
- World Bank open data. WPP 2022. UN DESA 2022 Revision of World Population
- [<https://www.gouv.bj/article/1814/-gouvernement-action-secteur-infrastructures-transport-%E2%80%93-elles-sont-grandes-realizations-dans-secteur-infrastructures-transport-benin-/>]
- ILOstat.2023a. [https://www.ilo.org/dyn/lfsurvey/lfsurvey.list?p_lang=fr&p_country=BJ]
- NOTE-DINFORMATION-BENIN-2020;1.pdf; <https://www.umoatitres.org/wpcontent/uploads/2021/04/Note-dinformation-Benin-2020-1.pdf>.
- World Bank open data. WPP 2022. UN DESA 2022 Revision of World Population Prospects. [WPP2022_POP_F02_1_POPULATION_5-YEAR-AGE_GROUPS_BOTH_SEXES.xlsx]
- <https://assemblee-nationale.bj/wp-content/uploads/2020/03/rapport-final-etude-prospective-sur-leducation-en-republique-du-benin.pdf>.
- <https://beninwebtv.com/benin-vers-un-recrutement-massif-denseignants-a-luac/>.
- <https://www.etudier.com/dissertations/Systeme-%C3%89ducatif-Au-B%C3%A9nin/347736.html>.
- <https://www.gouv.bj/>.
- <https://www.infre-benin.org/memp.html>.
- https://www.ilo.org/dyn/lfsurvey/lfsurvey.list?p_lang=fr&p_country=BJ.
- https://www.memoireonline.com/02/19/10601/m_education-alternative-acceleree-Reallites-et-perspectives5.html.
- <https://www.umoatitres.org/wpcontent/uploads/2021/04/Note-dinformation-Benin-2020-1.pdf>.
- <http://www.unevoc.unesco.org/>
- <https://levenementprecis.com/2023/11/09/les-trois-ministres-en-charge-de-leduction-face-aux-medias-des-chiffres-et-faits-qui-demontrent-la-bonne-sante-de-lecole-beninoise/>.

ANNEXE

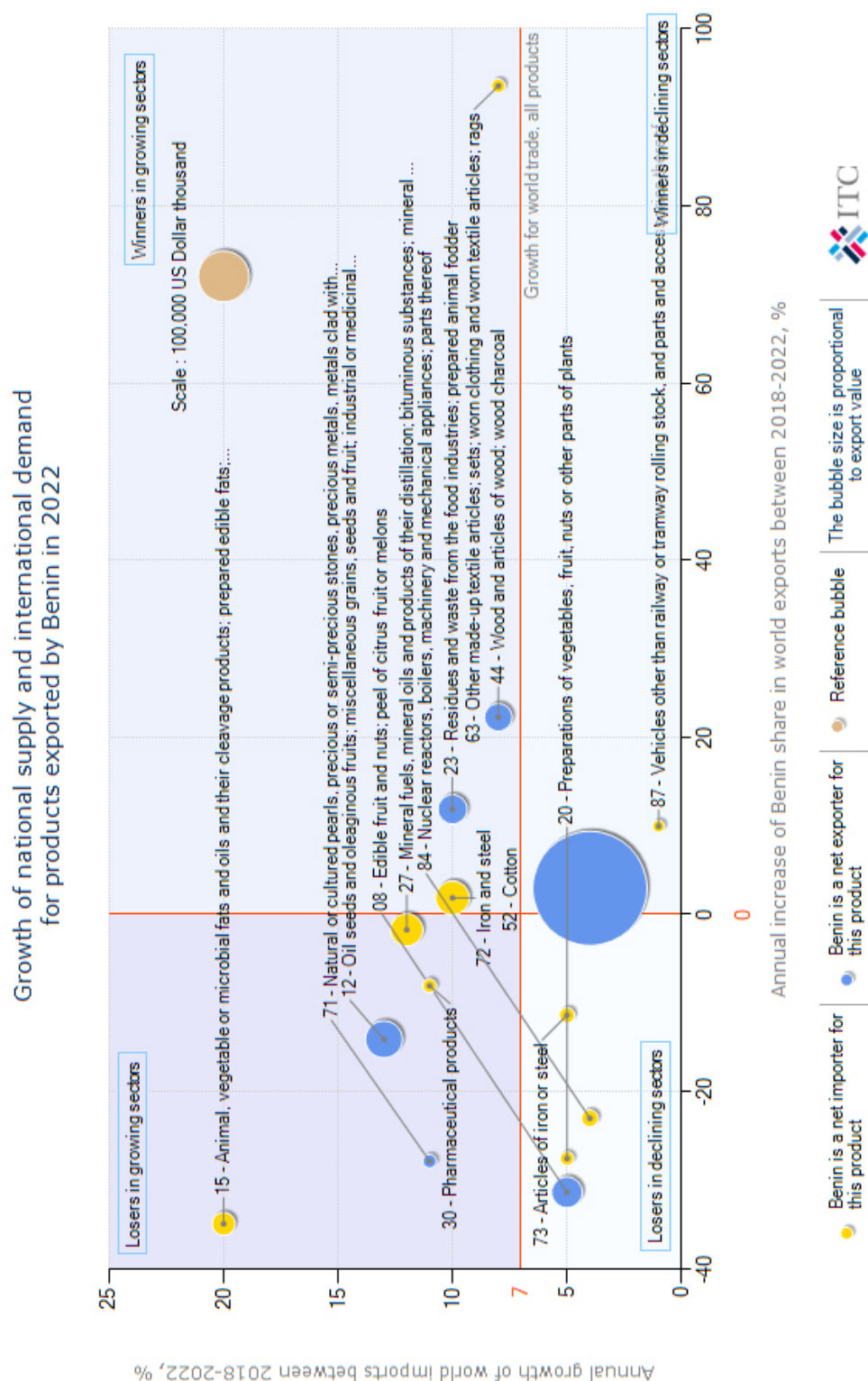
ANNEXE 1 : IMPORTATIONS DU BENIN PAR PRODUIT 2022, ANALYSE DYNAMIQUE (A 2 CHIFFRES)



Graphique 62 : Croissance des exportations mondiales depuis 2018 en pourcentage (axe vertical) par rapport à la part des importations mondiales du Bénin en 2022 en pourcentage (axe horizontal).

Source : <http://www.trademap.org/chart>

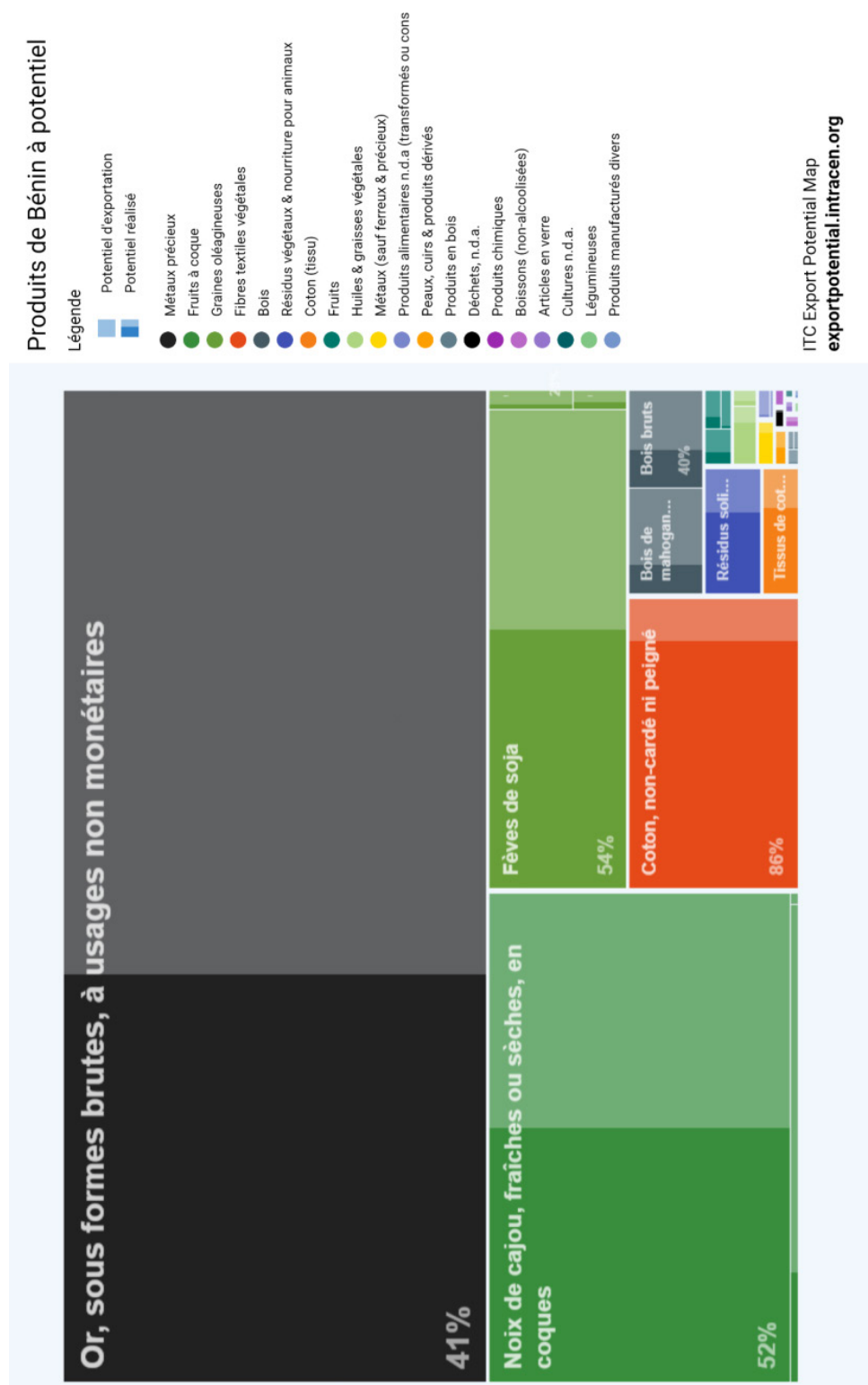
ANNEXE 2 : EXPORTATIONS DU BENIN PAR PRODUIT 2022, ANALYSE DYNAMIQUE (A 2 CHIFFRES)



Graphique 63 : Croissance des importations mondiales depuis 2018 en pourcentage (axe vertical) par rapport à la part du marché mondial de la Guinée en 2022 en pourcentage (axe horizontal).

Source : <http://www.trademap.org/chart>

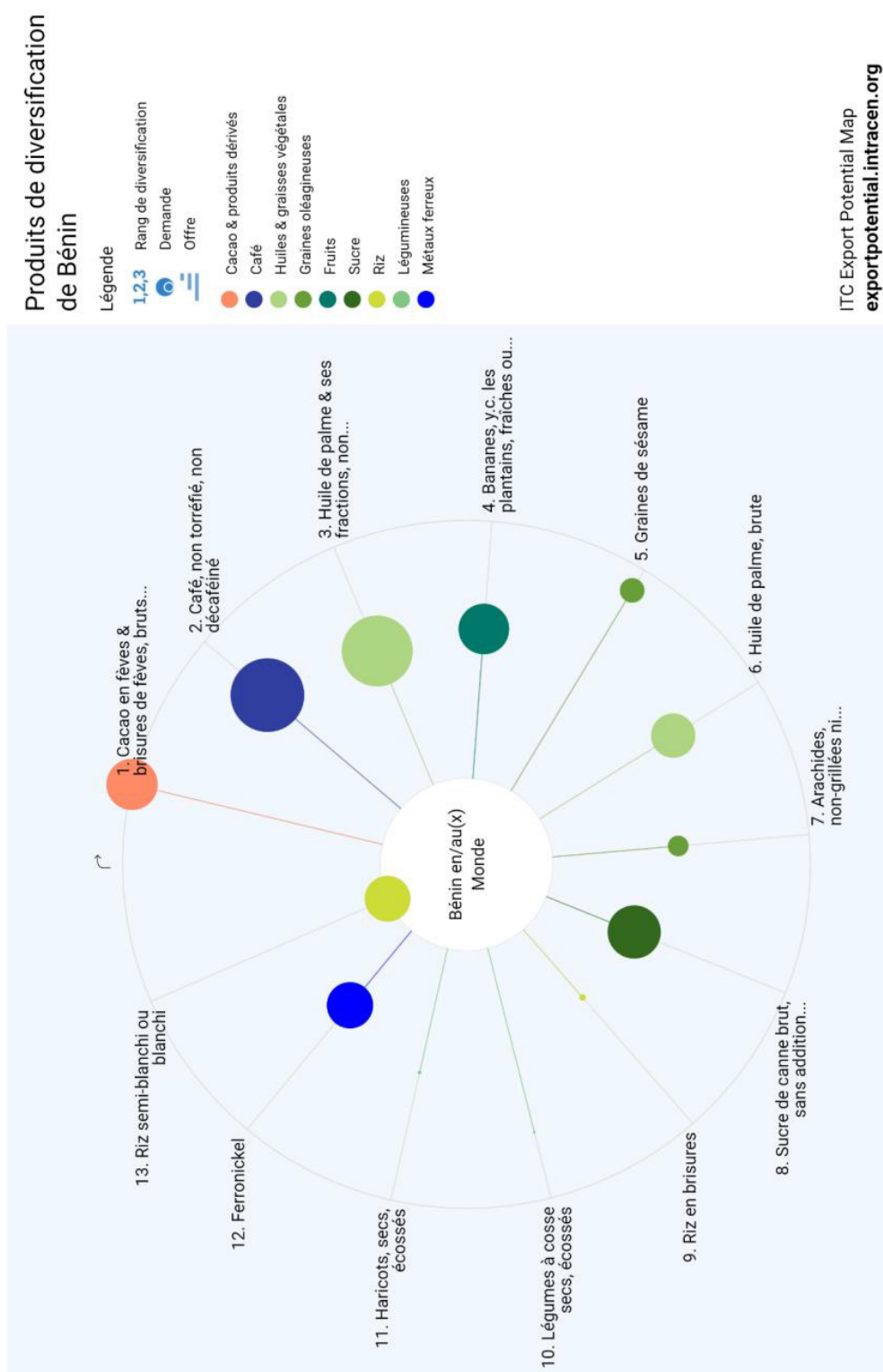
ANNEXE 3 : PRODUITS DU BENIN A POTENTIEL D'EXPORTATION 2023



Graphique 64 : Comparaison entre le potentiel d'exportation actuel et l'exportation actuellement réalisée (horizontal).

Source : ITC, exportpotential.intracen.org

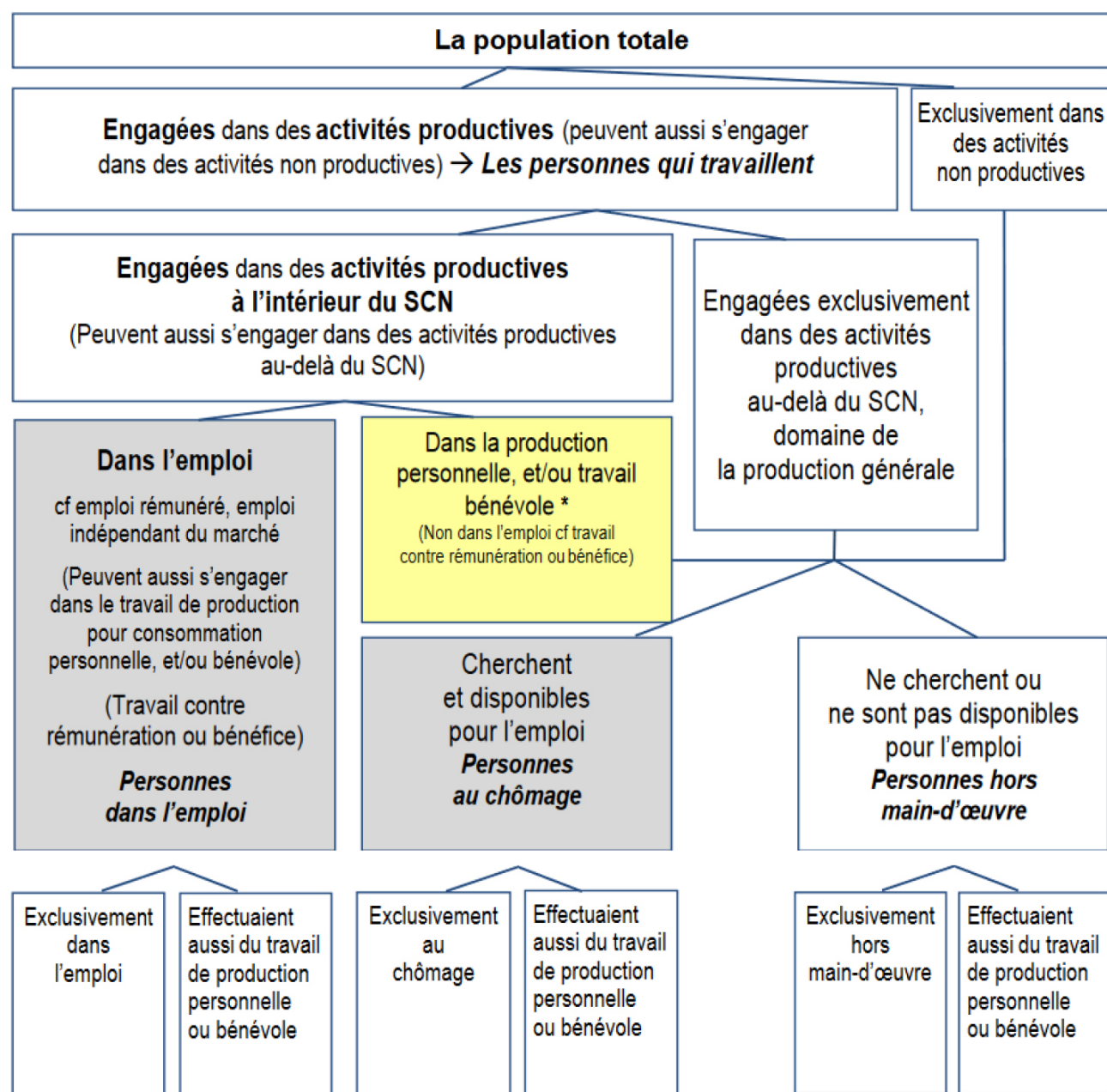
ANNEXE 4 : PRODUITS A POTENTIEL DE DIVERSIFICATION DU BENIN 2023



Graphique 65 : Potentiel pour la diversification des exportations du Bénin (globalement).

Source : ITC, exportpotential.intracen.org

ANNEXE 5 : SELECTION DE DEFINITIONS STATISTIQUES DU TRAVAIL



* Nouveau traitement fondé sur la proposition de révision de la portée de l'emploi.

Graphique 66 : Classification révisée des personnes dans le cadre de la main-d'œuvre

Source : CIST 2013 : 19, graphique 3.

Le graphique ci-dessus décrit la classification actuelle de l'attribution des personnes dans les enquêtes sur la main-d'œuvre. Le concept de travail est conforme au domaine de la production générale du système de comptabilité nationale (SCN) et correspond aux normes statistiques établies par l'ONU.

KEY INDICATORS OF THE LABOR MARKET (KILM)/ INDICATEURS CLES DU MARCHE DU TRAVAIL (ICMT)

◇ Taux de chômage total : AIL (ICMT)

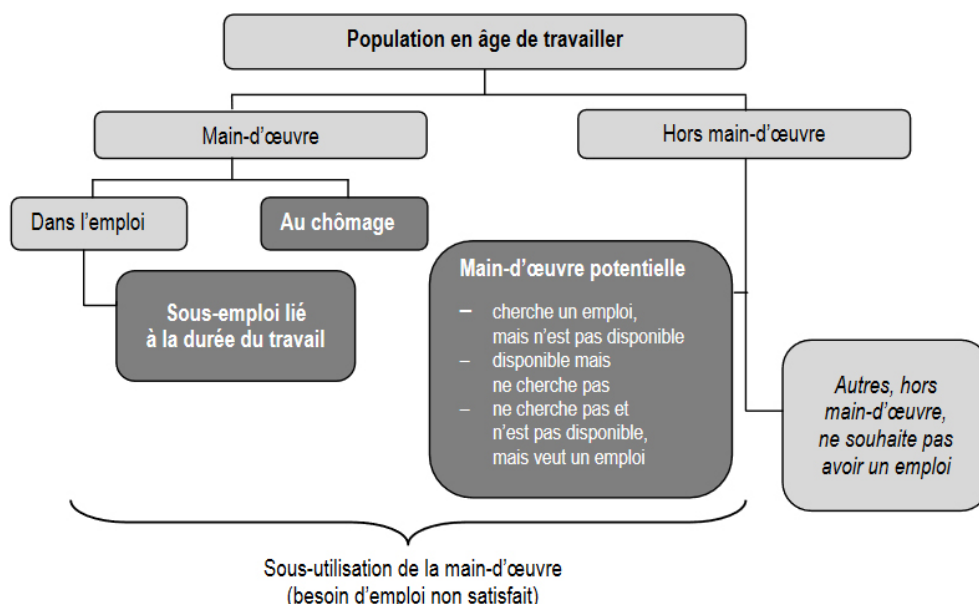
Le ratio résulte de la division du nombre total de chômeurs (pour un pays ou pour un groupe spécifique de travailleurs) par le nombre total de personnes dans la main d'œuvre qui lui correspond, ce chiffre étant lui-même la somme du nombre total de personnes dans l'emploi et du nombre total de chômeurs dans ce groupe. La définition standard du chômage fait référence à toutes les personnes en âge de travailler qui ne sont pas dans l'emploi, cherchent du travail (ont effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée), et sont actuellement disponibles pour l'emploi. Les futurs travailleurs, qui sont les personnes qui ne cherchent pas d'emploi mais qui ont déjà pris des dispositions pour occuper un poste de travail ultérieurement, sont également comptabilisés parmi les chômeurs.

◇ Taux d'activité ou de participation

Le taux de participation à la main d'œuvre est le ratio main-d'œuvre/population en âge de travailler, exprimé en pourcentage. La main-d'œuvre est la somme de toutes les personnes dans l'emploi et de toutes les personnes au chômage.

◇ Productivité du travail

Elle représente la quantité de production par unité de volume de travail. Dans le KILM 16, la production est mesurée par le Produit intérieur brut (PIB) pour l'ensemble de l'économie, exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) pour tenir compte des différences de prix entre les pays.



Graphique 67 : Composantes de la sous-utilisation de la main-d'œuvre liée à l'absorption insuffisante de l'offre de travail.

Source : CIST 2013 : 23, graphique 4.

Le graphique ci-dessus décrit les composantes nécessaires pour développer une connaissance encore plus fine de la situation de (sous-) l'emploi. Cette approche est récente et la recherche statistique correspondante (par exemple enquêtes sur la main-d'oeuvre selon cette méthodologie) n'est pas encore disponible pour de nombreux pays.w

ANNEXE 6 : RAPPEL DE QUELQUES DEFINITIONS AUTOUR DE L'EMPLOI

EMPLOI : Au sens du Bureau International du Travail (BIT), est pourvue d'emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Ainsi, toute personne ayant participé, ne serait-ce que pendant une heure, à une activité pour laquelle elle sera rémunérée est en situation d'emploi. Cet emploi peut être inadéquat au vu de la qualification de cette personne ou du temps pendant lequel cette dernière l'exerce au cours de la période de référence.

EMPLOI DIRECT : Les emplois directs désignent les emplois directement liés à la production de produits ou de services donnés. Ces emplois ont également la possibilité d'en créer d'autres dans les entreprises qui fournissent des biens et services au secteur dans lequel ils sont créés. Ces derniers emplois sont dits indirects.

EMPLOI SAISONNIER : Un emploi saisonnier est une activité professionnelle qui se répète chaque année et dont la pratique dépend du rythme des saisons ou du tourisme, indépendamment de la volonté de l'employeur. C'est le cas par exemple du travail saisonnier qui concerne principalement les secteurs agricoles (cueillettes, vendanges, etc.) ou touristiques (ski, clubs de vacances, restauration, hôtellerie, etc.). Il correspond à une augmentation d'activité par nature limitée dans le temps.

EMPLOI TEMPORAIRE : L'emploi temporaire est une activité dans laquelle les travailleurs sont engagés pour une période donnée. Il porte sur les contrats (verbaux ou écrits) conclus pour une durée déterminée, pour la réalisation d'une tâche ou d'un projet défini, le travail saisonnier ou le travail occasionnel, y compris journalier.

EMPLOIS DIRECTS : Les emplois directs désignent des emplois directement liés à la production de produits ou de services relatifs aux projets du PAG.

ANNEXE 7 : RAPPEL DES OBJECTIFS DES RESULTATS VISES AU PLAN DE DEVELOPPEMENT NATIONAL

Parmi les objectifs numériques spécifiques à atteindre conformément au plan de développement national il y a :

- ▶ réduire le taux d'emploi précaire (2005-14) de 87.7% à <60%
- ▶ réduire le PIB informel / PIB de 62% à <50%
- ▶ augmenter le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire de 45% à 70%
- ▶ augmenter le taux d'achèvement de l'enseignement secondaire supérieur de 28% à 45%
- ▶ augmenter l'inscription à l'école secondaire de 47% à 70%
- ▶ augmenter le taux de couverture de l'assurance maladie et de la protection sociale de 8,4% à >40%

Résultats visés par le plan de développement national :

- ▶ capital humain sain et qualifié
- ▶ accélération de la transformation structurelle de l'économie
- ▶ un secteur agricole diversifié et productif qui assure la sécurité alimentaire et la synergie avec l'agro-industrie
- ▶ la gestion du développement urbain et rural et la résilience au changement climatique et aux catastrophes naturelles
- ▶ une gouvernance pacifique et inclusive
- ▶ l'accès des populations à des services publics de qualité

ANNEXE 8 : ACTIVITES ECONOMIQUES EXERCEES PAR LES HOMMES ET LES FEMMES EN 2011, 2015 ET 2018

Dans les pages suivantes, nous présentons les chiffres des activités économiques en fonction du nombre total d'emplois et, d'autre part, en fonction de la part des deux sexes dans les activités et les professions respectives. Les lecteurs qui souhaitent cibler les activités économiques les plus répandues peuvent commencer par ces tableaux. Ceux qui souhaitent calibrer la participation des deux sexes selon les professions peuvent commencer par regarder les graphiques qui sont triés par les parts dans le chapitre du rapport sur les tendances pour les professions et les activités économiques.

Attention : Pour des raisons de longueur des descripteurs statistiques standard des activités économiques à des résolutions plus élevées, il peut parfois sembler que la même activité figure plusieurs fois dans les tableaux ci-dessous alors qu'il s'agit en fait d'activités légèrement différentes pour lesquelles le descripteur varie d'une phrase qui a été coupée à la fin. Si l'activité spécifique concernée présente un intérêt particulier pour le lecteur, les statistiques originales doivent être consultées pour approfondir l'analyse. De même, pour des raisons de longueur de descripteurs, il peut arriver qu'un dernier mot du descripteur soit coupé au milieu du mot. L'abréviation "n.c.a." est une abréviation standard signifiant «non compris ailleurs».

Tableau 14 : Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2011 (sans présentation des 25% [837 milliers] que comprend la plus prévalente activité -- culture de maïs).

2011	Hommes	Femmes
autres commerces de détail hors magasin, autres ventes au détail hors magasin	14,065	172,346
services de restauration	6,201	95,373
coiffure et soins de beauté, coiffure et soins de beauté	12,579	73,164
culture de céréales, autres céréales n.c.a.	44,389	35,188
culture de céréales, sorgho	42,641	32,018
commerce de détail sur éventaires et marchés de fruits et légumes frais, vente au détail sur éventaires et marchés de fr	1,299	56,627
autres cultures n.c.a., produits végétaux cultivés n.c.a.	43,333	14,341
culture de tubercules et de légumes a cosse secs, igname	44,373	12,341
services autoproduits par les ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	8,593	43,015
fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures, vêtements divers et accessoires du vêtement	13,540	35,820
culture de tubercules et de légumes a cosse secs, manioc	27,432	20,517
culture de céréales, mil	21,867	22,954
services de transports par conduites	43,590	304
fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures, vêtements de dessus	15,116	27,935
culture de cereales, riz paddy	9,930	29,663
construction de bâtiments, travaux de construction de logements	36,381	633
commerce de détail sur éventaires et marchés de céréales, tubercules et d'autres produits alimentaires, boissons et tabac	948	35,604
culture du coton, coton graine	23,756	12,712
commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabacs manufactures, vente en gros de produits alimentaires, bois	4,495	29,143

2011	Hommes	Femmes
services d'enseignement primaire	24,511	8,176
commerce de gros de produits agricoles bruts et d'aliments pour animaux, vente en gros de céréales	7,247	20,940
services de transports urbains de passagers	27,425	230
service des agences immobilières	18,802	7,540
fabrication de produits alimentaires divers, produits alimentaires divers	512	25,800
commerce de détails en magasin non spécialisé, vente au détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	1,218	21,341
commerce de détail sur éventaires et marchés de viandes et poissons, etc.	1,839	19,756
culture de plantes oléagineuses, soja	3,303	18,009
pisciculture, aquaculture, autres produits de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture	20,616	607
services de réparation de motocycles	19,772	156
commerce de détail sur éventaires et marchés d'articles non alimentaires divers, vente au détail sur éventaires et marchés	1,953	17,588
culture de légumes, légumes frais	11,924	6,901
commerce de détail sur éventaires et marchés d'articles non alimentaires divers, vente au détail sur éventaires et marchés	2,108	16,523
services d'enseignement secondaire général	16,204	1,834
services fournis principalement aux entreprises n.c.a.	10,442	7,404
fabrication d'autres ouvrages en métaux ; travail des métaux, travail des métaux et mécanique générale	17,573	62
culture de tubercules et de légumes à cosse secs, haricots secs	5,475	11,870
autres commerces de gros, autres ventes en gros	3,832	13,289
services de transports routiers interurbains de passagers	16,519	0
culture de plantes oléagineuses, arachides	4,920	11,519
commerce de détail en magasin spécialisé de textiles, habillement, chaussures et articles en cuir, vente au détail en ma	3,785	12,635
fabrication de pâtes alimentaires, de couscous et de produits farineux similaires, pâtes alimentaires	463	15,742
culture de tubercules et de légumes à cosse secs, pommes de terre	8,148	7,315
fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie, fabrication d'emballages en bois, emballages en bois	15,358	0
fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures, vêtements en cuir	4,502	10,754
services de soutien aux administrations	9,796	3,841
commerce de gros de biens de consommation non alimentaires divers, vente en gros de biens de consommation non alimentaire	1,857	11,771
fabrication d'articles de vannerie ou de sparterie, articles de vannerie ou de sparterie	2,267	11,286
travaux de finition, travaux de peinture en bâtiment	13,006	495
travail des grains ; fabrication d'aliments pour animaux, aliments préparés pour animaux n.c.a.	138	12,521
fabrication de corps gras, huile brute de palme ou de palmiste	585	11,904
services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles	11,488	298
commerce de gros de textiles, habillement et chaussures, vente en gros de textiles, habillement et chaussures	3,655	8,067
fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie, fabrication d'emballages en bois, ouvrages de charpenterie etc.	11,515	86

2011	Hommes	Femmes
élevage de bovins, bovins sur pied	10,771	459
autres services concernant la santé humaine n.c.a.	6,076	4,630
fabrication de condiments et assaisonnements, condiments et assaisonnements	235	10,240
pisciculture, aquaculture, poissons	8,556	1,774

Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStAD. Source : Classification propre.

Tableau 15 : Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2011 (sans présentation des 25% [837 milliers] que comprend la culture de maïs) présentée par sexe.

2011	Hommes	Femmes
fabrication de corps gras, huile brute de palme ou de palmiste	585	11,904
culture de tubercules et de légumes a cosse secs, haricots secs	5,475	11,870
commerce de gros de biens de consommation non alimentaires divers, vente en gros de biens de consommation non alimentaire	1,857	11,771
culture de plantes oléagineuses, arachides	4,920	11,519
fabrication d'articles de vannerie ou de sparterie, articles de vannerie ou de sparterie	2,267	11,286
fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures, vêtements en cuir	4,502	10,754
fabrication de condiments et assaisonnements, condiments et assaisonnements	235	10,240
services d'enseignement primaire	24,511	8,176
commerce de gros de textiles, habillement et chaussures, vente en gros de textiles, habillement et chaussures	3,655	8,067
service des agences immobilières	18,802	7,540
services fournis principalement aux entreprises n.c.a.	10,442	7,404
culture de tubercules et de légumes a cosse secs, pommes de terre	8,148	7,315
culture de légumes, légumes frais	11,924	6,901
autres services concernant la santé humaine n.c.a.	6,076	4,630
services de soutien aux administrations	9,796	3,841
services d'enseignement secondaire général	16,204	1,834
pisciculture, aquaculture, poissons	8,556	1,774
construction de bâtiments, travaux de construction de logements	36,381	633
pisciculture, aquaculture, autres produits de la pêche de la pisciculture ou de l'aquaculture	20,616	607
travaux de finition, travaux de peinture en bâtiment	13,006	495
élevage de bovins, bovins sur pied	10,771	459
services de transports par conduites	43,590	304
services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles	11,488	298
services de transports urbains de passagers	27,425	230
services de réparation de motocycles	19,772	156
fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie, fabrication d'emballages en bois, ouvrages de charpenterie et d	11,515	86
fabrication d'autres ouvrages en métaux ; travail des métaux, travail des métaux et mécanique générale	17,573	62
services de transports routiers interurbains de passagers	16,519	0
fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie, fabrication d'emballages en bois, emballages en bois	15,358	0

Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStAD.

Tableau 16 : Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2015 (sans présentation des 22% [758 milliers] que comprend la plus prévalente activité --culture de maïs).

2015	Hommes	Femmes
commerce de gros de produits agricoles bruts et d'aliments pour animaux, vente en gros de céréales	33,710	26,321
restauration, services des restaurants	5,284	50,598
fabrication d'articles d'habillement, vêtements divers et accessoires du vêtement	17,445	35,436
commerce de détail sur éventaires et marchés de céréales, tubercules et d'autres produits alimentaires, boissons et tabac	2,091	50,502
enseignement pré-primaire et primaire, services d'enseignement primaire	34,889	13,882
construction de bâtiments complets, travaux de construction de bâtiments complets	44,242	570
cultures de céréales, sorgho	30,380	10,671
vente (commerce) au détail en magasin spécialisé de produits alimentaires, boissons et tabacs manufactures	5,022	34,617
enseignement secondaire général, services d'enseignement secondaire général	32,728	4,137
vente au détail sur éventaires et marchés de fruits et légumes frais	1,104	35,463
transports routiers de passagers, services de transports urbains de passagers	36,330	0
services indifférenciés produits par les ménages pour leur usage propre	6,273	29,033
pisciculture, aquaculture, autres produits de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture	33,588	599
culture de tubercules et de légumes à cosse secs, manioc	19,852	13,731
vente au détail sur éventaires et marchés d'articles de maison divers	2,027	29,110
fabrication d'articles d'habillement, vêtements de dessus	9,993	20,029
cultures de céréales, mil	15,135	11,611
élevage de bovins, bovins sur pied	24,135	2,306
fabrication de condiments et assaisonnements, condiments et assaisonnements	464	25,362
élevage de bovins, lait de vache, brut	22,123	3,618
commerce de détail en magasin non spécialisé, vente au détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	1,821	23,708
activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, services des ménages en tant qu'employeurs de perso	3,937	20,331
fabrication d'ouvrages de charpente, de menuiseries et d'emballages en bois, ouvrages de charpente et de menuiserie, en	23,673	0
fabrication de corps gras d'origine animale et végétale, huile brute de palme ou de palmiste	1,448	21,545
fabrication d'autres ouvrages en métaux, travail des métaux et mécanique générale	20,464	0
vente au détail sur éventaires et marchés d'articles personnels divers	1,279	19,102
commerce et réparation de motocycles, services de réparation de motocycles	20,269	0
culture de plantes oléagineuses, soja	7,643	12,167
transports par conduites, transports par conduites	19,513	0
vente (commerce) au détail sur éventaires et marchés de textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	3,952	14,985
autres services personnels n.c.a, autres services personnels n.c.a.	4,691	14,124
transports routiers de passagers, services de transports routiers interurbains de passagers	17,646	0
fabrication de savons, détergents et produits d'entretien, produits d'entretien ménager	819	16,222
commerce de détail sur éventaires et marchés de viandes et poissons, vente au détail sur éventaires et marchés de viande	1,752	15,274
culture de plantes oléagineuses, arachides	7,752	7,544
autres activités pour la santé humaine, autres services concernant la santé humaine n.c.a.	6,763	7,648
travaux de finition, travaux de peinture en bâtiment	13,859	269
fabrication d'autres produits céramiques, articles céramiques à usage domestique ou ornemental	199	13,844
activités de service postal universel, service postal universel	9,054	4,704

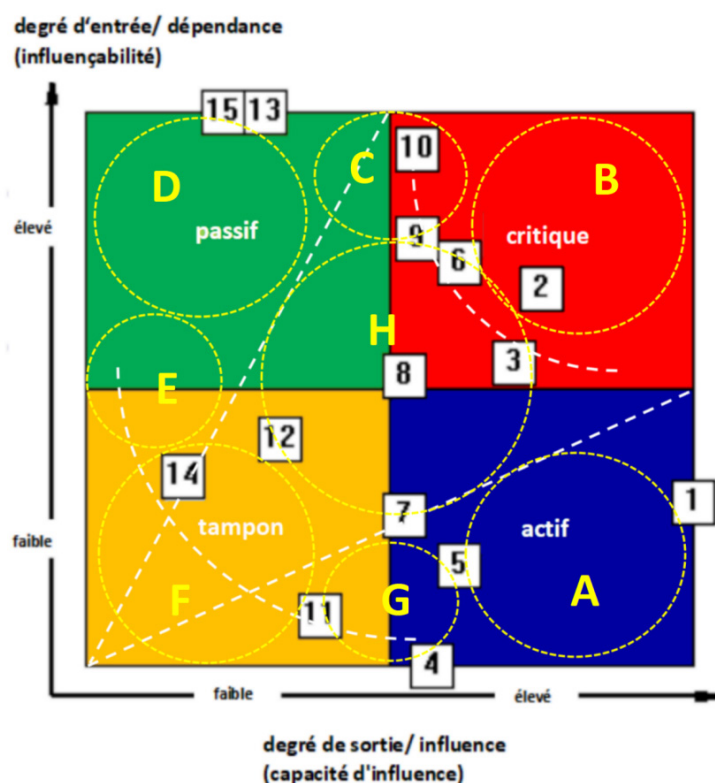
2015	Hommes	Femmes
autres commerces de détail hors magasin, autres ventes de détail hors magasin	18,092	135,293
autres cultures n.c.a, produits végétaux cultivés n.c.a.	97,494	23,990
cultures de céréales, autres céréales n.c.a.	51,673	44,880
coiffure et soins de beauté, services de coiffure et soins de beauté	12,780	71,042
culture de tubercules et de légumes à cosse secs, igname	65,178	14,781
culture du coton, coton graine	59,915	11,767
autres activités d'enseignement, services d'enseignement de la conduite de véhicules	13,214	165
vente (commerce) au détail en magasin spécialisé de textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	2,587	10,388
activités de soutien à la culture et à l'élevage, services de soutien à l'élevage	7,459	5,176
enquêtes et sécurité, services d'enquête, de sécurité et de gardiennage	12,223	339
biens indifférenciés produits par les ménages pour leur usage propre	1,368	10,845
culture de plantes oléagineuses, noix de palme et amandes de palmiste	6,687	5,378
activités comptables, services de tenue de comptes et d'audit financier	7,086	4,826
transports routiers de passagers, autres services de transports terrestres de voyageurs n.c.a.	11,359	86
transports routiers de marchandises, services de transports routiers d'autres marchandises	10,452	0
réparation de machines et d'équipements professionnels, réparation et entretien de machines et équipements mécaniques d'	9,920	95
vente en gros de produits alimentaires, boissons et tabacs manufactures	1,553	8,214
commerce de détail en magasin spécialisé d'autres produits n.c.a., vente au détail en magasin spécialisé d'autres produits	1,548	7,958
enseignement pré-primaire et primaire, services d'enseignement pré-primaire	4,272	5,138
entretien et réparation de véhicules automobiles, services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles	9,028	153
recherche-développement en sciences physiques et naturelles, services de recherche et développement en agronomie	7,853	1,300
travaux de finition, travaux de menuiserie et de vitrerie	9,110	0
fabrication d'articles d'habillement, opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication d'articles d'habillement	3,166	5,867
production de charbon de bois, charbon de bois	2,167	6,836
travail des grains, céréales transformés	1,461	7,484
culture de tubercules et de légumes à cosse secs, haricots secs	3,820	4,730
fabrication d'aliments pour animaux, aliments préparés pour animaux	352	8,063
commerce de gros de textiles, habillement et chaussures, vente en gros de textiles, habillement et chaussures	2,339	6,011
culture d'autres fruits, fruits et noix de cajou	5,964	1,970

Source : Propres calculs utilisant des données fournies par l'INStAD.

Tableau 17 : Répartition de la population active occupée selon les (80% des) activités économiques les plus prévalentes en 2018 (sans présentation des 27% [1,009 milliers] que comprend la plus prévalente activité – culture de maïs).

2018	Hommes	Femmes
Restauration	24,081	200,243
Commerce de détail sur éventaires et marchés de céréales, tubercules et d'autres produits alimentaires, boissons et	20,713	179,542
Fabrication d'articles d'habillement	42,448	102,874
Culture du coton	87,452	32,860
Autres commerces de détail hors magasin	17,995	85,052
Culture de tubercules et de légumes à cosse secs	74,897	27,974
Transports routiers de passagers	83,270	3,894
Coiffure et soins de beauté	16,027	55,645
Commerce de détail sur éventaires et marchés d'articles non alimentaires divers	14,260	53,662
Enseignement pré-primaire et primaire	43,974	20,014
Construction de bâtiments complets	56,973	2,579
Commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés	12,332	36,574
Transports par conduites	46,595	1,382
Enseignement secondaire général	39,012	4,382
Commerce de détail en magasin spécialisé de produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés	14,536	28,244
Fabrication de corps gras d'origine animale et végétale	3,569	38,498
Commerce de détail sur éventaires et marchés de fruits et légumes frais	3,978	37,146
Fabrication d'ouvrages en bois, de menuiseries et de charpente ou d'emballages	39,301	1,278
Autres services personnels n.c.a	24,880	14,925
Commerce de détail sur éventaires et marchés de viandes et poissons	10,833	24,343
Pêche artisanale	33,702	1,089
Fabrication de boissons alcoolisées	14,103	19,972
Culture de plantes oléagineuses	16,672	16,262
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'aliments pour animaux	9,440	23,133
Élevage de bovins	25,361	6,163
Fabrication de pâtes alimentaires, de couscous et de produits farineux similaires	2,442	27,238
Commerce de détail sur éventaires et marchés de textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	7,605	21,584
Autres activités pour la santé humaine	12,552	12,613
Transports routiers de marchandises	23,234	463
Commerce et réparation de motocycles	21,130	425
Commerce de gros de textiles, habillement et chaussures	5,623	14,587
Enquêtes et sécurité	17,358	663
Entretien et réparation de véhicules automobiles	16,561	905
Activités d'administration générale, économique et sociale	14,253	2,805

ANNEXE 9 : ANALYSE SUPPLEMENTAIRE DU POINT DE VUE DE LA THEORIE DES SYSTEMES



Graphique 68 : Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement (MICMAC) de ELMA au Bénin.

Source : Analyse par l'équipe de consultants utilisant le logiciel d'analyse des systèmes (HERAKLIT™ Professional) approuvé par la GIZ.

Tableau 18 : Secteurs de la carte active-passive « MICMAC » de l'analyse du système «ELMA» au Bénin

Localisation	Caractéristiques	Dénominations communes
nord-est	influence et dépendance élevées, éléments hautement connectés	éléments critiques , variables <u>relais</u>
sud-est	influence > dépendance	éléments actifs , variables <u>motrices</u> , <u>entrées</u>
nord-ouest	influence < dépendance	éléments passifs , variables <u>dépendentes</u> , <u>résultats</u>
sud-ouest	influence et dépendance faibles	éléments tampon , variables tampon

Source : Classification propre.

Sens des termes **actif**, **passif**, **tampon** ou **critique** dans la terminologie de systèmes

Élément actif : Dans la théorie des systèmes, un élément actif est un élément qui exerce plus d'influence sur d'autres éléments qu'il n'est influencé par d'autres éléments.

Élément passif : Un élément passif est un élément qui est plus fortement influencé par d'autres éléments qu'il n'influence d'autres éléments du système.

Élément critique : Un élément critique du système est un élément qui est à la fois fortement influencé par d'autres éléments et qui influence fortement d'autres éléments du système. Son comportement est difficile à prévoir.

Élément tampon : Un élément tampon est un élément qui a peu d'influence sur les autres éléments et qui, en même temps, n'est pas très influencé par les autres éléments du système. Son comportement est généralement inerte et difficile à modifier.

Tableau 19 : Liste des variables du système AMTE/ ELMA au Bénin selon secteur et zone de « MICMAC ».

Code	Elément (variable)	Secteur	Zone
01	TIC	actif	A
02	EFTP	critique	B
03	Écart entre milieu rural et urbain	critique	H
04	Réglementation du marché de travail	actif	G
05	Climat d'affaires	actif	G
06	Constructions (sous-secteur économique)	critique	H
07	Enseignement secondaire	actif	H
08	Enseignement supérieur	critique	H
09	agroalimentaire (sous-secteur économique)	critique	H
10	Artisanat (sous-secteur économique)	critique	C
11	Enseignement primaire	tampon	G
12	Politique active d'emploi	tampon	H
13	Agriculture (sous-secteur économique)	passif	D
14	Propension à la migration	tampon	F
15	Tourisme (sous-secteur économique)	passif	D

Source : Analyse et classification propre.

Tableau 20 : Zones dans les secteurs de la carte active-passive « MICMAC » du système ELMA au Bénin

Zones dans les secteurs de la carte active-passive « MICMAC » du système ELMA au Bénin		Éléments (variables) disponibles pour l'action
A	Cette zone contient des déclencheurs utiles qui vont d'ailleurs stabiliser le système à la suite d'un changement.	[1] TIC
B	Cette zone contient des accélérateurs et des catalyseurs capables de donner une impulsion initiale au	[2] EFTP

Zones dans les secteurs de la carte active-passive « MICMAC » du système ELMA au Bénin		Éléments (variables) disponibles pour l'action
	changement. Il faut toutefois les traiter avec précaution afin d'éviter une accumulation et un renversement incontrôlés du système.	
C	Si les éléments interconnectés se regroupent dans cette zone, le système est très sensible aux interventions. (Traiter avec soin.)	[10] artisanat
D	Les interventions dans cette zone n'auront que des effets cosmétiques. (Les éléments dans ce domaine, cependant, peuvent servir de bons indicateurs de changement.)	[13] agriculture; [15] tourisme
E	Cette zone contient des éléments plutôt inertes. Ces éléments peuvent être utiles comme indicateurs pour l'expérimentation.	[12] politique active de l'emploi
F	Cette zone n'est pas significative pour l'intervention ni pour le contrôle. Elle peut cependant contenir des éléments qui « cachent leur comportement » et commencent à agir et à réagir dès que certains seuils ou points de renversement sont atteints.	[14] propension à la migration
G	Cette zone contient des déclencheurs faibles qui n'ont généralement pas non plus d'effets secondaires.	[4] réglementation marché de travail ; [5] climat d'affaires ; [11] enseignement primaire
H	Cette zone contient des éléments neutralisés, quelque part entre actif, passif, tampon et critique. Ces éléments ne sont pas significatifs pour les interventions qui doivent déclencher un changement systémique. Toutefois, ils peuvent être utiles dans le cadre de l'autorégulation ou pour l'autorégulation.	[3] écart milieu urbain / rural ; [6] constructions ; [7] enseignement secondaire; [8] enseignement supérieur; [9] agroalimentaire, [12] politique active de l'emploi

Source : Classification propre d'après des critères développés par Frederic Vester.

LISTE ALPHABETIQUE DES ELEMENTS IDENTIFIES

Agriculture (13)

Production agro-sylvo-pastorale et de pêche orientée vers le marché.

Agroalimentaire (08)

Transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et de pêche destinés à la consommation humaine (y compris boissons).

Artisanat (10)

Toute activité d'extraction, de production ou de transformation des biens ou de prestation de services exercée à titre principal par une personne physique. Tout travailleur indépendant exerçant une activité artisanale, ayant une qualification reconnue par son milieu professionnel ou un diplôme de l'ETPF. L'artisan prend personnellement part à l'exécution de son travail et en assure la direction. Voir aussi loi n° 2020-24 de 2 sept 2020 portant création de la Chambre des métiers de l'artisanat du Bénin.

Climat des affaires (05)

Comprend : Environnement juridique ; respect des règles/ de la loi ; corruption ; protection des investisseurs ; permis de construction ; raccordement à l'électricité ; transferts de propriété/ foncier ; fiscalité (poids des impôts) ; contrebande ; l'éthique du travail.

Constructions (06)

Comprend : Infrastructure (constructions commandées par le ou sous régie du secteur public), construction (privée, pour les ménages et pour les entreprises), sans énergie (électricité etc.).

Ecart entre milieu rural et urbain (03)

L'écart entre les conditions de vie en milieu urbain et rural ainsi que les attentes de la population, notamment des jeunes.

Enseignement primaire (11)

Comprend : Qualité de la formation des enseignants ; ratio enseignant / apprenant ; contenu des programmes d'enseignement ; infrastructure.

Enseignement secondaire (07)

Comprend : Qualité de la formation des enseignants ; ratio enseignant / apprenant ; contenu des programmes d'enseignement ; infrastructure ; qualité du système d'orientation.

Enseignement supérieur (08)

Comprend : Qualité de la formation des enseignants ; ratio enseignant / apprenant ; contenu des programmes d'enseignement ; infrastructure ; qualité du système d'orientation ; taux d'insertion professionnelle ; taux de réussite des étudiants ; recherches et développement ; partenariat avec les entreprises.

EFTP, Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (02)

Comprend : Qualité de la formation des enseignants ; ratio enseignant / apprenant ; contenu des programmes

d'enseignement ; infrastructure ; équipement ; qualité du système d'orientation ; taux d'insertion professionnelle ; adéquation avec le marché de travail ; partenariat avec les secteurs de l'artisanat et de l'industrie manufacturière ; développement des compétences transversales.

TIC, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (01)

Les TIC ou les NTIC désignent l'ensemble des technologies liées aux médias, à l'informatique et au web, qui sont utilisées pour créer, diffuser, partager, consulter ou stocker des informations.

Politique active d'emploi (12)

Comprend : Ressources financières ; mesures incitatifs, incents fiscaux ; programmes d'appui à l'emploi (y compris incubateurs); écart entre Cotonou et le reste du pays ; institutions d'appui.

Propension à la migration (14)

Propension des jeunes à migrer à l'extérieur du pays.

Réglementation du marché du travail (04)

Comprend : Code du travail ; loi sur l'embauche ; loi sur le droit de grève ; SMIG ; syndicats, employeurs, MPPMEE (voir aussi : Ministère du Travail et de la Fonction Publique) ; tribunaux de travail ; CNSS.

Tourisme (15)

Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui suppose des mouvements de personnes vers des pays ou des lieux situés en dehors de leur environnement habituel intervenant pour des motifs personnels ou pour affaires et motifs professionnels. Ces personnes sont appelées visiteurs et peuvent être des touristes ou des excursionnistes ; des résidents ou des non-résidents ; le tourisme englobe leurs activités, dont certaines impliquent des dépenses touristiques.

LISTE DES RELATIONS (INFLUENCES) ENTRE LES ELEMENTS

Tableau 21 : Influence de l'élément «X » sur l'élément « Y" (système ELMA au Bénin)

Code	Influence de l'élément «X » sur l'élément « Y" (par ordre alphabétique des éléments)	Qualité		Poids			Décalage		
		renforçant	atténuant	Faible	Moyen	Elevé	court	Moyen	Long
(13)	Agriculture								
13a	à agroalimentaire	x				x		x	
13b	à écart milieu rural / urbain		x		x			x	
13c	à propension à la migration		x		x			x	
(08)	agroalimentaire								
08a	à agriculture	x				x		x	
08b	à artisanat	x		x				x	
08c	à écart milieu rural / urbain		x		x			x	
08d	à enseignement supérieur	x			x			x	
08e	à EFTP	x			x			x	
08f	à tourisme	x			x		x		
(10)	Artisanat								
10a	à agriculture	x		x				x	
10b	à agroalimentaire	x		x				x	
10c	à constructions	x				x	x		
10d	à écart milieu rural / urbain	x			x			x	
10e	à EFTP	x			x			x	
10f	à tourisme	x				x	x		
(05)	Climat d'affaires								
05a	à agriculture	x			x			x	
05b	à agroalimentaire	x			x			x	
05c	à artisanat	x			x			x	
05d	à constructions	x			x			x	
05e	à TIC	x			x			x	
05f	à propension à la migration		x	x			x		
05g	à tourisme	x			x			x	
(06)	Constructions								
06a	à agriculture	x			x			x	
06b	à agroalimentaire	x		x				x	
06c	à artisanat	x		x				x	
06d	à écart milieu rural / urbain	x			x			x	
06e	à EFTP	x			x			x	
06f	à politique active d'emploi	x				x	x		
06g	à tourisme	x			x			x	

Code	Influence de l'élément «X » sur l'élément « Y" (par ordre alphabétique des éléments)	Qualité		Poids			Décalage		
		renforçant	atténuant	Faible	Moyen	Elevé	court	Moyen	Long
(03)	Écart milieu rural / urbain								
03a	à agriculture		x		x			x	
03b	à agroalimentaire	x		x			x		
03c	à artisanat	x		x				x	
03d	à constructions	x		x			x		
03e	à enseignement primaire		x		x			x	
03f	à enseignement secondaire		x		x			x	
03g	à enseignement supérieur		x	x					x
03h	à EFTP		x		x			x	
03i	à propension à la migration	x		x				x	
(11)	Enseignement primaire								
11a	à agriculture	x			x			x	
11b	à artisanat	x				x		x	
11c	à enseignement secondaire	x				x	x		
11d	à tourisme	x		x				x	
(07)	Enseignement secondaire								
07a	à agriculture	x			x			x	
07b	à artisanat	x			x			x	
07c	à enseignement supérieur	x				x	x		
07d	à EFTP	x				x	x		
07e	à tourisme	x				x		x	
(08)	Enseignement supérieur								
08a	à agriculture	x				x		x	
08b	à agroalimentaire	x				x		x	
08c	à constructions	x		x				x	
08d	à TIC	x				x	x		
08e	à politique active d'emploi	x				x		x	
(02)	EFTP								
02a	à agriculture	x		x				x	
02b	à agroalimentaire	x			x			x	
02c	à artisanat	x				x		x	
02d	à constructions	x			x			x	
02e	à écart milieu rural / urbain		x		x			x	
02f	à enseignement supérieur	x		x				x	

Code	Influence de l'élément « X » sur l'élément « Y » (par ordre alphabétique des éléments)	Qualité		Poids			Décalage		
		renforçant	atténuant	Faible	Moyen	Elevé	court	Moyen	Long
01f	à écart milieu rural / urbain		x		x			x	
01g	à enseignement secondaire	x		x				x	
01h	à enseignement supérieur	x				x	x		
01i	à EFTP	x		x					x
01j	à propension à la migration	x				x		x	
01k	à tourisme	x				x	x		
(12)	Politique active d'emploi								
12a	à artisanat	x		x				x	
12b	à constructions	x			x		x		
12c	à EFTP	x		x				x	
12d	à tourisme	x			x			x	
(14)	Propension à la migration								
14a	à enseignement supérieur		x	x				x	
14b	à TIC		x		x		x		
(04)	Réglementation du marché du travail								
04a	à agriculture		x			x	x		
04b	à artisanat	x		x			x		
04c	à climat d'affaires	x			x		x		
04d	à constructions	x			x			x	
04e	à politique active d'emploi	x			x			x	
04f	à tourisme		x			x	x		
(15)	Tourisme								
15a	à agroalimentaire	x		x				x	
15b	à artisanat	x			x		x		
15c	à EFTP	x		x			x		

Observations :

Estimations des consultants concernant la qualité, le poids et le décalage des influences entre les éléments du « système ELMA » au Bénin. La qualité, le poids et le décalage de l'influence entre les éléments est établie par la discussion de ce qui se passe avec l'élément influencé si l'élément influençant change par augmentation (croissance) ou amélioration qualitative. Pour le décalage, « court » est une durée de 1 à 2 ans, « moyen » est 3 à 5 ans, et « long » 6 à 10 ans (ou plus). Si une influence potentielle ne se trouve pas dans cette liste, c'est parce qu'il n'y a pas d'influence directe ou parce que l'influence est négligeable. Ceci dit, les influences indirectes (résultantes par le biais d'autres éléments influencés) sont calculées par le logiciel et entrent dans le calcul. Le calcul des influences croisées entre les éléments conduit à l'identification des rôles actuels des éléments dans le système (voir graphique

Code	Influence de l'élément «X » sur l'élément « Y" (par ordre alphabétique des éléments)	Qualité		Poids			Décalage		
		renforçant	atténuant	Faible	Moyen	Elevé	court	Moyen	Long
des plans de construction et des logiciels spécialisés. 01f) Prenant en considération les problèmes de connectivité en milieu rural. 01h) Comprend l'enseignement en ligne. 02a) Nous estimons que la majeure partie des diplômés préfère s'installer dans le milieu urbain. 02c) Nous estimons 70% maître-apprenti / 30% EFTP. 02e) L'amélioration ici comprend une proximité de l'instruction en milieu rural. 02f) 10% des diplômés continuent à l'enseignement supérieur. 02g) L'amélioration de l'EFTP augmente l'efficacité de la politique active parce que les jeunes sont plus faciles à insérer. A un certain point, l'importance de la politique d'emploi diminue si l'adéquation des jeunes est achevée. Pour les personnes qui ont perdu l'emploi, la politique d'emploi restera importante. 02h) Observation : l'offre actuellement est limitée. 03b) et 03d). Si le secteur de l'agroalimentaire est en capacité d'absorber la main-d'œuvre moins qualifiée en conséquence de l'écart, le secteur en bénéficiera (actuel). Dans le cas contraire, la main-d'œuvre provenant du milieu rural n'a aucune influence sur le secteur. Il en est de même pour le secteur des constructions. 03c) L'écart augmente la disponibilité des apprentis ruraux dans les métiers du milieu urbain. 03g) Surtout sur les institutions d'enseignement agricole/ facilités d'agronomie. 04a) et 04f) Si l'on applique la réglementation du travail, l'agriculture et le tourisme ne seraient pas capables de payer le prix à l'emploi décent (on paye actuellement au-dessous du SMIG). 04c) Décalage court ou moyen (selon le type de réglementation). 05d) Les retards pris en compte (en amont et en aval). 05f) La décision en faveur de la migration est souvent influencée par les événements. 07d) Pour le secteur agricole, effectivement à partir de la classe de 5^{ème}. 08b) Comprend les spécialistes, y compris pour les laboratoires. 08e) Plus l'enseignement supérieur est performant, plus la politique active de l'emploi peut se tourner vers d'autres groupes cibles. 10d) L'attraction des jeunes du milieu rural par l'artisanat des villes augmente l'écart. 10e) Actuellement pas en place. Devrait avoir influence sur les curricula et être influencé par la formation par alternance. 12a) Initiatives de promotion ou de renforcement de l'employabilité des jeunes auprès des artisans.									

Source : Analyse et calculs propres.

ANNEXE 10 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Tableau 22 : Liste des personnes rencontrées

NOM ET PRENOMS	FONCTION	INSTITUTIONS
Régis TADE	Directeur de l'Entreprenariat Innovant	Agence de Développement SEME CITY
Edmond DOGLO	Chef Service Suivi évaluation	Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)
Maurice ZANNOU	Directeur du Suivi Évaluation, de l'Informatique et de la Communication	Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)
Thomas SINGBO	Coordonnateur du PSIE	Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) /PSIE
URBAIN AMEGBEDJI	Directeur Général	Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) /PSIE
Léonide SINSIN	Directeur Général	ARESS BENIN
Marcellin HYLE	Secrétaire Permanent du Cadre National de Concertation pour la Promotion de l'EFTP au Bénin	Cadre National de Concertation pour la Promotion de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels
BOUKARY GIBIGAYE Adam	Chef Département Formation	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin)
Hyppolite KOUKOU	Chef Département Informations et Etudes Sectorielles	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin)
CAMAROU DINE BELLO	Chef Département Partenariats Institutionnels et Economiques	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin)
Cyr DAVODOUN	Secrétaire Général Adjoint	Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
Jacques HOUNDJAGOH	Président Directeur Général du Groupe CBM	CMB Voyages
Albin FELIHO		Confédération Nationale des Employeurs du Bénin

NOM ET PRENOMS	FONCTION	INSTITUTIONS
Madjidi ZIN		
Léopold ADJAKPA ABILE	Directeur Exécutif	Conseil des Investisseurs Privés du Bénin (CIPB)
MENARD Dany Marlène	Ingénieur Statisticienne Économiste	Conseil National de l'Education (CNE)
ATOHOUN Raoul	Spécialiste en Economie et Statistiques de l'Education au CNE	Conseil National de l'Education (CNE)
COSME ZINSOU	Président Commission Formation du Conseil National du Patronat	Conseil National du Patronat du Bénin (CNPB)
Nonvilé Elodie FAIZOUN	Directrice de la Promotion de l'Emploi	Direction de la Promotion de L'emploi / Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE)
Faustin DAHITO	Directeur Général	ENERDAS GROUP S.A.
Remy HOUNGUEVOU	Directeur des Statistiques Démographiques Sociales	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTAD)
Yacinthe GBAYE	Directeur des opérations	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET)
BAH CHABI Yacoubou	Chef du Service de la promotion et du développement des initiatives entrepreneuriales	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE)
Koladé Ayédero OKOUDJOU	Directeur de Cabinet du Ministre	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE)
ADIKPETO S. Armel	Administrateur des projets	Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN))

NOM ET PRENOMS	FONCTION	INSTITUTIONS
Omer W. Charles AVALLA	Directeur Général du Renforcement des Capacités et de l'Employabilité	Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) Direction Générale du Renforcement des Capacités et de l'Employabilité (DGRCE)
Faustin DJAGBA	Coordonnateur	Réseau National de la Société Civile pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes au Bénin
MAMA TAÏROU	Directeur Général	Société Internationale de Transit Toure
Dr Sonia HOUNGBO	Chef du service chargé de Planification, de la Prospective et de l'Insertion Professionnelle et responsable du Centre des Métiers de l'Université de Parakou	Université de Parakou





Drafted by

Fortuné Célestin CODO, S. Marc-Henri FAGLA, and Christoph David WEINMANN (expert team recruited via ICON-INSTITUT and PROTEAN CONSULTING)

Avec l'appui de la Coopération allemande

Le présent document a été réalisé grâce à l'appui technique et financier du Promotion des micro Petites et Moyennes Entreprises (Pro-PME) dans le cadre de la Coopération entre la République du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne.

Bureau de la GIZ à Cotonou

08 BP 1132 Tri Postal - Cotonou - République du Bénin

T + 229 21 30 81 28 - F + 229 21 31 13 35

E gizbenin@giz.de - I www.giz.de

Credit photo/Source © GIZ /

2025